CONFIDENCES

SUR

LA TURQUIE

La première édition des CONFIDENCES SUR LA TURQUIE s'adressait à un public spécial, initié aux événements du jour. Il fallait qu'elle fût écoulée à heure fixe. On ne devra donc la considérer que comme *l'épreuve* du travail plus complet et typographiquement mieux revu, qui est l'objet de la deuxième édition.

Paris. — Impr. de L. Tinterlin et Ce, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

CONFIDENCES

SUR

LA TURQUIE

PAR

M. DESTRILHES

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

Prix : 3 Fr. 50 Cent.

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, N. 13.

1855

INTRODUCTION.

La grande commotion qui agite en ce moment le monde résulte d'une pensée généreuse de l'Occident. S'opposer à la réalisation des projets de la Russie et introduire la civilisation en Orient, tel est le double but de la guerre. On ne doit plus se borner à vaincre la politique de Pierre Ier; l'heure est venue d'initier le nord de l'Europe et une partie de l'Asie aux mœurs et aux institutions que les nations appellent de leurs vœux.

Pour trouver le secret de l'équilibre de l'Europe, compromis par la suprématie momentanée d'une seule puissance, il suffirait d'étudier les aptitudes de certaines races jusqu'ici peu connues. On s'opposerait facilement alors à toute conquête autre que celles faites au nom de la civilisation et de l'humanité, mots qui ont assez de magie pour disperser les hordes in-

nombrables sorties des steppes de l'Asie et dont on nous fait sans cesse un épouvantail.

En adoptant la Turquie, l'Europe lui fait une loi de se transformer. En même temps, elle a signifié d'une manière brillante, par des victoires répétées, à la Russie, qu'il fallait renoncer aux traditions du passé. Les envahissements sont d'une autre époque. Une politique nouvelle est à inaugurer, et le régime connu sous le nom de czarisme a fait son temps.

Trop souvent l'avalanche des peuplades asiatiques s'est précipitée sur l'Europe et a menacé de l'engloutir; c'est elle qui a brisé l'empire romain; c'est elle qui a subjugué l'Espagne; c'est elle qui a tenté d'envahir la France, sauvée par Charles-Martel; c'est elle qui a succombé devant Sobieski; c'est elle enfin qui s'est noyée récemment dans le sang de l'héroïque Pologne; mais instruite par les dures leçons du passé, l'Europe à l'avenir se croisera pour imposer le respect de son nom.

Ainsi, la lutte qui met en ce moment en présence deux continents n'en est pas à ses préludes. Pour certains esprits, elle date d'hier. Pour les hommes studieux, qui profitent des enseignements de l'histoire, le conflit actuel n'est que la conséquence d'une vieille et première querelle. Nous voulons parler de la protestation armée que fit, en 1769, la Sublime-Porte aux actes de l'ambition criminelle de la Russie, la veille du démembrement de la Pologne. La Russie a passé outre, la Russie prétend ne mettre aucune barrière à ses conquêtes. Depuis près de cent ans, la politique n'a pas de plus sérieuse préoccupation, et la

diplomatie s'évertue sans cesse à résoudre cette âpre difficulté. Mais les protocoles sont insignifiants en pareille matière. Il y a une heure où, tous les arguments épuisés, il faut recourir à l'épée.

Comment les Osmanlis et les Russes, qui sont d'une origine si diverse, ont-ils avancé les uns sur les autres jusqu'à devenir des voisins dangereux ? Par quelle succession d'événements, deux puissances qu'on a vu partir de deux points opposés sont-elles arrivées à un état d'accroissement tel, qu'un choc ait été inévitable? Il ne sera sans doute pas sans intérêt d'indiquer les principaux traits de cet antagonisme.

Une observation essentielle d'abord. Turcs et Russes, les deux peuples, très peu importants au commencement de l'ère chrétienne, sont nés de la conquête; tous deux sont restés primitifs relativement au reste de l'Europe. Du jour où ils ont été groupés en un corps de gouvernement, ils n'ont paru vouloir se vouer qu'à soumettre et à asservir leurs limitrophes. Exclusivement guerriers, ils consolidaient leur puissance vers la seconde moitié du quinzième siècle; c'est même à cette date qu'ils ont pris rang l'un et l'autre parmi les États du continent européen. Ils ont été l'un et l'autre à leur apogée et ont marqué parmi les premières puissances militaires.

Tout compte fait, le colosse russe aura mis trois siècles et demi à grandir. Iwan III Wasiliewich, secouait le joug des Tartares; il soumettait les principautés slaves indépendantes et faisait ployer sous son autorité l'aristocratie moscovite; il préparait les voies à un despotisme puissant et complet. A sa mort, le terri-

toire russe avait acquis une étendue de 82,228 milles géographiques. Toute l'Europe s'émut à ce nom nouveau prononcé devant elle, et Moscou vit avec étonnement dans ses murs les ambassadeurs de l'Allemagne, de Venise, du pape, de la Pologne et du Danemark. Le fils de ce prince fut le premier qui prit le titre de czar ; il est déjà, dès ce temps, la personnification, le fondateur et le représentant de cette terrible autocratie qui absorbe tout en elle, la religion, le code, le principe et le centre de l'administration. Sous son règne, la Dwina, la Lithuanie, la Pologne, les pays transcaucasiens, la Sibérie et la Finlande étaient les limites de la Moscovie. En cent vingt-cinq ans, l'étendue de l'empire nouveau avait atteint près de 200,000 milles géographiques. On remarquera que l'augmentation était déjà de 118,000 milles.

Nous venons d'indiquer brièvement les commencements du peuple moscovite. Cette nation nouvelle éleva bientôt au trône la famille Romanoff. Ce fut à cette dynastie, couronnée en 1612, que fut réservée la tâche difficile d'asseoir la puissance russe, de marquer le but où elle voulait tendre et de s'en rapprocher par des progrès rapides.

D'un autre côté, en s'emparant de Constantinople, Mahomet II avait fondé la redoutable puissance ottomane. C'est du Bosphore que ce sultan et ses successeurs allaient s'élancer pour conquérir la Grèce, s'emparer de l'Asie-Mineure, attaquer en Europe les possessions de Venise, couvrir la Méditerranée de leurs flottes, pour assiéger Rhodes et y détruire les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, pour donner l'assaut

aux redoutables forteresses de Malte, pour faire passer la Hongrie sous le joug, pour dévaster la Transylvanie et la Roumanie, pour passer le Dniester et envahir le territoire polonais, pour imposer la loi à l'Égypte, pour soulever une guerre séculaire contre l'empereur d'Allemagne, et, enfin, pour venir mettre le siége devant Vienne.

On voit que les deux peuples marchaient sur deux lignes à peu près parallèles.

Les conquêtes immenses que la Russie avait faites sous les trois premiers Romanoff ne pouvaient manquer de la mettre en présence des Osmanlis.

Comme cette nouvelle et mystérieuse parvenue avait allongé son territoire de 4,000 milles géographiques, elle rencontra tout-à-coup l'empire ottoman qui était également en voie d'agrandissement.

Il était impossible dès lors de ne pas prévoir des conflits ultérieurs.

Mais en abordant cet épisode du développement de l'empire russe opposé à l'accroissement de l'empire ottoman, il n'est pas inutile de faire observer que ce fait a été aidé puissamment par la maison d'Autriche. Dans le but de susciter aux musulmans des adversaires qui pussent les affaiblir, la maison de Habsbourg appelait et encourageait les Moscovites. ELLE NE FAISAIT QU'UNE AVEC EUX. (1). C'était la contre-partie de la politique de François 1er qui, dans la pensée de diminuer l'influence de l'empire germanique, avait favorisé de tout son pouvoir l'avènement des Ottomans en Europe.

Mais déjà vers le dix-septième siècle, les soldats

(1) Traités conclus à Vienne les 16 avril et 6 août 1726.

du croissant perdaient le prestige de l'invincibilité; Jean Sobieski, accourant au secours de l'Europe chrétienne, remportait sur eux de sanglants trophées.

Dès lors, la coalition des armées autrichiennes, polonaises, russes et vénitiennes humilia pour toujours l'orgueil des Osmanlis. La bataille de Zeuta, remportée par le prince Eugène de Savoie, et le traité de Carlowitz, sont aussi des dates célèbres dans l'histoire. Ces deux grands faits marquent et confirment définitivement l'abaissement du croissant qui cesse tout-à-coup d'être une menace pour les princes chrétiens. Du reste, pendant le cours du XVIIIe siècle, la maison d'Autriche a été la plus implacable ennemie de la Sublime-Porte. Les Habsbourg nourrissaient alors l'espoir de s'emparer de la vallée du Bas-Danube, d'étendre leurs frontières jusqu'au littoral de la mer Noire et de faire, en définitive, la conquête de la Turquie d'Europe. Les magnifiques contrées qui sont aujourd'hui encore l'une des causes de la guerre, souriaient aux rêves de monarchie universelle de cette maison. L'avènement rapide de la Russie qui a succédé à l'avenir que l'Autriche cherchait sur les bords du Pont-Euxin et du Bosphore, le démembrement de la Pologne, l'affranchissement des Pays-Bas, la Révolution Française, les guerres de l'Empire, le réveil des nationalités, les secousses politiques de 1848 et la propagande slaviste, ont tour à tour affaibli cette superbe maison et ont même un instant compromis son existence. La déchéance (1) dans laquelle elle est

(1) *Rapport du colonel Kavanagh à M. de Metternich, juin* 1829, *Portofoglio.*

tombée est devenue bien plus évidente encore, depuis que l'on a pu prendre connaissance du testament fameux d'un prince de cette dynastie (1). Du côté de l'Orient, l'Autriche existe ou plutôt elle est tolérée, non pas dans les termes avantageux du traité de Passarowitz, mais bien dans les limites du traité de Belgrade. Ce dernier acte, qui date de 1739, a été fait, on le sait, avec la médiation de la France, alors que les Russes obtenaient déjà des succès contre les Turcs et que l'Autriche, dont l'armée était ruinée, se voyait forcée de demander la paix.

La première campagne que les Russes dirigèrent contre les Ottomans fut signalée par la prise d'Azoff; ce port leur ouvrait le commerce de la mer Noire. Mais le Divan ne comprit la faute qu'il avait faite de céder une place si importante, que le jour où l'ambassadeur moscovite se présenta au port de Stamboul, accompagné d'une escadre de vaisseaux de guerre. Alors seulement les conseillers du sultan virent que la Sublime-Porte avait perdu l'empire de la mer Noire, et que la capitale même n'était plus en sûreté.

La seconde campagne tourna pourtant à la confusion des Russes.

Les entreprises de Pierre Ier contre un port de la mer d'Azoff, avaient déterminé le khan des Tartares à pousser Achmet III à déclarer la guerre aux Moscovites. On sait que l'armée du czar, sans provisions, campait sur le Pruth, lorsqu'elle fut entourée par cent cinquante mille Ottomans et quarante mille Tartares; c'en était fait de Pierre Ier, sans la présence

(1) Testament politique du duc de Lorraine.

d'esprit de sa femme. Au milieu de la nuit, Catherine se rendit dans le camp du grand-vizir Méhémet-Baltagi, et lui remit un amas de pierreries, d'or et de bijoux empruntés à tous les généraux de son mari. De ce stratagème résulta la paix de Falsksen. Cet événement retardait de quelques années, mais ne terminait pas la lutte sans merci qui devait s'engager de nouveau entre la Russie et la Sublime-Porte.

En 1736, l'impératrice Anne fit œuvre d'envahissement; mais la paix de Belgrade, conclue en 1739, par la médiation de la France, rendait à la Turquie une partie de ce qu'elle avait perdu.

Catherine II adoptait franchement tous les plans que Pierre Ier a insérés dans ce fameux testament, qui, depuis lors, est devenu la règle de la politique russe.

Conséquent dans ses vues d'agrandissement, Pierre Ier avait constitué la Russie tout entière pour l'extérieur. Catherine II, dont les regards étaient constamment tournés vers Vienne et surtout vers Constantinople, systématisa la diplomatie de la puissance russe. La czarine insurgeait la Grèce, brûlait la flotte turque à Tchesmé, en 1770, et s'acharnait surtout contre cette Pologne, dont la conquête n'a jamais été bien appréciée que par la Russie. Pour obtenir le silence de l'Europe et de l'histoire, elle corrompait les organes de l'opinion du temps. En prodiguant les flatteries et en multipliant les présents, elle achetait l'admiration des encyclopédistes. Quand cette princesse consomma le grand crime du partage de la Pologne, un mot de Voltaire trompa la France et l'Europe. « Ce ne sont que des fous et des brigands mis à la raison. »

Les salons de Paris applaudirent : l'opinion fut faite.

En s'emparant de la Pologne, les Moscovites pénétraient dans l'Europe proprement dite. N'oublions pas que c'est en reculant ses frontières du côté de la Gallicie qu'ils dominent l'Allemagne, s'imposent à la Prusse et à l'Autriche, et menacent sans cesse l'empire ottoman ; c'est à l'abri de cette vaste frontière, comme placée derrière un rempart, que la Russie se retranche pour méditer ses plans d'invasion. A l'époque du congrès de Vienne, un diplomate russe, M. Pozzo di Borgo, a exprimé, dans un Mémoire présenté à l'empereur Alexandre, la vérité suivante : « Que pour faire » descendre la Russie à l'état de puissance asiatique, » il ne faudrait que rétablir la Pologne dans ses an» ciennes limites et la déclarer indépendante. »

Mais reprenons la suite de cette esquisse historique.

Catherine venait de placer sur le trône de Pologne un de ses favoris ; son ambition ne pouvait plus se déguiser. Dès lors, la Porte, alarmée de l'empire que la Russie exerçait sur ce malheureux pays, et, prévoyant le danger dont elle était menacée elle-même, demanda l'évacuation de la Pologne. Après beaucoup de promesses évasives, cette mesure fut refusée, et le sultan déclara la guerre à la czarine en 1769.

Cette lutte, qui dura trois ans, commença par être très désastreuse pour la Russie. La mort du généreux sultan devait changer la face des événements. La faiblesse de son successeur fut fatale aux armées turques. Le grand-vizir crut plaire à son nouveau maître,

fatigué d'une lutte qu'il n'avait pas commencée, en demandant un armistice qui amena une paix honteuse. Le divan avait été le jouet d'une triple trahison.

Moyennant un subside de 20,000 bourses de 500 piastres chacune, soit 54 millions de francs, et la cession de plusieurs provinces sur lesquelles la Porte n'exerçait même que des droits de suzeraineté, les Autrichiens s'étaient engagés à faire restituer par les Russes les forteresses et territoires envahis; ils s'obligeaient aussi à ne pas souffrir que l'indépendance et la liberté de la Pologne, seul sujet de la guerre, reçussent la moindre altération et à faire cesser les hostilités. Les Autrichiens trahirent; le perfide vizir Oglou achetait la paix 25 millions de francs; enfin l'armée ottomane se dispersait en vingt-quatre heures, comme une fumée emportée par le vent (1). L'or russe avait, certes, passé par là. Bref, cette campagne désastreuse et funeste se termina par le traité de Kaïnardji (1774).

Dans ce traité, il n'était pas dit un mot des Polonais, pour lesquels la guerre avait été faite, mais on stipulait au profit des Russes la libre navigation de la mer Noire, de toutes les mers de l'empire, y compris le détroit des Dardanelles. Une seule condition était imposée, celle de n'avoir jamais plus d'un vaisseau dans les eaux de Constantinople.

La même convention donne à la Russie, Azoff, Tangarok, Kertch et Kinburn, avance ses frontières jusqu'au Bug, lui prépare la voie pour la conquête de la Crimée et proclame en attendant l'indépendance de cette province.

(1) *Histoire des trois démembrements de la Pologne*, liv. IV, p. 245.

Oui, la Crimée avait été déclarée indépendante; mais la czarine commença par se faire adjuger la protection de cette riche contrée pour s'en emparer. Au milieu de la paix, l'armée russe entra en Crimée, mit garnison dans toutes les places fortes et contraignit les Imans et le peuple à prêter serment de fidélité à la cour impériale. Cependant les Tartares se préparaient à résister; Potemkin instruit de leurs projets, ordonna de les mettre à mort, et trente mille Tartares des deux sexes et de tout âge furent massacrés. C'est donc en pleine paix que la Russie fit la conquête de la Crimée. Catherine, dans son orgueil, voulut en prendre possession en personne. Les ministres des États européens, accrédités auprès de sa cour, furent invités à l'accompagner dans son voyage; ils assistaient à son triomphe. Le traité de 1784 sanctionna pourtant cette indigne prise de possession.

La Turquie courut une autre fois aux armes en 1787 pour secourir la Pologne, mais le sort lui fut encore contraire; la paix de Yassi en 1792 recula les frontières russes jusqu'au Dniester. Ce traité lui garantissait la Géorgie et les pays voisins, et confirmait les anciennes capitulations de la Valachie et de la Moldavie.

Trois fois la Russie s'est emparée plus tard de l'occasion hypocrite de changer de rôle et de se poser en protectrice de la Porte. Ça été d'abord lors de la descente des Français en Egypte; en second lieu, à la suite de l'insurrection de la Grèce provoquée par elle, et enfin, en 1833, quand Ibrahim-Pacha victorieux était aux portes de Constantinople. Le cabinet de St-Pétersbourg passa, lorsque Napoléon mit le pied sur le sol

égyptien, un acte de garantie, rédigé en conformité de celui qu'il avait contracté en 1768 avec la Pologne, acte qui était destiné à conduire l'empire ottoman à la perte de son indépendance.

Napoléon avait obtenu à Tilsitt la paix pour la Turquie, mais elle ne fut pas de longue durée. Les hostilités furent reprises en 1808. En 1812, à l'époque où la Russie était envahie par les armées de la France, la Porte, sous l'influence de l'Angleterre, conclut le traité de Bucharest, qui avançait les frontières russes jusque sur le Pruth, et garantissait aux bâtiments moscovites de commerce la navigation sur le Danube, à ses vaisseaux de guerre la liberté de remonter ce fleuve jusqu'à l'embouchure du Pruth. On est surpris de la cession de la Bessarabie, car la Porte, n'ayant sur ce pays roumain qu'un droit de suzeraineté, n'avait pas la faculté de concéder plus de titres qu'elle n'en possédait réellement. La Turquie ne prit aucune part aux conférences de Vienne. Plus tard, la Russie se prévalut de cette non-comparution pour élever la singulière prétention que les puissances occidentales ne devaient pas intervenir dans ses démêlés avec la Porte, et que cet empire était pour ainsi dire sacrifié d'avance à son ambition.

L'insurrection de la Grèce engagea la Turquie dans une lutte longue et désastreuse ; on connaît le désaveu fait par la Russie à la suite du mauvais succès de la levée de boucliers en Moldo-Valachie (1821). On n'ignore pas quelle fut l'infructueuse issue des conférences d'Ackerman. Le traité du 6 juillet 1826, relatif à la pacification de la Grèce, était imposé au cabinet

ottoman. L'opinion des nations européennes s'était fortement prononcée en faveur des Grecs. La bataille de Navarin fut suivie d'une attaque de l'île de Scyros par les Hellènes. Le sultan, irrité des pertes qu'il venait de subir, ayant rejeté l'intervention de l'Angleterre, de la France et de la Russie, les ambassadeurs quittèrent Constantinople vers la fin de 1827.

L'empereur Nicolas saisit avec empressement l'occasion d'entrer en lutte avec la Turquie. Vainqueur des Persans, il profita de l'abandon où se trouvait la Porte délaissée par l'Europe, pour fondre sur elle. La Turquie avait détruit les janissaires quelques années auparavant, 15 juin 1826, et sa nouvelle organisation était encore dans l'enfance. Le czar lui déclara donc la guerre pour son compte ; son manifeste mérite d'être reproduit.

« Une guerre avec la Turquie, disait le manifeste
» russe, ne pouvait entraîner aucune complication
» des rapports de la Russie avec les principaux alliés ;
» nul pacte de garantie, nulle solidarité politique, ne
» rattachait les destinées de l'empire ottoman aux
» stipulations réparatrices de 1814 et de 1815. »

Cette guerre injuste porta un coup mortel à la Turquie. Elle fut terminée, en 1829, par le traité d'Andrinople, lequel révéla tout le machiavélisme des projets russes, car, en y affichant des sentiments de générosité, l'esprit de spoliation s'y décèle à chaque article. Le czar, qui désavouait tous projets de conquête, obtenait Anapa et Poti, une extension des côtes sur la mer Noire, une partie du pachalick d'Akhilska et d'Akhil-Killaki, les îles formées par les

bouches du Danube, la destruction des forteresses turques de Giurgevo, etc., l'abandon de la rive droite du Danube, à la distance de quelques lieues de ce fleuve. A partir de cette époque, les principautés Moldo-Valaques durent subir la tyrannique protection de la Russie. Des milliers de familles arméniennes et bulgares furent transférées sur le sol moscovite. La guerre de Pologne et les mouvements populaires en Europe détournèrent l'attention des affaires d'Orient; mais la révolte du pacha d'Egypte rappela les armées moscovites dans les plaines de Constantinople.

La paix une fois conclue, l'empereur Nicolas retira ses flottes et ses armées, et publia un manifeste dans lequel il se glorifiait de sa modération et de la magnanimité dont il avait fait preuve.

Le traité d'Unkiar-Skelessi fit connaître bientôt à l'Europe le prix de l'assistance que le czar avait prêté au sultan. Ce n'était qu'une alliance défensive. La Turquie s'obligeait à fournir des secours matériels à la Russie attaquée, et celle-ci, à son tour, se chargeait de protéger l'empire ottoman envers et contre tous. Par un article secret qui compense l'obligation de fournir un contingent au czar, le sultan s'engageait à fermer le passage des Dardanelles aux vaisseaux de guerre étrangers.

L'Angleterre et la France ayant protesté, le czar ne renouvela pas ce traité lorsqu'il fut périmé; il sentit bien qu'un sacrifice plus apparent que réel pouvait seul calmer l'inquiétude des puissances européennes.

La bataille de Nézib devait amener, en 1840, la re-

connaissance de l'indépendance et de l'intégrité de la Turquie, la rupture momentanée des relations avec la France, le bombardement de Beyrouth par les Anglais, la perte de la Syrie pour Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, enfin la signature de la convention du 15 juillet.

En 1848, le mouvement national roumain, inspiré par les souffrances du peuple, par la tyrannie des ciocoï, du prince, du consul russe, servait de prétexte aux Moscovites pour occuper militairement les principautés. Dès le mois de mars, M. de Titow, ministre russe à Constantinople, avait reçu des instructions pour demander cet envahissement. Les armées du czar voulaient prendre une position stratégique sur les Carpathes, d'où elles seraient prêtes, à la demande de l'Autriche, soit à s'élancer sur la Hongrie pour la frapper au cœur, soit à fournir un contingent dans une croisade entreprise contre la liberté.

En 1849, le général Grabbe portait à la Sublime-Porte le texte du sened de Balta-Liman ; les sept articles de ce traité sont un monument de faiblesse pour la Turquie, de confusion pour l'ex-grand-vizir qui l'a signé avec l'envoyé extraordinaire russe Wladimir Titow.

La Russie jouait un double jeu, assurée à l'avance de l'immobilité de la Prusse et de l'inaction de l'Autriche. Par ses propositions secrètes, elle cherchait à pousser l'Angleterre à acheter son alliance, à isoler la France et à diriger au besoin la guerre aussi bien contre les Français que contre les Turcs. Le prétexte de cette rupture devait être la question des lieux saints.

En vertu des capitulations qui remontent à François Ier, et du traité de 1740, la France demandait que les chrétiens latins restassent en possession des lieux saints. L'intolérance des chrétiens grecs qui, non contents d'avoir usurpé des propriétés appartenant de droit aux chapelles romaines, avaient eu la barbarie de détruire les tombeaux de Godefroy de Bouillon, de Baudoin, ainsi que ceux des autres rois de la croisade, faisait un devoir au cabinet des Tuileries de mettre un terme à ces spoliations. Intervenant en faveur de l'Église grecque, l'empereur Nicolas s'en arrogeait le protectorat, il envenimait la question par ses intrigues, par ses menaces sur le divan, par sa duplicité en diplomatie; il avait résolu de faire sortir le démembrement de la Turquie ou la guerre de cet incident.

Il arriva une heure où la Sublime-Porte, fatiguée des intimidations et de l'insigne mauvaise foi des Russes, déclara qu'elle ne se départirait plus de ses traités antérieurs avec la France. L'empereur Nicolas s'empressa de renouveler ses ouvertures perfides à l'Angleterre, et il préludait par la fameuse lettre du 14 janvier 1853, adressée au baron de Brunow, son ambassadeur à Londres. En même temps, il faisait annoncer à l'Angleterre « que la destination des pré-
» paratifs avait un effet plus moral que matériel, qu'il
» fallait maintenir l'indépendance de la Porte contre
» une dictature étrangère, en assurant le repos du
» sultan, en relevant son autorité compromise par
» l'ambassadeur de France aux yeux de ses sujets du
» rit grec, qui forment en Europe la majorité de la

» population de ses États. » Les armées du czar ayant pris position sur le Pruth, l'empereur Nicolas réitéra ses confidences et ses ouvertures à lord Hamilton Seymour; il lui déclara qu'il ne souffrirait pas que l'on fît de la Turquie un empire chrétien, ni que le royaume de Grèce fût agrandi aux dépens de la puissance tombée, ni que le territoire turc fût divisé en États indépendants. C'était bien certainement conclure à l'occupation, à la conquête. En échange, l'empereur Nicolas offrait à l'Angletere, si elle entrait dans ses vues, l'Egypte et l'île de Candie.

C'est à cette époque que le prince Mentschikoff fut envoyé à Byzance, il allait y faire de NOUVELLES et ÉNERGIQUES DÉMARCHES. Le prince mit en œuvre tout ce qui pouvait intimider la Porte. Il refusa d'abord d'entrer en rapport avec le ministre des affaires étrangères, Fuad-Pacha, qu'il qualifiait de ministre astucieux ; il proposa un traité secret d'alliance défensive et offensive dirigée contre la France; la Russie s'engageait à mettre 400,000 hommes à la disposition du sultan, à la condition que la Porte reconnaîtrait la protection du czar sur l'Eglise orthodoxe et le droit d'investiture du patriarche de Constantinople. Quelques jours plus tard, dédaignant les sinuosités diplomatiques, il demandait un sened ou convention qui garantît au czar les priviléges en faveur du culte greco-russe et le maintien de ce qu'il prétendait avoir été toujours PRATIQUÉ JUSQU'ALORS, en d'autres termes le protectorat du czar sur 14,000,000 de sujets du sultan.

La rupture convoitée par le czar était imminente; le langage altier, les airs impérieux du prince Ments-

2

chikoff en rapprochaient le moment. On ne saurait avoir trop d'éloges pour la conduite du divan. « La Porte répondit aux prétentions moscovites, en prenant l'engagement en face du monde, que les priviléges des sujets appartenant à l'Église grecque, seraient à jamais scrupuleusement observés et garantis de toute injure. Quant à conclure un traité à ce sujet avec la Russie, le sultan n'y pourrait jamais consentir sans compromettre les principes fondamentaux de son indépendance et de sa souveraineté. » Notre cadre ne nous permet pas de suivre tous les incidents diplomatiques qui précèdent la rupture des négociations. Le prince Mentschikoff quittait Constantinople le 21 mai 1853; l'empereur Nicolas déclarait la guerre le 26 juin, des conférences s'ouvraient à Vienne le 25 septembre. Deux cents dignitaires de l'empire ottoman, réunis en conseil, déclaraient que la dignité impériale lui imposait le devoir de se considérer comme étant en état de guerre. Cette rupture fut annoncée au monde le 8 octobre, dans un langage ferme et modéré. Omer-Pacha inaugurait la campagne par une série de succès qui ont immortalisé son nom ; il prenait le fort d'Isatcha, sur la rive gauche du Danube. Le 27 novembre, les flottes anglo-françaises franchissaient les Dardanelles. Leur arrivée dans les eaux du Bosphore, équivalait à une déclaration de guerre, qui fut confirmée le 3 janvier 1854 par une lettre adressée au gouverneur de Sébastopol.

Que d'héroïques faits d'armes se sont accomplis depuis la belle défense de Silistrie, la descente en Crimée, la bataille de l'Alma, la victoire d'Inkermann, la

prise de Sébastopol, la destruction de la marine russe dans son port, la ruine de Bomarsund. Hélas ! les tergiversations de l'Autriche ont doublé les souffrances, l'énergie et la bravoure de nos soldats et de nos marins. Cette glorieuse épopée attend son Homère.

Quoi qu'il arrive, la Russie échappera au czarisme et cessera d'être une cause de désordre pourle monde.

En terminant ce précis historique, jetons un coup d'œil sur la Russie actuelle, étudions ses plans, ses projets et ses moyens de conquête.

Depuis des siècles, la Russie a été la plus envahissante de toutes les puissances ; elle conquiert par les armes et par sa diplomatie ; il n'y a jamais de trève pour elle. Elle marche, elle avance toujours, absorbant autour d'elle de nouvelles nationalités ; elle est en état permanent de guerre avec tous les peuples qui l'environnent, préparant lentement et patiemment leur ruine par ses intrigues en attendant qu'elle les consomme tout-à-coup par la violence. La Russie ne veut que des ruines et des esclaves.

C'est moins l'ambition qu'une sorte de fatalité qui pousse la Moscovie à être conquérante. Elle ne peut vivre de cette vie régulière qui constitue la civilisation des peuples modernes, n'étant pas une nation, mais un gouvernement. N'ayant pas de liberté, elle est tout entière organisée pour agir au dehors. Toutes ses forces, toutes ses ressources, toute cette sève intérieure des nations qui doit se répandre en institutions fécondes, cette activité libre et morale qui anime une société, tous les sentiments, toutes les facultés

de l'homme, cet ensemble est comprimé et rejeté à la surface; tout cela est tourné contre l'étranger. La Russie n'a été accessible à la civilisation moderne que pour lui emprunter les moyens d'accomplir plus fatalement encore la mission des Barbares qui habitèrent primitivement son territoire. Cet état de choses est la conséquence du despotisme qui pèse sur l'empire. La Russie est tout entière dans le *czar*; le czar est représenté par une *diplomatie* et par *une* armée qui sont deux moyens différents dans la forme, mais tendant au même but au fond, et renfermant un système complet de conquête.

Le czarisme, c'est Ivan le terrible, — l'armée, c'est Pierre Ier, — la diplomatie, c'est Catherine II.

Répétons-le, conquérir est une loi, une fatalité pour la Russie, c'est son existence. Cette loi résulte de son organisation violente et contraire à la nature.

Tout démontre que la nation russe est établie en Europe, pour ainsi dire à l'état d'immenses tribus nomades; ainsi, l'empire du czar n'a pas de principe de civilisation, pas d'unité nationale, pas d'homogénéité de race, pas de centre véritable, pas de capitale fixe; ce n'est pas une puissance assise, elle oscille entre Saint-Pétersbourg et Constantinople, entre la Pologne et la Circassie. Elle n'est pas constituée, elle n'est pas une nation.

Elle pourra s'affaisser, s'affaiblir en s'étendant; mais comme elle sait parfaitement se fortifier dans les positions qu'on lui laisse prendre, il faut la combattre non-seulement par les armes, mais aussi en lui opposant des principes contraires à ceux par lesquels elle

existe. En faisant pénétrer dans son sein la civilisation européenne et française, c'est le moyen d'agir contre elle à l'intérieur; en réhabilitant le principe des nationalités, en rétablissant dans leur indépendance les nations qu'elle a asservies, c'est le moyen d'agir contre elle à l'extérieur. Ce second procédé arracherait à la Russie une partie de ses conquêtes et diminuerait immédiatement sa force.

Nul n'oserait plus dire que la Russie soit invincible et invulnérable. Les moyens de la blesser et de la vaincre sont connus. Étant condamnée à s'étendre sans cesse pour obtenir une position stable, elle peut perdre sa puissance dans la lutte dernière qu'elle entreprendra pour s'asseoir.

Le projet de conquérir la Turquie, de s'emparer de Constantinople, était formellement avoué depuis longtemps par le cabinet moscovite. C'est un des articles du testament de Pierre Ier. Catherine II, menacée à Saint-Pétersbourg par les armements de l'Angleterre, répondait avec beaucoup de finesse à l'ambassadeur du cabinet de Saint-James. « Puisque votre maître » veut me chasser de Saint-Pétersbourg, il me per- » mettra au moins de me retirer à Constantinople. » Elle fit même élever ostensiblement son petit-fils comme le futur souverain de Byzance. Depuis, les czars ont répété plus d'une fois que les clés de leur maison étaient à Stamboul.

Constantinople serait indispensable à la réalisation des rêves ambitieux de la Russie.

La destruction de l'empire turc devait former la seconde partie de l'histoire moderne de l'empire mos-

covite ; les czars songent toujours à prendre Byzance, car voici le but qu'ils se proposent d'atteindre.

Les Russes sont poussés vers le Sud par cette loi naturelle qui exige qu'une vaste étendue de continent ne puisse se passer d'un grand amas d'eau; en d'autres termes, la mer est pour les grands empires ce que l'air est pour les êtres animés. En vertu de ce principe, la puissance de la Russie n'existe qu'à la condition de réunir la force maritime à la force continentale. Or, les immenses possessions territoriales de l'empire d'Ivan, attestent que la Moscovie ne peut devenir un État maritime tant qu'elle n'aura pas le loisir de naviguer librement dans toutes les mers, tant qu'elle ne se procurera pas un passage incontesté dans la Méditerranée, tant qu'elle n'aura pas le Bosphore pour servir de port à ses flottes et Byzance comme arsenal militaire (1).

(1) Cette pensée a été émise par le célèbre historien Moknaski. Voici la traduction du passage que nous avons en vue : « Afin de consolider en Eu-» rope une influence politique que ses envahissements sur le continent » rendent nécessaire, la Russie, arrivée à la seconde époque de son agran-» dissement, doit devenir une puissance maritime également redoutable. » Pour y parvenir, il lui faut subjuguer la Turquie. Telle est la voie que » la politique de Pierre I[er] a marquée à son pays. Mais l'on ne saurait » s'engager dans cette route sans avoir la Pologne. Il est des choses essen-» tiellement nécessaires à l'immensité des empires. Une vaste étendue de » continent ne saurait se passer d'un grand amas d'eau, de même que l'air » fait vivre les hommes et les animaux. *La Russie atteindra son but ou dis-» paraîtra du rang des nations. Il n'y a pas de milieu.* »

Le maréchal duc de Raguse a exprimé la même pensée, tome II de ses Mémoires, page 117. « Un souverain qui tient sous son sceptre soixante » millions de sujets, ne doit pas attacher de prix à en accroître le nombre. » Ce ne sont donc pas de nouvelles provinces ni de nouveaux sujets que » l'empereur de Russie veut acquérir. C'est une libre navigation qu'il lui » faut : un empire qui a des côtes étendues ne peut s'en passer. Il faut des » facilités de commerce et d'échange qui correspondent aux efforts inté-

Il y a encore une raison pour que la Russie convoite la capitale de l'empire ottoman.

Pour comprendre l'impatience de cette ambition, il faut se représenter la Russie, non pas telle qu'elle existe aujourd'hui, mais telle qu'elle aspire à être un jour, c'est-à-dire quand elle aura accompli un plan de conquêtes qui embrasserait la moitié du globe.

Ce plan peut paraître chimérique, mais il est admis par ceux mêmes qui ont étudié l'accroissement prodigieux et périodique du formidable empire. Pour arriver à réaliser son rêve de czarisme universel, il y a vingt nations qu'elle projette de s'incorporer. Nous citerons entre autres la Turquie, la Perse, la Circassie, l'Inde, la Chine même ; la Russie veut avoir en outre les bouches du Danube, les provinces polonaises enclavées dans l'Autriche et dans la Prusse, tous les peuples slaves, les Bohêmes, les Hongrois, les habitants du littoral de la Baltique et du Sund. On voit dans quelle position se trouverait la Turquie par rapport à l'empire russe. Ce dernier Etat accomplissait la conquête de sa voisine musulmane, sous nos yeux, par les mêmes moyens qu'il avait employés pour asservir la Pologne, sa voisine catholique. Les agents anglais ont enregistré des aveux par lesquels ils désespèrent d'arracher à l'avenir la Perse à la domination russe.

» rieurs de l'empire. Un souverain qui a une marine formidable dans une
» mer intérieure, ne peut s'y laisser enfermer et exclure du droit de par-
» courir les autres mers du globe et de prendre sa part de ce bien que la
» Providence a départi en commun à la race humaine. Il doit, s'il en a les
» moyens, *briser les portes* que l'on prétend fermer sur lui. Or, ici ce pou-
» voir est dans ses facultés. Le jour où on lui dispute le passage, il s'en em-
» pare et le possède en son nom. »

Certes, l'homme politique qui eût prédit au temps de Pierre Ier la situation actuelle de la Russie, eût été traité de visionnaire. Il y a cependant moins loin de l'état actuel de la Russie à l'exécution entière de ses projets, que de ses commencements, sous Pierre Ier, à la puissance qu'elle possède aujourd'hui. En calculant que la Russie avance régulièrement de mille lieues carrées par an sur le monde et sur l'Europe, et que soixante ans lui ont suffi pour atteindre à ce degré de puissance où nous la voyons aujourd'hui; en considérant qu'elle est à la moitié de sa course, et que le poids de ses conquêtes accélère beaucoup sa vitesse, ne peut-on supposer un instant que ce problème sera résolu selon le vœu des czars? — La Russie s'étendrait alors du pôle arctique à l'Océan indien, et de l'Océan Atlantique au Grand Océan.

Quelle capitale faut-il à cette conception gigantesque, à ce prodigieux empire? — Quelle capitale qui soit le cœur de ce colosse? — Constantinople. — Car il y a là le centre à la fois commercial et militaire de la Russie maîtresse de l'Asie et de la moitié de l'Europe.

Il est notoire aujourd'hui que la domination de l'Angleterre dans l'Inde est funeste au commerce du monde, non-seulement parce que la puissance britannique protége un immense monopole, mais aussi parce qu'elle imprime un cours violent et forcé au transit asiatique. La création d'une contrée commerciale à Constantinople rétablirait le cours naturel du commerce oriental dont les débouchés sont en Europe, elle rouvrirait les voies d'Erzeroum, de Mossoul, de Bassora, de Bagdad, de Chiva, de Balek, de Bochara,

de Samarcande, qui sont comme les fleuves et les artères de deux continents. Constantinople doit rétablir la circulation par terre la plus directe, celle qui passe par le plus grand nombre de points industriels, la seule qui puisse enrichir et vivifier des contrées aujourd'hui languissantes et mortes.

Mais, au contraire, Pétersbourg est sans signification politique auprès de cette nouvelle capitale. La ville de Pierre-le-Grand peut commander militairement la Baltique, mais ne saurait être la tête de l'empire des czars, tel qu'on le rêve. Pétersbourg force les produits des riches provinces du midi de la Russie de remonter le cours des fleuves qui ont leur embouchure au centre du monde.

Ce qui rend cette vérité de plus en plus sensible, c'est le soin que prend la Russie de ne pas perdre de vue l'Asie, dont Constantinople et Smyrne sont les deux clés. Tandis que les czars poursuivent avec le plus grand acharnement la soumission de la Circassie, ils dressent aussi des plans pour commencer l'occupation de l'Inde. Sous ce rapport, leur intention est même exprimée par des conquêtes. Dans leurs immenses possessions d'Asie, les Romanoff tracent des chemins vers l'Inde ; ils s'y fraient des routes, étudient celles qui leur sont fermées et préparent les moyens de les ouvrir. La Moscovie dispose les camps, fortifie les positions, soumet des populations qui sont des armées toutes prêtes pour l'exécution de ses projets. Une circonstance qui seconde aussi beaucoup ses actions, c'est la conviction où elle est que plusieurs millions d'Indiens la recevraient comme une libératrice.

Il est presque superflu d'ajouter que, depuis Potemkin, les Russes convoitent cette immense contrée qui a nom la Chine. L'empire du milieu nourrit une population de 250,000,000 d'habitants, vierge de notre civilisation, de conquêtes européennes et pleine de ressources; ce serait une riche proie pour les czars. L'intérêt commercial de la Russie, non moins que l'intérêt de sa puissance militaire maritime, exigeait donc la possession de Constantinople. Entre les mains des Russes, les Dardanelles deviendraient imprenables, la mer Noire serait un port pour toutes les nations, et pour le czar, un chantier où descendraient les chênes des forêts de l'Asie-Mineure, le fer du Caucase, le chanvre si recherché de Sinope et de Trébisonde. De Constantinople partiraient à la fois des navires chargés des richesses de l'Orient et des escadres rivales des flottes anglaises.

Qu'advenait-il de l'arrivée des Russes à Constantinople?

La Méditerranée, qui doit être un lac français, aurait eu deux Gibraltars, et la marine française, comprimée entre deux puissances rivales, n'aurait peut-être plus eu d'essor vers l'Afrique. — N'a-t-on pas vu la Russie et l'Angleterre alliées en 1815 et 1840 contre la France?

Toutes les marines secondaires de Naples, de l'Autriche, de l'Espagne, de Portugal, que la France devrait rallier autour d'elle, auraient pu être vassales de l'Angleterre et de la Russie, en attendant qu'elles fussent la proie de l'une ou de l'autre. Alors la Russie aurait été réellement une grande puissance, car

elle aurait eu la force maritime, le plus beau port du monde, les meilleurs chantiers, et à l'inépuisable population des matelots anglais, elle eût pu opposer les flottes montées par les intrépides matelots de la Grèce et de l'Asie-Mineure. Mais d'ailleurs Pétersbourg n'était pas perdue pour la Russie, elle devenait la seconde capitale, la capitale du nord, comme Constantinople eût été celle du midi, — c'était une forteresse destinée à dominer la Baltique, le plan moscovite prescrivant nécessairement la prise de possession du Sund.

Assise fortement entre deux Dardanelles, dont la Russie aurait eu les clés, elle étendait ses bras au Nord et au Midi pour étouffer l'Europe, et de là elle dirigeait ses principales attaques contre la France.

Ce côté du plan moscovite entrevu, la guerre actuelle maritime était inévitable.

Après avoir étudié le plan et l'esprit de conquête de la Russie, disons quelques mots sur les services que lui rend sa diplomatie.

La Russie ne conquiert jamais par les armes, avons-nous dit, sans avoir vaincu par sa diplomatie ; ce double moyen avait toujours rendu ses progrès infaillibles. — La diplomatie moscovite pose et élabore les questions, lève les plans, caresse, dissout, séduit, corrompt, éblouit, endort, et, en un mot, prépare et assure le succès. C'est une autre armée d'ingénieurs, de tacticiens politiques qui fraient les routes et ouvrent les portes aux bataillons et aux escadrons du czar. C'est par la diplomatie que la Russie dominait exclusivement dans les pays chrétiens de la Tur-

quie, en Grèce, en Perse, en pays musulman, en Autriche.

Récapitulons. — Quels moyens de conquête la Russie a mis dans l'espace de 391 ans, depuis 1462 jusqu'en 1853, pour s'accroître de trois cent quarante-neuf mille lieues carrées? On lui connaît deux systèmes d'envahissement:

La violence et la diplomatie.

Si la Russie avait affaire à un État faible, à un peuple peu nombreux, si elle convoitait une province, elle attendait l'occasion de forcer les frontières. C'est ainsi qu'elle a conquis la Crimée.

Si elle voulait démembrer ou absorber une nation puissante, elle commençait par faire jouer les ressorts diplomatiques, elle semait l'or pour diviser, elle mettait à profit les dissensions intestines, les passions personnelles, les intérêts divers; elle préparait ainsi la dissolution lente, inévitable d'un État et le détruisait peu à peu par l'anarchie.

Ce résultat était la première phase de son action. Quand elle avait excité les partis les uns contre les autres, ou contre l'autorité constituée d'un gouvernement, alors elle intervenait au nom de l'humanité, de la justice, par intérêt pour le peuple qui devait être sa proie; elle protégeait cette nation, c'est-à-dire qu'elle la confisquait provisoirement.

Elle régnait, elle administrait à la place et au nom de l'autorité légitime; c'est le second progrès en diplomatie et en politique.

Puis, quand le peuple protégé avait été usé et comme dissous dans tous les éléments de son existence

politique, morale, sociale, elle l'engloutissait, elle l'absorbait : c'est là la catastrophe et le but qu'elle voulait atteindre.

La Turquie n'était déjà plus sous la *protection*, elle était entraînée dans la phase du démembrement, lorsque, par des combats opiniâtres, les alliés sont venus arrêter les progrès du mal.

La Russie a toujours voulu traiter directement avec les peuples qu'elle cherchait à asservir, et elle a toujours repoussé, soit l'intervention des puissances étrangères, soit leur médiation.

Une conquête que la Russie réserve à sa diplomatie est celle de la réunion de tous les Slaves. Par des journaux rédigés avec art, par des prédications stipendiées, par des flatteries de toute espèce, elle accrédite et répand la doctrine politique de l'union des Slaves de la Turquie, de l'Autriche et de la Prusse (1). Elle cherche à établir que le czar est le rédempteur prédestiné de cette grande famille. La gloire, l'avenir du slavisme est un thème qu'elle développe sous toutes les formes, avec une rare persévérance ; elle encourage tous les savants qui travaillent à faire renaître la langue nationale et à la faire passer du cabinet des érudits dans les salons.

La Russie travaille aussi par la propagande religieuse à réaliser son rêve ambitieux de l'unité. Le rit grec domine dans les provinces slaves soumises à l'Autriche et à la Turquie. La propagande russe favorise par ses vœux et par ses espérances hautement

(1) C'est le fameux système si souvent développé dans les Revues françaises, sous le titre de *Panslavisme*.

exprimés l'ambition du czar. Elle attend avec impatience, elle fait hâter par ses prières le moment où le chef de l'Eglise russe parviendra au faîte de la gloire et de la puissance temporelles.

Aux yeux des historiens russes, la Moscovie ne conquiert pas, elle a toujours possédé l'immense territoire qu'elle détient encore aujourd'hui. Suivant ce système, l'empire existe depuis des temps immémoriaux ; enfin ces vastes conquêtes ne sont pas des conquêtes, des usurpations, mais seulement la réintégration légitime dans des possessions qui lui avaient été enlevées. C'est ainsi que l'incorporation de la Pologne n'a été que la réunion d'une province russe à l'Etat dont ce royaume avait primitivement fait partie. Cette réunion était désirée par la Pologne elle-même et accomplie pour son bonheur (1).

En énumérant les moyens qui avaient produit la puissance des czars, puisque nous avons dû signaler les victoires pacifiques, souvent inaperçues, mais toujours redoutables, de la diplomatie russe, caractérisons-en l'esprit. Une des causes principales de l'effroi et de l'admiration qu'elle inspire, c'est le secret qui l'entoure. Elle oppose aux investigations des hommes d'Etat des obstacles insurmontables, elle cache le mystère de son organisation intérieure, elle profite de toutes les révélations; elle fait répandre par ses agents de toutes sortes, hommes et femmes, tout ce qui peut augmenter son prestige.

En principe, la Russie a pour agents tous les Russes en voyage qui doivent rendre leur correspondance

(1) Voir *Histoire de Russie*, par Ustrialow.

intéressante. Depuis Catherine II, qui utilisa les talents de madame Diwow, sa demoiselle d'honneur, et comprit le parti qu'on pouvait tirer des femmes considérées comme moyen diplomatique, aucun czar n'omet d'avoir recours à ce procédé.

Les caractères de la diplomatie russe sont la grandeur dans les projets, l'unité dans l'action, une patience infatigable dans l'exécution, l'emploi de tous les moyens, et enfin une science remarquable des intérêts des cabinets européens.

Après avoir arrêté ses regards sur la carte du monde, Pierre-le-Grand s'écria : « Dieu n'a fait qu'une Russie ! » puis il fit admettre comme un des axiomes de la politique, que rien n'était impossible. Les poètes slaves se sont servi d'une comparaison imposante pour examiner l'action du czarisme. « L'ambition de la Russie, disent-ils, est vaste comme l'espace et patiente comme le temps ! » Enfin Karamzin a écrit cette phrase qui résume tout le système : « Rien ne » varie dans le caractère de notre politique étrangère. » Nous tâchons d'être partout en paix et de faire nos » acquisitions sans guerre, en nous tenant toujours » sur la défensive. Nous ne nous fions pas à l'amitié » de ceux dont les intérêts ne sont pas d'accord avec » les nôtres, et nous ne perdons pas l'occasion de leur » nuire sans violer ostensiblement les traités. »

Une seule âme, une seule volonté inspire et fait se mouvoir la diplomatie russe. Comme le plan est tracé, comme il suffit à un long avenir, comme les moyens mêmes ont été consacrés par les succès du passé, l'art du diplomate est donc une sorte de tradition, les mi-

nistres et les agents du cabinet de Saint-Pétersbourg ont l'instinct de la politique qu'ils doivent faire triompher. Ils n'ont besoin d'instructions que pour les circonstances particulières, pour les détails, mais jamais ils ne se trompent dans l'application des principes. Aussi il est reconnu, dans les cabinets de l'Europe, que la diplomatie moscovite a rarement commis une faute de conduite. A Londres, à Téhéran, à Stockholm, à Constantinople, la pensée qui dirige la diplomatie est la même, et cette impulsion unique, ferme, prompte, lui assure beaucoup d'avantages. Dans les questions les plus opposées, dans les capitales les plus éloignées, elle agit de la même manière et au même moment. Aussi elle a déjà réussi lorsque les agents étrangers attendent des instructions. En Russie, un changement de règne ne modifie en rien la direction de la politique internationale.

Cette unité invariable dans les projets, engendre l'unité d'action sans laquelle le succès est impossible. Accomplis avec une patience infatigable, les desseins de la Russie échappent à la vigilance des cabinets. Le but étant marqué de très loin, le czarisme, par des pas lents, mais sûrs, s'en approche tous les jours. Ainsi, la conquête la Pologne a été prescrite par Pierre Ier, et effectuée après de longs efforts habilement dissimulés; la conquête de la Perse et de la Turquie est de même un des projets que contient le testament du czar. Avec sa prudence excessive, la Russie a tout détruit autour de la Turquie; elle avait isolé sa victime en commençant à la démembrer; elle était parvenue à rendre l'Europe complice de l'émancipation

de la Grèce, elle a jeté sur la marine turque les escadres de la France et de l'Angleterre qui ont anéanti à cette époque la force navale ottomane; elle a partagé illégalement avec le sultan la souveraineté de la Moldo-Valachie.

Depuis Catherine II, le czarisme s'est rendu surtout très redoutable par le moyen suivant : Quand il propose un traité, une alliance, une résolution quelconque, il vient avec un travail fait, où les intérêts sont discutés, les chances calculées, les avantages développés, les cas prévus. Plus tard, il apparaît avec des arguments irrésistibles. N'ayant que des buts, il emploie pour les atteindre l'or et la corruption. M. Pozzo di Borgo assurait que le czar dépensait autant pour l'intérieur de son État, que pour subventionner son personnel politique à l'étranger.

La Russie s'est presque toujours présentée dans les congrès avec des traités rédigés à l'avance ; elle les a imposés principalement aux Turcs et aux Persans. Elle trompait généralement les dignitaires osmanlis, ou les achetait, ce qui est plus probable.

Il en a été ainsi le 10 juillet 1774, jour anniversaire du traité de Pruth, pour la convention de Kainardgi. L'indolent grand-vizir dut signer, même sans la lire, cette pièce diplomatique. Après soixante ans, la Moscovie anéantissait par un traité glorieux, la stipulation si honteuse signée par Pierre Ier. A l'exception de la convention de Constantinople (1784) passée sous la garantie de la France, à l'exception de celle de Yassi (1782) où Catherine fut forcée par l'Europe à faire la paix, à

l'exception de celle de 1806, où Napoléon obtint d'Alexandre, à Tilsitt, un armistice pour la Turquie, on peut dire que le traité de Bucharest, celui d'Andrinople, celui d'Unkiar-Skelessi (1), le traité Brunow dans l'affaire de Syrie, la convention même de Balta-Liman, ont été acceptés tout rédigés par les ministres corrompus, séduits ou inhabiles des sultans. Pourtant on y abordait les questions vitales d'un État, on y démembrait l'empire ottoman, on frappait d'impôts de guerre très onéreux, on posait les jalons d'insurrections nouvelles, on y ménageait les moyens d'organiser des révoltes comme celles de 1821, on y stipulait enfin la fermeture du passage des Dardanelles aux vaisseaux de guerre étrangers. On va jusqu'à accuser la Russie (et nous ne sommes ici que l'écho d'un bruit populaire), d'avoir pratiqué quelquefois la mort subite en Turquie sur les hommes qui avaient conçu le projet de la régénérer par des réformes sages et praticables. Car cette Moscovie, qui s'acheminait par des voies souterraines vers Constantinople, n'était pas dupe de l'ignorance des hommes d'État qui condamnaient avec une légèreté impardonnable la Turquie à un démembrement inévitable. Ces erreurs, c'était elle qui les propageait, et néanmoins, elle connaissait mieux qu'aucun cabinet, les éléments de vitalité des nations qui obéissaient au sultan ; elle empêchait le développement, voulant garder pour ses projets ultérieurs les passions des peuples et les ressources ter-

(1) Nous pourrions citer le nom d'un dignitaire ottoman qui a reçu 500,000 francs pour faire signer au sultan, après la bataille de Koniak, la permission de débarquement demandée par les Russes.

ritoriales d'un vaste empire qu'elle prétendait acquérir comme son dernier titre à la gloire et à la domination universelle.

Nous avons à dessein exposé longuement les projets, les plans, la force de la Russie. De cette étude un peu étendue il résultera que la Turquie doit être reconstituée vigoureusement. Rétablir des peuples intermédiaires entre l'Orient et l'Occident sera la mesure indispensable pour opposer une barrière infranchissable entre la Russie et les pays qu'elle convoite. Le vœu exprimé par la majorité des hommes politiques, est que le remaniement territorial qui aura lieu, assigne pour frontière à l'empire russe du côté de l'Europe, — la Dwina, et que notre alliée la Pologne, soit rétablie au nombre des nations. — Le repos de la Perse et de la Turquie exige aussi que le Don et les rives septentrionales de la mer deviennent les limites de l'empire russe en Asie. — La politique déchirera certes les cartes géographiques qui abandonnent au cabinet de Pétersbourg la côte orientale de la mer Noire et les indiquent comme possession des czars. Le nom moscovite n'est pas aimé en Géorgie où règne une tyrannie inflexible, où la religion nationale a été enlevée, où l'on a imposé les mœurs et le costume moscovites. Les Tcherkesses luttent héroïquement pour leur indépendance. La haine qu'ils ont pour le Russe est implacable aussi. Le même sentiment y règne dans tout le Caucase.

L'importance que la Russie attache à ces possessions est un motif impérieux pour les lui arracher; elles sont pour elle un rempart et une forteresse. Dans

une guerre avec la Turquie, le czar, par le Caucase, peut inonder l'Asie-Mineure de ses troupes ; c'est de là qu'il continuerait à étendre sa domination sur les plaines voisines de la Perse et de la mer Caspienne. La Russie tient sur pied, dans ces montagnes, 60,000 hommes de troupes régulières sans compter les Cosaques de l'Oural et de la mer Noire. Elle n'a rien épargné pour s'assurer cette conquête, qui lui coûte plus de 600,000 hommes depuis 60 ans ; on peut par là juger de l'importance qu'elle y attache. En effet, la possession du Caucase place la Russie entre la Turquie et la Perse et lui donne les moyens d'exercer une influence très active, dangereuse et puissante sur ces deux pays. Dépossédée de ce point stratégique, la mer Caspienne et l'Euxin n'auraient plus pour elle la même valeur. Comment pourrait-elle tenir en respect les populations de la Turquie, de la Perse et de la Géorgie? Comment pourrait-elle surtout dominer cette dernière contrée dont elle appelle la capitale, Tiflis, son œil du Midi, auxiliaire puissant qui l'aide à prendre position sur deux continents à la fois?

Après avoir fait connaître quelle était la politique extérieure du czarisme, nous allons compléter cette étude par l'analyse du système qu'il a implanté dans l'intérieur de l'empire.

Voici, en résumé, la définition du gouvernement qui s'est intitulé le czarisme. Sans parler de mœurs, de conquêtes, imaginez un régime invariable de despotisme, une administration corrompue, une justice civile vénale, une justice criminelle inhumaine et inquisitoriale, des habitants parqués en classes; des

seigneurs durs et sans la moindre indépendance de caractère, un peuple moitié sauvage, courbé sous le joug ; un clergé sans tradition divine, superstitieux, ignorant et servile. Si nous voulions examiner de près les mœurs intimes, nous nous trouverions en face de femmes élevées dans le sensualisme le plus brutal. La dissolution étant universelle, il n'y a pas de respect pour la famille. En dehors de la vie privée, on voit la presse enchaînée, l'éducation publique soumise à la censure du saint Synode, les sciences morales et philosophiques proscrites, l'éloquence sacrée mise au service d'une politique égoïste. Comme conséquence inévitable d'un pareil état de choses, tout ce qui rehausse l'esprit de l'homme, l'alimente et le réjouit, subit les effets de la compression générale. Voilà comment la poésie, l'histoire, la littérature et la pensée, sont muettes sous l'oppression ombrageuse de l'autocrate. Descendons-nous de là dans le monde plus matériel des affaires et de l'administration ? nous y avons le spectacle des finances scandaleusement gaspillées. Les charges publiques sont inévitablement l'objet d'un trafic odieux. Par dessus tout, l'esprit du militarisme domine et entretient dans le pays une terreur permanente. En un mot, tout tend à rendre le gouvernement étranger et même hostile à la population. Comment en serait-il autrement ? Les czars n'ont dans leur empire rien qui soit une garantie pour le faible, rien qui ressemble à une législation ; ils ne font ni instruire ni diriger les peuples, ils les font exploiter. A proprement parler, ils sont aujourd'hui les ennemis des masses sur lesquelles ils règnent. On serait porté à croire

qu'ils ont avant tout pour règle de conduite, de les empêcher de devenir une nation.

Ceux qui sont habitués à jouir des bienfaits de la liberté, se demandent si les Slaves, entr'autres peuples soumis à ce régime, se résigneront éternellement à être conquérants et esclaves. Faut-il croire qu'ils se laisseront pousser long-temps encore à coups de knout dans la voie tracée par une ambition héréditaire et insensée? Ne se feront-ils pas plutôt, par un effort généreux, une place parmi les peuples civilisés, en s'affranchissant et en affranchissant le monde du joug qui pèse sur eux? Qu'ils se hâtent donc de se régénérer, et les acclamations de l'Europe salueront la renaissance de cette grande famille, qui a été plongée trop long-temps dans la barbarie.

La race slave est glorieuse, patiente, civilisable. En plus d'une circonstance mémorable, la Pologne a donné la mesure de son héroïsme. Sur vingt champs de bataille, la nation slave a produit des généraux distingués et des soldats pleins de bravoure. Dans les congrès, ses diplomates se sont assis au rang des hommes qu'on consultait le plus. Elle a vu naître des poètes qui sont égaux à Byron et des historiens comparables à Augustin Thierry. Il suffira de nommer Adam Mickiewitz, Karamzin, Pouschin, Joachim Lelewel, etc., pour faire voir que nous n'exagérons pas. Les travaux du Bohême Safarika sont estimés comme ceux des Ampère. Tout démontre la noblesse du sang slave. Avec une situation géographique excellente et les instincts d'unité et de civilisation, il est impossible de supposer qu'une masse de 60,000,000 d'ha-

bitants ne s'isole pas bientôt d'un gouvernement rétrograde et oppresseur. Ce grand pas une fois accompli, l'Europe s'empresserait d'admettre les Slaves dans le partage de tous les droits internationaux dont elle jouit et qui constituent la puissance.

Revenons à l'empire de Turquie. Son indépendance et son intégrité paraissent être aujourd'hui des faits accomplis. Cimentée par le sang de la lutte, la reconnaissance de ses droits produira des germes nouveaux de prospérité et de grandeur. On comprendrait difficilement l'existence de l'empire ottoman privé de signification politique et internationale, sans mission dans l'avenir.

Le fait de la réorganisation intérieure conduit à celui plus précieux encore de reprendre rang parmi les grandes monarchies européennes;

De peser de tout le poids de ses mers, de ses côtes, de la jeunesse et de la virilité de ses populations, de toute la richesse de sa configuration territoriale, dans les conseils du monde, et d'y servir de balance;

De permettre à la Turquie affranchie, de choisir dans son rayon maritime et territorial ses alliées naturelles, de leur prêter appui et concours, de réglementer le transit du monde, de se guider sur ses intérêts et sur ses sympathies pour créer ses alliances diplomatiques.

La grande question des alliances est la force ultérieure de la Turquie. Il y a un siècle, des ministres ont fait acte de génie en déposant le germe d'alliance défensive dans des traités avec l'Angleterre, la France, les Pays-Bas, les Bourbons d'Espagne, la Suède et

divers autres Etats européens. Les flots qui traversent son empire, sont ceux qui baignent les côtes d'Asie, d'Afrique, de Russie, la Péninsule italique, la France et l'Espagne. La navigation commerciale remontera ces courants, et multipliera chez elle les éléments de la fortune publique.

Les continents asiatiques et européens étant tributaires du Bosphore, il est impossible de ne pas admettre la puissance militaire et maritime de la Turquie, destinée à être la gardienne de la paix de l'Orient et de l'Occident.

En effet, l'empire ottoman initié à la civilisation et sérieusement reconstitué, le monde ne peut plus sans cesse être troublé par des conquêtes inattendues et inquiétantes. Mais où trouver l'égide, le génie et le guide dont l'empire ottoman a besoin pour cette œuvre de régénération? Tout le monde répondra que ce rôle de noble tutrice ne saurait être mieux rempli que par cette France, toujours infatigable quand il s'agit de protéger les intérêts de la civilisation. Oui, c'est la France qui replacera la Turquie au rang de grande puissance, telle qu'elle était au XVI[e] siècle; mais cette fois ce ne sera plus une Turquie exclusivement militaire : les principes d'émancipation auront définitivement étouffé en elle les traditions de la barbarie ancienne.

Personne n'en doute plus, la mission de la Turquie sera désormais de faire rayonner en Orient, qui est leur berceau primitif, les idées généreuses que va lui restituer l'Occident; l'empire ottoman recommencera dans un sens progressif l'immense travail de Mahomet,

et remplacera les missionnaires hypocrites russes qui parlaient de liberté en Asie quand, au contraire, ils asservissaient les peuples.

Alliée à la France, à l'Italie, à l'Angleterre, l'agglomération ottomane aura une influence naturelle en Europe; mais on peut espérer que cette puissance grandira aussi long-temps que le trône des sultans sera occupé par des princes d'élite, amis des sages progrès de l'Occident; Abd-ul-Medjid, en effet, n'est pas un souverain animé de la passion de dominer les peuples, ni un fanatique, ni un sultan farouche des anciens temps, mais un homme qui personnifie les idées modernes et qui, par des réformes graduées, veut combattre à la fois l'esprit de conquête, d'intolérance et de servitude..

CONFIDENCES SUR LA TURQUIE.

CHAPITRE PREMIER.

DES OTTOMANS.

Origine de la puissance ottomane. — La conquête. — La féodalité militaire. — La Réforme. — État physique et moral des Osmanlis. — Les femmes. — L'esclavage. — La propriété.

L'ancienne Bithynie a été le berceau de la puissance ottomane. Des hommes de race caucasique s'étaient établis dans l'Asie-Mineure, le long des côtes de la mer Noire jusqu'à la Propontide. Plusieurs siècles auparavant, Mahomet avait fondé l'empire des Califes, d'abord en excitant le fanatisme des peuples par les versets du Koran, et, en second lieu, en leur imposant une discipline sévère. La Bithynie était donc déjà musulmane ; mais de profondes commotions intérieures rendaient urgent un établissement nouveau. C'est alors qu'Othman se présenta.

Ce prince, qui passe pour le fondateur de l'empire turc, auquel il a donné son nom, se régla sur le même principe que le prophète : son gouvernement était tout à la fois théocratique et militaire.

Dans l'histoire de l'empire ottoman, on distingue surtout trois époques.

La première peut être comprise de 1300 à 1683. Dans cette période ont été envahis par les successeurs d'Othman, l'empire bizantin, celui des Aszen et des Serbes, la Grèce et la Hongrie. Quand on feuillette l'histoire, on voit que ce furent trois siècles de conquêtes barbares. Les Osmanlis n'y vivent que de butin et de pillage. Dès ce moment, la rigueur des musulmans contre les races conquises ou tributaires se fait jour par mille détails cruels.

Non-seulement on s'empare des États des princes chrétiens tués ou soumis par les armes, mais encore leurs filles sont arrachées à leurs mères et destinées aux harems des sultans vainqueurs. Comme tout s'enchaîne dans la hiérarchie ottomane, les autres filles des principaux chefs ou dignitaires chrétiens deviennent les esclaves et les favorites des lieutenants du grand-seigneur. Les femmes mêmes des vaincus, veuves par suite de la guerre et en état de donner des enfants, sont livrées à la soldatesque.

C'est en procédant de cette sorte, que l'islamisme a pu grossir sa population et recruter peu à peu des armées innombrables qui lui ont permis de lutter avec succès, pendant des siècles, contre la civilisation européenne.

Ce système avait d'autres conséquences qu'on a sans doute devinées. Ainsi les prisonniers de guerre étaient exemptés de l'esclavage à condition qu'ils porteraient les armes sous le croissant; les jeunes chrétiens, arrachés dès l'enfance à la tendresse et à l'autorité de leurs parents, étaient initiés de force à la religion de Mahomet. On les incorporait d'abord dans le corps des spahis, cavalerie soldée par l'État, et plus tard ils contribuaient au recrutement de cette terrible infanterie connue sous le nom de janissaires.

Quelques mots suffiront à préciser le caractère de la seconde époque de l'empire turc.

Vers la fin du dix-septième siècle, les Osmanlis s'étant relâchés de la discipline sévère qui les avait rendus si redoutables, entrèrent dans une période marquée de décadence. Dès cette époque déjà, les sultans avaient cessé de donner l'exemple de la bravoure et de commander en personne leurs armées. D'un autre côté, l'avarice des officiers avait introduit la corruption parmi la turbulente milice des spahis et des janissaires. Tant de causes devaient contribuer à faire baisser les vertus guerrières des Ottomans. En effet, il devint bientôt facile de les entraver dans leur marche sur l'Occident. Ce qui les maintenait encore dans l'inaction, c'était la conviction où ils étaient que la Porte devait conserver ses possessions d'Europe parce qu'elle ne pourrait les perdre sans trop agrandir les puissances qui s'en empareraient. Aussi les Turcs se retranchèrent-ils sur les terres primitivement conquises. Ils devinrent sédentaires. Dès ce moment, ils s'adonnèrent à l'agriculture ; on les vit constituer une société féodale et militaire.

Mais cette nouvelle forme ne devait pas être de longue durée. A chaque instant, les propriétaires de fiefs portaient ombrage à l'autorité du sultan. De ces conflits entre le prince et les grands officiers, il résultait nécessairement un état de choses qui troublait sans cesse l'empire.

A l'avènement du sultan Mahmoud, les plaintes étaient unanimes ; le nouvel empereur ne voyait d'ailleurs qu'avec peine l'indiscipline des timariots, la morgue hautaine des janissaires et le système d'exaction organisé dans les provinces par les pachas. Tous les jours les guiaours étaient l'objet des vexations les plus barbares, et la volonté du prince ne pouvait presque pas obvier au mal. Dans de telles conjonctures, Mahmoud prit une détermination héroïque, il brisa les janissaires et proclama le principe de l'égalité.

Du jour où a été entreprise cette grande et généreuse réforme, a commencé pour l'empire d'Othman une troisième époque. Le Turc doit cesser de constituer une espèce d'anomalie au milieu des nations civilisées. Depuis six siècles, on lui a prêché une loi et un dogme qui ont singulièrement embrouillé les notions de son esprit. On lui a dit, en attestant le nom de Dieu, que lui, fils de la race conquérante, est né pour commander et non pour travailler. Sur cette affirmation constante, il a enraciné en lui cette croyance qu'il est venu au monde pour être entretenu soit par les guiaours, soit par l'État. Or, l'acte de Mahmoud l'ayant dépossédé de ses fiefs, il a cherché dans l'adjudication des monopoles, des priviléges, des dîmes, dans les emplois publics, un moyen d'assurer son existence. C'est à cet amour immodéré des profits illicites, des places rétribuées, qu'il faut demander la cause de cette armée de fonctionnaires inutiles dont la Turquie actuelle est inondée. Il serait véritablement impossible de donner une idée de cette curée de redevances et de charges publiques, opérée par une nuée d'hommes incapables, ignorants, prévaricateurs, concussionnaires, qui ravagent le pays à leur profit et pèsent tellement sur le trésor, qu'on reconnaît l'impossibilité de les entretenir plus long-temps. On compte jusqu'à deux ou trois mille employés par ministère. Ces bureaucrates se rendent à leur poste vers midi et ils en sortent à trois heures sans avoir fait œuvre sérieuse. En général, ils ne s'occupent qu'à fumer, flâner, prendre le café et causer de choses frivoles. Bref, ils se conduisent exactement comme on le ferait en Europe dans un divan. Vienne un étranger qui ne soit pas au courant de ce désordre et des habitudes des employés, on l'amusera pendant des journées entières à lui faire raconter l'objet de sa demande, et, à la fin, on l'adressera à un autre bureau où on le fera poser de la même manière. On aurait peine d'ailleurs à se faire une

idée en Occident de la morgue étrange et des manières des hommes dont nous parlons. Comme les attributions des employés ne sont pas définies, il faut voir l'importance que se donne un surnuméraire ou un domestique chargé de faire le café, ou même un porte-pipe. Nous devons nous résoudre à dire que c'est généralement par ces derniers qu'on parvient à conclure les plus hautes et les plus graves affaires. Ceci tient à un détail honteux des mœurs des grands de la Turquie. Pour comprendre ces particularités, il faut remonter aux épisodes les plus dégradants de la vie antique. Juvénal et Pétrone pourraient seuls exprimer ce que nous avons à dire à ce sujet; mais faut-il donc, pour obéïr à un sentiment de pudeur exagéré, perdre de vue les droits de la vérité? Les porte-pipes sont le plus souvent de jeunes garçons fort beaux, de ceux auxquels Horace applique le mot d'*ambiguo vultu*, le visage douteux. Or, les complaisances obscènes que les grands de la Turquie se permettent vis-à-vis d'eux, leur donnent assez d'influence sur l'esprit de leurs maîtres pour qu'ils deviennent dans l'occasion des intermédiaires tout-puissants. Quelque infâme que paraisse ce détail, il explique tout le mauvais côté de la défectueuse administration de la Turquie; il fait voir ce qui n'est que trop vrai, à savoir que l'empire d'Orient est administré en réalité par le fait de laquais flétris par l'abus des plus dégoûtantes voluptés.

Tous ceux qui ont visité la Turquie professent qu'il y a là une plaie sociale profonde.

Pourra-t-on faire sortir un jour le Turc de son apathie? Mettra-t-on fin à son ignorance? L'amènera-t-on à chercher dans l'instruction et dans le travail des moyens de régénération?

Tel est le problème à résoudre.

Il est aisé de comprendre que le Turc, ayant été longtemps seul admis à occuper dans l'Empire tous les postes

de la hiérarchie religieuse, militaire, civile et judiciaire, il ait conservé le sentiment traditionnel du passé. Comment s'y prendre pour le détacher désormais de l'idée de sa supériorité native sur les autres? Les lois et décrets auront beau être conçus en termes conciliants ou même flatteurs pour son amour-propre, on ne le convaincra jamais que le raïa doive être son égal. Aujourd'hui même, malgré un contact journalier avec l'Occident, il n'est pas rare de voir, surtout en province, un Turc de la classe la plus infime interpeller très naturellement, sans penser même à lui faire injure, le premier raïa venu, en employant le mot méprisant de guiaour; on en trouve qui ordonnent aux chrétiens, sous peine de coups, de remplir tel ou tel acte réservé aux attributions de la plus basse domesticité. Non, tant qu'on n'aura pas fait comprendre à l'Osmanli qu'il n'a pas le droit de prépondérance sur toutes les autres races, il n'entrera sérieusement dans aucune forme durable. Non, il ne secouera ni son apathie, ni sa paresse, ni ses mauvais penchants, tant qu'il ne saura pas qu'il est indispensable d'être intelligent et instruit pour remplir les grandes charges de l'État. Non, à moins qu'on ne fasse naître à son profit une concurrence salutaire entre l'élément chrétien et l'élément musulman, il n'éprouvera pas la nécessité de se transformer ni de désirer de lui-même les bienfaits de l'égalité politique, sans lesquels un grand État ne peut plus vivre désormais en Europe.

Ce que nous posons en fait dans l'ordre moral est si vrai, qu'on voit déjà la famille musulmane s'amoindrir sous le rapport physique. Grâce aux progrès du temps, la race turque ne peut plus se recruter parmi les infidèles; on ne s'arroge plus le droit, comme aux premiers siècles de la domination ottomane, d'enlever les beaux enfants mâles et les plus belles filles des vaincus, et de les convertir à l'islamisme. Il en résulte un appauvrissement marqué dans le sang. La

décadence est évidente. On peut donc affirmer que la race turque s'altère. Elle penche vers sa ruine comme la féodalité militaire que Mahmoud a supprimée. Examinez les Turcs actuels. Ce sont ordinairement de grands corps qui se terminent par des têtes extrêmement petites, des crânes fuyants, un visage sans expression, des yeux sans éclairs.

L'éducation ne développerait presque rien dans ces organisations dégénérées. On rencontre, il est vrai, d'heureuses exceptions, quelques intelligences incultes vraiment distinguées; mais ce ne sont que de rares produits d'une sève autrefois vigoureuse et qui ne peut se raviver que dans l'accession de tous les sujets du sultan à l'exercice des mœurs politiques.

Nous parlions tout à l'heure d'exceptions heureuses. Les Turcs qui sont capables sont spécialement doués d'une grande force de compréhension. En général, le musulman n'a que l'intelligence des yeux; celle de l'esprit, l'élévation des idées sont des facultés qui lui manquent. Il comprend aisément quand il voit et quand il touche; de là son prodigieux penchant à l'imitation; mais il saisit difficilement ce qui échappe aux sens.

Tout contribue, du reste, à cet amoindrissement des forces de l'esprit (1).

(1) Le poète Pertew-Pacha, qui a passé en Europe même pour un homme très instruit, et qui a été le professeur et le protecteur de Réchid-Pacha, était rebelle à la compréhension des vérités sociales les plus vulgaires. Ainsi, jamais il n'a été possible de lui faire entendre que l'altération successive de la monnaie puisse donner lieu à quelque instabilité sur le prix et la valeur du numéraire par rapport à celui de l'Europe. On a dû multiplier les exemples pour lui faire voir ce que signifiait la variabilité du change.

Un jour, enfin, mais à grande peine, il a soupçonné que cela pouvait être. Voici à quelle occasion. Il avait commandé à M. Blake le premier bateau à vapeur qu'ait fait exécuter la Turquie. La convention avait été arrêtée en piastres; Pertew prit note des chiffres. Quelques mois plus tard, M. Blake présenta son compte; il était en livres sterling. Étonné de la différence qui

Ainsi, la langue turque est tellement pauvre et matérielle, que chaque fois qu'on désire exprimer une idée abstraite il faut recourir au persan et à l'arabe. Les Turcs, qui ont des expressions pour rendre l'idée de Dieu et de l'homme, sont forcés de mendier aux langues parlées à Téhéran ou sur les bords du Nil, pour désigner la divinité et l'humanité. Il y a loin de là à ces autres grands peuples de l'Europe auxquels un certain rayonnement d'intelligence et un spiritualisme réglé par la raison ont conféré une si grande puissance. Mais doit-on s'étonner outre mesure de cette infériorité intellectuelle, quand on connaît la vie sensuelle du Turc, abandonné de bonne heure à tous les abus?

Ce n'est rien dire de bien nouveau que de prétendre que ces excès constants les mènent de plus en plus à un état de prostration morale dont on a peu d'exemples. Après l'épuisement physique arrive nécessairement pour eux le dépérissement intellectuel, ainsi que nous l'avons exprimé; mais il ne faut pas craindre d'avouer que les débauches les poussent sans cesse à la tristesse et à la mélancolie. S'ils font des vers, s'ils cultivent la musique, s'ils chantent, ce n'est jamais pour déverser le trop-plein de la santé ou de la joie, mais pour se complaire dans la méditation d'un mysticisme sombre et funèbre.

Ce travail n'étant pas une œuvre de passion, nous de-

se trouvait entre la convention primitive et le compte arrêté, Pertew se refusait à payer. Ce ne fut qu'après plusieurs heures qu'on put faire comprendre au pacha que la somme, quoiqu'en livres sterling, était la même, mais que la différence résultait de ce que le cours était plus élevé qu'à l'époque où la commande avait été faite.

S'il a fallu si longtemps à Pertew, une intelligence d'élite de la Turquie, combien d'années ne faudrait-il pas dépenser pour initier aux sciences un Ottoman de moyenne classe?

Pertew-Pacha est le dernier Oriental qui ait été condamné à mourir par le cordon.

vons nous empresser de reconnaître qu'en regard de cette déplorable atrophie de l'intelligence, il y a chez le Turc des qualités de cœur et de sentiment de l'ordre le plus élevé. Dans le calme, il s'étudie sans cesse à savoir ce que pourra être le bonheur dans la vie future. Dans tout état de fortune, il a l'âme ouverte à la compassion. En aucun cas, il ne contreviendrait au précepte du Prophète qui veut qu'un croyant abandonne aux pauvres le dixième de son revenu. Dans un siècle où tout s'achète et se vend, il est demeuré fidèle à la pratique de l'hospitalité.

Dans leur livre remarquable *l'Égypte et la Turquie*, MM. de Cadalvène et de Breuvery le définissent avec beaucoup de vérité. « Calme, mesuré, patient, disent-ils, il » présente à l'observateur un fonds de sagesse, de philoso- » phie, une simplicité patriarcale, un esprit d'égalité qui » ne sont le plus souvent chez nous que le produit des » hautes études et d'une éducation achevée. Fiers de leur » dignité d'hommes et de musulmans, les enfants d'Oth- » man n'ont laissé avilir leur caractère national ni par les » chances défavorables de la guerre, ni par l'injustice de » l'Europe à leur égard, ni par les maux incalculables » dont leur pays a été accablé. »

Il y a donc là un heureux correctif des dispositions mauvaises que nous avons constatées plus haut. Mêlez le musulman aux autres races, écartez-le de ses habitudes, instruisez-le, mais graduellement : il n'y a pas d'autre moyen de le préparer à une réforme que tout réclame.

Mais, dira-t-on, n'a-t-on pas déjà beaucoup fait pour lui au point de vue de l'instruction, notamment depuis Mahmoud ?

Entrons, sur ce point, dans quelques développements.

Depuis des siècles, les madressés ou colléges impériaux n'avaient été que de pauvres réservoirs d'instruction. Comment la jeunesse turque aurait-elle trouvé à y élargir

le cercle de ses idées? L'enseignement supérieur y était très incomplet. On y faisait suivre les mêmes cours à ceux des jeunes gens qui se destinaient à la carrière administrative, à la carrière judiciaire et à la carrière cléricale. Tous étudiaient indifféremment la théologie dans le Koran et le Sunna, la calligraphie, qui est une des branches les plus importantes du savoir musulman, l'arabe, le persan, l'arithmétique, l'empirisme et l'astrologie. Un tel programme n'était certes pas fait pour dégrossir la race ottomane et lui donner un avant-goût de la civilisation européenne.

Pour prouver que cette instruction n'a absolument rien de solide, il suffit de voir quelle est la principale préoccupation d'un grand de la Turquie qui passe pour un homme instruit. Avant toute spécialité, l'étiquette joue un rôle important dans sa vie; l'art de saluer, de garder le silence respectueusement, de tenir la tête baissée et les mains en croix sur la poitrine, l'art de se prosterner, voilà les premières choses qu'un Turc apprend et qu'il apprend le mieux, car d'un salamalec et d'une génuflexion faite d'une certaine façon dépend souvent la fortune d'un personnage.

De temps immémorial, les sultans, ne considérant dans leurs ministres ni le savoir, ni la naissance, ni la vertu, ni l'étude, ni le mérite, affectent de n'élever et de n'abaisser un homme que par caprice. On en a vu combler de faveurs les familiers qui sont attachés à leurs personnes, et qui leur ont rendu des services que la morale ne saurait avouer. Tous ceux qui vivent près du prince remplissent des fonctions de domesticité; les chambellans mêmes leur présentent la pipe et les servent à table.

Il faut donc que l'élément musulman s'assimile l'Occident le plus possible.

Abordons maintenant le sujet délicat des mœurs publiques.

Le Turc agriculteur, le travailleur, le Turc du peuple, celui de la classe moyenne ont des mœurs rigides. On ne peut pas en dire autant des fonctionnaires, petits et grands, surtout de ceux qui habitent Constantinople. Nous n'apprendrons rien à personne quand nous dirons que ceux-là vivent au milieu d'une licence impossible à décrire. Plusieurs d'entr'eux ont des harems de femmes qu'ils délaissent pour fréquenter ceux qui sont peuplés d'enfants d'un autre sexe.

De tels détails sont bien faits, nous en convenons, pour soulever le cœur de dégoût; mais quelque hideuse que soit la vérité, on ne peut pas se soustraire à son ascendant : nous la disons donc sans crainte, car l'histoire de plusieurs siècles est pour nous une garantie assez puissante.

Mais c'est assez; tirons le rideau sur ces révoltants excès.

Une autre cause qui pousse l'État à sa ruine, c'est l'ostentation des dignitaires et en général de tous ceux qui puisent dans le trésor. A Constantinople il est de mode d'entretenir un nombreux domestique. On connaît tel employé peu rémunéré, sans fortune, qui compte jusqu'à vingt ou trente laquais. Réchid-Pacha n'en a pas moins de deux cents à trois cents à ses ordres. Ce sont des troupeaux de mendiants qui exigent un backschisch de tous les solliciteurs qui ont affaire à leur patron; puis, ils font contribuer leur maître dans la mesure qu'ils peuvent pour se faire ouvrir la porte des fonctions publiques.

Voici, à ce sujet, un fait curieux, entre mille.

Un porte-pipe de l'espèce de ceux dont nous allons parler, attaché à la personne d'un ex-visir, exerce aujourd'hui les fonctions de receveur-général.

Il y a un instant, en faisant l'énumération des vices qui flétrissent l'existence des hauts fonctionnaires, nous avons omis de dire un mot de l'ivrognerie; c'est une lacune qu'il

est temps de combler. En dépit des prescriptions du Koran, s'enivrer régulièrement tous les soirs avec du vin et des boissons alcooliques, est devenu une affaire d'habitude.

Il est impossible de décrire une orgie de Turcs en compagnie de porte-pipes. L'Osmanli qui a laissé sa raison au fond de son verre tombe de la débauche dans la barbarie. Peut-être devrions-nous raconter ici une orgie célèbre qui a eu lieu dans un des villages qui avoisine Zéitoun-Bournou, en présence de Riza-Pacha et de presque tous les membres du conseil des ministres, réunis pour assister le lendemain à l'inauguration d'une fonderie. Ces dignitaires étaient attablés et avinés; au dessert, un cri bestial s'est fait entendre. Deux banquiers arméniens furent appelés. On ne pourrait se figurer tout ce qu'il y a encore de sauvage et de tyrannique dans ces grands qui trouvent plaisir à ravaler leurs semblables au-dessous de la brute et qui se font un jeu d'insulter aux lois les plus sacrées de l'humanité et de la pudeur.

En cela encore, les hauts personnages prêchent d'exemple; Constantinople a aussi sa jeunesse dorée grossièrement cynique.

Sera-t-il plus consolant de voir ce qui se passe parmi les femmes?

C'est s'arrêter à un lieu commun bien rebattu que de parler de l'état actuel de la famille turque. Dans les temps primitifs de l'empire et suivant le vœu du Prophète, la femme comptait à peine comme élément social. On ne l'admettait ni comme étant l'amie de l'homme ni comme étant associée à ses destinées. Soldat errant, incessamment poussé à la conquête, pouvant être par conséquent tué dans chacun des combats auxquels il assistait, le Turc ne pouvait être retenu par des affections sérieuses. Le Prophète fit donc acte politique en permettant la polygamie.

Toutefois le musulman n'a commencé à séparer son exis-

tence propre de celle de la femme, à adopter le harem, où habitent les femmes et les enfants, et le selamleck où il reçoit pendant le jour ses visites, qu'à la suite d'une aventure arrivée à Mahomet.

Celle de ses épouses que le Prophète affectionnait le plus, Aïssa, fut surprise en flagrant délit d'adultère. A cette occasion, un chapitre du Koran défendit à tous les musulmans de parler jamais aux femmes, de s'arrêter dans la maison, soit pendant, soit après le repas.

Est-ce par suite de ce fait que la loi a donné à l'homme un pouvoir absolu sur la femme? L'épisode n'y a sans doute pas peu contribué. Mais ce qu'on doit remarquer en passant, c'est que cette sujétion terrible d'un sexe asservi à l'autre subsiste et survit à tous les évènements.

Il a été fait beaucoup de livres sur les conditions d'existence des femmes turques. Hélas! quelques pages vraies suffiront à faire comprendre tout ce qu'il y a d'injurieux pour l'humanité à maintenir un pareil système de compression et d'abrutissement.

Rien n'égale l'ignorance des femmes turques. Les malheureuses créatures, savantes dans l'art étudié des séductions, n'ont qu'une occupation, celle de paraître belles et désirables. Tant qu'elles sont jeunes, elles ne cherchent qu'à attirer, soit par la lascivité des poses, soit par le luxe de la toilette, les regards de l'époux ou du maître. Ne leur demandez d'ailleurs ni esprit ni rien de sérieux.

Celles qui ont été élevées dans les harems des grands seigneurs s'expriment avec élégance, sont initiées aux détails de l'étiquette, mais elles ne retranchent jamais de leur langage les jurements et les propos obscènes. La tête de la femme turque est admirablement belle et expressive. Au premier aspect, on trouve l'ensemble de la physionomie magnifique. La bouche seule est assez généralement difforme. Il y a lieu de supposer que c'est sans doute pour

dissimuler cette défectuosité chez la femme d'origine asiatique qu'on a adopté l'usage du voile.

Depuis quelques années, elles sont parvenues à éluder pour ainsi dire la loi lorsqu'elles sortent ou reçoivent chez elles : la gaze dont elles se couvrent alors est tellement diaphane qu'elle devient plutôt un ornement qu'une garantie de pudeur. Chez elles la partie du corps qui s'altère le moins rapidement, c'est la tête. Condamnées à une vie sédentaire et inoccupée, elles perdent jeunes encore l'élégance de la taille et acquièrent cet embonpoint monstrueux qui les vieillit à nos yeux, mais qui les fait rechercher des musulmans.

Après leurs premières couches, si elles deviennent de nouveau enceintes, craignant de déformer leur taille et de perdre les bonnes grâces de leurs maris, les femmes turques n'hésitent pas de donner la mort à l'enfant qui commence à remuer dans leur sein. En agissant ainsi, elles ne pensent pas même commettre une mauvaise action.

En Turquie, la femme est élevée dès sa naissance par les soins de sa mère. Ordinairement, elle demeure jusqu'à cinq ou six ans sous cette tutelle. Mille motifs, insignifiants en apparence, mais très graves au fond, contribuent à altérer les sentiments les plus purs de la jeunesse chez l'enfant. Ainsi, suivant le sexe auquel il appartient, le père et la mère le grondent ou le caressent en s'accompagnant de paroles d'une familiarité obscène. Sans égard pour son jeune âge, les parents font résonner à ses oreilles d'ignobles paroles que nous n'oserions pas reproduire en français. *Pezeveng*, *postal*, *rospou*, *pouscht*, tels sont les mots qui se rencontrent souvent dans leur bouche. A ce langage, les Turcs ajoutent encore le mauvais exemple de leurs actes. Quand il est dans sa maison, un Osmanli, qui ne vit que de sensualisme, ne tient aucunement compte de la présence des enfants, garçons ou filles. Aussi,

chose révoltante pour l'Occident, n'est-il pas rare de voir en Orient les enfants se raconter réciproquement les faits naturels dont ils ont été témoins.

Vers l'âge de cinq ou six ans, l'enfant est envoyé à l'école. En l'y faisant conduire, la famille songe moins à prendre soin de son éducation qu'à se débarrasser de ses jeux bruyants et de ses cris. Garçons et demoiselles vivent pêle-mêle en classe; ils étudient et jouent ensemble. On sait que l'enfant est imitateur, surtout chez les Turcs; il n'y a pas lieu de trop s'étonner ensuite si, dans les jeunes ans, on voit se reproduire les scènes de la vie intime.

Aussitôt qu'elles ont atteint l'âge de puberté, vers dix à douze ans, les filles sont retirées de l'école; c'est alors seulement qu'elles sont couvertes du voile.

Nous avons oublié de noter une circonstance assez curieuse.

Le jour où un enfant va pour la première fois à l'école, il y a une procession en signe de bienvenue. Tous les jeunes étudiants de l'un et de l'autre sexe, rangés en ligne, parcourent les rues du quartier, ayant à leur tête le professeur ; ce dernier récite des prières, et le chœur est formé par les élèves. Dans la même journée, le nouveau venu est très richement habillé; on le juche sur un cheval magnifiquement caparaçonné, et ses parents et leurs amis font partie de la procession. Cette cérémonie a pour conséquence de faire connaître traditionnellement au monde ottoman qu'on a une descendance.

Lorsque la fille doit prendre le voile, elle entre dans le harem et s'occupe des travaux intérieurs. Si elle appartient à une famille riche, elle s'applique un peu à la couture, un peu à la broderie. En dehors de cela, tout ce qu'elle fait est insignifiant : la jeune femme passe son temps dans la plus complète oisiveté.

Pour rompre la monotonie de cette existence uniforme,

elle est cependant ingénieuse à se trouver des distractions. Ainsi, jusqu'au jour de son mariage, elle profite des fréquentes sorties de sa mère pour se promener. En Turquie, c'est encore une observation à noter, la femme se promène sans cesse, soit à pied, soit en arabat ; elle a même adopté depuis quelque temps la voiture européenne, conduite par un cocher et escortée d'un eunuque noir. Les prétextes de quitter la maison ne manquent jamais. Tantôt la promenade a pour but d'aller au bain, tantôt elle mène à la campagne, sous les arbres. Toute la journée, l'Orientale prend plaisir à parcourir les divers quartiers de la ville, à se mêler aux fêtes, à visiter les magasins. On la voit, en outre, attirer le plus possible les voisines, cancaner, gloser, babiller.

Voici comment se fait le mariage. Lorsqu'un jeune homme veut prendre femme, sa mère, ou s'il est orphelin, sa plus proche parente, va visiter les harems pour y trouver la bru de son choix. C'est ce qu'on appelle la cérémonie du *Rez-gueurmek*. Dans ces occasions, toujours solennelles pour la femme turque, les demoiselles, averties à l'avance, se parent le plus élégamment, et il n'y a pas de supercheries qu'elles n'emploient pour être et pour paraître belles. Quand une jeune fille a été remarquée, la mère prend des informations sur le caractère de la demoiselle chez les femmes qui la connaissent. Si les renseignements sont satisfaisants, la main est demandée ; c'est un arrangement qui regarde les ascendants de l'une et de l'autre famille. Un délai est fixé des deux côtés pour la confection du trousseau. Selon l'usage, la future est obligée d'apporter le linge de corps, la batterie de cuisine, une portion des meubles. Le plus souvent elle fournit tout le linge à l'usage du mari. Au jour convenu, la déclaration est faite, par devant témoins, chez le cadi du quartier, et, sur cette formalité, ce magistrat procède au mariage civil. Au même instant commencent des festins

dans les maisons de l'un et de l'autre conjoint. Le troisième jour, plusieurs des dames invitées conduisent processionnellement en voiture l'épousée chez son mari ; c'est alors qu'elle prend possession de ses appartements. La fête continue dans le harem et dans le sélamleck, et cela jusqu'à la nuit close, sans que tous les invités se soient retirés. A la fin de la troisième journée, le nouvel époux est introduit dans le harem, où il voit pour la première fois sa femme.

Nous l'avons déjà dit, la femme turque sort tous les jours. Par tradition autant que par désœuvrement, elle est excessivement dépensière. Un des traits particuliers de son caractère est d'aimer le luxe avec une sorte de passion. Quand elle veut satisfaire ce goût, aucune considération ne l'arrête ; elle n'a égard alors ni à la position sociale de son mari, ni à sa fortune. Si elle a quelque chose en propre, elle le compromet ou le vend, mais elle obéit à ses fantaisies.

Parmi ces femmes, il y en a qui fréquentent les magasins pour le plaisir de voir sans acheter ; il y en a d'autres, et c'est le plus petit nombre, qui volent. D'autres y vont pour nouer des intrigues amoureuses, mais sans y mettre beaucoup de mystère. Sous l'empire du mariage turc, il ne saurait en être autrement. On cite, à ce sujet, plusieurs aventures. Nous en rapporterons une en passant, afin de donner une idée de la liberté d'allures des femmes de l'Orient.

Un jeune homme se trouvait dans un magasin pour affaires, lorsqu'il vit une dame descendre d'une voiture moderne. Un eunuque noir se tenait à cheval derrière l'équipage. Après avoir visité l'établissement européen, cette femme fixa le jeune homme : il lui plut. Au moment de sortir, elle lui fit signe de la suivre. On la vit ensuite remonter en voiture et se diriger dans les rues de manière à sortir de la ville, mais en marchant au pas. Cependant,

lorsqu'elle fut arrivée à un endroit écarté des faubourgs, la musulmane fit arrêter l'équipage et descendit. En même temps, elle alla au-devant du jeune homme et lui dit de se rendre dans une hôtellerie qu'elle lui désigna. — On trouve de ces sortes de maisons en grande quantité, dans certains faubourgs de Péra.

La chronique locale va plus loin. S'il faut l'en croire, les femmes turques reçoivent même chez elles. Ce qu'a écrit à ce sujet lord Byron, dans son poème de *Don Juan*, n'est pas une fiction. Dans le harem, des esclaves sont dans la confidence; ce sont elles qui assurent les moyens d'entrer et de sortir.

La polygamie et la législation font descendre la femme à un tel degré d'abaissement, qu'elle ne craint pas, en certaines occasions, de rechercher le commerce des hommes de sa domesticité et de la condition la plus basse. Il résulte encore de cette situation d'autres abus si honteux, qu'on est affligé de voir que les législateurs n'aient rien fait pour épurer à cet égard la société musulmane.

Quant à la surveillance des eunuques, c'est une mauvaise plaisanterie dont il n'y a pas même à parler. Pour tromper la vigilance, du reste peu redoutable, de ces gardiens si faciles, on les envoie chercher de la soie ou des parfumeries. Ces faits se passent notamment chez les Turcs qui veulent mener un grand train et qui n'ont pas une fortune en harmonie avec ce haut ton. Toutefois, ceux qui sont riches ou ombrageux, savent mettre de salutaires obstacles à ces menées. Il est de toute impossibilité, par exemple, de nouer des intrigues dans le harem d'un pacha, à moins que le médecin ne s'y prête.

Une certaine affaire a fait, il y a quelque temps, quelque bruit à Stamboul. L'infortuné M*** Effendi est marié à la plus belle femme de l'empire ottoman. Cette dame simulait d'être toujours malade et elle réclamait, par con-

séquent, les fréquentes consultations de M. Paléologue, docteur grec, médecin de Réchid-Pacha. Or, un jour, par hasard, le mari entre inopinément dans le harem, et le premier spectacle qui frappe ses yeux est la vue de l'homme de l'art reposant près de sa cliente. Aux premiers cris de l'époux, le docteur se sauva par la fenêtre, presque nu, et regagna comme il put son domicile. Un acte de divorce a suivi cette aventure. Cependant, M*** Effendi est resté fort épris de sa femme. La loi turque permet des retours de tendresse au mari philosophe. Le divorce est de droit.

En vertu des lois civiles et religieuses, les femmes peuvent se remarier. Dans presque tous les cas, la séparation de corps est provoquée par l'homme, car l'assentiment de la femme est tenu pour une chose inutile. Cependant, la loi devait mettre un terme au caprice du mari. Ainsi, après qu'une femme a été répudiée, son époux peut la demander en mariage une seconde fois. Comme on lui reconnaît le droit de la réclamer, on procède à la seconde union. Toutefois, s'il lui arrive de la répudier et de la revendiquer, avant la troisième noce il a à se soumettre à la formalité suivante. La femme aura à faire choix d'un homme de son gré et, pour une fois, cohabiter avec cet inconnu. Il est entendu que le mari se tiendra dans une pièce voisine pendant cette singulière rencontre, qui s'appelle *hullé*. Seulement, il est indispensable qu'il déclare qu'il a été témoin auriculaire de l'acte, et que, ce nonobstant, il désire reprendre sa femme. Sur cette déclaration, un magistrat procède au mariage (1).

Ces sortes de faits sont rares, mais pas sans exemple.

Le plus souvent, la femme divorcée va chez ses parents. Au moment de la séparation, si elle n'est pas son fait, le

(1) *Discours historique sur Mahomet*, l'abbé Mignot, *Histoire de l'Empire Ottoman*, page 6.

mari lui donne l'indemnité allouée. Les enfants mâles suivent le père, les filles, la mère. Au reste, cela se modifie selon les arrangements convenus.

Si la beauté dure peu en tout lieu, en Orient elle ne fait que passer. Aussitôt qu'elle est arrivée à trente ans, la femme turque est vieille. On peut la voir décroître et se faner insensiblement. Elle a entrevu les premières rides. Dès lors, un secret chagrin s'empare d'elle. De l'élégance excessive, elle tombe tout-à-coup dans une insouciance absolue et dans le plus complet abandon d'elle-même. Vous ne la verrez plus soigner sa personne ni recourir aux charmes de la coquetterie. Aussi, rien de plus affligeant que l'aspect d'une vieille femme turque. Non-seulement sa toilette est négligée, mais encore elle se laisse aller elle-même à une malpropreté révoltante dans l'intervalle des bains.

A cet âge de déchéance, la femme turque se renferme dans l'intérieur du harem ; elle s'occupe alors des soins du ménage.

Comme passe-temps un peu immatériel, les femmes turques goûtent beaucoup la versification. En fait de littérature, elles aiment le roman fantastique, les histoires de revenants, les contes où il y a des esprits, des génies, des choses extraordinaires ; les grandes dames ont des orchestres de femmes esclaves ; on leur apprend aussi des pas européens. C'est ainsi qu'elles dansent entre elles le quadrille français, la mazurka, la valse, le sirto, la roumaneska ou danse valaque. Les femmes légitimes tolèrent les odalisques, elles préfèrent que le mari les fréquente plutôt que de le voir se jeter dans des amours moins avouables.

On a inséré dernièrement dans les journaux que la vente des Circassiennes, qui servent généralement d'odalisques, était défendue : on a trompé l'Europe comme cela a toujours eu lieu. Il est bien vrai que le bazar des esclaves

noires a été fermé, mais seulement pour être changé de place et transféré dans un quartier moins fréquenté par les Européens. En passant, nous dirons que les Nubiens continuent à se vendre près de la mosquée de sultan Achmet. Quant aux Circassiennes dont le prix d'achat a diminué depuis la levée du blocus que les Russes avaient mis sur les côtes d'Asie, elles sont l'objet d'un commerce plus considérable, mais d'un chiffre peu élevé. Selon la coutume, on continue à trafiquer de ces odalisques soit dans les maisons particulières, soit dans le quartier de Topkhané.

L'esclavage subsistera encore long-temps dans un pays où la loi religieuse interdit aux musulmans de remplir des fonctions domestiques salariées. On a beau dire que chez les Turcs, la condition d'existence de l'esclave est assez douce, cette assertion peut être vraie, mais c'est moyennant l'aliénation absolue de la personnalité humaine que ce résultat s'obtient.

Ainsi les esclaves noirs ne peuvent jamais se marier; une sorte de dérogation à cet usage est laissée aux esclaves de race blanche. Les odalisques circassiennes ont un seul moyen de s'émanciper, en procréant avec un Ottoman. Pour les Nubiens, ils ne peuvent recouvrer la liberté qu'en se faisant soldats. Autre chose. Il n'est pas rare de voir un propriétaire remettre à son esclave blanc un document signé par lequel il lui rend la liberté. Plusieurs pachas actuels ont commencé par servir; on cite, par exemple, Khalil, Ismaïl et beaucoup d'autres. En Turquie, les races assujetties doivent témoigner de leur abaissement au-delà même des bornes de la vie. Les esclaves, quoique convertis à la foi musulmane, sont enterrés dans un cimetière à part, où ils ont été portés sur une planche par un portefaix. On voit que le fier Osmanli n'admet même pas l'égalité dans la tombe. Que de chemin il lui reste à faire pour en sanctionner sérieusement le dogme dans son empire!

Après avoir esquissé le caractère de l'Ottoman et jeté un coup d'œil sur son organisation sociale, traitons de la constitution et de l'état actuel de la propriété en Turquie.

Chaque fois que la victoire donnait un pays aux musulmans, trois lots étaient faits des terres conquises. Le premier appartenait au sultan; on le désignait sous le titre de moukata-atou. C'était le préciput que les princes s'étaient réservé, lors du partage des conquêtes. Dans chacune des provinces qui relèvent de leurs gouvernements, les pachas afferment, moyennant rétribution, les terres de l'empereur. Jusqu'au vizirat d'un des cinq Kupruli, ces grands ministres qui ont contribué à donner du relief à la Turquie, les spahis seuls étaient admis à prendre à sous-ferme les terres impériales ; elles devenaient dans leurs mains une propriété transmissible au fils moyennant redevance. Kupruli voulut que les terres du domaine impérial fussent concédées au plus offrant et dernier enchérisseur, à la mort de chaque fermier, sans distinction d'état.

Il est à remarquer que le domaine impérial n'est pas demeuré intact. Ainsi, les sultans ont démembré souvent une partie du moukata-atou en faveur des sultanes validés et dans l'intention de former des apanages pour les vizirs et les pachas.

Du deuxième lot des conquêtes on a formé des timars ou bénéfices militaires. Les timariots ou possesseurs de timars étaient obligés d'entretenir à leurs frais un nombre de cavaliers en rapport avec la valeur des terres qui leur étaient échues en partage. Ces bénéfices se divisaient entre les timariots en autant de têtes qu'il existait de fiefs. Le sultan et les pachas pouvaient toutefois les retirer aux timariots sans être tenus de motiver cet acte de rigueur. Ces domaines étaient donc amovibles en même temps que transmissibles par voie de succession. Le principe de l'hérédité était le seul en vigueur au contraire dans les terres

comprises dans les lots du grand-seigneur et des mosquées. Une seule circonstance pouvait annuler la possession; c'était le cas de confiscation.

Un fief du nom de timar devait fournir un homme à cheval à raison de 3,000 aspres de revenu (1). Les timariots étaient placés sous les ordres de ziamets, qui étaient eux-mêmes lieutenants des beys ou capitaines du sandjak de la province. Lorsque le sultan Mahmoud a détruit cette organisation féodale, presque indépendante de sa souveraineté, on comptait dans l'empire 210 beyliks, 300 ziamets, 50,000 timars.

Le troisième lot des terres conquises a été attribué au corps omnipotent de l'Uléma; c'est la portion du sol assignée aux ministres de la religion et de la justice. Il avait été primitivement concédé en vue de subvenir à l'entretien des mosquées, des écoles et à la rémunération de toutes les fonctions pieuses et judiciaires. Ce troisième tronçon de la conquête porte le nom de vacoufs; ces biens ont toujours été régis par une administration et des lois particulières.

Dans la suite des temps, comme on forma deux autres classes de vacoufs, nous allons suivre cette transformation.

En Orient, la propriété foncière n'est point placée dans des conditions uniformes d'existence. On désigne les possessions terriennes sous plusieurs noms, le vacouf, l'igiaré et le mulk.

Suivant toute apparence, le tiers au moins du sol de l'empire ottoman est composé de vacoufs. Dans l'origine, les terres désignées sous ce nom constituaient des donations faites par les souverains ou par les particuliers de la Turquie aux établissements pieux et aux mosquées.

Plus tard, les propriétaires osmanlis, dans le but de

(1) Il fallait 120 aspres pour former une piastre turque; à cette époque, cette dernière avait la valeur de la piastre forte d'Espagne.

soustraire leur fortune domaniale à la confiscation ou au caprice des évènements politiques, les plaçaient d'eux-mêmes sous le patronage des mosquées. Cela se faisait à la condition d'un droit annuel, proportionné à l'importance de l'immeuble.

Dans l'un et l'autre cas, qu'il s'agisse d'une donation ou d'un patronage, toute propriété érigée en vacouf doit payer une redevance annuelle. Cette rétribution tombe dans le trésor de l'établissement pieux duquel relève la terre en question.

La redevance est destinée à l'entretien des établissements publics, mosquées, hospices, écoles. Ce revenu a nécessairement varié en moins, parce que l'empire ottoman n'a jamais songé à maintenir sa monnaie courante au niveau du mouvement financier. L'argent, l'or et toutes les pièces ayant cours sont demeurés les mêmes. Dans le temps où la piastre turque était égale à la piastre forte d'Espagne, la redevance des vacoufs produisait environ 80 millions de francs par an. Aujourd'hui, elle produit à peine 2,500,000 fr. par suite de la détérioration de la monnaie. Cela vient de ce que la perception continue à être faite d'après le tarif primitif qui fixe les droits à recevoir en aspres. Or, par l'effet du temps, l'aspre a subi une altération de vingt-sept fois sa valeur première.

Dans les héritages, les vacoufs passent pour les deux tiers aux enfants mâles ; l'autre tiers est dévolu aux filles.

Les vacoufs appartenant à des personnes qui meurent sans postérité, retournent en propriété absolue à la fondation pieuse, à la mosquée ou à l'établissement public par lequel ils avaient été primitivement possédés à titre de don. Par les soins de l'administration, cette propriété est vendue, en ce cas, aux enchères publiques, au profit de l'institution à laquelle elle avait appartenu. Dans ce dernier cas,

l'État perçoit un droit de mutation. Les vacoufs ne paient pas d'impôt.

Il y a très peu d'igiaré. Ce sont plus généralement les jardins potagers et les vignes qui sont constitués sous ce mode.

Expliquons l'igiaré. Le sol appartient, sous forme de vacouf ou de mulk, à un propriétaire. Moyennant une indemnité payée annuellement à ce dernier, l'usufruit appartient au locataire; c'est presque le fermage européen. La possession de cet usufruit est transmissible par voie d'héritage.

Le taux du loyer est variable selon le caprice du possesseur de la terre. Cependant, en cas de contestation, et si le renouvellement du fermage, qui a lieu après un certain nombre d'années couvenu, ne peut être opéré, le propriétaire est tenu d'indemniser le locataire; il lui restitue le prix de la mise en valeur de la terre louée.

Dieu sait le nombre de contestations, d'injustices, de vexations, d'actes arbitraires et de spoliations auxquels donne lieu un pareil système.

Ce qu'on désigne sous le nom de mulk, c'est la propriété libre telle qu'elle existe en France.

Le mulk est transmissible indistinctement aux ascendants, descendants, latéraux ou collatéraux.

L'enregistrement de ces sortes de biens se fait à chaque mutation par devant les magistrats qui perçoivent un droit spécifié. Le trésor ne frappe le mulk d'aucune autre imposition extraordinaire.

Il nous a paru nécessaire de nous étendre quelque peu sur cette matière à laquelle l'actualité donne un très grand intérêt. La question de convertir les vacoufs en propriété libre est mise, en effet, en ce moment, à l'ordre du jour, à Constantinople; c'est un des plus grands progrès qui puisse être effectué.

Les bornes dans lesquelles nous devons circonscrire cette publication, ne nous permettent point d'entrer dans un aperçu historique sur la Turquie et dans une analyse plus minutieuse de ses institutions. Dans les chapitres qui vont suivre, nous aurons, au reste, à en parler avec plus de détails.

CHAPITRE II.

—

DU SULTAN ET DES DEUX PARTIS QUI SE DISPUTENT LE POUVOIR.

Il y a déjà quelques années que le vieux parti turc n'est plus qu'un fantôme. S'il en reste quelques vestiges, il n'est pas redoutable, surtout depuis que les puissances occidentales ont entrepris de refaire l'existence politique de l'Orient; ce qui aide encore d'une manière active au travail de la décomposition de ce parti, c'est d'abord l'intérêt de plus en plus profond que le sultan porte aux idées européennes, et ensuite le peu de consistance des hommes qui représentent les préjugés d'un autre temps. Qui ferait attention aujourd'hui au discours d'un derviche fanatique? Aucun homme rétrograde, intolérant et hostile au mouvement occidental ne trouverait d'écho dans les masses.

Une aurore se lève sur Constantinople; on comprend qu'un monde suranné est sur le point de disparaître. Ce ne peut être en vain que l'Europe aura sacrifié sans compter son or, son sang et ses préoccupations : il faut que la lutte profite à la régénération physique, morale et intellectuelle de la Turquie.

Avant tout, rendons cette justice à Abd-ul-Medjid de

reconnaître qu'il est entré franchement dans la voie de réforme inaugurée par son illustre père. Il y marcherait plus hardiment, s'il avait été plus secondé par les principaux personnages de son empire. Très certainement la tâche est rude. Il n'est pas très facile de refaire un peuple qui vit sur des abus invétérés, sur des traditions vermoulues et sur des intérêts vieillis; mais, par bonheur, le sultan a les qualités nécessaires pour accomplir la grande œuvre de conciliation et de rajeunissement social qui lui a été léguée par Mahmoud.

Sous ce rapport, il existe une union intime entre le peuple et l'empereur. Les masses ont vite apprécié tout ce qu'il y a d'excellent dans son cœur. On le voit constamment à l'œuvre, et on ne peut qu'applaudir à ses efforts.

Du jour où les projets de la Russie ont pris un caractère d'agression et de menaces, Abd-ul-Medjid a compris toute la gravité des devoirs qu'il avait à remplir; il s'est mis dès lors à étudier la situation politique de son empire et n'a pas hésité à rompre avec les préjugés du passé pour s'allier avec les puissances chrétiennes. En mainte occasion, quand il a été livré à ses propres inspirations, quand il a voulu rejeter l'influence combinée de certains personnages indigènes et étrangers, il a donné les marques d'une intelligence distinguée. Dans plusieurs cas, il a manifesté aussi une méfiance salutaire; c'est, en effet, en observant ceux qui l'entouraient qu'il s'est mis en garde, d'une part, contre la facilité de son caractère, et d'un autre côté, contre les projets ambitieux du dernier grand-vizir. Il s'agissait tout simplement de faire du prince une espèce de roi fainéant. On avait l'intention de créer un emploi appelé *Devlet-Naziri*, c'est-à-dire *chargé du gouvernement*, office qui aurait eu quelque analogie avec les anciennes fonctions de maire du palais. Nous savons bien que ces projets ont été désavoués parce qu'ils ont été déjoués, mais ils ont réelle-

ment existé, et Sa Hautesse avait été la première à les entrevoir.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la figure pâle, mélancolique et douce du sultan, pour deviner que la bonté est le fond de sa nature. En matière criminelle, dans le but d'adoucir les peines, il a constamment tenu à ratifier les sentences, tant il a horreur du sang versé. Convenons qu'il y a loin de cette noble conduite à celle des sultans d'autrefois qui, à la suite d'une orgie, ordonnaient souvent de mettre à mort des hommes qu'ils redemandaient le lendemain.

Abd-ul-Medjid, comme son père, a toujours été très sympathique à la France. Non-seulement il a étudié la langue française, mais encore il lit régulièrement les organes les plus importants de la presse parisienne. Il est tout naturel qu'il aime à connaître le sentiment de l'Europe sur son pays. Aussi, dès qu'il se manifeste un épisode nouveau dans le conflit oriental, se préoccupe-t-il de savoir quelle est la pensée du dehors sur la Turquie.

C'est en exploitant ce sentiment généreux, qu'un ambassadeur qui a joué depuis plus de vingt ans un rôle prépondérant à Constantinople, est parvenu à faire passer des actes dictés par la politique égoïste du cabinet qu'il représentait, actes qui étaient au fond nuisibles à la prospérité de l'empire ottoman.

En musulman qui ne redoute pas d'adopter les idées nouvelles, Abd-ul-Medjid témoigne une grande affection aux membres de sa famille. Allant de lui-même au-devant de l'abolition d'un usage suranné, il a modifié à l'égard de son frère Abd-ul-Aziz la coutume adoptée par les princes turcs d'enfermer leurs successeurs. On sait que, d'après la loi musulmane, l'héritier présomptif n'est pas le fils aîné du souverain, mais bien l'aîné de la famille; c'est justement la position de son frère.

Cette séquestration était un usage barbare, qui datait de Soliman. En l'érigeant en loi, ce prince avait voulu prévenir les troubles domestiques dont l'empire avait été agité sous les règnes de Bajazet II et de Sélim II. Dans cet édit, il était exprimé qu'à l'avenir il serait interdit aux princes de sa maison de paraître à la tête des armées et de posséder aucune charge importante dans l'État. Au lieu de donner plus de prestige et de force aux sultans, cette coutume n'a servi qu'à les amollir par l'éducation du sérail. — Des descendants d'Othman, dont quelques-uns auraient été des hommes remarquables, cet usage a fait des princes ignorants, qui ont été toute leur vie le jouet des intrigues de vils eunuques, d'icoglans stupides et de femmes sans instruction.

En vertu des mêmes sentiments, l'empereur a conservé une tendre et profonde affection pour sa sœur, la sultane Adilé, qui a épousé le 12 juin 1845, l'ancien grand-vizir Méhémet-Ali, aujourd'hui capitan-pacha (1). De son côté, la sultane a une vive tendresse pour son frère; mais l'influence qu'elle peut avoir sur son esprit ne s'exerce jamais qu'au profit du bien public.

Abd-ul-Medjid a les mêmes sentiments pour une de ses filles, la sultane Fatmé, mariée à Ali-Ghalib, troisième fils de Réchid. Cette princesse encore très jeune, est traitée par son père comme une enfant gâtée

(1) Tout dernièrement, Méhémet-Ali Pacha donnait un dîner au général de Mortemart, qui rentrait en France. A la fin du repas, un esclave du harem de la sultane vint présenter au général ses félicitations sur son heureux retour de Crimée et ses vœux de bon voyage. Puis, derrière lui, un magnifique Nubien, escorté d'une vingtaine de noirs, présenta le café au général, dans le propre service de la princesse : de magnifiques tasses du Japon, dans des *fildjans* éblouissants de diamants.

C'est là un fait inouï dans les mœurs ottomanes, et qui témoigne déjà de l'adoption de certains usages de l'Occident. Partant de si haut, il est digne d'être signalé. En quittant le palais, dans le caïk à cinq paires de rames du pacha, le galant général s'est découvert devant les jalousies muettes du harem.

L'histoire contemporaine ne pourra se dispenser de consacrer de belles pages à Abd-ul-Medjid ; on célèbrera, par exemple, le 3 novembre 1839, date à jamais mémorable dans les annales de la Turquie ; c'est dans cette journée que le sultan a sanctionné par la charte de Gulkhané les maximes généreuses de son père et proclamé, sous les yeux du monde, la garantie de la vie, de l'honneur et de la fortune de tous ses sujets. Ces principes sont incontestablement très beaux, mais, par malheur, ils n'ont pas encore reçu d'application. Un peu plus tard, on a bien promulgué quelques lois qui tirent les conséquences de ce grand acte ; on a bien constitué, sous le nom de conseil de tanzimat ou organisation, le germe d'une régénération ultérieure ; mais les hommes d'État chargés de mettre ces créations en pratique ne sont pas d'accord sur l'opportunité de leur exécution. C'est même à cette divergence d'opinion qu'il faut faire remonter l'apparition des deux partis qui se disputent aujourd'hui le pouvoir.

Si le parti de la réforme, qui est celui du sultan, n'avait que des adversaires déclarés, il n'y aurait aucun conflit possible ; mais, nous devons bien nous résoudre à le dire, de faux amis, des adhérents hostiles entravent sa marche et l'empêchent d'avancer. Au nombre des hommes qui ont fait le plus grand mal aux idées modernes, nous devons surtout compter Réchid-Pacha. Celui-là demande la réforme, mais ce qu'il en fait, c'est pour donner le change à l'Europe. En réalité, ce novateur peu sérieux n'a le désir d'appliquer cette rénovation qu'à la surface. Au fond, il préfère travailler dans l'intérêt du *statu quo* et perpétuer dans le gouvernement des hordes de fonctionnaires inhabiles, dissipateurs et étrangers à toutes les notions du sens moral.

Il nous reste à dire que ce parti n'a pas de sympathies arrêtées à propos de la question extérieure. Tantôt il est

pour l'Angleterre ; jadis il était souvent pour la Russie ; aujourd'hui il penche quelquefois du côté de l'Autriche ; rarement il tient pour la France, quoiqu'il simule vis-à-vis d'elle tous les dehors du dévouement le plus zélé chaque fois qu'elle domine à Constantinople.

A l'opposite du faux parti de la réforme dont nous venons de dire quelques mots, il en est un autre, qui a la prétention de la réaliser radicale, complète, sincère et d'aborder de front les questions les plus ardues, celles dont la solution était déclarée impossible avant son apparition. Ce parti-là est actif et animé du désir de bien faire. Sonder les plaies de l'empire, chercher un remède aux abus qui le dévorent, décréter des améliorations étudiées et en harmonie avec le besoin des nombreuses nationalités qui couvrent le sol de la Turquie, tel est son programme. Dans toutes les circonstances, il ne cherche qu'à imiter ce qui se fait de bon en Europe ; il veut appliquer un meilleur système d'enseignement pour redresser l'éducation faussée des populations musulmanes. En même temps, il songe à se concilier les sympathies de toutes les races en respectant les aspirations particulières de chacun des peuples soumis à tant de titres divers à l'autorité du sultan.

Pour tout dire, ce parti national est exclusivement dévoué à la France ; il compte dans son sein des hommes de talent, probes, instruits, intelligents, et il a à sa tête Méhémet-Ali-Pacha, beau-frère du sultan.

Chose étrange, les deux partis, les vrais et les faux amis de la réforme, ont chacun pour chef un personnage important, allié à la famille impériale et qui a occupé et occupe encore de hautes fonctions dans l'État.

Autour de ces deux rivaux se groupent nécessairement plusieurs hommes éminents qu'il est utile de connaître. L'étude à laquelle nous allons nous livrer sera une analyse impartiale, qui ne reposera jamais que sur les faits les

plus authentiques. Nous ne le cachons pas, notre travail aura aussi pour but de rétablir la vérité trop long-temps altérée sur le caractère et la valeur de Réchid-Pacha. Il faut qu'à l'avenir, des journaux dont la religion a été surprise ou gagnée à prix d'argent, ne puissent plus prêter un appui irréfléchi et coupable à un vizir, dont la politique personnelle était nuisible aux intérêts mêmes de cette Turquie dont les destinées sont liées désormais si intimement à celles de l'Occident.

Et à ce sujet, rétablissons sans retard un fait historique qui a été singulièrement falsifié.

Bien des gens s'obstinent à attribuer la réforme à Réchid-Pacha; c'est une erreur grossière contre laquelle nous ne saurions trop protester. La pensée de ce grand acte appartient en propre et uniquement à Mahmoud. En décrétant cette révolution pacifique, le sultan avait voulu conjurer le danger qui menaçait l'empire; il rapprochait des races hétérogènes, de plus en plus disposées à entrer en lutte ouverte. Pour implanter sur le sol turc un fait social de cette importance, il fallait tout à la fois le génie et l'énergie de l'illustre sultan. Vouloir le dépouiller de l'honneur de cette fondation, ce serait commettre un acte de friponnerie, ainsi que l'aurait dit un prince de l'Occident.

Mahmoud mort, Abd-ul-Medjid lui a dignement succédé dans l'exécution de son œuvre comme sur le trône. Nous le répétons, jamais le progrès européen n'a été plus près de s'effectuer que lorsque ce prince a été livré à ses propres inspirations. Nous savons bien que, dans les premiers temps de son règne, Réchid a eu la prétention peu justifiée d'effacer tous les hommes de la Turquie; nous n'avons pas oublié qu'il a tenté de paraître le plus possible, d'être le seul et le premier de son peuple; mais, en vérité, rien, absolument rien, n'établit qu'il ait été un grand réformateur. Les pompeuses proclamations publiées par lui à ce

sujet ne sont point un titre. Si l'Europe a pû être dupe de cet artificieux langage, les habitants de l'empire ne l'ont jamais été. Ils ont jugé avec raison qu'il y avait dans les publications du vizir une très grande dose de vanité ; mais laissant à César ce qui appartenait à César, ils s'accordent pour rendre hommage à la mémoire du sultan.

Une preuve entre mille que la réforme ne pouvait être l'œuvre de Réchid, c'est que, toutes les fois qu'il a eu de l'influence sur le gouvernement, il s'est empressé de paralyser le plus qu'il l'a pu toute la vertu de ce grand monument. Réchid donner la réforme à la Turquie ! mais les hommes dont il s'est entouré, auxquels il a confié les postes les plus importants étaient pour la plupart indignes de siéger dans un conseil politique. Presque tous étaient étrangers aux premières notions du droit public et aux éléments des sciences économiques. C'était précisément contre cet élément que réagissait la pensée du réformateur.

Les principaux personnages qui se sont attachés à la fortune de Réchid sont Riza-Pacha, Rifaat-Pacha, Moussa-Saffetti-Pacha, Ahmed-Vefik-Effendi, Etem-Pacha, Ismaïl-Pacha, Mahmoud-Pacha, Kiamyl-Pacha, Betchet-Pacha, Khalib-Pacha, Ali-Ghalib, etc., etc.

Dans le camp opposé, le parti national compte le vainqueur de Silistrie, Omer-Pacha, A'ali-Pacha, Méhémet-Ruschdi, Moustapha-Pacha, Méhémet-Kibrisli, Hassib, Ahmet-Fethti-Pacha, Fuad-Pacha, Moucktar-Pacha, Chéfik-Pacha, Dervisch-Pacha, Kiani-Pacha, etc., etc.

On ne peut manquer d'être surpris de voir que les Ottomans ne fassent point entrer dans leur programme ce que nous appelons en Europe la politique proprement dite. L'heure n'est pas encore venue où l'Orient pourra prendre part à ces luttes. En attendant, ce qu'il faut à ce grand et magnifique pays, si riche d'avenir, c'est une tutelle intelligente et douce ; c'est un gouvernement sagement ré-

formateur, composé d'hommes honorables qui retremperaient l'esprit public, les finances, la confiance et la force de la nation.

Avant de voir de quel côté la Turquie pourra trouver ces sauveurs si impatiemment attendus, expliquons la marche de l'administration en Turquie.

En sa qualité de chef du cabinet, le grand-vizir traite tous les autres ministres comme ses commis. Si l'on en excepte les affaires pour lesquelles ils n'ont pas besoin de consulter ce haut dignitaire, ils ne peuvent rien entreprendre ni exécuter sans son assentiment formel. Ce poste éminent ne saurait donc être occupé que par un homme de génie, assez fort pour avoir l'œil sur toute chose. Cependant les autres ministres sont en rapport direct avec le sultan. C'est dans ce privilége que se trouvent tous les défauts de ce système condamné et qui sera fatalement remplacé un jour ou l'autre par la présidence du conseil et la responsabilité de chaque ministre pour son département. Si le grand-vizir est puissant, influent, bien appuyé, tous les membres du cabinet marchent à la baguette ; ses volontés ne sont contrecarrées par aucune intrigue. Si, au contraire, il a parmi ses ministres des dignitaires importants et bien en cour, son action est généralement paralysée, et là où l'on pourrait croire qu'il y a unité, on ne trouve que le chaos.

CHAPITRE III.

—

MOUSTAPHA-RÉCHID-PACHA.

Réchid-Pacha est né en 1802; il est fils d'un effendi peu fortuné de la mosquée de Soliman. On lui fit faire ses études dans une madressé ou collége où il reçut une instruction relativement supérieure, si l'on veut bien considérer l'ignorance grossière des masses à cette époque; mais l'enseignement qu'il pouvait puiser dans cet établissement ne devait être que futile, incomplet et insuffisant pour un homme qui se destinait aux affaires publiques.

Après avoir été employé pendant un an en qualité de secrétaire du grand-vizir, il fut attaché de 1829 à 1833 à la Sublime-Porte comme rapporteur du divan. Pertew-Pacha était son protecteur et veillait à son avancement. On a quelques essais poétiques de Réchid-Pacha, qui datent de ce temps-là, mais ils sont peu estimés. Le Richelieu musulman avait, comme le grand ministre de Louis XIII, la manie de rimer. Pourquoi n'hérita-t-il pas de son génie en politique?

En 1833, époque à laquelle commence sa carrière diplomatique, il avait été attaché à la mission de Kiamyl-Pacha en Égypte. C'était vers ce temps-là que le sultan voulait

avoir des ambassades permanentes dans les principales cours de l'Europe. A son retour d'Égypte, il fut désigné par Sa Hautesse pour la représenter à Londres et à Paris.

De 1834 à 1845, Réchid-Pacha a rempli trois fois la mission d'ambassadeur à Paris, deux fois à Londres, et, dans l'intervalle, il a dirigé trois fois le ministère des affaires étrangères.

Dans ces dix dernières années, il a été un an seulement ministre des relations extérieures; à cinq reprises différentes, il a occupé la dignité de grand-vizir, et il l'a exercée sept ans.

L'habitude de faire figure dans les principaux salons de l'Europe, a donné à Réchid les allures aisées d'un homme du monde, qualité inappréciable pour un diplomate. Il est affable sans familiarité, plein de politesse, et garde l'attitude qui convient à un haut dignitaire. Ce n'est pas que sa personne soit très séduisante. Réchid est petit de taille, assez gros sans être obèse, assez vif, actif même. Ses moustaches coupées en brosse, l'épaisseur de ses sourcils qui cachent deux yeux doués d'une grande profondeur, un certain air astucieux, tout cela donne à sa physionomie quelque analogie avec celle d'un israélite. En le voyant pour la première fois, le général Baraguey-d'Hilliers s'était écrié : « Il ressemble à un vieux juif! » et ce surnom lui est resté.

S'il a peu de constance dans ses affections, Réchid met, par contre, beaucoup de suite et de persévérance dans la réalisation de ses projets. Une sorte de penchant inné et avoué qu'il a pour les Grecs du Phanar, l'a rompu de bonne heure à l'art de nouer et de dénouer des intrigues : on peut dire qu'il possède une très grande supériorité dans ce genre. Cela est poussé à un point tel, qu'il surpasse les Phanariotes eux-mêmes, ce qui paraît difficile. En fait de dissimulation, il est de force à faire pâlir Machiavel.

On ne peut nier qu'il ait de l'acquis, l'habitude des affaires, l'extérieur d'un homme d'État; mais il lui manque d'avoir fait des études sérieuses sur l'organisation politique et économique des empires.

A plusieurs reprises, on se le rappelle, il a réussi à Paris et à Londres à se poser en lion, ce qui a consisté à attirer l'attention des deux grandes capitales par une singularité quelconque. Réchid, à force d'adresse, s'était acquis la réputation d'un homme studieux et d'un travailleur infatigable; on a su qu'il y avait beaucoup à rabattre sur les mérites qu'on lui prêtait. C'est très rarement, et pour cause, que Réchid met la main à la plume.

S'il sait s'assimiler les pensées et les plans d'autrui, s'il les exprime bien en turc, il paraît quelquefois fort embarrassé pour les traduire convenablement en langage français. Les belles pièces diplomatiques qu'on lui attribue en Europe sont dues aux talents de ses nombreux secrétaires. Plein de finesse, il a l'habileté d'avoir toujours à sa suite des hommes distingués, laborieux et amis de l'étude. Il n'est pas difficile de produire une liste de noms propres à cet égard.

Au nombre de ceux qui ont travaillé pour lui, on trouve en premier lieu, Cor, interprète studieux, qui est mort dernièrement, employé supérieur aux affaires étrangères, ce sont ensuite A'ali-Pacha, Fuad-Pacha, Ahmed-Véfik-Effendi, M. Lucien Rouët, aujourd'hui chancelier de l'ambassade française à Constantinople; enfin M. Kherkowe de Varent, actuellement ministre résident de la Sublime-Porte à Bruxelles.

On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir touchant la prétendue gravité de l'ex-grand-vizir. Un critique français, homme éminent quand il s'agit d'analyser l'esprit des contemporains, avait bien jugé Réchid-Pacha. Nous trouvons dans un livre de date récente la mention d'un trait piquant.

« Réchid demanda un maître de français à Jules Janin. — » Prenez plutôt une maîtresse, lui répondit le feuilletonniste, et il le renvoya à M[lle] N*** de l'Opéra (1). » Toutefois Réchid voulut avoir la réputation d'un homme studieux et instruit ; cela servait au plan qu'il avait arrêté de se faire adopter et patroner par les hommes d'État de l'Europe, comme un partisan de la civilisation occidentale.

A Paris et à Londres, il passait la plus grande partie de ses journées à jouer au trictrac. Un personnage grave ne pouvait être surpris constamment les dés à la main. Pour éviter d'être toujours vu se livrant à chaque moment à ce jeu futile, il avait, contrairement à l'étiquette en usage chez les Turcs, introduit l'habitude de faire faire antichambre et d'annoncer les visiteurs. Si la personne qui se présentait était un homme politique, un diplomate, Réchid faisait disparaître le jeu de trictrac ; il se composait un air préoccupé, profondément rêveur ; il prenait un livre ou un journal, gagnait une fenêtre ou se mettait à la hâte devant un bureau. Voilà comment il a réussi à usurper le titre de grand homme, titre que le *Moniteur* a dernièrement refusé d'enregistrer.

Cependant tous ces beaux airs d'Oriental studieux ont merveilleusement contribué à faire de Réchid un parvenu hors ligne. Peu de princes mènent un train plus somptueux que le fils du modeste effendi. Personne n'a acquis en si peu d'années une fortune si considérable. Ce n'est pas exagérer que de dire que rien n'égale la richesse de ses palais, le luxe de ses mobiliers, l'eau de ses diamants, l'éclat de ses rubis ni les merveilleux bouquins de ses pipes. Nous avons déjà dit que son sélamleck se compose de 200 à 300 personnes. Il s'y trouve des nuées de secrétaires, des intendants, des esclaves pour toutes les spécialités. En Turquie aussi bien que dans les divers pays où il a été ambassadeur,

(1) La *Turquie actuelle*, par A. Ubicini, page 156.

nul n'a autant que lui semé à profusion l'or pour subventionner des agents, pour acheter des influences et pour faire parler ou taire les journaux. Bref, son faste, qui prenait toutes les formes, imposait à l'Europe.

Mais, en dépit de tant de prodigalités, il reste à Réchid une fortune mobilière et immobilière dont l'importance étonne. Depuis qu'il a exercé la dignité de vizir, il n'y a pas en Turquie d'entreprise industrielle où il n'ait de grands intérêts et une suprématie qui met dans sa main la distribution de tous les emplois. Il n'y a pas de contrées, comprises dans le rayon de l'empire, où il ne possède des terres, des khans, des jardins, des fermes. Avant qu'il fût devenu acquéreur de la fortune de Kosrew-Pacha, on lui connaissait 432 propriétés. Depuis 1847, il a en Thessalie une terre qui a l'étendue du tiers de la province; on évalue de dix à quinze lieues environ la surface de ceux de ses domaines qui sont situés autour de Constantinople, dans la Bulgarie et la Roumélie; M. Wilkinson rapporte que, chargé, en Syrie, d'examiner une propriété en possession de laquelle Réchid venait d'être envoyé, il lui a fallu demeurer sept jours à cheval pour en faire le tour et qu'il y a compté sept puits artésiens. Une terre magnifique, située près de Smyrne, avait été donnée à M. de Lamartine par le sultan, elle appartient aujourd'hui à Réchid. On parle bien à ce sujet de quelques irrégularités commises par l'incapacité d'un certain Ziver-Effendi; on prétend que l'hiradé ou décret du sultan, formalité essentielle qui aurait dû précéder l'envoi en possession, n'a point été accomplie; mais comme tout cela a pu être régularisé depuis, nous ne nous y arrêtons pas. On assure que toutefois la rente de 20,000 francs, payée annuellement à M. de Lamartine, n'est pas prélevée sur le revenu de ce domaine, mais bien sur le trésor.

Au reste, sur ce chapitre du prodigieux accroissement

de la fortune de Réchid, on n'a que l'embarras du choix.

Le vizir était propriétaire d'un magnifique palais sur le Bosphore, celui de Balta-Liman. Comme il a la réputation d'être toujours obéré par suite des dépenses folles auxquelles il se livre, il feignit d'être forcé de vendre ce yali qui lui avait coûté dix millions de piastres. Cela se passait quelques jours seulement avant le mariage d'Ali-Ghalib, son fils, avec la fille du sultan.

Des amis complaisants se présentèrent pour lui chez Sa Hautesse, et après avoir parlé de la nécessité où il était de payer ses dettes, ils prièrent le grand-seigneur d'acheter le palais; le sultan y consentit. Or, le lendemain, Réchid touchait vingt-deux millions de piastres et sa magnifique résidence était donnée en cadeau à Ali-Ghalib.

On doit déplorer que le soin des affaires publiques empêche Réchid de mettre plus d'ordre dans les siennes propres; il a cela de commun avec les grands hommes, c'est qu'il est toujours endetté.

Dernièrement encore, il était réduit à emprunter à Saïd, pacha d'Egypte, dix millions de piastres, sans pouvoir préciser l'époque du remboursement. Le reçu porte qu'il emprunte pour un temps *indéterminé* et *sans intérêts*.

Dans ces derniers temps, la fortune de Réchid s'est encore augmentée de trente-cinq à quarante millions de piastres par l'effet d'une manœuvre habile. Le vieux Kosrew étant mort sans laisser d'héritiers, ses biens, composés de cinquante millions de pics, devaient, conformément à la loi ottomane, faire retour à l'administration des domaines. Mais comme aussi, d'après cette loi, la veuve a le droit d'acquérir les propriétés de son mari à égalité de prix et par préférence, elle se mit donc en mesure de racheter toute la succession du vieux pacha. On savait, dans le public, que Sa Hautesse avait eu un instant l'intention de doter Ali-Ghalib de toute cette fortune. De son côté, Ré-

chid se trouvait dans toute la splendeur de ses gloires vizirielles, aussi personne, par prudence, ne se présenta pour surenchérir sur la veuve de Kosrew, qui devint adjudicataire de cinquante millions de piastres moyennant un million cinq cent mille piastres. Au bout de quelques jours, comme cela était prévu, la veuve prétendit qu'elle ne tenait pas à son marché, et elle fit une contre-vente à Réchid, qui lui donna un cadeau de trois à quatre cent mille piastres. En sorte que, pour moins de deux millions de piastres, il a pu acquérir une fortune évaluée à cinquante millions de piastres (1).

Depuis ce fait, déjà si caractéristique, cette même veuve a couvert de son nom une action judiciaire bien singulière, qu'on a intentée au vénérable Moustapha-Pacha.

Les intérêts des capitaux mobiliers placés très avanta-

(1) Tirée du livre intitulé : *De la réforme administrative et financière en Turquie*, par Cor.

« Un fonctionnaire du gouvernement s'est fait adjuger dernièrement la
» douane de B.... Son nom ne figure pas dans le firman ; un de ses domes-
» tiques lui sert de prête-nom. »

Il s'agit de la vente aux enchères des dîmes de la même province.

« Le nombre des acheteurs était considérable ; on augurait un grand bé-
» néfice pour le Trésor de cette affluence d'enchérisseurs. Mais, en cette
» circonstance, c'est au plus influent, et non au plus offrant que la con-
» cession est échue...

» Quelques jours avant celui des enchères, N..., qui est très influent, a
» fait répandre par ses nombreux agents le nom des villages dont il voulait
» affermer les dîmes. — Les acheteurs ont compris la signification de
» cet avis officieux, qui était pour eux un ordre formel d'abstention. Ils
» se sont rendus à l'adjudication pour montrer qu'ils ne voulaient pas
» faire d'opposition.

» A l'heure fixée, le crieur public a mis aux enchères la femme de... N...
» s'est levé, l'a renchérie de quelques piastres. Les nombreux acheteurs
» présents ont gardé un morne silence. — Malheur, en effet, à celui
» qui eût osé couvrir l'enchère : N... a mille moyens pour le ruiner ou le
» perdre.

» N... a donc été proclamé acquéreur, et toutes les apparences ont été
» gardées... N... n'est pas plus un adversaire à braver qu'un ami à dédai-
» gner ; il sait reconnaître les complaisances dont il est l'objet. »

geusement, les revenus de ces riches domaines très bien affermés ne sont pas les seules ressources de Réchid. Il n'y a pas de plus grosse partie prenante du budget turc que ce personnage. Le détail qui suit va en donner une idée.

Avant tout. Réchid touche du gouvernement une pension viagère de 40,000 piastres ou de 10,000 francs par mois, à titre d'ex-grand-vizir. Ce n'est qu'un avant-goût. Comme il fait presque toujours partie des conseils du sultan, soit comme vizir, soit comme ministre, il reçoit un traitement mensuel de 100,000 piastres ou 25,000 fr. par mois. En ajoutant à ces émoluments la pension viagère de 40,000 piastres, cela forme, par an, le chiffre de 1,680,000 piastres ou 396,000 francs. Qu'on ne s'imagine pas que ce total soit exagéré; ce que reçoit notre personnage serait plutôt atténué. En Turquie, en effet, les affaires d'argent sont un secret d'Etat: il n'y a pas un traitement uniforme affecté aux postes d'une même catégorie. Chaque firman de nomination indique les chiffres des appointements alloués; ils varient toujours et sont basés sur le degré de faveur de l'homme qui est appelé à remplir ces fonctions.

Réchid ne se contente pas d'émarger par lui-même, comme cela se dit en Occident: il s'arrange de manière à ce que sa famille prenne aussi une large part dans le budget de l'empire. L'ex-vizir a quatre fils qui sont tous très bien rentés par l'État, malgre leur extrême jeunesse.

Méhémet-Bey, l'aîné, issu d'une première femme répudiée, est à peine âgé de 30 ans. En qualité de représentant de la Sublime-Porte à Paris, il jouit d'un traitement de 720,000 piastres ou 180,000 francs par an.

Quant au second fils de Réchid, il est depuis quelque temps employé au bureau des protocoles et de la rédaction politique; on lui ménage une ambassade. Il était question dernièrement de lui confier celle de Vienne, qui rapporte environ 125,000 fr. par an.

Pour ce qui concerne Ali-Ghalib, ce troisième fils de Réchid qui est entré dans la famille du sultan, on sait que son mariage a donné lieu à beaucoup de pourparlers. Personne n'ignore que la politique n'a pas été étrangère à cette alliance. Une ambassade influente désirait aussi vivement que Réchid qu'il eût toujours un pied dans le palais du Grand-Seigneur. Le mariage en question a amené ce résultat.

A propos de cette alliance, on est naturellement porté à dire que la jeune sultane Fatmé a été très richement avantagée. La dot et la corbeille de la princesse, après avoir été exposées pendant deux jours dans le palais de Tchéragan, ont été envoyées, sur des barques décorées, au palais de Balta-Liman. On peut évaluer le trousseau et la dotation à 180,000,000 de piastres. Cette générosité se démontre par le déficit qu'a accusé à la même époque, Moussa-Saffetti, ministre des finances, dans le budget de la liste civile.

A l'occasion de ce mariage, il s'est passé un fait assez curieux et qui fait voir que les habitudes sont quelquefois plus puissantes que tous les décrets de réforme.

On venait d'abolir par un firman l'usage en vigueur à la Sublime-Porte, d'exiger à l'occasion du mariage d'un des membres de la famille impériale, de chacun des principaux fonctionnaires, un cadeau proportionné au rang qu'il occupe dans l'Etat.

Or, le jour venu, ces fonctionnaires reçurent, comme par le passé, une circulaire officielle par laquelle on les invitait à envoyer les présents dont la nature et le prix étaient même indiqués. On pense bien qu'ils obéirent avec empressement. A Constantinople, on estime que ces dons volontaires ont produit 50,000,000 de piastres, soit 10,000,000 de francs.

La seule économie qui ait été faite, et cela en vertu des circonstances politiques, a porté sur la suppression des ré-

jouissances publiques ; on l'évalue à 3,000,000 de piastres environ.

Ali-Ghalib, qui est à peine âgé de 24 ans, n'a rien au physique qui puisse faire pardonner la médiocrité de son esprit. Il occupe le poste de directeur de la liste civile ; son traitement mensuel est de 16,000 francs soit de 192,000 francs par an.

Mais voici le plus cruel abus du népotisme qu'on puisse imaginer.

Mazhar-Pacha, le quatrième et dernier fils de Réchid, qui entre dans sa vingt-deuxième année, après être resté quelques années à l'École polytechnique de Constantinople, occupe déjà dans l'armée le rang de liva ou de général de brigade. A ce titre, il touche une solde mensuelle de 1,750 francs ; soit de 21,000 francs par an.

Ces trois derniers enfants sont nés de la seule femme qu'ait Réchid. Nous devons reconnaître que leur mère fait exception en Turquie. Elle mérite par ses vertus et par son énergie d'être citée avec éloge.

Nous insistons sur l'exactitude des chiffres que nous avons produits plus haut. Qu'on veuille bien croire que nous nous sommes scrupuleusement attachés à ne rien émettre de passionné ni d'outré dans une matière aussi délicate. En fait de chiffres, nous n'avons voulu recourir qu'aux sources les plus respectables.

Ainsi, nous le maintenons, malgré ses grandes richesses mobilières et immobilières, la famille Réchid touche en réalité près de 4,000,000 de piastres, c'est-à-dire un million de francs prélevé sur le budget de l'État.

On ne pourrait s'expliquer que des jeunes gens, en tout fort ordinaires, fussent arrivés à de hautes fonctions avant l'âge, si l'on ne savait de quelle habileté profonde est l'ex-grand-vizir en ce qui touche l'accroissement de sa fortune et de son crédit.

Dans l'ancienne Turquie, pourtant vouée au désordre, on n'eût jamais osé pratiquer l'influence du chef de famille avec une telle audace. Il n'y a pas d'exemple qu'on ait chargé des hommes, non, des jeunes gens, qui sont pour ainsi dire des enfants, de fonctions élevées qui exigent des connaissances pratiques, et qui ne devraient jamais être que la récompense de longs services.

Il n'est pas inutile de faire voir ici, au sujet d'une maison qui s'insinue peu à peu dans les emplois les plus hauts et jusque sur les marches du trône, que deux grandes puissances du Nord favorisent ce système. L'Autriche, et avant la guerre, la Russie, se sont évertuées à pousser la Turquie à la formation de familles aristocratico-bureaucratiques. C'est exactement le régime de boïarie, tel que ces puissances l'ont implanté dans les principautés. Fonder une espèce d'oligarchie héréditaire, cela plairait assez à tous les parvenus ottomans et surtout à leurs enfants. Quoi de mieux que de devenir important dès le jeune âge, d'être remarqués dans les cours européennes, dans les salons, dans tous les lieux où l'on est en évidence ! On serait appelé bey ou pacha. (Le titre de pacha est indistinctement accordé aux grades civils et militaires. Un fils de pacha prend la qualification de bey.) En Occident, ce sont du reste des mots pompeux que l'ignorance du vulgaire et la rapacité des fournisseurs traduisent par le sobriquet de prince.

Quant à nous, nous croyons que ce système d'aristocratie héréditaire serait plus nuisible à la Turquie que celui des fiefs militaires ou timars. Ceux-ci donnaient du moins des soldats en cas de dangers ; la boïarie ne fournirait que des oisifs incapables. Le talent ne se transmet pas.

Voici une anecdote qui permettra de comparer l'époque turque actuelle, de juger la conduite de l'ex-grand-vizir, et d'apprécier enfin s'il n'aurait pas mieux valu respecter les bonnes traditions du passé que d'introduire des innova-

ions profitables uniquement à un point de vue personnel t égoïste.

Sous le règne du sultan Suleïman, il y avait un ministre les affaires étrangères fort capable, qui n'avait que le titre le khodjaguian, ou chef de bureau de la Sublime-Porte. Son secrétaire, qui le servait depuis vingt-cinq ans, osa lui lemander d'être promu à cette même dignité : « Tu as bien de l'audace de prétendre à une telle distinction, lui lit-il sévèrement ; il est impossible que tu croies avoir mérité le grade que tu demandes. Je suis ministre, et je sers depuis trente ans ; c'est à peine si je crois en être digne. Mais puisque tu penses l'avoir gagné, je te chasse, présomptueux que tu es. »

Pourquoi ne se trouve-t-il pas aujourd'hui un homme d'État de cette austérité pour arrêter sur la pente du favoritisme la malheureuse Turquie? Pourquoi n'arrive-t-on pas à faire attendre ces grades qu'on abandonne maintenant avec une si déplorable facilité? Tout simplement parce que l'Empire a été livré à des hommes tels que l'ex-grand-vizir. C'était autrefois un honneur que d'être un liva, simple pacha ; les choses sont bien changées. Le jeune bey qui obtient un titre de férick, c'est-à-dire du rang plus élevé, s'étonne qu'on ait si peu accordé aux éminents services rendus par sa famille.

Quiconque a l'ambition de se poser en homme public, doit s'attendre à devenir l'objet d'une analyse minutieuse. Cela se voit tous les jours en France, en Angleterre, en Allemagne, et, en un mot, dans tous les pays civilisés. Puisque Réchid-Pacha, qui était déjà novateur, a eu la triple prétention d'être administrateur, législateur et diplomate, examinons-le sous ces trois aspects.

Les principales améliorations introduites dans l'administration turque depuis 1838 sont celles-ci :

La réorganisation de l'armée ;

L'établissement des quarantaines ;

La suppression des monopoles et des iltizams ;

L'établissement des postes ;

La fondation de l'Université.

Examinons maintenant ce qui revient au prétendu continuateur de l'œuvre de Mahmoud, dans l'ensemble de ces réformes.

Pour ce qui est de la réorganisation de l'armée, elle date de 1843. Réchid ne peut certainement pas élever de prétention de ce côté. On se rappelle qu'il était ambassadeur de la Sublime-Porte à Paris. Tout le travail spécial a été médité et exécuté en 1843 et 1844 par Méhémed-Ruschdi-Pacha, aujourd'hui ministre de la guerre, alors qu'il était chef d'état-major du séraskier Riza. C'est bien assez que cet ex-grand-maréchal du palais se soit, pendant plusieurs années, attribué le mérite de ces grandes innovations, les seules qui aient été incontestablement réalisées en Turquie.

Arrivons à l'établissement des quarantaines.

On doit reproduire l'observation qui précède, c'est-à-dire que Réchid y a été totalement étranger. Les quarantaines ont été installées sous Mahmoud ; elles existaient donc dans un temps où le futur grand-vizir n'avait encore exercé aucune influence sur les affaires de son pays.

Faut-il parler de la suppression des monopoles ? Mais ces monopoles fleurissent dans leur vigueur à Constantinople ; on cite même tout haut les noms des ministres du sultan qui ont obtenu les priviléges et qui, ayant ainsi seuls le droit de fabriquer et de vendre, font payer aux habitants un produit quatre fois sa valeur. Chose triste à dire, ces monopoles agissent presque spécialement sur les objets de première nécessité et de consommation. Ceux des Européens qui habitent le Levant, savent qu'on paie des prix énormes de très mauvais pain et de la viande exécrable. Quand, en Europe, la question d'alimentation est celle qui

préoccupe le plus les gouvernements, un si mince souci du bien-être de la population est bien de nature à nous étonner de la part d'un réformateur qui aurait intérêt même à se rendre populaire.

En vertu d'un principe de justice qui régit de plus en plus les sociétés modernes, on avait dit que tous paieraient également l'impôt. Comment se fait-il que les villes les plus riches et les plus peuplées jouissent encore de certaines immunités qui les exemptent de supporter les charges fiscales durement imposées aux autres centres de population?

En ce qui touche les iltizams des dîmes, il y a des reproches bien plus graves encore à adresser au prétendu promoteur des réformes. Le tanzimat déclarait que, pour établir une garantie réciproque entre les propriétés et l'État, la perception des impôts serait faite par les employés du trésor. Pour favoriser les projets du fermier-général Djezaërli, sur la triste histoire duquel nous aurons à revenir, Réchid s'éleva contre la régie par l'État. Sous prétexte que les fonctionnaires percepteurs pourraient commettre des infidélités ou des exactions, il fit remettre en vigueur les iltizams ou cession par voie d'adjudication des dîmes dont le régime avait été aboli.

Est-ce aimer la réforme que de retourner ainsi en arrière?

Les essais de la régie par l'État, tentés vers la fin du dernier siècle par Sélim III, ayant produit de notables améliorations, Réchid n'avait aucune bonne raison pour favoriser le maintien d'un système que tous les écrivains ont stigmatisé, car le saraf n'est autre chose que le prête-nom et l'associé des pachas, des ministres et des employés. Depuis l'ère de la réforme, les malheureux propriétaires, souffrant de ce vieil usage, sont d'autant plus pressurés dans les arrondissements adjugés, que le fermier exige d'eux le double

et le triple de la taxe. Il faut bien dire, en effet, que, garantis par le hatti-chérif de Gulkhané, les pachas, proconsuls dans leurs eyalets, se livrent maintenant sans crainte et avec impunité à tous les genres de prévarication.

Ce ne sera pas la loi ridicule qui a été décrétée dernièrement contre les concussionnaires qui mettra fin à ce régime déplorable.

Où n'est donc pas la rapine en Turquie?

Si l'on veut parler de l'établissement des postes, il serait trop long de dire ici le rôle réel qu'y joue un certain Mardic qui en est l'adjudicataire. Il a été un temps où la ferme des postes était entre les mains de la sultane Validé, exploitée à son profit et à celui de son intendant, nommé Hussein-Bey. Ce dernier, soit dit entre parenthèse, passe pour être un des plus grands concussionnaires de l'empire. Mais, plus tard, le même monopole administratif a été affermé par Réchid à Mardic. Que rapporte cette ferme à l'Etat? En dépit de l'immense mouvement commercial qui a lieu en Turquie, elle ne donne rien ou presque rien au Trésor. La redevance que le fermier paye est tellement modique, qu'il y a à peine balance des profits et dépenses. Des offres avantageuses ont pourtant été faites plusieurs fois.

Pourquoi le vizir réformateur a-t-il toujours repoussé de bonnes conditions? Réchid s'est pourtant occupé spécialement de cette direction, et la plupart des employés qui la composent ont été désignés par lui.

Laissons ce point, passons à des considérations d'un ordre bien plus grave.

Si l'on examine froidement l'administration de Réchid, on doit reconnaître que lorsqu'il a été élevé à la dignité de grand-vizir, en 1846, les finances étaient dans des conditions avantageuses. Il y avait une réserve considérable en métalliques ; l'armée était soldée; les employés, petits et grands, étaient rétribués régulièrement, et enfin les créan-

ces de l'Etat se liquidaient. Trois ans à peine s'étaient écoulés, depuis le jour où il s'était mis à diriger les affaires, que l'administration ne présentait plus qu'un état de choses déplorable.

Oui, dès ce jour, on constatait un déficit de plusieurs millions dans le trésor; on devait à l'armée de Constantinople la paie d'un an, à celles des provinces dix-huit mois. Dans les caisses de l'Etat, plus de fonds pour rémunérer les fonctionnaires dont le nombre avait quintuplé. Bref, toutes les forces vitales de la Turquie étaient tombées dans un état d'épuisement complet.

Qu'étaient donc devenues les ressources financières du pays? Réchid a fait grand bruit de la réorganisation de l'enseignement. Il est parfaitement établi maintenant que cette réforme était entreprise, non dans le but de répandre les lumières chez les Turcs, mais pour faire parler de lui.

Suivant les promesses pompeuses du vizir, la capitale et les provinces devaient être dotées d'écoles secondaires. Que sont devenus ces projets? c'étaient des plans jetés sur le papier, rien de plus. A l'en croire, la Turquie devait être enrichie d'un système de haut enseignement, organisé sur les programmes des Universités de France, d'Allemagne et d'Angleterre. C'étaient encore des mots jetés sur le papier. A l'exception de l'Ecole de Médecine, qui a donné de bons résultats, les écoles spéciales d'administration, l'École normale, celle de Khalki, destinée à la marine, celle de Coumbar-Hané, destinée à former des artilleurs et ingénieurs militaires, celle appelée Harbiyé, fondée sur le modèle de Saint-Cyr, celle des vétérinaires, instituée en 1850, ont produit très peu d'hommes distingués.

Qu'on interroge à cet égard les professeurs venus d'Europe, on les entendra se plaindre du peu d'encouragement qui était donné aux établissements naissants par les ministres de la Porte; ils parleront du peu de soin que Réchid

mettait à rectifier l'enseignement public, qui est pourtant une question vitale pour l'empire turc. Enfin, ils seront obligés d'avouer qu'à peu d'exceptions près, les élèves en sont sortis ignorants et maintenus dans leurs préjugés : ils prouveront qu'il n'a jamais été sérieusement question d'entrer dans la voie du progrès.

Pourquoi alors avoir gaspillé l'argent public avec une telle profusion ! Pourquoi cette gigantesque construction du palais de l'Université, en face de Sainte-Sophie, palais dont les Français ont fait un hôpital, n'y trouvant pas d'élèves ? Que signifie cette comédie, ou, si vous voulez, cette parodie d'une académie turque de quarante membres? Nous savons bien qu'on a eu la prétention de propager ainsi la littérature, de fixer la langue, de travailler au développement de l'enseignement public, de répandre la lumière occidentale en Orient par la traduction des livres élémentaires et spéciaux. Mais, en même temps, nous ferons remarquer que ce n'était encore là qu'un rêve. Cette prodigieuse académie turque, imaginée par Réchid, ne s'est jamais réunie. Un seul de ses membres, Fuad-Pacha, a fait œuvre littéraire en publiant une grammaire ottomane.

L'enseignement protégé par Réchid ! Mais les faits abondent pour démontrer qu'une pareille assertion ne pourrait se soutenir.

En 1847, le vizir avait fait établir une école d'agriculture à San-Stefano, magnifique ferme-modèle créée sous la direction du docteur américain Davis ; mais comme cet établissement pouvait rendre de grands services, on s'empressait de le supprimer l'année suivante. Le docteur Davis était sacrifié à une intrigue du directeur de la poudrière, Arménien très influent.

Pour nous servir de l'expression turque, le grand-vizir étant le portefaix du gouvernement, le chef à peu près

unique de l'administration, l'homme qui a toute et entière autorité sur les autres ministres, nous avons dû faire remonter jusqu'à Réchid la responsabilité de tous les faits accomplis sous ses nombreux vizirats.

Il est incontestable que Réchid, qui n'a jamais voulu entrer dans une lutte franche contre l'Uléma et lui arracher des priviléges qui le rendent si redoutable à la réforme, a abandonné, dès le début, la réorganisation de l'enseignement plutôt que de s'attirer l'inimitié de ce corps puissant. L'Uléma, en effet, aurait pu nuire à sa fortune. Réchid a préféré ruser, louvoyer, tâtonner; le manque de hardiesse dans la conception, l'absence de grandeur dans les plans n'ont pu qu'impressionner défavorablement les masses, et celles-ci sont restées froides et stationnaires.

Nous le répétons, le passage de Réchid aux affaires laissera des traces profondes et déplorables dans les finances turques.

Il nous a paru intéressant de faire voir où en était le trésor, au moment où il sortait de son cinquième vizirat.

La Turquie a des revenus qui, s'ils étaient régulièrement administrés, pourraient s'élever à deux milliards de piastres; aujourd'hui, ils ne rendent que la moitié. Le budget des recettes se compose de la douane, de la dîme, du vergu, des tributs d'Egypte et de ceux des principautés.

Avant le vizirat de Réchid, les recettes balançaient toujours les dépenses. Depuis douze ans, il n'en est plus ainsi. Comme tous les pays dont la caisse est aux abois, la Turquie a eu recours au papier-monnaie ou kaïmès. Cette extrémité l'a conduite en peu de temps aux conséquences les plus désastreuses. L'émission des kaïmès s'est élevée successivement de 140,000,000 à 500,000,000 de piastres; on a créé dernièrement 200,000,000 de piastres de sehins ou rentes perpétuelles, afin de combler le déficit d'égale somme de la liste civile. Cette charge a été suivie d'une

autre obligation financière, encore plus onéreuse. Les serghis ou bons des ministères servent à payer les fournitures et les travaux faits pour le compte de l'État. Or, l'escompte de ces bons s'est élevé de 2 0/0 par mois au chiffre de 50 0/0, et le total en circulation atteint deux millards de piastres. Enfin, les rentes viagères, autre espèce de sehins, qui s'éteignent à la mort des porteurs ou à l'extinction de la deuxième génération, s'élèvent à 300,000,000 de piastres.

Comment qualifier tout le désordre financier qui a été toléré et encouragé par le ministre des finances et le grand-vizir dans le but de favoriser les intérêts de divers banquiers, des Alléon, des Baltazzi et des Durand?

On pouvait maintenir facilement le cours du change à 110 piastres par livre sterling, et pourtant on l'a élevé jusqu'à 131 piastres, ce qui a fait subir au trésor une perte de plus de 21 0/0 sur des millions de millions. Ces scandaleux bénéfices se sont partagés entre les fonctionnaires publics et les banquiers.

Favoriser les gens en place et les traitants, c'est dans la même intention coupable qu'on a encouragé l'agiotage sur les kaïmès ou bons du trésor. En Turquie, l'intérêt général passe toujours après l'intérêt satisfait des grands et des sarafs.

Comment ont été suivis et dépensés les emprunts contractés par Callimaki, Durand et Blacke? que sont devenus les premiers fonds versés? C'est ce que la vigilance la plus opiniâtre ne pourrait parvenir à préciser.

Autre question :

Pourquoi n'avoir pas organisé un service de perception, lequel n'existe pas en Turquie, et régularisé la comptabilité, qui y est inconnue? On pourrait répondre que l'ordre et la régularité dans les finances ne sauraient être l'affaire des employés de l'État. Ceux-là s'arrangent avec les ban-

quiers et les agioteurs. Beaucoup réalisent ainsi des bénéfices qui leur permettent d'étaler le faste que les riches déploient à Stamboul ou dans les yalis du Bosphore.

Si l'on veut posséder la véritable situation de l'empire, on peut se rappeler un mot de l'ambassadeur persan en Turquie.

Le schahlui demandait, dans son audience de retour, ce qu'il avait vu dans l'empire ottoman : — « Sire, répondit l'ambassadeur, j'ai vu qu'on démolissait la province pour construire la capitale avec ses débris. »

La capitale, c'était l'intérêt des hauts parasites qui, dans ces temps-là, se groupaient autour de la personne du sultan.

Au reste, au train dont marchent l'incurie et le gaspillage en Turquie, on peut prédire pour une époque prochaine, la ruine des finances du pays.

Il n'y a qu'une main pure et énergique qui puisse arrêter ce désordre.

Si, des finances, nous passons à l'administration des provinces, toujours confiée à d'avides pachas, nous devons à la vérité de reconnaître que la position des raïas est restée la même qu'il y a un siècle. Les abus d'autrefois subsistent. Presque tous les fonctionnaires envoyés de Constantinople ne pensent pas à surveiller les intérêts de l'État, à encourager la prospérité du pays, mais seulement à s'enrichir en pressurant leurs administrés, en vendant la justice, tous les emplois civils, militaires et judiciaires. Le pacha seul, en effet, nomme à tous les postes. Il a surtout en vue de partager les produits de l'impôt avec les sarafs. Nulle part il n'y a sécurité, garantie ni contrôle.

En aucun temps (nous parlons toujours de la Turquie, à l'époque où elle était menée par Réchid), on n'avait vu dépouiller aussi audacieusement le soldat. Ainsi on l'a spolié jusqu'aux neuf dixièmes de sa ration. Durant l'hiver

de 1854, les défenseurs du croissant étaient réduits à vivre d'une poignée de maïs brisé entre deux pierres. Ils n'avaient ni bas ni chaussures ; ils portaient des vêtements déchirés qui les garantissaient à peine des atteintes du froid. Les soldats d'Asie n'avaient même pas d'armes.

Que d'efforts il a fallu qu'Omer-Pacha fasse auprès du vizir Réchid, auprès du sultan trompé, pour obtenir que Riza-Pacha lui fournisse enfin les approvisionnements nécessaires à son armée ! On se rappelle que le général a dû adresser une circulaire à tous les dignitaires de l'empire, et que ce n'est qu'à la suite de ce scandale qu'il est parvenu à se faire écouter.

Il était pourtant bien facile au vizir de se rendre compte par lui-même de la qualité du cavourma, espèce de capilotade, et de tous les autres approvisionnements que Hussein-Bey faisait préparer sous ses yeux à Constantinople, pour les troupes de Crimée.

Dans le temps où Réchid était aux affaires, des nuées de petits propriétaires se succédaient à Constantinople où ils venaient porter plainte contre la tyrannie des pachas et des defterdars. La vexation qu'ils subissaient était arrivée à ce point, qu'ils aimaient mieux tout braver que de rester plus long-temps dans la misère où les exactions des proconsuls les plongeaient. Si la plainte atteignait un fonctionnaire que sa politique avait intérêt à combattre, ils étaient bien accueillis. Prompte justice était faite. Si, au contraire, il s'agissait d'une créature du vizir, les plaignants étaient renvoyés devant le pacha de la province, associé du defterdar, et l'on devine ce qui en résultait.

Il est vrai que lorsqu'on avait à articuler des griefs contre un employé subalterne, ce dernier était quelquefois sacrifié ; mais si la requête était dirigée contre une sommité administrative, on faisait une enquête pour savoir quel était celui des plaignants qui avait mis les autres en mou-

vement. L'homme était immédiatement sacrifié; on lui reprochait un crime, au hasard, et il subissait une peine afflictive, le plus souvent les galères. On a entendu des juges s'écrier : « Tout cela est infâme, nous l'avouons; mais il nous a été ordonné d'en agir ainsi. »

Il y a là une preuve incontestable que Réchid n'a jamais rien fait pour imposer à ses agents l'application de la réforme et qu'au contraire il encourageait les actes qui étaient de nature à la dépopulariser.

On a fait grand bruit en Europe du régime municipal qui est en vigueur en Orient, et on a prétendu qu'il suffisait pour opposer une digue aux prévarications du pacha et des defterdars. Il devient nécessaire de donner, sur la composition de ces conseils, quelques détails que Réchid ne peut ignorer.

L'impôt dit le vergu doit être voté annuellement et établi par chaque province ou arrondissement par une sorte de conseil municipal. Ce conseil devrait être formé par l'élection, dans laquelle les raïas auraient le droit d'intervenir. Les chefs religieux de la localité, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, en font partie de droit. D'après nos idées européennes, nous pourrions supposer qu'un tel conseil offre quelques garanties. Eh bien, il n'en est rien. Cette assemblée n'a ni le droit d'initiative, ni la liberté de discuter. Il est présidé par le Turc le plus élevé en rang et les musulmans doivent y être en majorité. Les membres à élire sont désignés par les seuls électeurs que le président a choisis. Autant que possible les membres du conseil sont pris parmi les personnes de la classe aisée de l'endroit, qui espèrent les faveurs des autorités et surtout du président. Aussi est-on sûr que tout ce qui leur plaît est voté à l'avance.

Pour prix de leur soumission, les membres raïas obtiennent généralement l'exemption de leurs taxes; voilà pour-

quoi ils font toujours cause commune avec la majorité turque.

Il vaudrait mieux avoir le courage de ses actes, se déclarer franchement l'ennemi du système municipal et ne pas dire qu'on le pratique dans l'empire; ce serait un mensonge de moins.

Réchid a-t-il jamais fait la guerre à l'usure, cette plaie qui dévore la population agricole de la Turquie? De son temps, le taux de l'argent prêté s'est élevé de 20 à 40 0/0.

Comment le vizir, qui a séjourné si longtemps chez nous, ne s'est-il pas avoué que la dîme en nature est le système le plus vicieux de perception? Tout le monde connaît les inconvénients qu'il entraîne. Entre autres choses, il oblige souvent à laisser la récolte trop longtemps dehors, attendu qu'il n'est pas permis de rentrer une seule gerbe avant d'avoir payé la redevance.

Remarquons que si le percepteur tarde longtemps, le village entier reste plusieurs semaines dans une inaction forcée.

Pendant les vizirats de Réchid, les employés du fisc envoyés en mission élevaient le taux de la dîme jusqu'à 25 ou 30 p. 0/0. C'était beaucoup de richesses perdues, en ce qu'il n'y a dans l'intérieur des terres ni chemins vicinaux, ni ponts, ni voies de communication, de façon que presque tous les produits s'éparpillent, s'égrainent et se perdent avant d'être adjugés. Des places de marchés eussent été indispensables, Réchid y a-t-il pensé? En aucune manière.

De tout ce qui précède, il résulte que le grand réformateur ne s'est jamais préoccupé du sort des classes agricoles. Pourtant ces populations forment le tiers à peu près des habitants de l'empire, et elles supportent presqu'à elles seules le faix des impôts. Quel progrès inaugurer si l'on ne songe pas d'abord à cette agglomération si nombreuse et si essentielle?

N'avoir aucun souci des intérêts des masses qui nourrissent l'empire, c'est préparer à la réforme le sort qu'ont eu les grands actes des pouvoirs passés, c'est pour une cause semblable que n'ont pas eu de suite sous Sélim III, les mesures inaugurées par le grand-vizir Mustapha-Kupruli.

Si le Turc s'est corrompu, s'il est avide et vénal, pourquoi n'avoir pas fait administrer les provinces par des chrétiens? Réchid, qui prétendait fondre les races, aurait dû invoquer le grand principe de l'égalité dans l'intérêt de l'agriculture. Sous ce rapport, il y avait une grande place à prendre dans l'histoire; c'était d'arracher à la misère les classes agricoles de l'Asie et de la Turquie; c'était de les émanciper, car depuis quatre siècles, elles n'ont pas fait un pas.

On est ébloui par le spectacle de ce qu'une ère nouvelle pourrait faire de ces plaines immenses de l'une des plus belles parties du monde, qui sont dépourvues de culture. La routine, les préjugés, la sottise, veulent que la population mâle d'un village turc soit limitée ainsi que le nombre des maisons. En vertu des mêmes usages, on ne peut employer au travail agricole qu'un certain capital et un nombre de charrues et de bœufs déterminé par le fisc. Enfin, chose à peine croyable, les paysans n'ont pas même le droit de posséder un fléau pour battre leur blé; on les oblige à louer cet instrument au profit du pacha.

Or, si la solution de ces questions vitales a échappé à Réchid, il nous sera peut-être permis de citer plus tard le nom d'un Osmanli distingué qui n'a pas cru au-dessous de sa dignité de les étudier, d'un homme d'État qui pense qu'il est temps de faire quelque chose pour le peuple.

Passons à un autre point.

On sait que les principautés gémissent sous le plus révoltant des régimes; ces malheureux pays courbent la tête

sous une double tyrannie, celle de l'hospodar et celle des boyards. Quelque temps avant les débuts de la guerre, la portion la plus considérable des habitants de ces provinces s'était empressée d'offrir à la Sublime-Porte un concours armé. Il n'y avait d'autre condition que celle d'inaugurer en Roumanie les principes de la civilisation occidentale. Réchid-Pacha, auquel des ouvertures sérieuses avaient été faites à ce sujet, a vu nuitamment l'internonce d'Autriche, et, dans des vues ambitieuses et personnelles, il lui a sacrifié l'intérêt des principautés. Qu'a-t-il fait dans cette occurrence? Grâce à lui, on a réinstallé Stirbey, cette personnification exécrée du régime protecteur; on a anéanti arbitrairement l'enquête faite contre cet hospodar; on a ainsi démenti les affirmations de l'honorable Dervish-Pacha, talent vrai, comme nous en souhaiterions beaucoup à la Turquie.

Ces actes inqualifiables, si on les lie à ceux qui précèdent, servent à démontrer péremptoirement que Réchid, inaccessible aux misères des classes souffrantes de la Turquie proprement dite, a le même mépris pour les calamités qui s'étalent dans un pays qui ne se rattache à la Sublime-Porte que par un lien de suzeraineté. Cœur froid et égoïste, il a mérité qu'on renouvelle pour lui les reproches qui furent adressés jadis à tous les pachas, de ne voir la Turquie qu'à Constantinople; on disait d'eux avec raison qu'ils étaient myopes pour avoir regardé avec trop d'assiduité, comme certain derviche, les rayons de ce soleil bienfaisant qui enrichit la capitale et qui siége sur le trône des Othman.

Au fait, pourquoi Réchid, qui n'a qu'une éducation ottomane relative, qui est fils de ses œuvres, qui, comme tant de gens de sa classe, est parti de degrés très humbles pour arriver au comble de la faveur, pourquoi s'apitoyerait-il sur les misères publiques? Fataliste à l'excès, égoïste outre mesure, pourquoi se préoccuperait-il de

trouver des remèdes et des adoucissements à des maux privés ?

Turc avant tout, il n'a qu'un mobile, il ne connaît qu'un but, maintenir et agrandir la somme de son autorité et celle de ses richesses. Il faut qu'il développe la fortune de ses fils aussi long-temps qu'ils ne lui porteront pas d'ombrage. Être en faveur est toute son ambition. Conserver les bonnes grâces de son souverain est le rêve inquiet de ses jours et de ses nuits. Intriguer, désunir, être un dissolvant, faire naître des défiances contre ses rivaux est toute la politique qu'il pratique lorsqu'il est tombé.

Le pouvoir étant sa satisfaction, tout le temps qu'il l'occupera, soit qu'il garde l'attitude du repos, soit qu'il fasse le bien, soit qu'il commande le mal, l'univers doit se trouver content. Les désirs de Réchid étant comblés, qui oserait se plaindre ? qui ne serait pas heureux ?

Nous avons dit que le grand-vizir avait été un faux ami de la réforme ; mais aurait-il été à même de comprendre une idée de régénération occidentale, cet homme qui n'a pas su se dégager des préjugés de l'Orient ?

Il a voulu changer, améliorer, réformer, mais qui avait-il chargé des modifications ? On hausserait les épaules de pitié si l'on savait de qui se compose le conseil d'Etat *(ahkiam adlié)*. Nous resterons encore au-dessous de la réalité quand nous aurons dit que les Turcs qui entrent dans cette assemblée sont des esprits arriérés, incultes, pleins de préjugés, imbus d'un étrange engouement aristocratique pour leur race. Étant au fond de très grands amis du *statu quo*, ils se préoccupent peu de rechercher les moyens d'assimiler les raïas aux musulmans et de prendre des mesures pour qu'ils ne soient plus traités à l'avenir en peuple conquis, en guiaours, comme cela se voit encore tous les jours.

Sait-on aussi à quoi a servi la création de la police, telle que l'entend Réchid ? A augmenter les charges du trésor et

non point à ramener la sécurité publique. Constantinople et ses faubourgs n'ont pas cessé d'être le théâtre des vols, des assassinats, commis même en plein jour, et, en un mot, de toutes les violences. Il y a mieux, on a pu acquérir la preuve que les agents de la police s'étaient faits les amis et les associés des voleurs, des assassins et de toute la lie de la populace.

A ce grief, nous pouvons ajouter une assertion que nul ne contestera, c'est que les tribunaux sont si mal organisés qu'un honnête homme dévalisé ou attaqué craint de porter plainte.

S'il le faisait, s'il obtenait que l'auteur du délit fût condamné, il s'exposerait à devenir la victime d'un nouveau crime, tant sont désastreuses dans ce pays, les conséquences de l'impunité.

On ne sait pas assez en Europe ce qui se passe à Constantinople dans quelques circonstances. Les bandits, d'origine étrangère, sont généralement protégés par leurs ambassades qui, en vertu des capitulations, les réclament et se réservent de faire leur procès. La Sublime-Porte ne peut guère se refuser à rendre aux ambassadeurs qui insistent, des sujets de leur nation, fussent-ils même criminels; mais, sous forme de réciprocité, elle a le droit d'exiger qu'ils sortent sur-le-champ du territoire qu'ils ont troublé.

Réchid a-t-il jamais usé de ce moyen légal pour purger la capitale, envahie chaque année à l'époque des fêtes du carnaval, par des bandes de brigands qui pillent et assassinent? Non, sans doute. Faire de l'impunité un système, pousser la tolérance jusqu'à l'abus, c'est mériter un reproche grave. Le grand-vizir en est si bien digne, qu'il a toujours prétendu qu'il était inutile de créer auprès des tribunaux la charge importante de procureur-général ou d'accusateur public.

Très certainement, si un tel magistrat, représentant la

société et requérant en son nom, eût été institué, cela eût diminué dans une proportion considérable les crimes qui épouvantent et affligent Constantinople. Les bandits, poursuivis désormais par le fait d'une action publique, subiraient le châtiment salutaire auxquel ils auraient été condamnés.

Nous reconnaissons que les capitulations et traités nuisent à l'action judiciaire en Turquie, et que Réchid a insisté auprès des cabinets de l'Europe pour obtenir des modifications. Les ambassades auraient accordé ces changements, si les tribunaux avaient reçu une organisation régulière; mais en présence des actes iniques de la justice et de l'arbitraire, ces révisions ont toujours été refusées, ce qui prouve que Réchid n'a rien tenté. Après les actes de brigandage qui se sont accomplis à Smyrne, il avait un argument de premier ordre pour renouveler les traités et couper court au vieux système de l'impunité. Mais cet épisode est-il bien clair?

Malgré tout le mystère qui enveloppe encore cette affaire des bandits de Smyrne, nous sommes forcés d'en dire quelques mots. Le peu que nous en dévoilerons fera connaître l'immense service qu'on eût été en droit d'attendre de Réchid si, au nom de la sécurité générale, il eût voulu demander la refonte des capitulations dans ce qu'elles ont d'incompatible avec les progrès de la civilisation.

Il y a plusieurs années, il existait à Smyrne une vaste association de malfaiteurs; c'était un ramas, pris dans tous les rangs, composé plus généralement de Smyrniotes et d'individus de l'île de Samos; ils avaient un chef du nom de Katergi-Djani, dont les journaux ont beaucoup parlé dans les derniers temps. Ces mécréants pillaient les caravanes, arrêtaient les voyageurs et les frappaient d'une rançon plus ou moins forte, suivant leur rang.

Sur la plainte des habitants de Smyrne, la police les

avait plusieurs fois poursuivis ; mais lorsqu'ils arrivaient au village de Boudjia, à un endroit où se trouvait l'habitation d'un négociant anglais, ils pénétraient dans la maison et disparaissaient immédiatement.

Un jour qu'ils avaient enlevé un Français, M. Boyer, l'affaire fut poussée plus loin que de coutume. Sur les instances de M. Deloche, associé du négociant arrêté, instances portées à l'ambassade française, ordre fut donné au pacha de Smyrne d'en finir avec les brigands. On confia donc le soin de les poursuivre à Zeinel-Pacha, qui leur fit la chasse jusqu'à la maison de Boudjia.

Comme on s'était assuré qu'ils s'étaient réfugiés dans des souterrains attenant à la demeure du négociant anglais, on y entra malgré les protestations que faisait entendre le propriétaire au nom des capitulations protectrices de l'inviolabilité du domicile. Ce n'était pas une vaine démarche. Après quelques recherches, on finit par déplacer des meubles et trouver l'entrée de souterrains immenses où se cachaient les bandits.

Ces caves étaient pleines de marchandises appartenant à des caravanes dévalisées, ce qui explique pourquoi quelques négociants, affiliés sans doute à l'association, vendaient ces marchandises à vil prix sur le marché.

Le négociant et ses complices avaient certes bien mérité d'être punis, cependant, sur les instances de leur ambassadeur, ils ne furent pas même inquiétés. Les bandits seuls furent envoyés au bagne; mais Zeinel-Pacha ainsi que tous les employés de la police qui avaient pris part à cette razzia, furent destitués. Ils avaient eu le tort, contrairement aux capitulations, d'avoir pénétré de force dans le domicile d'un Anglais.

C'est pourtant ainsi quelquefois que les représentants des grandes puissances interprètent les traités. Suivant eux, ils croiraient perdre leur prestige en ne faisant pas inter-

venir leur autorité en faveur de nationaux qui ne sont pas toujours des hommes irréprochables, au contraire.

Mais, pour en revenir à l'affaire de Smyrne, elle a eu de funestes conséquences. Que les brigands reparaissent dans cette ville (et ils y sont revenus), qu'ils se montrent ailleurs, ils pourront détrousser à leur aise. On sait non-seulement que la police qui les repoussera sera inactive mais encore qu'on inquiétera probablement ceux qui les combattront.

En 1840, Réchid-Pacha a été un des rédacteurs du code pénal de la Turquie. Pour donner une idée de cette œuvre informe, appelée à régir un peuple entier, nous dirons qu'elle consiste en quatorze articles et un préambule de vingt lignes. Publié six mois après le khatti-chérif de Gulkhané, ce code en est le développement et le complément. On se rappelle que le sultan a pris l'engagement par cette solennelle déclaration, de gratifier ses sujets d'une sécurité parfaite. Le khatti-chérif a un caractère imposant; on ne peut guère en dire autant du code pénal.

En le lisant, on devine sans peine qu'il a été rédigé par des hommes qui ne possèdent pas les notions les plus rudimentaires du droit. Vous n'y trouverez aucune classification, point de définition, chose pourtant essentielle quand il s'agit de déterminer le caractère d'une pénalité.

Il serait difficile, d'ailleurs, d'imaginer un texte plus étrange que celui de ce code bizarre. Par exemple, un des principaux articles est conçu dans les termes que voici : « Sa Hautesse s'étant abstenue d'USURPER les biens et » les propriétés d'aucun particulier, il n'est plus permis à » personne de s'approprier le bien d'autrui. »

Quelle différence de forme entre cette œuvre et les dernières notes diplomatiques de Réchid! On ne peut croire que les deux compositions soient sorties de la même plume.

Sans entrer dans une analyse détaillée de ce travail lé-

gislatif, nous dirons qu'il abuse un peu trop, à tort et à travers, des peines élevées. A des délits, souvent peu dommageables, il oppose l'emprisonnement perpétuel ou la mort. Ajoutons que, par l'effet d'une inconcevable inconséquence, il est placé, ce code de fer, sous la garantie de tous les habitants de l'Empire; on va plus loin, on veut que chacun aide à le faire exécuter.

Dans les temps primitifs du mahométisme, que les prétendus réformateurs invoquent toujours, on avait introduit en Orient l'usage de placer ainsi la loi entre les mains de tout le monde. Peut-être sommes-nous imbus d'idées enropéennes trop actuelles; mais il nous semble que la vigilance d'un excellent parquet et d'une bonne administration seraient préférables au maintien des vieux usages, consacrés par d'autres temps et pour des mœurs plus pures. Voyez-vous, d'ailleurs, la série d'arbitraires et de violences que peut faire naître un texte conçu dans la pensée des âges passés! Qu'on en juge par la lecture et qu'on médite : « Les dispositions contenues dans le présent code » devant être exécutoires à l'égard de tous les sujets otto- » mans ou raïas sans la moindre exception, il est, en con- » séquence, du devoir de tout le monde de veiller à ce que » nulle atteinte ne puisse être portée à leur mise à exécu- » tion de la part de qui que ce soit, en même temps qu'il » est loisible à chacun d'eux de se faire justice. » Se faire justice à soi-même! De pareils termes mènent loin; quiconque réfléchit comprendra qu'aucun code ne peut exister avec l'adoption d'un tel principe.

Nous ne voulons pas dire cependant qu'il n'y ait pas un progrès véritable dans cette œuvre incomplète; on y pose en fait qu'il faut respecter la vie humaine, dont on disposait autrefois si légèrement en Turquie; on y manifeste le désir de prévenir les abus de l'autorité et de les réprimer sévèrement, soit qu'ils viennent du plus petit fonctionnaire,

soit qu'ils fussent l'œuvre du plus haut dignitaire, mais tout cela ne peut réellement passer que pour une intention généreuse. L'état de désorganisation dans lequel se trouvent l'administration judiciaire et les divers rouages de l'autorité, commandent des mesures d'une toute autre nature. Avant de faire un code pénal, ce qui est indispensable, nous le confessons, il serait bon d'avoir des juges éclairés et qui ne fussent pas placés sous l'influence immédiate de l'Uléma, qui est le corps le plus hostile à toute idée de réforme rationnelle.

Mais il a déjà été remarqué, ainsi qu'on doit se le rappeler, que Réchid avait toujours craint de toucher de près ou de loin à cette puissance redoutable. Le cheik-ul-islam l'a effrayé. Or, il est élémentaire qu'on n'arrivera à rien tant qu'on n'aura pas atténué considérablement les pouvoirs presque souverains de ce dignitaire et de cette corporation religieuse et semi-judiciaire.

L'ex-grand-vizir nous saura gré de ne pas parler du recueil des ordonnances administratives qui ont paru en 1848. Ce qu'on peut en dire de mieux, c'est que ces ordonnances n'ont pas été mises à exécution.

Quant au code de commerce, emprunté à celui de la France et coordonné presque entièrement par M. Alphonse Royer, il est appliqué depuis 1840. Par malheur, ce qu'il y avait de bon dans les règlements relatifs aux tribunaux mixtes de commerce et de police, a été paralysé par le choix déplorable qu'on a fait des hommes qui les composent. On ne peut s'empêcher de plaindre les négociants et les étrangers qui ont recours à la juridiction de ces magistrats. On les a composés mi-partie de Turcs et de chrétiens; mais, toute question de religion à part, à l'exception de deux Osmanlis honorables, tous les autres juges seraient bien mieux à leur place au pilori qu'au tribunal. Plusieurs d'entre eux ont fait faillite. On comprend que l'emploi de juges mixtes

soit très recherché : il permet de s'enrichir promptement. Personne n'ignore qu'en matière commerciale surtout, l'expédition des procès a besoin d'être menée rondement. A Constantinople, c'est tout l'opposé. Le préposé chargé de faire payer le débiteur s'entend avec lui pendant un an, pendant deux ans. Mais, à chaque visite, il perçoit à son profit une redevance de dix piastres. Il résulte de tous ces longs délais que, de guerre lasse, le créancier finit toujours par transiger.

Telles sont les esquisses législatives de ce grand-vizir dont on a voulu faire le continuateur de Justinien. Nous ne nous y arrêterons pas plus long-temps : on sait que son œuvre, née d'hier, ne peut déjà plus subsister. A quoi bon recourir à une autre critique que celle des faits ?

Il nous reste à examiner Réchid diplomate.

En fait de diplomatie, il sera sur son terrain, sur le théâtre de ses exploits; les ambassades ont été la grande affaire de sa vie. Il a d'ailleurs dirigé si long-temps le ministère des affaires étrangères, qu'il a pour ainsi dire inoculé à la Turquie l'amour des intrigues diplomatiques.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, Réchid a emprunté ses meilleures notes au talent de ses secrétaires; il a de même fait l'emprunt de tout son système aux Grecs du Phanar, ces fils de Sinon, qui lui ont toujours prêté appui dans ses nombreuses négociations.

Au nombre des Phanariotes sur le dévouement desquels il pouvait compter, on en citera de marquants. Ainsi le prince de Samos, Stephan Vogoridès, introduisait Réchid et le patronait, dès ses débuts, à l'ambassade anglaise, où il avait du crédit. Dans le même temps, le grand logothète Aristarki, aujourd'hui exilé, lui ouvrait les portes de la légation russe. Pendant ce temps-là, Callimaki surveillait ses intérêts en France. Un autre Grec, Mussurus, le gendre

de Vogoridès, l'appuyait dans les conseils de la reine d'Angleterre. Caradja lui rendait la Hollande favorable,

Le reproche qu'on a toujours adressé à Réchid d'avoir eu trop de penchant pour les Phanariotes et trop de goût pour leur astucieuse politique est donc mérité. Aussi l'homme d'État s'est-il montré reconnaissant. Toutes les fois qu'il a été au pouvoir, il les comblait de faveurs insignes.

C'est même afin d'avoir pour adhérents les Grecs du Phanar, qu'il a reculé devant la réforme, tant de fois réclamée, de ce patriarchat de Constantinople, qui est un État dans l'État et dont l'existence présente le spectacle affligeant de plus de vices, d'abus, d'exactions et d'actes de tyrannie que l'organisation musulmane elle-même. L'abolition des patriarchats entraînait avec elle la suppression de charges très importantes et très lucratives que les Phanariotes exercent auprès du saint synode.

Pour reconnaître ces bons offices, les Grecs du Phanar ont, dans toutes les occasions, soutenu Réchid au pouvoir, et servent ses intrigues et ses projets lorsqu'il est en disgrâce.

Mais l'objet sur lequel nous voulons spécialement insister, c'est que, de ce frottement continuel entre le pacha et les Grecs, il est résulté que la nouvelle école turque a adopté pleinement les principes de la diplomatie Phanariote, la plus cauteleuse de toutes.

De tous les Turcs actuels, il est celui qui a été le plus souvent chargé de représenter son pays à l'étranger; mais au lieu d'étudier les ressources des nations européennes ainsi que celles de sa patrie; au lieu de faire concourir ces ressources au bien-être de l'Europe, cédant aux leçons de ses maîtres du Phanar, il a eu la malheureuse pensée d'attiser la jalousie entre les divers cabinets. Il se disait qu'il trouverait toujours une situation officielle entre leurs rivalités. Ces moyens lui ont réussi à ce point qu'en quinze ans il

a allumé deux fois la guerre en Europe. En 1840, dans le but de briser le pacha d'Egypte, il s'est fait l'instrument des quatre cours et a cimenté contre la France la convention du 15 juillet. La journée du 16 août 1840 laissera dans l'histoire une page que la France ne devra jamais oublier. En se démasquant dans cette circonstance, Réchid s'est montré ce qu'il est réellement et ce que sont les étrangers qui sentent leur infériorité, c'est-à-dire qu'il a été jaloux de la France et son antagoniste.

Depuis lors, il a joué habilement le même rôle ; il s'est constamment appliqué à rester l'homme de l'Angleterre, tout en conservant les moyens d'être accepté par la Russie et par l'Autriche.

Il est incontestable que les trois séjours de Réchid en Europe ont été mis à profit pour lier dans son propre intérêt des rapports avec les hommes haut placés et pour se faire bien venir des principaux journalistes. Cependant toutes ses préférences, toutes ses intimités sont acquises aux politiques de la Grande-Bretagne ; c'est là qu'il a jugé qu'il y avait pour lui les plus sûres garanties de pouvoir. Indépendamment de ces considérations d'intérêt personnel, l'Angleterre a, depuis plusieurs années, adopté vis-à-vis de la Turquie une politique qui ne pouvait manquer de la faire bien venir d'un homme tel que l'est l'ex-grand-vizir. En même temps qu'elle proclamait hautement le principe de l'intégrité du territoire turc, elle ménageait la prépondérance de la race ottomane et sollicitait quelques satisfactions civiles mais tempérées au profit des raïas. En jetant les yeux sur l'admirable situation géographique des domaines du sultan, elle se disait que la réorganisation radicale de l'empire ne pouvait qu'avoir de graves conséquences pour son propre commerce. Mieux valait maintenir dans une sorte de tutelle un pays où tout est encore dans l'enfance, l'agriculture, le commerce, l'industrie, les

arts. Que d'échanges à faire! que de transactions avantageuses à consacrer! Ainsi les intérêts mercantiles de l'Angleterre étant alors en lutte avec ceux de la civilisation, elle faisait quelques légers sacrifices en faveur des derniers pour maintenir et consolider les premiers.

Autre considération. La conduite suivie par Réchid dans l'affaire de l'isthme de Suez, éclairerait ceux qui douteraient encore. A contempler ses tendances, on voit que l'équivoque finit par disparaître. Les sympathies de l'ancien grand-vizir sont exclusivement acquises à tout ce qui est hostile à la France.

Par suite d'une particularité singulière, Réchid a été dernièrement ramené au pouvoir, grâce à l'influence russe. Les détails de cette affaire sont assez curieux pour qu'il soit bon de les conserver.

C'était à l'époque où le prince Mentschikoff menaçait la Sublime-Porte de lui déclarer la guerre, si elle persistait à refuser son *ultimatum*. Les ministres actuels du sultan, résistant avec énergie, préféraient une rupture à un déshonneur national.

Réchid eut alors le talent de se faire agréer par le prince Mentschikoff. Vogoridès avait obtenu d'Aristarki qu'il solliciterait l'intérêt du plénipotentiaire russe en faveur de l'ex-vizir, momentanément disgracié, et qu'il l'engagerait à demander à Abdul-Medjid sa rentrée aux affaires. Très peu de temps après, cette requête fut accordée par Sa Hautesse.

Plus tard, l'ambassadeur russe publia une lettre de félicitations par laquelle il remerciait le sultan d'avoir rendu un portefeuille à l'ancien grand-vizir.

De son côté, le plénipotentiaire britannique avait pris une part active à cette intrigue de divan. En voyant revenir Réchid au cabinet, il saluait un ancien allié; il pouvait croire qu'il allait, grâce à cette circonstance, jouer le

premier rôle dans la lutte diplomatique qui venait de s'engager.

Dans ses rapports avec l'Autriche, Réchid se montrait encore une fois aussi peu ami de la France que possible. C'était surtout grâce à sa recommandation que les troupes autrichiennes occupaient les principautés. Dans cette combinaison, l'ami des Phanariotes avait surtout en vue d'empêcher une communication constante entre les terres latines et les soldats français. L'ex-vizir savait parfaitement que, dans les Provinces Danubiennes, on considère encore à présent la France comme une libératrice.

Un avenir prochain permettra de juger la politique turque inaugurée par Réchid et par ses amis du Phanar. Tout nous porte à croire que les fautes sans nombre qui ont été commises, seront alors, et à juste titre, imputées à ce prétendu sauveur de l'empire musulman, empire qu'il a mis à deux doigts de sa perte.

En dernière analyse, il est impossible de ne pas faire tomber l'ancien ministre du piédestal de grand homme que des admirations intéressées lui avaient dressé. Pendant son passage aux affaires, il a touché à beaucoup de questions, mais toujours superficiellement. Il s'est constamment appliqué à tourner les difficultés et jamais à les aborder de front. On ne pourrait pas citer une seule circonstance où il ait eu assez d'énergie, assez de volonté pour faire adopter les idées européennes par les masses. Il ne subjugue pas le peuple, qui lui est antipathique. Pour maintenir son influence, pour rester en place ou pour y rentrer, il met tout en œuvre. Pour ce qui est de ses grandes qualités négatives ou inconnues, elles peuvent être fort appréciées dans un monde de diplomates; mais, parmi les Turcs et les raïas, il est frappé d'une profonde impopularité.

Dans cette esquisse, nous n'avons aucunement eu en vue de déprécier la part que Réchid-Pacha a pu prendre à

la régénération de l'empire turc; mais, en examinant les faits, nous avons reconnu que, s'il a formulé des projets, les résultats n'ont pas répondu à ses espérances. Peut-être, et c'est notre sentiment, était-il trop absorbé par le soin de sa propre fortune; mais, en bonne conscience, il n'a pas su trouver assez de loisir pour diriger la transformation sociale et politique de la Turquie. La tâche était immense, nous en convenons; elle est vierge encore. Hélas! plus d'un novateur s'y usera comme lui, surtout si, n'ayant pas égard au génie des peuples, ni de respect pour le progrès, il prétend absorber dans l'élément turc les éléments hétérogènes qui obéissent à l'autorité du sultan.

Le temps presse. Un avenir fécond va naître pour l'empire ottoman. Comment donc le faire revivre? Cimentera-t-on le nouvel édifice par le despotisme et la noblesse héréditaire comme en Russie, ou l'établira-t-on, comme en France, sur la liberté et l'égalité civile et politique? Tel est le problème posé. La Turquie cherche toujours l'homme qui le résoudra. Cet homme prédestiné est marqué par Dieu pour remplir ce grand rôle; ce n'était pas Réchid: il faut espérer qu'il se présentera dans un temps prochain.

CHAPITRE IV.

—

AMIS POLITIQUES DE RÉCHID-PACHA.

—

RIZA-PACHA.

Voilà un personnage dont l'élévation prouve mieux que tout autre fait combien la pauvre Turquie a besoin de se raviver dans la civilisation européenne.

Riza-Pacha (1) rappelle ces satrapes perses d'autrefois qui devaient les faveurs dont ils jouissaient auprès des princes à des complaisances qu'on ne sait comment exprimer. En 1826, il a été rencontré dans une boutique du bazar égyptien de Constantinople et emmené au sérail par le sultan Mahmoud. Un peu plus tard, il est devenu le favori de la sultane Validé, et, par suite, maréchal du palais. Ce poste, qu'il a occupé cinq ans, lui a permis de gouverner l'empire pendant la minorité du jeune sultan. Son origine et ses mœurs font voir que c'est un homme entièrement dénué d'instruction. Renversé, en 1846, par Réchid, il est devenu alors l'ennemi de ce personnage. Par la suite, l'ambition les a réunis ; ils se sont mieux compris et tendu la main ; Riza-

(1) Voir tous les ouvrages publiés depuis dix ans sur la Turquie.

Pacha a fait partie du dernier vizirat de Réchid en qualité de séraskier. Il est, en ce moment, un des plus chauds adhérents du faux ami de la réforme.

Dans toutes les fonctions que Riza-Pacha a occupées, les malversations qu'il a commises sont incalculables. La fortune impériale du smyrniote Baltazzi, est une preuve évidente des tripotages immenses qui ont été pratiqués à cette époque.

Autrefois, ce singulier ministre passait pour partisan de la Russie, et, en effet, il l'a été, puisque c'est l'un des hommes qui ont le plus hâté par leur administration inintelligente la ruine de l'empire. Durant quelque temps, il a eu l'adresse de se faire accepter comme dévoué à la France, et il était tout simplement l'âme damnée de Réchid qui s'en servait comme d'un instrument.

Riza-Pacha a été trois fois ministre de la guerre, une fois ministre de la marine, une fois ministre du commerce. La stérilité de ses actes pendant ces cinq ministères, prouve l'incapacité de cet homme qui n'a jamais songé qu'à s'enrichir. Entre autres choses, on doit à son inhabileté et à son incurie la série nombreuse de revers que l'armée a eus à parcourir de 1854 à 1855.

Il a aujourd'hui de cinquante à cinquante-deux ans. Il a été beau dans sa jeunesse; il est maintenant plus replet que bien fait. Comme la plupart de ceux qui ont passé par le pouvoir, il est immensément riche.

Riza-Pacha, parti d'une basse condition pour arriver aux hauts emplois de l'État, est nécessairement plein de vanité. Il est du petit nombre de ceux qui ont conservé les usages du Turc de l'ancien régime. Quand il ouvre la bouche, c'est pour s'écouter parler. Une particularité bizarre, il ne répond jamais que par la reproduction de la phrase de son interlocuteur.

On ne peut pas lui refuser une certaine dose d'astuce.

En dernière analyse, de tels hommes ne peuvent figurer dans les conseils de la Turquie en voie de se régénérer : ils ne sauraient jamais que déconsidérer le pouvoir.

RIFAAT-PACHA.

Encore un ancien ministre. Celui-là n'est pas un des moins curieux de notre galerie. On peut lui appliquer ce mot d'une vieille comédie : « Il aime beaucoup trois choses, » l'argent, l'argent et encore l'argent. » Aussi est-il cité comme le type des employés qui sacrifient tout à leur intérêt personnel.

Rifaat est petit, gros, déjà tout blanc ; il a soixante ans. Il passe à juste titre pour très fin. S'il parlait français, il eût fait des vaudevilles.

Citons un trait de lui en passant.

Il était ministre des affaires étrangères lorsque le prince Mentschikoff vint à Constantinople. Dans un moment de prodigalité, il avait invité le plénipotentiaire russe à dîner, ainsi que plusieurs ministres d'État et le grand logothète Aristarki. Ce dernier servait alors d'intermédiaire entre Réchid et l'envoyé du czar.

A table, on présentait un plat national appelé *yalangi-dolma*. — *Yalan* veut dire mensonge, faux, *dolma*, farce. — Le prince Mentschikoff demanda comment on appelait ce mets ; Rifaat lui en donna l'explication ; il fit faire la traduction des noms de ce ragoût, et il ajouta : — En fait de faux, prince, il n'en entre chez moi que deux ; d'abord ce mets, et puis mon voisin que voici. (Il désignait le grand-logothète Aristarki.)

Cet esprit léger ne signifie pas que Rifaat Pacha ait les connaissances nécessaires pour être ministre. Dans les relations diplomatiques, il est dangereux par son indiscrétion. M. de Bourqueney, ancien ambassadeur de France à

Constantinople, dut déclarer qu'il se trouvait dans la nécessité de rompre ses bons rapports avec la Porte tant qu'il serait ministre. Rifaat-Pacha rapportait toutes les conversations de l'ambassadeur français, à M. de Sturmer, internonce d'Autriche. Du reste, il reflète bien le caractère turc. Quand il est en disponibilité, tous ses efforts tendent à le ramener en place. Aussitôt qu'il se retrouve au pouvoir, il ne songe qu'au moyen de s'y maintenir. Rien ne lui coûte pour conserver cette position.

Il est très riche, il est ladre, il est faux, il est bavard. Mais ce n'est rien encore. Rifaat-Pacha n'a ni caractère, ni instruction, ni patriotisme : — il ne peut donc concourir en rien à faire renaître la Turquie.

MOUSSA-SAFFETTI-PACHA.

Il y a peu de chose à dire de Moussa-Saffetti-Pacha. Qu'on se figure un musulman de soixante ans, haut de taille, sans noblesse dans le maintien. Comme il est originaire de Tartarie, il a les traits particuliers à la race mongole, le nez écrasé, les grosses lèvres, les yeux bridés.

A force de se mêler d'affaires d'agio, il s'est amassé une grande fortune dont il ne sait pas jouir. On l'accuse d'être un concussionnaire opiniâtre. Chose curieuse, il a été envoyé autrefois en exil par Réchid lui-même pour fait de dilapidation.

Mais cette peine ne l'a aucunement corrigé ; Moussa-Saffetti-Pacha a pris plus de précautions, voilà tout (1).

Depuis son retour de l'exil, Moussa-Saffetti est redevenu une des créatures de Réchid ; ce dernier n'a pas craint de le faire nommer ministre ; on lui a même confié l'adminis-

(1) Voir la brochure ayant pour titre : *Moussa-Saffetti-Pacha, ministre des finances, son associé, surnommé le Petit-Mallié, et les Finances de l'Empire ottoman*, etc. — Imprimerie du *Journal de Constantinople.*

tration des finances. En Orient, on attribue cette puissance à la certitude où est Réchid que ce collègue ne se refuse à aucune complaisance administrative.

En général, en effet, Moussa-Saffetti-Pacha n'a pas d'indépendance de caractère, et est toujours à la dévotion absolue du ministre dirigeant.

AHMED-VÉFIK-EFFENDI.

Voilà enfin un homme distingué.

Ahmed-Véfik-Effendi est encore très jeune, gros, de petite taille, ayant une belle figure brune. On le dit excessivement instruit, très fin; mais l'excès de son ambition paralysera ses brillantes qualités. Il a déjà rempli deux missions avec succès, d'abord celle de commissaire dans les Principautés danubiennes où il a laissé de très bons souvenirs; et, plus tard, il a représenté la Porte à Téhéran. Dans le peu d'actes qu'on connaisse de lui, on devine un homme que l'appétit du pouvoir pousse à appartenir au parti triomphant, quel qu'il soit.

Il est cependant regrettable de voir une pareille intelligence confondue au milieu de tant d'Orientaux qu'on ne peut avouer sous aucun rapport.

Ahmed-Véfik-Effendi sera un jour, peut-être, un des meilleurs diplomates de la Turquie; mais un homme de valeur ne saurait être complet quand il manque de fixité dans les principes.

ETEM-PACHA.

Une figure très fine, assez distinguée, mais où l'on trouve quelque chose de faux. Un Turc enté sur un Grec.

C'est un élève de l'école des mines de Paris. Pendant quelque temps, il a été directeur des mines de la Turquie.

Il est instruit. Il est aide-de-camp du sultan et son professeur de langue française. Réchid le compte au nombre de ses créatures les plus dévouées.

La chronique le désigne, à tort ou à raison, comme le surveillant des actes du sultan et le Fouché de Réchid.

Comme Véfik-Effendi, il aurait tout à gagner à sortir du triste milieu où il se rencontre.

ISMAIL-PACHA.

Homme médiocre. Il est resté trop long-temps dans les rangs inférieurs pour qu'il ait aucune vue élevée. Son avancement n'a pas eu d'autre auteur que Riza-Pacha, lequel l'a opposé à Omer-Pacha.

Ismaïl-Pacha a cinquante ans. Il est de haute taille, avec une propension marquée à l'obésité. Il souffre des yeux et a la vue mauvaise ; cela ne l'empêche point d'avoir la réputation d'un sabreur fieffé. Il est originaire de Circassie, peu instruit, est assez honnête au point de vue des intérêts. En ce qui touche les mœurs, il y a de grandes réserves à faire.

MAHMOUD-PACHA.

Lors de l'enquête réclamée par Riza contre Omer-Pacha, il était sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères. On lui donna la mission d'aller s'enquérir si les griefs articulés contre le généralissime des forces turques étaient fondés ou non. Rendons-lui cette justice de dire, que, quoique partisan de Réchid, il n'hésita pas à reconnaître la vérité. Arrivé sur les lieux, il prêta l'oreille aux observations du généralissime, vit par ses yeux en quel état était l'armée, et fit un mémoire impartial. A son retour, ayant été admis auprès du sultan, il lui présenta un rapport

exact de ce qu'il avait vu. En se faisant ainsi l'organe de la vérité, il desservait Riza-Pacha auprès de Sa Hautesse. De là sa disgrâce. Réchid l'éloigna de la capitale, et l'envoya à Saïda. Très délié en matière d'intrigue et doué d'une grande finesse, il était autrefois le bras droit de l'ex-grand-vizir.

KIAMYL-PACHA.

Très disgracié par la nature. S'il avait des cornes, il aurait exactement la figure que les lithographes populaires prêtent au diable.

C'est un Égyptien, originaire de Césarée, sans instruction, possédant au plus haut point la duplicité orientale. Très riche, alimentant sa fortune par des malversations. Il est âgé de quarante-cinq ans. Le trait le plus distinctif de sa position est d'être beau-frère de Saïd, pacha d'Égypte. Il n'a d'ailleurs point de caractère ; les vices qu'on reproche à la plupart de ses amis sont aussi les siens.

BEHTCHET-PACHA.

Un jeune homme sans instruction aucune, mais une figure de bellâtre, une tête blonde. Il est mauvais payeur, toujours criblé de dettes. Pour lui donner une position, Réchid a formé à cet Osmanli une habitation des plus luxueuses, moyennant une souscription qu'il a ouverte et à laquelle il a fait concourir tous ses amis et toutes ses créatures. La résidence de Behtchet est ainsi l'habitation d'un sybarite, mais d'un sybarite turc, plongé dans les plaisirs, la dissipation et l'oisiveté.

KHALIL-PACHA.

Esclave géorgien adopté par Kosrew, il est devenu gen-

dre de Mahmoud. Il fut quelque temps ambassadeur de la Sublime-Porte à Saint-Pétersbourg. En dépit des prohibitions du Koran, il s'enivre régulièrement tous les jours. Très riche, très ladre, sans franchise, il a toujours aimé à s'occuper d'intrigues. Il a étalé sa nullité dans toutes les charges de l'empire. Très avide, il met souvent à contribution la générosité du sultan, qui, dernièrement encore, lui a fait construire un palais.

ALI-GHALIB-PACHA.

Fils de Réchid, gendre du sultan, mais, au demeurant, le Turc le plus frivole et le plus insignifiant de l'Orient. Pour donner une idée du caractère futile et sans vergogne d'Ali-Ghalib, il ne faut que citer deux faits qui sont à la connaissance de tout le monde.

Un jour, le fils de Réchid rencontra dans les rues de Constantinople une espèce de bouffon et le fit venir chez lui. Pour s'égayer un peu, il dit à cet histrion : « Je te fais nommer pacha et gouverneur d'une province, si tu avales devant moi d'un seul coup une jarre d'eau (une voie). — J'y consens, répondit le bouffon. — On apporte une jarre pleine d'eau ; le bouffon la porta à sa bouche et parvint à l'avaler jusqu'à la dernière goutte. Le lendemain, il était nommé pacha d'un gouvernement de l'Asie-Mineure.

Un autre jour, un maniaque se trouvait chez Ali-Ghalib ; on se promenait autour d'un bassin situé dans les jardins. Tous les assistants connaissaient le tic de ce personnage. Chaque fois qu'on lui faisait un certain geste, il sautait d'horreur. Ce geste, on le lui fit, sur un signe d'Ali-Ghalib, au moment où l'on passait près d'un bassin. Il sauta et tomba dans l'eau tout habillé. Imaginez ses cris. Il sortit furieux, maugréant contre le jeune pacha. Pour le calmer, Ali-Ghalib ne trouva rien de mieux que de le faire nom-

mer gouverneur d'un Sandjiack, ce qu'il est encore à l'heure qu'il est.

Mais le dégoût nous gagnant, nous terminerons là ces portraits d'hommes si peu faits pour diriger un grand pays. Les amis de Réchid, par bonheur, ne sont pas les seuls auxquels la Turquie actuelle puisse avoir recours. Nous avons à esquisser maintenant des figures plus dignes, à parler d'esprits plus capables et d'hommes plus consciencieux.

CHAPITRE V.

—

MÉHÉMET-ALI.

Méhémet-Ali a une origine des plus honorables ; il sort d'une ancienne famille turque, qui habite la province de Trébizonde. Son père servait en qualité d'officier dans la marine impériale et s'est distingué à la bataille de Navarin.

Après avoir suivi les cours des écoles de Constantinople et spécialement ceux de l'école de la marine, le jeune Méhémet-Ali entra comme élève dans l'armée de mer du sultan. C'était en 1824. Le grand-amiral Papourdji-Ahmed-Pacha, reportait sur le fils l'affection qu'il avait pour le père. Il le plaça sur le vaisseau amiral et l'attacha à sa personne en qualité de secrétaire. L'aspirant fit alors plusieurs tournées, une entre autres qui était un voyage d'exploration dans la mer Noire. A la fin de 1827, le brillant officier auquel Méhémet-Ali devait le jour, étant mort, l'amiral, qui jouissait d'une très grande faveur auprès de Mahmoud, recommanda ce dernier comme un jeune homme qui donnait les plus grandes espérances, le sultan l'admit au nombre de ses pages.

De cette époque date la fortune de Méhémet-Ali. En 1830, le page il passait officier de la garde-robe ; deux ans après,

il recevait sa nomination de chambellan, et, un peu plus tard, il était promu au grade de général de brigade.

C'est en cette qualité que nous allons le voir chargé d'une des plus hautes marques de confiance que jamais souverain ait donnée à son sujet.

On était à la fin de 1838, époque désastreuse pour la Turquie, car l'existence de l'empire était menacée tant par les Égyptiens que par le soulèvement de diverses provinces.

L'intelligence naturelle et supérieure dont Méhémet-Ali était doué avait souvent frappé le sultan. En plus d'une circonstance, le grand-seigneur avait apprécié chez son général une énergie peu commune, une volonté de fer, une persistance réfléchie, de la fidélité à tenir sa promesse, qualité malheureusement rare chez les hauts fonctionnaires turcs. A force d'observer, il avait remarqué sa parole sobre et ferme, la droiture de son jugement, et, ce qui ne pouvait manquer de captiver un souverain ottoman, tous les signes d'un esprit religieux et méditatif.

Ce qui contribuait aussi à attirer les regards sur le jeune général, c'est qu'à toutes ces qualités morales il joignait au plus haut point la beauté physique. Méhémet-Ali est de haute taille ; il a la prestance d'un roi. Un regard fier qui jette des éclairs, une tête pleine d'expression, l'attitude toujours noble, tel est l'homme ; on voit que chez lui l'être physique complète l'être moral.

Élevé pour ainsi dire sur un vaisseau de guerre, Méhémet-Ali n'a pas eu une instruction profonde ; mais une application constante et les ressources naturelles de son esprit suppléent à ce qui lui manque sous ce rapport. Il n'ignore pas son infériorité sur quelques points, mais afin d'y obvier, il n'hésite jamais à suivre les conseils et les avis des hommes éclairés dont il s'entoure. L'étude de la politique courante est d'ailleurs l'objet de ses plus vives

préoccupations. Une fois que le pacha a arrêté un projet avec ses amis et qu'il l'a examiné sous toutes ses faces, rien ne l'empêcherait de l'exécuter ; il broierait pour cela tous les obstacles.

En remontant à 1840, c'est-à-dire au temps où la question d'Orient commençait à troubler l'Europe, on entrevoit déjà les nombreux embarras de la Sublime-Porte. Les intrigues de Réchid, les exigences de la Russie, la politique cauteleuse de l'Angleterre et les hésitations du cabinet français avaient si bien fait, que le sultan était presque isolé. Dans cette extrémité, il fit appeler Méhémet-Ali, alors simple bey, et lui confia une mission délicate. Il s'agissait de porter des lettres autographes (khat-humaïoun), l'une pour le général en chef de l'armée ottomane, Hafiz-Pacha, l'autre pour le général en chef de l'armée égyptienne, Ibrahim-Pacha.

Dans ces lettres, qui ont acquis aujourd'hui l'importance d'un document historique, Mahmoud faisait comprendre aux deux généraux l'horreur de cette guerre, en quelque sorte civile, puisqu'elle avait lieu uniquement entre musulmans. Il leur faisait remarquer tout ce que la lutte aurait nécessairement de désastreux pour les destinées de l'empire. A son avis, on devait se hâter d'y mettre un terme. Il fallait donc sans retard conclure un arrangement à l'amiable et en dehors de toute intervention étrangère. Est-ce que les puissances rivales n'étaient pas intéressées à envenimer la question, à multiplier les cas de conflit et à affaiblir ainsi l'homogénéité nationale ? Méhémet-Ali, qui devenait par conséquent plénipotentiaire, était autorisé à faire en outre en son nom toutes les propositions qui avaient pu être omises à dessein dans les lettres autographes.

Par une coïncidence curieuse, le sultan donnait à Méhémet-Ali pour aides-de-camp, deux hommes qui sont

restés ses amis et qui depuis lors ont joué un très grand rôle dans les affaires de la Sublime-Porte. Nous avons nommé le colonel Méhémet-Kibrisli, qui est le type de la probité en Turquie, le président actuel du conseil du tanzimat, et Omer-Pacha, alors colonel et aujourd'hui généralissime des armées ottomanes.

L'affection profonde qui règne surtout entre Omer-Pacha et Méhémet-Ali, s'explique par l'anecdote suivante : C'était au temps de la splendeur du vieux Kosrew. Un jour, le colonel Omer se présente à son audience; il reproche amèrement au vieux dignitaire de voir qu'on donne de l'avancement à tous ses camarades et que, quant à lui, on semble à demi l'oublier; Kosrew lui ayant répondu par une de ces crudités peu polies à l'aide desquelles les supérieurs croient devoir parfois répliquer à leurs inférieurs; Omer, furieux, arracha de lui-même ses épaulettes et les jeta à la tête du pacha. On voit combien l'affaire était grave. Cette infraction à la discipline entraînait nécessairement la comparution devant un conseil de guerre et peut-être la mort.

Cependant Omer, rappelant tout-à-coup son sang-froid habituel, avait, pour sortir, profité du premier moment de stupéfaction qu'avait fait naître cet acte. Au même instant, il se rendait chez son ami Méhémet-Ali, auquel il fit part de tout ce qui venait de se passer. Sans rien attendre, Méhémet-Ali alla chez un personnage très puissant, lié avec Kosrew, qui vint de suite trouver ce dernier. A son nom, le vieux pacha, ne soupçonnant pas l'objet de sa visite, se lève et le reçoit avec toutes les marques de politesse usitées en Orient : — « J'ai une grâce à te demander, lui dit le visiteur; je ne pourrai m'asseoir qu'après que tu me l'auras accordée. — Je n'ai rien à te refuser, répond Kosrew, ce que tu demandes est donc obtenu d'avance. » On devine le reste. Il ne fut pas donné suite à l'affaire. Seulement le

vieux pacha avait gardé rancune à Omer, qui, au bout d'un an, n'était toujours que colonel. Ce fut pour cela que le même ami de Méhémet-Ali, sollicité par lui, se décida à aller se prosterner aux pieds du sultan, auquel il énuméra les brillantes qualités militaires d'Omer. — « Je le fais général, » lui dit Sa Hautesse.

Revenons à Méhémet-Ali, auprès des généraux turc et égyptien. Pour faciliter sa mission, le sultan lui avait remis pour six millions de piastres en or et six millions de décorations, de sabres et d'autres armes, enrichies de diamants. Malgré la diligence qu'il avait faite, il n'était plus qu'à deux jours de marche lorsqu'il rencontra les premiers fuyards de l'armée, qui avait été battue à Nézib. Il put apprendre par eux que le camp des Ottomans avait été dispersé. Désormais sa mission était donc sans but. Cependant il jugea qu'il lui restait un devoir impérieux à remplir; c'était de rallier les déserteurs et les fuyards, de relever leur moral, et de former avec les débris de l'armée un corps de réserve assez puissant pour s'opposer à la marche triomphale d'Ibrahim-Pacha.

Ce vassal révolté n'était pas le seul ennemi qu'il eût à combattre. Le bruit ne s'était pas plutôt répandu dans les contrées voisines que l'envoyé du sultan était porteur d'un trésor immense, que les Kurdes, hordes de pillards, arrivaient par bandes et se jetaient sur sa petite armée. Chaque jour c'était un combat nouveau; on le cernait, on le harcelait, on l'attaquait vigoureusement; mais toujours plein d'énergie, il sut surmonter tous les périls de cette campagne imprévue, et, ayant réussi à réunir une force assez imposante, il établissait son camp à Kutaya. C'était par cette voie stratégique qu'Ibrahim-Pacha devait passer.

Lorsque le découragement est au fond de tous les esprits par suite des malheurs successifs de la patrie, y a-t-il quelque chose de plus noble que le courage héroïque d'un

homme, qui, par la seule puissance de sa volonté, fait renaître l'espoir dans tous les cœurs et essaie de sauver son pays de la ruine? C'est l'exemple que nous donnait Méhémet-Ali dans la terrible année d'épreuves 1838.

Les événements se précipitaient. Tandis qu'il était à Kutaya, il apprenait la mort soudaine de Mahmoud. Sans plus tarder, il remit le commandement de ses troupes au gouverneur de la ville et partit pour Constantinople, où sa présence pouvait être utile. Méhémet-Ali trouva le sultan Abd-ul-Medjid en possession du trône de son père. Il lui restait cinq millions de piastres, un million avait été dépensé pour subvenir aux besoins de l'armée de Kutaya ; il avait en outre six millions d'objets de prix dont il n'avait pas disposé.

Après avoir opéré le dépôt de ces valeurs dans les trésors du nouveau souverain, il rentra dans la vie privée.

A cette époque, Kosrew et Réchid s'étaient ligués pour s'emparer du pouvoir, et ils y avaient réussi. C'est du même temps que date la rivalité des deux ex-grands-vizirs, Méhémet-Ali et Réchid. Deux systèmes en sont sortis, celui des faux et celui des vrais amis de la Réforme.

Dès ce moment, les représentants de la pensée intime de Mahmoud n'ont point pardonné à Réchid et aux siens d'avoir sacrifié la dignité et les intérêts ottomans aux puissances qui se servaient alors de la Turquie pour attaquer cette France qu'ils n'ont pas cessé de considérer comme la seule alliée sincère de l'Orient. Ceci expliquera aussi comment ces hommes se sont toujours trouvés dans des camps opposés ; ceci fera voir encore comment la lutte a été si acharnée dans ces derniers temps, de la part de Réchid, qui n'a reculé devant aucun moyen, pas même devant les intrigues les plus coupables, pour essayer de perdre dans l'opinion, celui que les Osmanlis regardent avec raison comme le chef du parti national et le représentant de l'influence française.

Jusqu'en 1840, Méhémet-Ali-Bey resta sans emploi; mais un jour Abd-ul-Medjid se rappela la confiance dont l'honorait son père et les services qu'il lui avait rendus ; il le nomma férick ou général de division et le fit membre du conseil de la guerre, chargé d'étudier la réorganisation de l'armée.

La faveur s'était rapprochée de lui pour ne plus le quitter. En récompense des travaux importants qui lui avaient été confiés et dont il s'était tiré avec honneur, le sultan l'éleva, le 29 janvier 1844, à la dignité de grand-maître de l'artillerie et lui conféra le grade de muchir, maréchal de l'empire. Abd-ul-Medjid avait alors résolu de s'attacher par les liens étroits de la parenté un homme de si haute valeur. Il lui donna, le 23 mars de l'année suivante, en mariage, sa sœur la sultane Adilé, et, à cette occasion, il lui fit, comme c'est l'usage, une dotation qui met Méhémet-Ali au nombre des plus riches dignitaires de l'empire.

Le 12 juillet 1845, il est nommé capitan-pacha. Il dirigea alors les intérêts de la marine impériale jusqu'au 19 juillet 1847, époque à laquelle, blâmant hautement les précipitations de Réchid, les traitant de fautes graves en politique, il fut mis en disponibilité par suite d'une manœuvre de son rival. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, le 27 avril 1848, qu'il rentrait au ministère de la marine, et le 9 mars 1849, dans les circonstances difficiles où se trouvait l'Europe, on lui confiait le poste si important de séraskier.

Méhémet-Ali a tracé alors une belle page dans l'histoire. Avec l'énergie d'un homme courageux et convaincu, il s'est opposé à ce qu'on fît subir à son pays la honte de livrer à l'Autriche les réfugiés hongrois et polonais. Loin de les forcer à passer la frontière, il les interna dans l'intérieur de l'empire.

Ce ne fut pas tout. Il fit un acte d'autorité et l'emporta

sur ses collègues en décidant qu'Omer-Pacha serait envoyé dans les principautés avec un corps de 50,000 hommes. On se rappelle que les Russes avaient élevé la singulière prétention d'occuper seuls ces provinces.

Il n'était guère possible qu'un homme, qui prenait par la force de son caractère une si grande importance en Turquie, n'eût pas à combattre mille forces souterraines. Parmi les ministres tombés, il y en avait qui tenaient pour l'influence de la Russie, de l'Autriche et même de l'Angleterre. Ceux-là ne pouvaient pardonner à Méhémet-Ali d'avoir repoussé toutes injustes prétentions et d'avoir soutenu si haut l'honneur du croissant. L'intrigue ayant prévalu dans les conseils du divan, Méhémet-Ali, n'entendant pas être paralysé dans ses allures par toutes les petites jalousies et les rancunes que son élévation avait soulevées, et ne voulant pas non plus faiblir, il se démit de ses fonctions. En même temps, Abd-ul-Medjid, qui tenait à ne point se séparer d'un conseiller dont il appréciait les mérites et le patriotisme, l'éleva à la dignité de ministre sans portefeuille.

La question d'Orient était sur le point d'aboutir à la guerre.

Au mois de février 1853, le prince Mentschikoff arrivait à Constantinople, étant porteur de la fameuse mission d'où devaient sortir tant d'orages. Il venait intimider la Turquie; Méhémet-Ali étant à la tête du cabinet, l'envoyé russe devait rencontrer une vive résistance. Le vizir avait tout à voir, les difficultés politiques, la question d'armement, la situation des finances; il était à la hauteur des circonstances. Chose étrange! on hésitait au divan. Avec l'appui de son ami Méhémet-Ruschdi, aujourd'hui séraskier, et qui était alors membre du ministère, Méhémet-Ali entraîna le conseil d'Etat. Sur sa motion, on se refusa à adhérer aux propositions déshonorantes de la Russie. Il

serait difficile de donner une idée de la fermeté, de l'abnégation et du patriotisme des deux amis. — « Prenez ma tête, s'écriait Méhémet-Ruschdi en s'adressant au sultan et en repoussant les arguments captieux du pacifique Réchid, mais ne déshonorez pas votre jeune couronne. »

La correspondance de M. Xavier Raymond, alors résident à Constantinople, adressée au *Journal des Débats*, devra toujours être consultée, lorsqu'il s'agira de recueillir les faits qui se sont produits à cette époque. Voici, par exemple, ce que nous en extrayons : « Méhémet-Ali, a » écrit le journaliste, a eu le talent d'armer avec une ra- » pidité merveilleuse, d'équiper, d'organiser, en dépit » d'une situation financière déplorable, une armée qui » compte 250,000 hommes sous les drapeaux. » Si Omer-Pacha et la Turquie ont repoussé les Russes sur le Danube, c'est donc en grande partie à sa prévoyance que ce résultat est dû.

Arrivons à la journée du 13 mai 1852. La manière dont Méhémet-Ali résigna ses fonctions de grand-vizir témoigne d'une *indépendance de caractère bien rare chez un ministre ottoman* (1).

On se rappelle que la Porte avait jusqu'au 14 mai pour accepter ou refuser l'ultimatum posé le 5 du même mois par le prince Mentschikoff. Dans la journée du 12, le divan ayant conclu pour la seconde fois au rejet, on voulut épuiser tous les moyens de conciliation honorable; c'est pourquoi l'ambassadeur fut invité à se rendre le 13 à une heure, à une conférence qui devait avoir lieu dans le yali du grand-vizir, situé sur le Bosphore. Le rendez-vous ayant été accepté, tous les ministres attendaient, par politesse, l'arrivée du plénipotentiaire russe.

Mais ce dernier, sans en rien dire, avait changé l'heure,

(1) La *Turquie contemporaine*, par A. Ubicini, page 150.

le lieu et les termes de la conférence. Dans l'espérance d'avoir plus facilement raison du sultan, qu'il savait être seul en ce moment, puisque tous les conseillers étaient chez le grand-vizir, il se rendit au sérail et insista si vivement pour voir Sa Hautesse, qu'après trois heures d'attente, il fut enfin admis. Quel ne fut pas l'étonnement du prince Mentschikoff de recevoir pour réponse à toutes ses questions ces seuls mots : « J'ai fait connaître ma volonté à mon conseil des ministres. » Un moment arriva où Mentschikoff voulut presser le grand-seigneur outre mesure. Aussitôt le rideau derrière lequel le sultan était assis fut tiré, et l'envoyé du czar se trouva seul dans la pièce avec son drogman.

Quelques instants après ce coup de théâtre, un chambellan vint inviter le prince Mentschikoff, de la part de Sa Hautesse, à attendre; le chambellan ajoutait qu'elle avait fait prévenir le grand-vizir et le reiss-effendi, lesquels ne tarderaient sans doute pas à arriver.

Une scène nouvelle et inattendue se préparait.

Méhémet-Ali trouvait avec raison que le prince Mentschikoff s'était montré doublement impoli, d'abord vis-à-vis du sultan dont il avait pour ainsi dire violé le domicile, et ensuite à l'égard du divan à qui il avait donné un rendez-vous quand il savait ne devoir pas y assister. L'officier qui avait été chargé de notifier au grand-vizir l'ordre de se rendre au palais pour y voir le prince Mentschikoff, lui en donna lecture : « Je ne puis obéir » répondit Méhémet-Ali. En même temps, il rédigea sa démission qu'il envoya à Sa Hautesse. Nous ne reproduirons pas ici les termes dans lesquels il s'exprimait sur le compte du prince Mentschikoff.

Pour bien comprendre cet acte, il est bon de savoir qu'en Turquie tout ordre émané du sultan est considéré comme loi sainte. Il est sans exemple qu'on ait jamais refusé d'ob-

tempérer à l'injonction donnée par un des successeurs d'Othman. Mais loin de prendre cet excès de zèle pour un acte d'insubordination, Sa Hautesse conféra à son beau-frère le titre de séraskier ou ministre de la guerre.

Méhémet-Ali resta à ce poste jusqu'en janvier 1854. On peut dire qu'il était réellement l'âme de la guerre ; il créait tous les moyens de défense. Toutefois le rôle qu'il avait pris, la juste popularité attachée à son nom, cette double circonstance devait soulever contre lui les mille ennemis souterrains qu'un homme d'élite a toujours sans le savoir. La Russie conservait à Constantinople des agents secrets, et le nombre en était grand ; c'étaient des adversaires de Méhémet-Ali ; certains ambassadeurs orgueilleux s'affligeaient de voir le pacha conquérir une grande importance ; c'étaient encore des esprits opposés à Méhémet-Ali ; il y avait enfin l'apôtre équivoque de la paix, Réchid, c'était aussi et plus que les autres une personnalité hostile à Méhémet-Ali. Ces divers éléments s'étant coalisés, on imagina de faire passer le nouveau séraskier pour un homme d'État arriéré, à courte vue et favorable au passé. Pendant toute l'année 1853, il fut représenté dans toutes sortes d'écrits comme le chef du vieux parti turc, ennemi de la réforme européenne. Ceci est d'autant plus étonnant que, depuis son dernier vizirat, une transformation complète s'était opérée en lui ; on voyait Méhémet-Ali, en effet, se livrer avec ardeur à l'étude et aux préoccupations des grands esprits.

Il n'est pas difficile de trouver des preuves de ces manœuvres.

C'est ainsi que le *Times*, du 11 octobre 1853 se lance à son égard dans des critiques aussi amères qu'imméritées. Notez bien qu'au temps où paraissait l'article qui suit, le journal anglais ne voulait pas encore de la guerre :

« Méhémet-Ali-Pacha, dit-il, aujourd'hui séraskier et
» grand-vizir pendant la mission du prince Mentschikoff,

» est à la tête du parti de la guerre. A tort ou à raison, il
» a pour lui les ulémas et les dévots musulmans. Ils con-
» fondent leur politique avec ses actes, et il est impossible
» de douter que, s'il le voulait, il pourrait, comme grand-
» vizir, entreprendre et exécuter sans danger des choses
» qui, proposées par son rival Réchid, amèneraient une
» révolution. »

De son côté, le *Journal des Débats* du 14 février 1854, sortait de ses habitudes de modération et ne craignait pas d'être profondément injuste pour cet homme célèbre :

« Méhémet-Ali, dit-il, n'a pas dépouillé le vieil homme;
» il a conservé les préjugés de son origine. Dans le con-
» seil, c'était lui toujours qui repoussait obstinément tous
» les tempéraments proposés par l'Europe, qui résistait à
» toutes les ouvertures, qui prêchait la défiance de l'étran-
» ger, qui disait que la Turquie ne devait compter que
» sur elle et que toutes les inspirations venues de l'exté-
» rieur n'étaient que des piéges ou le résultat des préoc-
» cupations exclusivement égoïstes des puissances chré-
» tiennes.....

» Méhémet-Ali représente la masse de la nation, mais
» la masse qui ne s'est pas éclairée au contact des Euro-
» péens, qui ne sait rien de leurs affaires et chez qui le
» souvenir de tous les revers éprouvés par l'empire depuis
» trente ans entretient une défiance de l'étranger presque
» incurable; il ne croit pas encore à la sincérité de l'inté-
» rêt que les cabinets portent à la cause de la Turquie;
» il ne croit qu'au dieu de Mahomet. Ce parti puise sa
» force dans les mosquées, dans les gens de loi, dans le
» peuple, etc. »

Il serait pourtant bien temps d'en finir avec ces traits mensongers appliqués à un homme qui est tout le contraire de ce portrait. Loin d'être un Osmanli des anciens âges, un fanatique, un musulman rétrograde, Méhémet-Ali se

glorifie d'être un des plus grands amis des idées européennes et notamment des idées françaises. Puisqu'on travestit ses actes et qu'on se méprend sur la nature de ses intentions, il est bien naturel que le beau-frère du sultan ait fait connaître son programme; c'est le résumé des réformes qu'il désire qu'on applique prochainement à la Turquie (1).

On pourra aisément voir qu'il laisse bien loin derrière lui les proclamations stériles de Réchid-Pacha. Nous prions, du reste, le lecteur de considérer cette pièce comme ayant en elle le plus grand caractère d'authenticité possible. Nous l'empruntons aux journaux européens du mois d'avril 1855.

« *Droit public des sujets de l'empire ottoman.*

» Égalité civile et politique pour tous les sujets de l'em-
» pire ottoman. — Contribution de tous également aux
» charges et à la défense de l'empire; admission de tous
» aux emplois civils et militaires; — hiérarchie; — ga-
» rantie de la liberté individuelle et de la liberté religieuse;
» — inviolabilité de la propriété; — transformation de
» tous les biens en mulk ou propriétés libres; — abolition
» des vacoufs; — indemnité; — jouissance pour tous du
» droit de posséder; — rétribution par l'État de tous les
» cultes; — entretien à ses frais des mosquées, des églises,
» des temples et des synagogues; — entretien aussi par
» l'État de toutes les institutions de bienfaisance, hospices,
» hôpitaux créés depuis le règne de Suleïman-le-Magnifi-
» que, réorganisation complète du système de l'assistance
» publique.

Représentation.

» Election par tous les sujets de l'empire des conseils

(1) M. Léon Plée, dans un article excellent publié récemment par le journal le *Siècle*, avait mieux apprécié que les autres publicistes l'attitude de Méhémet-Ali-Pacha.

» municipaux et cantonnaux en dehors de toute influence
» de l'autorité ;

» Création d'un nouveau grand conseil d'Etat, siógeant
» à Constantinople, formé de membres pris parmi les con-
» seillers municipaux. Ces conseils présenteraient au sultan
» trois candidats ; Sa Hautesse désignerait celui qui lui
» paraîtrait le plus digne. Toute la population de l'empire
» y serait représentée ; les membres élus seraient l'expres-
» sion d'une circonscription.

Ministres.

» Création d'un ministère des cultes ; adjonction à ce
» ministère de plusieurs conseils spéciaux, un par commu-
» nion religieuse. Ce comité serait entendu dans chacune
» des affaires qui regardent les cultes ; aucune décision ne
» pourrait être prise ni mise à exécution sans avoir reçu
» l'approbation dudit conseil et la sanction du ministre.
» — Abolition des prérogatives civiles, judiciaires et
» financières, de l'uléma, des patriarchats et des rab-
» bins ; en conséquence, création d'un ministère de la
» justice.

» Réorganisation complète du système judiciaire et
» financier ; réforme monétaire ; institutions de crédit ;
» les emprunts publics contractés en Europe seraient af-
» fectés aux grands travaux d'utilité, tels que canalisation
» des fleuves, réparation et création des ports, améliora-
» tion des mouillages ; enfin, l'ouverture dans un délai de
» dix ans, d'un grand réseau de routes et de voies ferrées
» parcourant tout l'empire. »

Nous ne prétendons pas dire que ce programme contienne le dernier mot du progrès. Selon nous, il y aurait bien d'autres innovations à introduire. Il faut, par exemple, des lois sur l'esclavage, sur les divers degrés de pénalité, sur la possession des biens fonds par les étrangers ; il faut

une nouvelle assiette de l'impôt; il faut aussi moraliser et émanciper par l'instruction.

Mais on ne doit pas perdre de vue que la Turquie s'essaie à peine à une existence nouvelle. Tous les progrès ne peuvent s'y produire qu'avec lenteur. Ce programme, très bien approprié au temps et aux besoins actuels, fera faire à l'Orient une première et heureuse étape dans la voie de la civilisation.

A l'époque où le pacha était grand-vizir, il songeait déjà à réaliser ces magnifiques projets, qui ne sont certes pas d'un Turc rétrograde. Mais, dans le même temps, pour l'empêcher d'exécuter ces plans et pour le perdre, ses ennemis, Réchid en tête, ont suscité contre lui l'affaire Djézaërli. On remarquera qu'on voulait, avant tout, briser la carrière de Méhémet-Ali; car jamais la Russie ne pardonnera à l'auteur de la guerre actuelle d'avoir repoussé victorieusement les prétentions du czar et d'avoir prêté son appui généreux aux soldats proscrits des anciens et véritables alliés de la Porte.

Il n'y a pas d'homme de valeur qui n'ait eu à traverser des temps d'épreuve. On dirait que la fortune s'applique à faire payer ses faveurs le plus cher possible. Chez les anciens, la roche Tarpéienne était près du Capitole; chez les modernes, la chute ou les persécutions se présentent souvent le lendemain du triomphe. Il n'y a donc presque point de changement dans cette vieille loi. Seulement, on reconnaît les hommes forts à ce signe, que, loin de se laisser abattre ou de fléchir sous les revers, ils les acceptent, au contraire, comme un creuset d'où la foule les voit sortir plus puissants et plus purs.

C'est précisément ce qui s'est produit pour Méhémet-Ali à propos de l'affaire Djézaërli. Quelques pages suffiront à le faire voir.

Parlons de ce Djézaërli, triste banquier arménien, qui a inutilement servi d'instrument à Réchid pour amener la disgrâce de son rival.

Djézaërli est un nom déjà fort répandu, non-seulement à Constantinople, mais encore en Europe. Ceux qui ont fait le commerce dans le Levant ont entendu parler d'un saraf ou banquier, prêteur d'argent, adjudicataire et exploiteur de monopoles, dont la fortune était vraiment fabuleuse. L'Arménien avait de nombreux palais, bâtis avec l'argent turc; il affichait un faste qui, à certains égards, pouvait effacer celui du sultan; il avait sous ses ordres une armée de domestiques, de secrétaires et de cuisiniers; il était surtout connu par les riches backschisch ou présents qu'il remettait à certains hauts fonctionnaires de l'empire. Où pouvait-il puiser tout l'or qu'il fallait pour faire face à tant de dépenses dévorantes? Le lecteur doit se rappeler à ce sujet un paragraphe du chapitre consacré à Réchid-Pacha. Il y est prouvé que Djézaërli, fermier d'une grande portion des dîmes et des impôts, pressurait les provinces et pompait pour ainsi dire toutes les richesses monétaires du pays.

Ce serait presque émettre une naïveté que d'insister sur ce point véritablement incontesté de l'histoire des finances turques.

Passons à un fait particulier.

Un jour, Djézaërli essaya de s'approprier 4,500,000 piastres, au préjudice d'Indgé-Baïraktar, pacha de Mossul, dont il était le banquier. En même temps, il tentait de soustraire trois millions de piastres qui appartenaient à Ahmed-Féthi-Pacha. C'était il y a une douzaine d'années. Il en résulta naturellement un grand scandale, et, par suite, un procès. On demandait à sévir contre le saraf. Il fallait une restitution et une punition exemplaire. Une condamnation fut provoquée par Moussa-Saffetti-Pacha lui-même, ex-mi-

nistre des finances, lequel était à cette époque kapou-kiaya d'Indgé-Baïraktar.

En Turquie, il est d'usage que le banquier adresse au pacha dont il sert les intérêts, chaque année ou tous les deux ou trois ans, suivant ce qui lui est indiqué, son compte-courant détaillé. Quand ce compte lui est restitué, revêtu du cachet du dignitaire, toutes les opérations y mentionnées sont considérées comme définitivement liquidées.

Dans le compte-courant d'Indgé-Baïraktar, il y avait plusieurs articles spécifiés pour pots-de-vin remis à Moussa-Saffetti-Pacha, Riza-Pacha, etc., etc., s'élevant ensemble à 4,500,000 piastres, et, en définitive, le compte se balançait par un solde en faveur de Djézaërli. — Indgé-Baïraktar, assez peu satisfait de ce résultat, s'avisa d'un expédient avant d'envoyer le quitus d'usage à son banquier; il adressa le double de son compte à Moussa-Saffetti-Pacha, avec prière de l'examiner, et, dans le cas où il le trouverait exact, d'en faire écriture conforme. On devine ce qui arriva. Moussa-Saffetti-Pacha, qui figurait sur ce dit compte comme ayant touché des pots-de-vin, prétendait n'avoir pas reçu un para; le kapou-kiaya pressentit dès-lors une infidélité flagrante dans le fait de Djézaërli.

Ne se contentant pas de cette découverte, il voulut s'informer auprès de Riza-Pacha s'il avait reçu des cadeaux du banquier arménien pour le compte du pacha de Mossul. Sur la réponse négative de son collègue, il n'hésita plus alors, et il attaqua Djézaërli devant les tribunaux. Le saraf infidèle et concussionnaire fut condamné à l'exil et à la restitution des sommes qu'il avait faussement portées comme payées.

A son retour de l'exil, l'astucieux Djézaërli, plus désireux que jamais de refaire sa fortune, trouva le secret de

gagner les bonnes grâces de Réchid-Pacha. La renommée de ce dernier grandissait à cette époque. Sans tenir compte de la condamnation et des précédents du saraf, Réchid en fit son banquier. En lui accordant cette faveur, il le mettait au rang de ceux qui peuvent se mêler des affaires financières du pays. Quelque temps après, par la puissante intervention de son protecteur, Djézaërli devint le fermier-général des douanes et des dîmes de l'empire.

Nous l'avons déjà dit, c'est encore un usage depuis longtemps consacré en Turquie, que les dîmes de chaque district de l'empire soient affermés séparément par voie d'adjudication, et les banquiers comme les fonctionnaires, à l'exception des étrangers, peuvent se rendre adjudicataires.

A l'époque dont nous parlons, Nafiz-Pacha, créature de Réchid, était ministre des finances. Il simplifiait toutes les opérations d'enchères de son ministère en adjugeant en bloc toutes les dîmes à Djézaërli. Ce dernier les réadjugeait ensuite en détail à des sous-fermiers de sa convenance. Les bénéfices réalisés par ce moyen étaient ensuite partagés entre les co-participants de cette exploitation gigantesque des deniers publics

Encouragé par les résultats obtenus sur les dîmes, Djézaërli, prête-nom de la compagnie ministérielle, afferma aussi toutes les douanes. Il céda celles des provinces et se réserva personnellement celles de Constantinople.

A la fin, la conscience publique s'indigna de ce tripotage. A l'expiration du privilége, une compagnie puissante, composée de plusieurs pachas et de banquiers, se présenta en offrant une augmentation de dix millions sur la redevance annuelle payée au trésor impérial par Djézaërli. Une telle concurrence devait alarmer les trafiquants. Réchid trouva cependant moyen de calmer leurs inquiétudes : il invita séparément les membres de la compagnie adverse à venir le voir ; il menaça les uns, il caressa les autres, et il

obtint ainsi que cette société retirerait sa proposition. Cela se passa, en effet, ainsi qu'il l'avait désiré.

Immédiatement après l'aplanissement de ces difficultés, Djézaërli fut de nouveau nommé par privilége impérial fermier des douanes. Mais c'est en cet endroit qu'apparaît une difficulté tout-à-fait imprévue. L'usage, qui fait loi en Turquie, veut que tout fermier soit cautionné par un répondant. Or, Djézaërli n'en trouva aucun, et rien n'était plus naturel. En premier lieu, sa conduite avait froissé tous les sarafs ; en second lieu, le train qu'il menait faisait présager sa ruine prochaine. Dès lors nouvelle intervention de Réchid en sa faveur ; le vizir décida Baltazzi à être le répondant de l'Arménien. Toutefois le premier ne consentait à donner sa caution qu'à la condition qu'il opérerait lui-même les encaissements et les paiements au trésor des douzièmes de la redevance.

Force fut d'accepter cette condition.

Les choses marchèrent tant bien que mal pendant six mois. Au bout de ce laps de temps, le trésor, par suite de besoins pressants, exigea du fermier le paiement des douzièmes arriérés qui avaient été gaspillés en prodigalités.

Dans cette situation, l'État eut recours à la caution qu'il avait exigée. Le ministère voulait donc appliquer les douzièmes reçus de Baltazzi aux sommes arriérées, encore dues par Djézaërli.

De là discussion entre le trésor et Baltazzi qui, sans perdre de temps, signifia sa renonciation à sa position de répondant.

En présence d'une telle détermination de Baltazzi, Réchid pria Alléon de garantir ce banquier, qui, à son tour, continuerait à cautionner Djézaërli ; Alléon accepta la proposition, mais à la condition que le gouvernement contracterait un emprunt public dans le double but de le couvrir pour sa garantie et de lui payer l'énorme déficit de la ban-

que de Constantinople. Le gouvernement, ou pour mieux dire Réchid, accéda à cette proposition, et immédiatement on fit partir pour Paris M. Couturier, afin de négocier l'emprunt Callimaki dont on connaît la valeur et la fin désastreuse.

La portion de fonds provenant de l'emprunt servit à liquider la banque de Constantinople ; mais il n'y avait plus assez de fonds pour arranger les affaires de Djézaërli. Abandonné par Alléon et par Baltazzi, l'Arménien se traîna comme il put avec le seul appui de Nafiz-Pacha, ministre des finances. Mais immédiatement après l'élévation de Méhémet-Ali au sadrazamat, Djézaërli fut arrêté et mis en jugement. Son procès s'instruisait avec la régularité voulue. Le ministre des finances fut remplacé par Mouktar-Bey, et Hassib-Pacha fut nommé président de la commission instituée pour examiner l'état de situation de l'ancien fermier-général. Cette fois encore l'improbité fut constatée ; Djézaërli fut condamné à la prison ; tous ses biens, meubles et immeubles, furent vendus par autorité de justice pour indemniser le trésor des sommes détournées à son préjudice.

Après l'encaissement de toutes ces rentrées, le déficit était encore de 15,000,000 de piastres (un peu moins de quatre millions de francs).

La condamnation de Djézaërli avait comblé de joie toute la corporation des sarafs. Les banquiers de Constantinople sont ceux qui s'entendent le mieux à multiplier les droits de courtage, de change et de commission. En trois ans, ils trouvent le moyen de doubler le capital prêté. C'est à l'existence de cette corporation qu'il faut faire remonter le maintien de toutes les exactions et de tous les abus. Si cette bande noire de la finance n'avait pas existé, bien des réformes eussent été pratiquées. Ce qui avait causé la joie des sarafs, c'était l'assurance où ils étaient d'avoir désormais le

droit d'affermer les dîmes de telle ou telle province. Ils sont convenus entre eux de ne jamais se faire concurrence, ce qui fait que les enchères publiques n'offrent aucun avantage à l'État.

Par ce moyen, du reste, on sait six mois à l'avance qui sera fermier de telle ou telle contrée. On a d'ailleurs une si longue habitude de voir la même famille affermer les dîmes et les monopoles du même pays, qu'on la désigne par le nom même de ce district. On dit *** de Trébizonde ; *** de Salonique, etc., etc.

Depuis Réchid-Pacha, il y a aussi, à propos des adjudications, un arrêté qui mérite d'être cité. « Nul ne peut être adjudicataire s'il ne donne un répondant parmi les sarafs arméniens. » Inutile de faire remarquer que cette décision a été prise dans le but d'éloigner les Européens, que les sarafs ont l'habitude de tenir en suspicion. Il est admis aussi que les banquiers refuseront toujours de donner leur garantie en faveur de qui que ce soit en dehors de la corporation, à moins que l'adjudicataire ne soit patronné par un personnage élevé et qu'ils n'aient intérêt à le ménager.

Quand Djézaërli avait voulu empiéter sur les priviléges des sarafs, c'est-à-dire lorsque, étant fermier-général, il avait exigé d'eux une surenchère pour les confirmer dans leurs monopoles, ils s'étaient ligués contre lui pour amener sa ruine. Cependant, dès qu'ils virent qu'on emprisonnait l'Arménien à cause de son déficit, ils tremblèrent pour eux-mêmes. Presque tous, en effet, si l'on examinait scrupuleusement leurs comptes, courraient risque d'être forcés à rendre gorge et à être incarcérés. Sous le bénéfice de cette considération, il y eut donc un léger retour de sympathie vers l'homme privé de sa liberté. Dès lors mille propos sourds commencèrent à circuler.

On se mit à faire des romans sur cette affaire. Ainsi Djézaërli était enfermé dans une chambre très saine ; on ré-

pandit le bruit absurde qu'il était détenu dans une pièce lézardée et que, nuit et jour, sans trêve et sans répit, il était contraint de se tenir à la croisée ; on disait qu'on voulait l'asphyxier par la vapeur du charbon et que d'immenses brazeros brûlaient à cet effet dans les pièces voisines. Au fond, tout cela dissimulait un système d'attaque.

Méhémet-Ali avait signifié qu'il voulait régulariser les finances turques. On l'accusa aussitôt d'avoir fait mettre le feu aux bâtiments de la Douane afin de faire disparaître des registres qui auraient pu contribuer à établir contre lui des présomptions graves. Les intrigues ne s'arrêtèrent pas là. On s'adressa au prince Mentschikoff pour qu'il intervînt auprès du sultan en faveur de Djézaërli. On voulut avant tout obtenir la mise en liberté de l'ancien fermier-général. Le prince Mentschikoff s'y prêta d'autant plus volontiers que protéger quand même les Arméniens coupables, était sans doute un des priviléges dont la Russie demandait le maintien.

Sur les instances du plénipotentiaire russe, Djézaërli fut transporté au patriarchat arménien. En même temps, on répandait le bruit que le féroce sadrazam voulait faire conduire l'ancien fermier à la prison et là attenter à ses jours. Il n'y a qu'en Turquie qu'on émette des fables de cette force.

Dans le temps où le prince Mentschikoff était à Constantinople, Djézaërli aurait fait passer à Réchid-Pacha, par un Arménien, son teneur de livres, qui venait le visiter dans la pièce où il était en prison, un sachet qu'il portait d'habitude sur la poitrine et qui ne l'aurait jamais quitté. On ajoutait que ce sachet contenait trois reçus de 4,500,000 piastres, donnés par Méhémet-Ali à Djézaërli. Voici à quelle occasion. Les 4,500,000 piastres auraient été un cadeau offert à Méhémet-Ali afin de faire ratifier la prolongation

du contrat de l'Arménien en qualité de fermier des douanes et des dîmes de l'empire.

Or, ce qui prouve du premier coup que cette assertion n'avait pas le moindre fondement, c'est que la ratification en avait été faite sous le vizirat de Réchid. En second lieu, à l'époque du second procès de Djézaërli, celui en vertu duquel il fut envoyé en prison, l'Arménien avait tout intérêt à charger Méhémet-Ali, et, dans ce temps-là, il ne fut aucunement question des trois reçus ; ce ne fut que dans des interrogatoires ultérieurs que Djézaërli parla de l'existence de ces pièces. Comme on le pressait de les faire voir, il prétendit alors qu'elles se trouvaient dans le portefeuille d'un secrétaire arrêté en même temps que lui.

Djézaërli entrait résolument dans le mensonge pour se venger de l'homme d'État qui avait dévoilé ses malversations et causé sa ruine ; Réchid, son protecteur, devait lui en fournir les moyens.

A l'occasion du mariage de la fille du sultan avec Ali-Ghalib-Pacha, son fils, le grand-vizir sollicita et obtint la grâce de l'ancien fermier ; ce dernier, dès qu'il eut recouvré sa liberté, se rendit chez le secrétaire particulier de Réchid, où il reçut l'hospitalité ; c'est là, c'est entre ces hommes qu'une trame fut ourdie.

Ce concert était d'autant plus inconcevable que Méhémet-Ali est trois fois allié à la famille de Réchid : 1° par Méhémet-Bey, fils aîné de ce dernier, aujourd'hui ambassadeur à Paris, son beau-frère ; 2° par Ali-Ghalib, autre fils de l'ancien grand-vizir, son neveu ; 3° par Étem-Pacha, fils de Méhémet-Ali, fiancé depuis le 22 février 1854 à la sultane Réfihé, deuxième fille d'Abdul-Medjid.

Quand tout fut arrêté, quand tous les ressorts furent prêts à jouer, un soir, l'ambassadeur d'une puissance étrangère, qui était dans le secret, se présenta également chez un de ses collègues, aussi initié au complot. Il est triste

d'avoir à dire, en effet, que deux grandes puissances accordaient leur patronage à Djézaërli. « Vous savez, dit le » premier des ambassadeurs en plein salon, vous savez la » grande nouvelle : nous allons avoir notre procès scanda» leux. » Après avoir procédé par insinuation et par demi-confidence, il ajouta d'un air satisfait : « Réchid tient en» fin entre ses mains les documents qui donnent la mesure » de la probité de ce Méhémet-Ali, ce chef du parti natio» nal et français. »

Or, voici ce dont il s'agissait : Djézaërli aurait remis alors à Réchid trois reçus de diverses sommes s'élevant à 4,500,000 piastres, données jadis par lui au sadrazam, à titre de pot-de-vin. Il aurait eu de même en sa possession deux pièces de même nature constatant que la sultane Validé aurait reçu au même titre une somme de 8,000,000 de piastres. C'était une seconde édition corrigée et augmentée de l'affaire d'Indgé-Baïraktar. En essayant de compromettre tour à tour Méhémet-Ali, beau-frère du sultan, et la sultane Validé, mère du prince, Réchid-Pacha ne se faisait pas faute de déconsidérer autant que possible l'autorité de la couronne. Il est à remarquer que c'est à la même époque que de sourdes rumeurs répandues à Constantinople représentaient Sa Hautesse comme avilissant dans la débauche la dignité suprême. N'y avait-il pas dans la réunion de tous ces faits un système à l'aide duquel on aurait tenté d'être sinon le chef nominal, du moins le *Devlet-Naziri* de l'empire ?

Mais revenons à notre récit.

Sur ces entrefaites, Réchid s'était rendu chez le grand-vizir Méhémet-Kibrisli, auquel il avait parlé mystérieusement de tout ce qu'il avait appris ; mais le chef du ministère, qui n'est pas homme à transiger avec sa conscience et son devoir, demanda immédiatement une audience au sultan. A peine introduit, il lui dit : « Réchid prétend qu'il

» s'agit de la mémoire de votre mère et de l'honneur de » votre beau-frère, et que ce serait une affaire à assoupir. » Le déficit de Djézaërli semblerait s'expliquer par les » sommes ainsi données. Réchid demande qu'on fasse opé- » rer la révision de ses comptes; qu'on le réhabilite et » qu'on évite ensuite les formes judiciaires et le scandale » d'un débat public. »

Le sultan écouta en silence et ne donna aucune réponse au grand-vizir; cependant, le soir, il faisait appeler Méhémet-Ali auquel il communiquait ce qui se passait. Grande fut l'indignation du pacha. Mais comprenant que l'expédient frauduleux auquel ses ennemis politiques venaient de recourir pouvait le perdre, il se jeta à la traverse et réclama avec énergie que l'affaire fût immédiatement déférée aux tribunaux. Dès le lendemain, le procès fut donc commencé malgré les intrigues de Réchid et de ses amis. Ceux-là, en effet, ne désiraient pas aller plus loin. Comme ils avaient donné cours à la calomnie et excité le scandale, ils ne cherchaient plus qu'à empêcher le procès et à mettre leur honte à l'abri de la dignité de la couronne des sultans.

Un épisode curieux se produisit dans le même temps.

Le jour même où a été rendu le décret permettant d'instruire le procès, Djézaërli s'est présenté à l'audience de Méhémet-Ali; ce dernier se contenta de lui demander publiquement : « Est-il vrai, comme tu le prétends, que je » te doive de l'argent? » L'Arménien changea de couleur et répondit négativement.

Le sadrazam Méhémet-Kibrisli ayant présenté les quittances à Méhémet-Ali, celui-ci fit observer tout d'abord que le corps des reçus était de l'écriture d'un commis de Djézaërli et que pourtant ses quittances étaient toujours de sa propre main. Il ajouta : « Dans quel pays » donne-t-on jamais reçu d'un pot-de-vin? Que disent

» les livres de Djézaërli? Y est-il fait mention de ces
» sommes? Une maison de banque peut-elle se séparer de
» millions sans les inscrire au moins sur le livre de caisse,
» surtout quand on avait donné des reçus? Passant à d'autres considérations : « Comment aurais-je été assez simple
» pour agir de rigueur contre un homme armé comme il
» semble l'être contre moi? Quant aux cachets (on sait que
» le cachet est la signature du Turc), ils ressemblent bien
» aux miens ; mais ce n'est pas la première fois qu'on les
» imite à s'y méprendre. Ne vous rappelez-vous pas que
» le fils adoptif de Kosrew-Pacha, étant en France où il
» se trouvait à court de finances, a fait contrefaire le scel
» de son père adoptif pour avoir de l'argent? »

Méhémet-Ali continua. « Avant sa faillite, Djézaërli
» était mon banquier ; mais j'ai arrêté mes comptes avec
» lui depuis plusieurs années. Je me souviens très bien
» qu'à cette époque il n'a pu me remettre une quittance
» de 130,000 piastres ; elle était égarée, prétendait-il ;
» mais cette somme était de si peu de valeur que je n'ai
» pas même pensé à la réclamer depuis ; c'est sans aucun
» doute sur cette quittance revêtue de mon cachet qu'on
» a pris, au moyen de quelques procédés chimiques,
» l'empreinte qui a servi à faire fabriquer le sceau qui se
» trouve sur les quittances contre lesquelles je m'inscris
» en faux. »

Méhémet-Ali ajouta : « Je ferai à V. A. une observa-
» tion. (Il lui indiquait le compte-courant de Djézaërli) :
» Il y a deux ans, je le répète, que j'ai clos mes comptes,
» et je suis surpris d'y trouver, après l'arrêté que j'ai
» fait, une mention qui porte que je reste débiteur de
» 75,000 piastres. Je vous ferai observer que cette men-
» tion posthume est de la même écriture que les quit-
» tances. »

Les persécutions exercées contre Méhémet-Ali par l'in-

trigue de ses ennemis politiques ont eu cinq phases bien caractérisées, On a commencé l'attaque au mois d'octobre 1854, et l'on ne s'est arrêté qu'à la fin des fêtes du Baïram, 1855.

Première phase.

Procès tendant à condamner Méhémet-Ali à payer 75,000 piastres à Djézaërli. — Nous avons dit qu'il était fait mention de cette somme sur le compte-courant de ce banquier, après l'arrêté de compte. Méhémet-Ali eut beau insister sur ce point ; la somme était inscrite. Il fut condamné à payer 75,000 piastres, soit 15,000 francs.

En même temps, le conseil suprême avait accepté la mission de faire une enquête et d'examiner la question de savoir si les cachets apposés sur les trois reçus étaient vrais ou faux et qui avait écrit les quittances. La majorité des juges n'était certes pas favorable à Méhémet-Ali. Le conseil a pourtant déclaré catégoriquement et nettement fausses et supposées les pièces produites contre lui. Les quittances ayant été soumises à une vérification, il a été reconnu que l'écriture n'était ni de Méhémet-Ali ni de son secrétaire (1).

Tous les ministres étaient présents, à l'exception de Riza-Pacha.

On a naturellement insisté sur cette question :

« Les cachets étaient-ils, oui ou non, ceux de Méhé-
» met-Ali? »

Un graveur des plus renommés a été appelé ; des titres ont été extraits des archives portant le sceau incontesté et authentique de Méhémet-Ali. Comparaison a été faite. Le graveur a déclaré alors qu'un des cachets des reçus produits était effacé et que les deux autres étaient contrefaits.

(1) Séance du lundi 9 octobre 1854 du conseil des ministres constitué en tribunal suprême.

Il a examiné devant le tribunal les prétendus scels au compas et au microscope. Un second examen ayant été commencé, le graveur, malgré l'intimidation dont quelques-uns des ministres usaient à son égard, a déclaré qu'il maintenait son premier sentiment. Il a même ajouté que les cachets n'avaient pas été gravés en Turquie.

Au moment où la déposition des témoins et l'examen du graveur déchiraient le voile de cette trame odieuse, l'affaire prenait conséquemment une tournure favorable à Méhémet-Ali. Djézaërli trouva moyen de le faire savoir à Réchid-Pacha. Ce dernier se rendit sans retard au sein du conseil. Contre son habitude, lui, qui se possède si bien, lui qui réunit le flegme d'un Oriental à la souplesse d'un Phanariote, il prit la parole, et, en termes d'une trivialité excessive, il s'exprima avec passion contre Méhémet-Ali. Plusieurs juges lui répondirent par quelques mots très durs ; Hassib-Pacha lui jeta à la tête les épithètes les plus énergiques et les plus intolérables qu'un homme puisse entendre. Le grand-vizir Méhémet-Kibrisli et le cheik-ul-islam rappelèrent Réchid à l'ordre. Le conseil fut levé au milieu de la plus grande agitation.

Le surlendemain, mercredi 11 octobre, le grand-vizir, enfermé seul avec le président du grand conseil dans une pièce attenant à la grande salle, fit venir d'autres graveurs ; ceux-là étaient au nombre de onze.

Pour se livrer à une nouvelle épreuve, on retira des archives une quinzaine de cachets véritables de Méhémet-Ali. Une feuille de papier d'une grande dimension fut disposée au moyen d'un emporte-pièce, de façon à ce que l'on ne voyait plus que les cachets. Les trois sceaux contestés furent ensuite mêlés aux cachets véritables. Cette opération terminée, on interpella les experts. Il leur était enjoint de désigner parmi les dix-huit cachets ceux qui étaient faux et ceux qui ne l'étaient pas. Mais, sans jamais hésiter, les onze

graveurs indiquèrent formellement comme étant faux les trois prétendus reçus du saraf.

Ainsi tous les graveurs, à l'unanimité, reconnurent que l'accusation était sans fondement; ils confirmèrent le dire de ceux qui avaient été consultés avant eux-mêmes.

Dès lors le devoir du grand-vizir était tracé; Méhémet-Kibrisli se rendit le jour même auprès de Sa Hautesse, à laquelle il dit que les quittances revêtues du cachet de Méhémet-Ali étaient falsifiées et que, dans sa conviction, Djézaërli méritait les galères. Sa Majesté l'Empereur manifesta alors au grand-vizir l'intention de recevoir le procès-verbal des séances du Conseil suprême. Mais les membres de cette haute cour ayant négligé d'en dresser un à chacune de leurs réunions, Méhémet-Kibrisli fit convoquer le conseil pour le samedi 21 octobre.

Cette séance extraordinaire était provoquée uniquement dans le but d'interroger les souvenirs de chacun, d'arrêter un procès-verbal et de le signer. Cette fois, tous les ministres étaient présents, même Riza-Pacha, qui n'avait pu assister aux séances précédentes. Méhémet-Ali avait refusé de s'y rendre, ne voulant pas se soumettre à un tribunal qui était juge et partie.

Il est juste pourtant de noter que Réchid avait jugé à propos de ne pas se présenter.

Cette réunion marquera dans les annales du conseil suprême. Un incident fort inattendu, qui pourrait faire douter de la mémoire de tous, eut lieu à l'ouverture. Un procès-verbal arrêté entre un agent étranger et Réchid-Pacha, rédigé à l'avance, avait été déposé sur le bureau du président par Chékib-Pacha, l'homme de 1840. Après en avoir pris connaissance, le grand-vizir, visiblement ému, ordonna au secrétaire du conseil d'en donner lecture aux dignitaires siégeant comme magistrats. Ce procès-verbal fabriqué est un monument d'immoralité : on n'y fait même pas men-

tion de Djézaërli. Toutes les péripéties de cette grande affaire sont résumées dans les termes suivants : « Que Méhémet-Ali était regardé comme un homme d'une moralité équivoque, mais qu'il fallait bien en cette occasion reconnaître son innocence, puisque les experts déclaraient que les cachets qui avaient été apposés sur les reçus étaient faux. »

A peine cette lecture fut-elle terminée, qu'un orage éclata dans l'assemblée ; le cheik-ul-islam et Hassib-Pacha ne purent contenir leur indignation. Ils la manifestaient hautement. Ils s'écrièrent qu'on voulait faire déclarer aux juges le contraire de ce qu'ils pensaient et tout l'opposé de ce qui résultait de l'interrogatoire des graveurs et des témoins. Ils jurèrent qu'ils ne signeraient jamais une pièce aussi contraire à la vérité.

Chékib-Pacha, mort depuis, prit la parole pour soutenir son procès-verbal ; il chercha à intimider la majorité, c'est le grand moyen employé dans les divans. « Quelles que soient vos objections, dit-il, quels que soient les scrupules de conscience des membres du Conseil suprême, l'agent d'une grande puissance, tout prépondérant, s'est prononcé sur l'issue de cette affaire. Il faut signer, car, dans le cas où vous n'adopteriez pas la rédaction du présent procès-verbal, il saura trouver les moyens de vous y contraindre. »

En entendant ces menaces étranges, Hassib-Pacha et le cheik-ul-islam interrompirent Chékib et lui déclarèrent qu'au-dessus d'eux il y avait Dieu et que rien ne pourrait les contraindre à faire un acte désavoué par l'honneur et la conscience. L'émotion était telle que le grand-vizir crut devoir clore les débats et prier chacun des membres d'émettre son avis. Il s'adressa d'abord à Moussa-Saffetti-Pacha et à Riza-Pacha, qui, interdits, hésitants, mais enfin provoqués par le silence général, répondirent *qu'ils seraient*

de l'avis de la majorité. L'impulsion était donnée. Presque tous les membres répétèrent la phrase des ministres de la guerre et des finances. Par ce subterfuge, ils espéraient échapper aux reproches et à la colère olympienne des Réchidiens. Cet acte de pusillanimité inspira une noble indignation au célèbre grand-vizir. « Quant à moi, dit-il,
» mon opinion est que ce procès-verbal n'est qu'un tissu
» de mensonges et, que, comme tel, il doit être déchiré; le
» conseil sera prochainement convoqué. J'inviterai Son
» Altesse Méhémet-Ali à assister à cette réunion extraor-
» dinaire. Les graveurs seront cités; et alors, séance te-
» nante, nous rédigerons un procès-verbal qui sera con-
» forme à la vérité des dépositions des experts. »

Mais au moment même où la séance venait d'être levée, Réchid fut introduit dans la salle du conseil. Il s'excusa de n'avoir pu assister à la discussion, regrettant bien amèrement que cette déplorable affaire ne fût pas terminée séance tenante. On aurait dû, selon lui, passer outre, rejeter le rapport rédigé, présenté par Chékib-Pacha, et modifier dans une rédaction nouvelle les passages qui portaient atteinte à la vérité; il fallait aussi supprimer celles des expressions qui avaient trait à l'honneur de Méhémet-Ali. Après avoir adressé quelques mots aux différents groupes qui se trouvaient sur son chemin et avoir tenu à chacun d'eux un langage différent, Réchid s'approcha du cheik-ul-islam; il eut avec lui à voix basse la conversation suivante qui peint bien sa duplicité.

Réchid lui témoigna « sa profonde reconnaissance, pour
» le refus qu'il avait formulé de signer une pièce odieuse.
» La pièce rédigée par Chékib-Pacha était de nature à dés-
» honorer les ministres et un membre de la famille Impé-
» riale; il ne pouvait comprendre sous quelle influence
» pouvait-être Chékib-Pacha, ni qui avait pu le rendre as-
» sez téméraire pour soumettre au Conseil une pièce aussi

» contraire à la vérité. Il félicitait le grand-vizir d'avoir » annulé un procès-verbal qu'il qualifiait d'indigne. Réchid » termina sa conversation par ces mots : Je vous prie d'ex- » cuser les expressions dont je me suis servi dans la dernière » séance du Conseil suprême. J'ai eu un moment d'irrita- » tion et d'emportement ; j'espère que Votre Altesse voudra » n'attribuer mes paroles qu'à un moment de colère irré- » fléchie. » — Par un simple mouvement de tête, le cheik-ul-islam fit savoir qu'il accordait pardon et agréait les excuses de Réchid-Pacha.

Le cheik-ul-islam ayant rapporté toute cette conversation au sultan, Méhémet-Ali prétendit qu'il y avait dans ces discours assez d'injures pour qu'il pût traduire Réchid devant les tribunaux. Il demandait en conséquence la condamnation de son accusateur ; mais Sa Hautesse interposa son autorité. Elle a donc fait savoir à Méhémet-Ali que, dans les circonstances critiques actuelles, elle ne permettrait pas de donner le scandale public d'un procès entre deux des premiers dignitaires de l'empire.

Dans le même moment, l'ambassadeur étranger qui a toujours protégé Réchid, s'étant aperçu de l'entente amicale qui existait entre Méhémet-Kibrisli et Méhémet-Ali, dans le but de détruire la trame odieuse ourdie avec Djézaërli, employa tout son crédit pour renverser le ministère. Il fit arriver aux affaires des créatures entièrement à sa dévotion. Il mit en œuvre des moyens qui lui réussirent d'autant plus facilement que les grandes ambassades n'avaient pas alors de chefs de mission pour contrecarrer sa politique égoïste. En quelques jours, les intrigues de cette influence et celle des faux amis de la réforme marchèrent si bien, que Méhémet-Kibrisli quittait le vizirat.

Ce poste était donné à Réchid le 4 novembre 1854.

Réchid grand-vizir, cela signifiait qu'on allait donner au procès une tendance de plus en plus odieuse.

Deuxième phase.

Deux experts anglais, ou plutôt deux faiseurs d'affaires comme il y en a tant dans le Levant, sont chargés par le ministre d'examiner les cachets apposés sur les quittances attribuées à Djézaërli. Après un premier examen très minutieux, ils déclarent qu'ils sont faux; mais cela ne fait pas le compte de l'adversaire de Méhémet-Ali. Nos Anglais sont derechef appelés. Ce n'est plus une opinion qu'on leur demande, mais bien une complaisance indigne. Des experts anglais juges de l'écriture turque, quelle iniquité! Ils se déjugèrent, ils exprimèrent une opinion diamétralement opposée à celle formulée d'abord. Les cachets, disaient-ils, étaient ressemblants; mais on ne pouvait attester qu'ils fussent faux (1).

Cela suffit au Conseil qui, après quatorze séances d'hésitation, rendit un jugement déclarant que les cachets étaient authentiques.

Du moment que le Conseil admettait l'authenticité des cachets de Méhémet-Ali, il reconnaissait la culpabilité de l'accusé. On eut bien d'abord l'intention de demander son exil; mais on recula devant une mesure aussi violente; on s'arrêta un jour aussi à cette singulière idée d'essayer de faire prononcer son divorce avec la sœur du sultan; on espérait, par un de ces coups, avoir plus facilement raison de lui. Toutefois, on recula devant ces moyens extraordi-

(1) A la même séance, on entendit un calligraphe distingué qui affirma avec assurance que les cachets étaient authentiques; mais on sut depuis que ce témoin désintéressé avait la promesse d'être nommé defterdàr de Salonique, poste qu'il occupe aujourd'hui. Après lui, on fit appeler un certain iman, également calligraphe, lequel, dans les séances antérieures, avait affirmé que les cachets étaient faux, et qui n'hésita pas à se contredire en jurant qu'ils étaient véritables. Quant à celui-là, on lui avait promis de le nommer buiuck-iman, ou premier aumônier du palais impérial.

naires. Le conseil posa la question de savoir si Méhémet-Ali devait être condamné à restituer la somme qu'il avait reçue à titre de pot-de-vin. On fit donc savoir au pacha qu'il eût à assister en personne à cette partie du procès ou qu'il se fît représenter par un fondé de pouvoir ayant qualité d'agir, de parler et de passer condamnation pour lui.

Méhémet-Ali se fit représenter par son kiaia Réfik-Bey. Le kiaia est un régisseur spécial donné par le sultan à chaque membre de la famille impériale. Ce Réfik-Bey, excessivement fin et intelligent, est ami de Réchid qui lui a plusieurs fois offert l'ambassade de Paris.

Les choses en étaient là lorsque Méhémet-Ali fit savoir qu'un avocat distingué était chargé de rédiger un Mémoire et que, sous quelques jours, on le présenterait à l'assemblée.

A cette nouvelle les Réchidiens se troublèrent. Déjà la presse européenne s'était émue ; elle s'était saisie de tous les incidents de ces persécutions ; elle avait élevé la voix pour prendre sous son égide l'homme généreux qui avait protégé les réfugiés. Bientôt les journaux d'Allemagne, de France, d'Italie, de Belgique, d'Angleterre et d'Amérique firent entendre un concert de plaintes à ce sujet. Ce n'était pas tout. Le procès Djézaërli tournait contre Réchid par suite de certaines découvertes faites par le vénérable et savant père Boré, le chef des lazaristes à Constantinople. Ainsi le voile de l'intrigue étant déchiré, les masques du mensonge arrachés, on eut peur d'avoir été trop loin ; on prit, mais trop tardivement, la résolution de suspendre le procès, de laisser de côté Djézaërli, de donner le change à l'opinion et de soulever un autre incident du même genre, mais avec un nom nouveau.

Quatrième phase.

Le sultan Abdul-Medjid avait fait, il y a quelques an-

nées, un cadeau à ses deux beaux-frères, Ahmed-Fethi-Pacha et Méhémet-Ali. Il les avait autorisés à affermer à leur profit la dîme sur les bestiaux et à céder leur marché à un sous-traitant, comme cela se pratique en Turquie. On feignit d'ignorer qu'ils avaient reçu la sanction impériale pour agir comme ils le firent. On alla rechercher le sous-fermier auquel l'on fit de superbes promesses, en l'excitant à attaquer Méhémet-Ali, et à faire considérer comme un cadeau accepté dans le but de corruption la plus-value légitime qui devait revenir à Méhémet-Ali, dans sa moitié entre le prix d'adjudication et celui de la sous-location. — Grand scandale. — Tous les Réchidiens et les ennemis étrangers de Méhémet-Ali de courir à Péra, et d'ameuter l'indignation publique contre cet homme qui était bien certainement coupable, puisque les exemples se multipliaient à l'envi. — Mais le triomphe de l'intrigue ne fut pas de longue durée, la connaissance des faits devenue publique, ne manqua pas de rendre plus impopulaires les rivaux de Méhémet-Ali, et de gagner à l'homme calomnié, de nombreux partisans.

Pour le coup, les Réchidiens se sentirent perdus. Ils jouèrent le tout pour le tout. Nous entrons ici dans la cinquième phase.

Cinquième phase.

Ne pouvant rien contre Méhémet-Ali au point de vue de la probité, on imagina de dire qu'il conspirait contre la sûreté de l'État; qu'il voulait détrôner son beau-frère et qu'il avait fomenté une insurrection parmi les softas ou étudiants du Koran.

C'étaient là de grossiers mensonges.

Le général Baraguay-d'Hilliers et lord de Redcliffe attesteraient au besoin ce qu'ils ont vu. Un jour, une masse de ces ignorants et de ces paresseux qui ne voient rien au-delà du

Koran, avaient combiné une insurrection, qui réunissait 30,000 à 40,000 hommes. Qui les a entourés? Qui les a attirés au ministère de la guerre? Qui en a arrêté 400 environ? Méhémet-Ali. Sans lui, l'insurrection prenait un développement redoutable.

Mais comment songer à une insurrection? Jamais Méhémet-Ali n'a cessé de respecter Abdul-Medjid comme son maître et seigneur. Et d'ailleurs, le sultan n'aurait eu qu'à jeter les yeux sur les hauteurs de Maslask pour voir qu'il était gardé par une armée de 20,000 Français. N'eût-ce donc pas été une folie que d'essayer le moindre coup de main avec des étudiants qui n'ont jamais touché que les feuillets du Koran?

Le 12 d'avril, le sultan avait reçu un Mémoire très-explicite, attribué à un effendi, dans lequel, après avoir rendu justice aux hautes qualités de Méhémet-Ali, il prouvait que Réchid était antipathique à la nation turque, qu'il était à la dévotion de l'Angleterre; enfin, on y dévoilait tous les abus des membres du gouvernement et principalement ceux de Riza-Pacha ; on suppliait le sultan de prendre en considération le vœu national, de faire passer en jugement l'administrateur infidèle, et de confier la direction des affaires à Méhémet-Ali, Moustapha-Pacha, Méhémet-Ruschdi, enfin à tous les hommes de mérite jouissant des sympathies populaires, qui avaient déclaré la guerre, et qui, depuis, pour cet acte, étaient disgraciés.

Ce Mémoire ayant produit grand effet sur l'esprit du sultan, les Réchidiens conjurèrent le danger qui les menaçait, en se rendant en masse auprès de Sa Majesté, en lui dénonçant le complot et en lui déclarant que la sûreté de l'État exigeait principalement l'exil de Méhémet-Ali. Ils parlèrent aussi d'éloigner quelques personnages influents, entre autres Moustapha-Pacha. Le concours de certains ambassadeurs étrangers n'avait pas manqué aux ministres dé-

loyaux de la Porte. Ainsi, le sultan avait été visité, on avait excité ses défiances et arraché de lui un ordre d'exil qu'il ne tarda pas, pour sa gloire, à révoquer quelques jours plus tard. Tout ce coup d'État fut préparé avec le plus grand secret. Le samedi 14 avril, à deux heures de la nuit, Méhémet-Ali fut mandé au palais impérial; il s'y rendait avec empressement; il était joyeux, espérant que l'heure d'un changement de fortune avait sonné. Mais quelle fut sa surprise de trouver tous ses ennemis implacables réunis dans le vestibule du palais. Riza-Pacha lui donna connaissance du firman qui l'exilait à Castamboul, près de Sinope, en lui déclarant qu'il était prisonnier. Il était interdit à Méhémet-Ali de rentrer dans son yali, de prendre congé de sa famille; il devait partir immédiatement sur un vapeur chauffé qui stationnait sur le Bosphore. Méhémet-Ali n'essaya pas de résister, comme on l'a faussement prétendu; il ne daigna pas même protester contre l'illégalité de la sentence, ni faire observer que toutes les garanties du hat de Gulhané étaient violées dans sa personne. Son énergie et son calme ne se démentirent pas une seconde. On aurait pu croire qu'il avait compris que le moment de la perte de ses persécuteurs était venu. Après qu'on lui eut refusé de dire adieu à sa femme et à ses enfants, il monta dans une barque et fut conduit, sous l'escorte de Riza-Pacha, à l'arsenal. Là, le capitan-pacha, Khalil, le reçut et le conduisit sur le paquebot qui devait le mener à Castamboul.

Le bateau qui portait Méhémet-Ali avait pavillon en berne; ses surveillants, à bord, étaient Riza et Khalil-Pacha, Moussa-Saffetti-Pacha et deux autres amis du vizir. On avait pris soin de destituer le gouverneur de Castamboul et de le remplacer par Ismed-Pacha, créature de Réchid.

Dès le lendemain, à Constantinople, la nouvelle de ce

fait avait produit une grande sensation ; l'indignation était générale. Méhémet-Ali, adoré du peuple, personnifie l'esprit progressif de la Turquie et ne tient à sa popularité que parce qu'il désire augmenter toujours l'auréole de gloire du sultan, auquel il est très attaché. Le ministre de Prusse, qui aime beaucoup le Pacha, se rendit auprès de Réchid, afin d'avoir des explications sur les causes de cette rigueur inattendue ; c'est alors que le grand-vizir répondit : « Mais » pourquoi vous intéresser à un assassin ? N'a-t-il pas tué » autrefois une femme ? — Vous vous plaisez à le dire, ré- » pondit le ministre ; mais cela est fort douteux et remonte » à plus de vingt ans ; la preuve que ce n'est qu'une ca- » lomnie, c'est que, depuis lors, il est devenu grand-vizir » et beau-frère du sultan. — Mais il a commis des concus- » sions, reprit Réchid. » Rifaat-Pacha, qui était présent, voulut articuler quelques mots pour confirmer ce que disait Réchid. Le ministre de Prusse l'interrompit, et le montrant du doigt : « Un misérable comme celui-là dira des » horreurs encore plus grandes contre vous quand vous » serez exilé. — Mais, reprit Réchid, en suivant sa pensée, » c'est toujours à cause de ses concussions. — Histoire que » tout cela, répondit le ministre de Prusse ; vous voulez » parler de l'affaire Djézaërli ? Si vous n'avez pas d'autres » motifs, en écrivant à mon gouvernement, je serai forcé » de dire qu'en exilant Méhémet-Ali, vous avez obéi à une » basse vengeance. » Ce furent ses dernières paroles.

Aussitôt que la nouvelle de l'exil de Méhémet-Ali arriva en Crimée, Omer-Pacha, son ami personnel et politique, se rendit auprès des généraux anglais et français qui interposèrent leur influence. Le chargé d'affaires de France, M. Benedetti, n'était pas non plus resté inactif. De son côté, la femme du proscrit, la sultane Adilé, avait pu pénétrer jusque chez son frère et le détromper sur le compte de son mari. Il arriva ce qui a lieu si souvent en Turquie, un

revirement subit. Le 2 mai, c'est-à-dire dix-huit jours après le départ de Méhémet-Ali pour l'exil, Réchid était précipité du pouvoir ; le même navire repartait pour Ineboli et portait à Méhémet-Ali la nouvelle de son rappel et une indemnité de 500 mille piastres.

Dans les derniers jours de son vizirat, Réchid inaugura le régime de la terreur. Des hommes parfaitement innocents furent arrêtés et soumis à des interrogatoires minutieux. Il avait espéré leur arracher les noms des personnes qui, dans sa pensée, devaient dévoiler à l'Europe les abus de son ministère. Contrairement aux capitulations, six Français furent mandés à la Porte. La belle conduite de M. Benedetti ne permit pas à Réchid de continuer la comédie du complot. L'excuse stupide imprimée dans le *Journal de Constantinople* prête à rire. On aurait appelé à la Porte ces Français, qui habitent le Levant depuis de nombreuses années, entr'autres un professeur qui y est très connu, pour leur demander uniquement *quelle était leur nationalité.* Il n'y a que les Réchidiens pour savoir tronquer la vérité à ce point-là.

Le protecteur de Réchid, qui était en Crimée, revint presque aussitôt et se rendit près de Sa Hautesse ; il insistait pour que la direction des affaires fût rendue à ce personnage. La réponse du sultan mérite d'être recueillie par l'histoire. « Si Réchid n'avait pas donné sa démission, je » l'eusse destitué ; les affaires de l'État l'exigeaient. Confier » à Réchid un poste quelconque à l'intérieur me paraît » impossible. Je l'éloigne, telle est ma volonté et celle ex- » primée par les alliés. Tant que je règnerai, je ne désire » pas m'exposer à une mésintelligence avec eux. »

Riza-Pacha s'est vivement employé pour relever Réchid-Pacha : il n'y a pas réussi. Furieux d'avoir été destitué, il a fait tous ses efforts, mais en vain, pour entraîner le sultan à abandonner la politique de la France que le prince a

adoptée franchement. Un langage anti-français a un peu surpris, dans la bouche d'un ex-ministre qui, quelques jours encore auparavant, tentait par tous les moyens en son pouvoir, de donner le change sur son passé et de se faire agréer par le cabinet des Tuileries.

Sans doute, la persécution dirigée contre Méhémet-Ali avait cessé. Mais cependant le banni rappelé devait encore passer par une épreuve pénible. Les ministres du sultan obtinrent de lui qu'il tiendrait, jusqu'à nouvel ordre, les arrêts dans son palais, et qu'il ne pourrait avoir aucune communication avec le dehors. Mais bientôt, sur l'intervention d'Omer-Pacha, Méhémet-Ali fut invité à assister aux fêtes du Baïram et à dîner avec son auguste beau-frère. Les mauvais jours étaient passés.

Tant d'acharnement n'avait fait que consolider sa faveur. Ses ennemis essayaient pourtant de l'entraver encore. Il n'y eut pas jusqu'à ce malheureux et effronté Djézaërli qui ne craignit point de faire remettre un placet à Sa Hautesse. Quand on le présenta au souverain, il demanda qui avait eu la hardiesse de s'en charger. Un chambellan, qui vient d'être destitué et qui devait sa position à Réchid, dit que c'était lui, mais il s'excusa en ajoutant qu'il ne savait pas ce que cette pièce contenait.—« Qu'on la fasse reporter à » cet homme par le dernier domestique de mon palais, car » je ne voudrais pas qu'il pût s'imaginer que j'ai eu l'in- » tention de lui donner une marque quelconque d'honneur. » Qu'il présente ce placet à celui qui l'a protégé jusqu'à » présent. »

Un drogman d'une ambassade, lié avec Réchid, M. Etienne Pisani, qui venait de passer une heure avec l'ex-vizir, le jeudi qui suivit le Baïram, se présenta à l'audience de Sa Hautesse. Après avoir complimenté le sultan, il lui remit une note officielle, conçue en ces termes :

« Sire,

» Lord de Redcliffe m'a chargé de présenter à Votre Ma-
» jesté ses hommages et ses félicitations à l'occasion du
» Baïram, et d'appeler en même temps son attention sur
» certains bruits qui circulent relativement à une prochaine
» rentrée de Méhémet-Ali-Pacha aux affaires. Votre Ma-
» jesté, en oubliant la promesse qu'elle avait bien voulu
» faire à cet égard à l'ambassadeur, le compromettrait au-
» près de son gouvernement, et porterait une atteinte grave
» à sa propre dignité souveraine. »

A cette double question, le sultan s'émut et répondit au drogman :

« Vous direz à M. l'ambassadeur que je suis maître de
» nommer ou de destituer mes ministres et surtout ceux qui
» sont mes parents ; cela ne dépend que de moi, de moi
» seul. Je veux et j'entends que personne autre que moi
» ne se mêle de mes affaires. Si vous désirez savoir ce que
» je compte faire aujourd'hui, je vais de ce pas chez mon
» beau-frère Méhémet-Ali, pour lui présenter mes com-
» pliments pour les fêtes du Baïram. Allez, Monsieur, vous
» pouvez vous retirer. »

La note diplomatique qui précède ne révèle-t-elle pas clairement tous les desseins de lord Redcliffe? Il est difficile de comprendre comment on a pu en être dupe un moment.

Il est clair que le procès n'était qu'un prétexte pour maintenir Réchid et fermer la vie publique à Méhémet-Ali.

Depuis qu'il sait que Méhémet-Ali est consolidé dans l'esprit du sultan. Réchid s'est retiré dans son harem et n'en sort plus. Il prépare les intrigues à l'aide desquelles il pourrait exciter des défiances dans la pensée de Sa Hautesse, des discordes entre les membres du ministère, et le moyen de faire naître l'embarras qui donnerait à son protecteur l'occasion de le présenter comme le seul homme capable de le résoudre.

Rien n'a égalé la munificence impériale du sultan envers sa sœur Adilé. Trois jours avant la fête, il lui a fait don d'un magnifique collier en brillants, et le vendredi, en se rendant chez elle au sortir de la mosquée, il lui a donné un superbe bracelet en diamants au milieu duquel se trouve le portrait du sultan.

La nomination de Méhémet-Ali à la qualité de ministre de la marine, poste où il a rendu autrefois de grands services, est d'une haute signification. Rien n'a été beau et imposant comme l'arrivée de Méhémet-Ali à l'Arsenal. Il était revêtu de son costume de capitan-pacha, les ministres l'entouraient; le canon grondait, et une foule compacte, sympathique, l'acclamait sur son passage. L'accueil qu'il a reçu de son beau-frère et du peuple tout entier impose à Méhémet-Ali de nouveaux devoirs. Il a à réparer les désastres de Sinope, à suffire au transport des forces militaires destinées à l'Asie, à veiller au triomphe de l'influence française, à la réalisation des réformes. Ses amis sont aux affaires; le moment est donc venu de les entraîner, et de préparer avec eux la transformation que la civilisation exige en Turquie.

Djézaërli a quitté subitement Constantinople ; il s'exile volontairement en Angleterre.

CHAPITRE VI.

—

DU PARTI NATIONAL.

—

A'ALI-PACHA.

Grand-vizir actuel. Il a commencé sa carrière par occuper dans les bureaux de la Sublime-Porte un emploi modeste. Tandis que tous les jeunes gens de son âge s'abandonnaient à la dissipation, il se livrait avec ardeur à l'étude. Cette application ne pouvait manquer de le faire distinguer ; on l'a appelé vite, en effet, à remplir successivement les fonctions de secrétaire d'ambassade à Londres et de chargé d'affaires.

Il a eu aussi à gérer la mission de Paris. Les qualités brillantes qu'il avait manifestées dans ces différents postes devaient nécessairement le conduire à être ministre des affaires étrangères.

En ce qui touche le personnage extérieur, il a une physionomie délicate ; c'est peut-être le seul qui porte sur

ses traits le cachet d'un homme de cabinet, qui a usé sa vie dans le travail. Toujours pensif, il est cependant toujours d'une humeur égale, très doux et de manières distinguées. Il ne faut pas chercher chez lui cet amour effréné de l'argent qu'on rencontre chez tant de hauts fonctionnaires du parti opposé ; il aime sa patrie, mais d'une tendresse pure. Jamais le backchisch n'a souillé sa main; jamais les serpents tentateurs de la diplomatie étrangère n'ont soufflé de mots corrupteurs à son oreille. Relativement pauvre pour un homme de son rang, on ne lui connaît qu'un luxe, sa bibliothèque.

A'ali-Pacha passe pour l'homme le plus érudit de la Turquie ; mais s'il acquiert du savoir, c'est uniquement en vue d'en faire profiter son pays. Les diverses missions qu'on lui a tour à tour confiées, prouvent quelle estime on fait de son talent et de son aptitude; mais ce dont on ne parlera jamais assez, c'est de sa modestie. Réchid connaissait bien ce trait de son caractère, et il en abusait comme à plaisir. Mais A'ali-Pacha a toujours oublié ces exploitations, convaincu qu'il était qu'on doit placer l'intérêt général avant l'intérêt privé.

On souhaiterait qu'il eût plus d'énergie et qu'il ne cherchât pas à faire prévaloir le principe ottoman là où l'esprit européen devrait avoir sa part légitime d'influence.

MÉHÉMET-RUSCHDI-PACHA.

De simple soldat, il est parvenu par son mérite à la dignité de maréchal; c'est dire que ce n'est pas un homme ordinaire. Au milieu des loisirs que lui faisait la vie militaire, il s'occupait d'étudier le français et ensuite les principes de l'économie politique. Il doit à ces travaux d'être un des meilleurs administrateurs de son pays.

Pendant qu'il était colonel, chef d'état-major, sous le ministère de Riza-Pacha, il a conçu le plan de la réorgani-

sation de l'armée, réorganisation attribuée à tort à son supérieur. Il connaît très bien la langue française; mais une certaine timidité regrettable l'empêche d'en faire usage. Pour vaincre cet embarras, il lui faut un tête-à-tête et que son interlocuteur lui soit particulièrement connu.

Méhémet-Ruschdi a une belle physionomie, d'un dessin plein de noblesse. La distinction de ses manières égale celle de son langage. Il y a peu d'hommes en Turquie dont le patriotisme puisse être comparé au sien. Faut-il parler de son désintéressement? Durant le temps où il a été éloigné des affaires par l'influence et les intrigues des faux amis de la réforme, il n'avait pour toute fortune qu'une pension mensuelle de 3,000 piastres par mois, c'est-à-dire 750 francs, servie par l'État.

Réchid cherchait à s'attirer son concours, car il savait très bien que Riza-Pacha, dernièrement séraskier, serait incapable de rien faire de bon. Aussi instituait-il la commission des opérations de la guerre dont il offrait la présidence à Méhémet-Ruschdi, avec les appointements de 10,000 francs par mois. Mais comprenant que c'était un piége, l'ancien ministre a refusé les appointements tout en accordant son concours. Une telle conduite n'a pas besoin de commentaires.

Nous avons déjà eu occasion de dire que Méhémet-Ruschdi avait été ministre de la guerre; il a été aussi commandant de la garde impériale. Dans l'affaire du prince Mentschikoff, il a aidé Méhémet-Ali à entraîner le Conseil lorsqu'il a fallu résister à la Russie. Dès ce temps-là, on avait remarqué qu'il était d'une éloquence rare. Il n'y a pas en Turquie d'homme dont la parole possède une aussi grande puissance d'entraînement sur les masses. Après Omer-Pacha, il est, de l'avis de tous les hommes compétents, le meilleur général de l'Orient. C'est pour cela que, sous l'administration de Réchid, on l'en a écarté le plus

possible. La stratégie figure au nombre de ses études spéciales. Sous son ministère, les écoles militaires avaient pris une telle direction, qu'on augurait bien de l'avenir de la jeunesse ottomane. Mais aux yeux de Réchid, il était coupable au premier chef, puisqu'il était l'ami de Méhémet-Ali ; c'est là, en effet, un défaut dont cet homme considérable ne veut pas se corriger.

AHMED-FETHI-PACHA.

D'abord page, et, par la suite, gendre du sultan Mahmoud, fonctionnaire distingué, studieux, et sans contredit un des hommes les plus considérables de son pays. Entré de bonne heure au service, il prit part à la campagne de 1828, dans laquelle un brillant fait d'armes lui a valu le nom de *Fethi* (victorieux). Il a été depuis, successivement, grand-maréchal du palais, ambassadeur à Vienne et grand-maître de l'artillerie. Dans ces dernières fonctions, il a rendu de très grands services.

Entre Ahmed-Fethi et Réchid, il y a toujours un antagonisme violent, qui a donné lieu à une haute scène de comédie.

On sait que les affaires de la Turquie ont toujours été paralysées par la déplorable manie de Réchid de ne jamais vouloir souffrir d'influence égale ou supérieure à la sienne. C'est de là que vient sa mésintelligence avec l'ancien grand-maître de l'artillerie. Plus d'une fois il est résulté de ce conflit des scandales que le sultan a dû étouffer.

Réchid témoignait surtout d'un très grand acharnement. Ayant tout mis en œuvre pour faire destituer Ahmed-Fethi, il n'y était jamais parvenu. Cependant il a pu arriver à ce résultat, en faisant prendre dans les papiers du comte de Nesselrode une lettre par laquelle Ahmed-Fethi avait demandé à la cour de Russie son appui pour être soutenu à Constantinople. Pour se venger de cette manœuvre, Ahmed-

Fethi parvint, par on ne sait quel moyen, à faire soustraire à son tour un document analogue signé par Réchid et adressé à la cour de Saint-James.

Le sultan furieux les destitua tous deux.

Il est d'une supériorité incontestable dans l'art de diriger les intrigues.

Ahmed-Fethi passe pour un homme d'esprit ; il est gourmand et même sensuel. Ce serait, au besoin, le Brillat-Savarin de l'Orient. On ne peut s'empêcher cependant de glisser sur certaines tendances quand on voit ce personnage favoriser de tout son pouvoir l'éclosion des idées nouvelles et les appliquer à la Turquie.

MÉHÉMET-KIBRISLI-PACHA.

Encore un des membres du vrai parti de la réforme.

Méhémet-Kibrisli a fait ses études à Metz, où il est resté long-temps. C'est là qu'il a appris à comprendre dans toute son acception le mot de patrie.

De haute taille, toujours sévèrement mis, on le prendrait pour un homme du monde de notre Europe. Il a une physionomie plutôt gaie que sérieuse, mais de cette gaîté qui annonce le calme de la conscience. On lit aussi sur ses traits les signes d'une froide énergie ; c'est un Turc intègre et point ami de l'argent ; partant, une honorable exception.

En butte aux intrigues des partis, il n'a jamais dévié de sa ligne de conduite, qui est de ne se préoccuper que des intérêts de l'État. Nous lui avons souvent entendu dire : « Qu'ai-je à craindre? J'ai vécu en soldat, je saurais encore, au besoin, m'arranger d'une simple natte pour dormir ; je saurais abandonner le pouvoir sans le moindre regret, et, pour y rester, je ne transigerai jamais avec ma conscience. »

Il a été renversé par les intrigues de Réchid, et pour deux raisons. La première était d'avoir voulu pousser le procès

Djézaërli de manière à sauver la dignité impériale et à démasquer les accusateurs. Le second motif de sa chute était une sorte de crime de haute-trahison : il avait confié la direction des lignes télégraphiques à des Français.

En sortant du grand-vizirat, il n'avait pas de quoi payer son boulanger.

Il a été grand-vizir très peu de temps. Son but a été de mettre à exécution dans toute l'étendue de l'empire le Tanzimat ; il a cherché à réglementer l'administration et la magistrature.

Il est aujourd'hui président du conseil du même Tanzimat, poste qu'il occupe avec autant de talent que de modestie.

OMER-PACHA.

Est-il besoin de citer des faits à propos d'Omer-Pacha ? Le nom de l'homme dit tout. On connaît sa belle et héroïque défense de Silistrie ; on sait ses victoires. Un long développement à cet égard n'apprendrait rien à l'histoire ni à l'Europe.

Toujours contrecarré par Réchid, il a toujours été chaleureusement défendu par le sultan ; Abdul-Medjid l'aime comme un frère.

Dans l'œuvre difficile et glorieuse de la régénération de la Turquie, Omer-Pacha, soldat illustre, intelligence distinguée, remplira nécessairement un grand rôle.

Il y a vingt-cinq ans, il était cadet dans l'armée autrichienne. Il tua son capitaine en duel et prit la fuite. La loi allemande étant excessivement sévère à cet égard, il dut émigrer pour n'être pas condamné à mort. Le cadet se sauva en Turquie où il fut bien longtemps avant de pouvoir s'occuper et se créer des ressources. Pressé par la misère, il dut embrasser l'islamisme.

Son avancement, on le sait, ne marcha qu'avec infini-

ment peu de rapidité, surtout dans la période des grades inférieurs. Omer-Pacha eut souvent de bien pénibles missions à accomplir, et plus d'une fois il a dû regretter d'avoir pris part à la répression de mouvements intérieurs en Syrie, dans le Kurdistan, dans la Haute-Arménie, en Albanie, en Bosnie et au Montenegro. Son entrée dans les Principautés fut suivie d'un acte de violence. Il fit arrêter et enchaîner tous les députés de la nation roumaine qui s'étaient levés pour venger la Sublime-Porte des empiètements de la Russie; c'est à cette époque qu'il fut nommé général de division. Depuis lors sa campagne de Bosnie lui a valu le titre de muchir, c'est-à-dire de maréchal, et ses victoires sur le Danube celui de grand-connétable.

Les soucis nés de cette mémorable campagne, les chagrins et les contrariétés qui lui furent suscités à Constantinople par les ennemis de sa jeune gloire, ont fait blanchir sa barbe prématurément.

Obligé de passer sa vie dans les camps, Omer-Pacha n'a fait que des séjours de peu de durée à Constantinople; mais toutes les fois qu'il était en disponibilité, il s'occupait d'agriculture. On peut le comparer au maréchal Bugeaud, avec lequel il a plus d'un point de ressemblance. Après la vie militaire et les loisirs agronomiques, la chasse est ce qui le passionne le plus.

Omer-Pacha a répudié sa première femme, qui était d'une inconduite peu commune. Le généralissime en a épousé une seconde, originaire du cercle au-delà de la Theiss, et qui a habité longtemps les Principautés. Comme tous les grands parvenus, Omer-Pacha a des parents pauvres; son beau-frère est camionneur chez le célèbre facteur de pianos Pleyel.

Telle est cette imposante figure, qui, à l'exemple de nos grands maréchaux, est sortie du peuple pour sauver par son courage et son énergie son pays adoptif.

MOUSTAFA-PACHA.

Il est natif d'Albanie. Figurez-vous un beau vieillard de soixante-dix ans, très bien conservé. En toute chose, c'est un Turc de la vieille roche, sans instruction, très loyal et poussant la franchise jusqu'à la brutalité.

Moustafa-Pacha a long-temps gouverné l'île de Crète pour le pacha d'Egypte et pour le sultan.

Très industrieux et commerçant habile, il a fait une fortune immense, qu'on estime à trois cents millions de piastres. En quittant le gouvernement dont nous venons de parler, il l'a laissé dans un état de prospérité rare.

Il a beaucoup de bienveillance dans le caractère.

On ne pourrait lui reprocher que de manquer de l'énergie froide nécessaire aux hommes politiques.

Il est le père de Vély-Pacha, ancien ambassadeur à Paris, qui, peut-être, n'a pas mis suffisamment à profit son séjour en France pour s'instruire politiquement.

Voici un trait de date récente qui peint parfaitement le caractère de Moustafa-Pacha.

On accusait publiquement Vély-Pacha, son fils, d'avoir trempé avec Donon et une maison de Liège dans une affaire de fusils :

« S'il a volé, s'écria le père en plein conseil, je paierai la somme prise ; mais condamnez-le aux galères. »

Hâtons-nous de dire qu'il est résulté de l'enquête, que l'accusation était mal fondée et ne reposait que sur de fausses rumeurs répandues par les ennemis de Vély-Pacha.

HASSIB-PACHA.

Un homme petit de taille, maigre, ayant une physionomie assez vulgaire, quoique bienveillante. Ces dehors n'empêchent pas Hassib-Pacha d'être un des hommes les plus remarquables de l'empire turc. Il est de l'ordre des ulémas,

très instruit dans les affaires cléricales ; il a une qualité rare en Turquie, nous voulons parler de l'amour de l'ordre.

Hassib-Pacha n'avait pas plu à Réchid, qui l'a envoyé en qualité de gouverneur à Djeddah, résidence insalubre, d'où il est sorti maladif. On sait à Constantinople que, sur dix gouverneurs qu'on dépêche à Djeddah, il n'en revient que deux ou trois vivants.

Comme tous les esprits intelligents, il observe, écoute et saisit très bien. Il y a peu d'hommes plus logiques que lui. En Turquie, il passe pour très fort sur les finances. On l'a nommé directeur de l'administration des vacoufs, avec rang de ministre. Il est si amoureux du travail que, s'il pouvait y arriver, il voudrait être le seul employé de son ministère.

Jamais le trésor n'a été si bien administré que lorsqu'il a été intendant de la liste civile. L'administration des vacoufs est sa spécialité ; il connaît mieux que tout autre les us et coutumes, les lois, les mœurs. Hassib-Pacha peut avoir soixante-cinq ans. Il aime sa religion, mais tout en étant disposé à respecter la liberté des cultes.

CHÉFIK-PACHA.

Il entre dans sa quarante-deuxième année, de taille moyenne, mais d'une belle physionomie. Chez lui, l'instruction est médiocre. Hâtons-nous de dire qu'il rachète cette insuffisance par une parfaite honnêteté. Chékif est le défendeur-né des causes justes.

Il a été ministre de la liste civile, sous-secrétaire d'État à la marine, grand-vizir par intérim et président du grand conseil.

Très simple dans ses mœurs, très affable dans ses manières, il est en état de conduire avec régularité les affaires qui lui sont confiées ; mais il manque de l'esprit d'initiative. Il adopte toutefois les idées de réforme qu'on soumet

à son examen. Chéfik-Pacha n'a ni haine ni jalousie, chose peu commune dans l'empire turc.

DERVICH-PACHA.

Il a fait ses études à Paris. De retour en Turquie, il a été nommé professeur et directeur à l'École polytechnique de Constantinople. Il a aujourd'hui trente-cinq ans à peu près. Sa physionomie est ouverte.

En France même, Dervich-Pacha passait pour un homme instruit. Il est fort sur la chimie ; on lui doit même un livre remarquable sur cette matière.

En 1853, il a été commissaire du gouvernement dans les Principautés danubiennes. Contrairement à ce qu'a fait son collègue Fuad-Pacha, il a obstinément refusé le backchisch d'un million et demi qu'on affectait à ces fonctions extraordinaires ; aussi est-il revenu pauvre des Principautés. Le désintéressement qu'il a montré alors s'accordait bien avec la capacité dont il donnait chaque jour des preuves ; c'est ce qui lui a acquis l'estime des honnêtes gens en Turquie.

FUAD-PACHA.

Ceux qui s'occupent de politique internationale savent que c'est un des hommes les plus éminents de la Turquie. Joignant à un patriotisme éclairé une sympathie réelle pour la civilisation et le progrès, il comprend les besoins de son pays et il ne négligera rien pour aider à la transformation de l'Orient.

Aux qualités de l'homme d'État et du négociateur habile, il unit un genre de mérite qui se perd de plus en plus à Constantinople : écrivain distingué, il a quelque analogie avec notre Lamartine. Comme lui, il s'occupe en même temps de faire des vers et de la diplomatie, toujours avec une incontestable supériorité.

En 1844, on se rendait déjà bien compte d'ailleurs de son mérite et de la distinction de ses manières; Fuad-Pacha était chargé d'aller représenter pour la première fois la Sublime-Porte en Espagne et en Portugal, et de complimenter les deux reines de ces contrées. — Il n'était pas étonnant du reste qu'il excitât l'envie de Réchid, son inférieur en toutes choses. — Fuad-Pacha, assez indifférent aux querelles des partis, a cependant une prédilection marquée pour Méhémet-Ali; c'est que la cause qu'ils défendent est la même et qu'ils ont sans cesse occasion de se rencontrer pour servir les mêmes principes.

Homme d'imagination, Fuad-Pacha a le sentiment du beau très prononcé. Son palais de Kanlibja est plein d'enchantements et de féeries; nous pouvons dire sans exagération qu'on en voit peu de semblables en Europe. Figurez-vous un yali de cristal avec des jets d'eau, des rideaux de soie, toutes les productions du luxe oriental. Aussi l'habitude de vivre au milieu de tous les raffinements a-t-elle fait du poète-diplomate un véritable prodigue. Il est fâcheux d'avoir à ajouter que pour se procurer de l'argent, Fuad-Pacha oublie quelquefois de garder la dignité de sa haute situation. Nous devons faire la même observation en ce qui concerne les croix. Lors de sa double occupation des Principautés, le poète, très vain, comme presque tous ses confrères, a plusieurs fois fait de sensibles concessions en vue d'un cordon ou de quelque plaque d'argent, venant d'un souverain étranger qu'il n'avait pourtant plus à ménager.

MOUKTAR-PACHA.

Homme spécial, il a été très long-temps chef de comptabilité de la division de l'artillerie. Ce qui le distingue, c'est un très grand esprit d'ordre en même temps qu'une excessive modestie.

Dès l'origine de son apparition sur la scène du monde administratif, il était animé du désir de faire le bien, mais chaque jour il était paralysé dans son action par les hautes influences qui l'environnaient. Cependant le sultan, ayant apprécié ses qualités si solides, lui a conféré la dignité de pacha afin de le mettre à même de combattre ces influences.

Mouktar-Pacha a des idées très justes et très exactes sur le système financier qui convient à son pays. Il est aujourd'hui ministre des finances, il pourra rendre de grands services. Il est de beaucoup supérieur à ses prédécesseurs qui ont eu une réputation usurpée. Nous citerons, par exemple, Nafiz et Saffetti dont, à Paris, on aurait fait tout au plus des surnuméraires de bureaux.

KIANI-PACHA.

Jeune férik dans l'ordre civil. Pendant long-temps, il a présidé la commission des affaires financières ; c'est aussi un homme très capable dans cette spécialité. C'était une raison pour que Réchid l'éloignât de cette place ; l'ex-grand-vizir voulait la donner à une de ses créatures d'une nullité parfaite.

Kiani-Pacha est en ce moment sous-gouverneur dans la province d'Aïdin.

Pour compléter cette galerie, nous ajouterons quelques profils d'hommes remarquables de toutes les nuances d'opinions.

Le moustechar ou chef de direction du ministère de la guerre, Hamid-Bey, ancien premier secrétaire du sultan, est un homme instruit et indépendant de caractère.

Un officier ottoman des plus distingués, Réchid-Méhémet-Pacha, a été élevé à Metz. Par une singularité assez peu commune, il a rapporté de l'école militaire une profonde antipathie pour le nom français. Il se laisse aller à de fréquentes inégalités de caractère ; ses intrigues ont nui à son

avancement. Il est accepté pour très habile et en état de rendre de grands services.

Nous ne passerons pas sous silence le général des lanciers Polonais, le cosaque Czaykowski, qui porte maintenant le nom de Sadik-Pacha. Dans le temps où il séjournait en France, il prouvait qu'il savait être au besoin un écrivain distingué. Il a depuis fait preuve de qualités précieuses comme diplomate et comme homme de guerre. Sadik-Pacha connaît à fond la Russie, la Pologne et la Turquie. Représentant des intérêts du parti du prince Czartoryski à Constantinople, il a dû embrasser l'islamisme pour échapper aux tracasseries de l'ambassade russe qui demandait son extradition. En voyant venir à elle le général des cosaques polonais, la Turquie a fait l'acquisition d'un homme d'élite, qui, certes, paiera largement l'adoption et l'hospitalité qu'il a reçues.

Selim-Pacha est un assez bon militaire. Depuis plusieurs années, il expie en exil l'incurie de l'administration de Riza-Pacha ; on lui a fait un reproche de n'avoir pas eu une action assez grande sur les Circassiens. Comment y serait-il parvenu? Il avait demandé des fonds qu'on a toujours refusé de lui faire passer. Singulier pays que celui où les hommes sont réduits à l'impuissance par leurs chefs et punis pour n'avoir pas vaincu les impossibilités qu'on leur suscite.

Ceci nous remet en mémoire un trait d'un soldat russe qui était en garnison à Varsovie. L'officier qu'il servait, refusait de lui donner de l'argent pour acheter du bois ; il le frappait même quand il n'y avait pas de feu. Un soir, on entendit un bruit inusité dans les combles de la maison ; c'était mon soldat qui sciait les poutres du toit ; on l'arracha du grenier ; on le traîna devant l'officier en le maltraitant.

— Que faisais-tu, coquin ? lui demande son chef.

— Mais, excellence, je me procurais du bois pour votre feu.

Furieux, l'officier commença par l'assommer ; puis il le fit passer aux verges le lendemain.

On doit tenir compte à Khaïr eddin-Pacha d'avoir montré une grande énergie, dans le temps où il était ministre de la police. Le lecteur se rappelle que, dans le but de compromettre Méhémet-Ali, Réchid prétendait qu'il existait un mouvement réactionnaire ; il accusait en même temps Khaïr eddin de ne pas l'avoir comprimé. Il fallait perdre un homme coupable du seul crime d'être sincèrement attaché à Méhémet-Ali. Cependant quelques ménagements étaient à garder ; la femme de celui qu'on voulait frapper était une ancienne dame d'honneur du palais : on n'osait donc pas le destituer. A quel stratagème eut-on recours ? On résolut d'éloigner le préfet de police de la capitale, et, pour en avoir un prétexte suffisant, on le nomma gouverneur-général de la province de Salonique. Désespéré, Khaïr eddin-Pacha prit le parti de faire un appel aux sentiments de justice de lord Redcliffe, alors tout-puissant à Stamboul. Cette nomination, en effet, était plus qu'une disgrâce, c'était un exil. L'ancien préfet de police imagina de se rendre au palais de l'ambassade anglaise, accompagné de sa famille éplorée, qui se jeta aux pieds de l'agent diplomatique. Il suppliait le plénipotentiaire anglais de faire révoquer la nouvelle nomination, et en même temps il lui offrait sa démission. Malgré l'assurance qui lui fut donnée par le représentant de la Grande-Bretagne qu'il pourrait continuer à habiter Constantinople, Khaïr eddin-Pacha expie en exil la hardiesse de sa démarche.

Il nous reste à parler de quelques hommes qui, pour n'être pas en évidence, n'ont pas moins de qualités sérieuses et éminentes.

Les deux interprètes du divan sont des Osmanlis pro-

fonds et très instruits, Enim-Moucklis-Effendi est d'une santé délicate. Grave, honnête et studieux, il ne lui manque que de parler le français avec plus de facilité. Son kaïmakan Nour eddin-Bey est l'honorabilité même. Les délicates fonctions qu'il remplit lui commandent la plus grande circonspection. La réserve outrée qu'il met dans ses paroles ne l'empêche pas de se rendre serviable à l'occasion. Il combat la laideur de son visage par la bonté de son cœur.

Des instincts littéraires d'une certaine distinction se sont révélés chez l'interprète de l'amirauté, l'Arménien Vartagnan. Ecrivain de talent, il rédige un journal dans sa langue maternelle ; on lui doit une traduction de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers.

Le second secrétaire du sultan, Savfet-Effendi, se distingue aussi par une instruction très variée. Quoiqu'il ne soit jamais sorti de son pays, et conséquemment qu'il n'ait pas vu la France, il a traduit Molière. Il est bien regrettable qu'il n'y ait pas plus de Turcs marchant sur les traces de ces deux derniers.

Si les noms de quelques hommes publics nous paraissent peu propres à entrer dans une nomenclature honorifique, nous le regrettons sincèrement. Le nombre des sujets éminents et amis de l'humanité est si restreint en Orient, que nous nous serions fait un devoir et un plaisir de consigner ici leurs qualités et leurs travaux.

CHAPITRE VII.

—

DES BULGARES, DES SERBES, DES GRECS, DES ARMÉNIENS ET DES JUIFS. — LEUR ÉTAT, LEURS TENDANCES ET LEURS ASPIRATIONS.

La Turquie d'Europe présente un aspect étrange. Elle renferme dix-sept millions d'habitants, qui appartiennent à sept races différentes et suivent quatre religions diverses.

Cinq millions de musulmans en Europe jouissent seuls de tous les priviléges, et même de celui de défendre le sol. Sur douze millions de chrétiens, qui appartiennent au schisme, sept millions seulement reconnaissent la suprématie du patriarche de Byzance.

Dans le seul rayon de la Turquie d'Europe, ces douze millions de chrétiens se subdivisent en deux classes : les raïas et les tributaires. Les raïas sont les descendants des peuples vaïncus lors de la conquête. Ils occupent la position de sujets immédiats. On estime leur nombre à sept millions environ. Exclus des rangs de l'armée, ils paient le kharadj (impôt du sang). Ils n'ont pas encore exercé leurs droits civiques et politiques.

Quant aux tributaires, ce sont des peuples infiniment plus indépendants, mais qui se rattachent à la Sublime-Porte par le lien du vasselage. Ils ont fondé des principautés sur les deux rives du Danube. L'une d'entre elles,

la Serbie, compte à elle seule un million d'habitants; sa nouvelle existence politique date du commenccement du dix-neuvième siècle.

Passons sur les Principautés moldo-valaques; nous leur consacrons un chapitre spécial, que le lecteur trouvera plus loin.

Après la classification, arrivons à l'énumération des diverses races qui composent l'empire turc.

Les Ottomans, qui se prétendent descendants de Turk, fils de Japhet, portent le nom d'Osmanlis, en souvenir du fondateur de leur État, sont au nombre de 12,800,000 dans toute l'étendue de l'empire. En vertu d'un recensement nouveau, 2 millions 100,000 seulement habitent l'Europe; 10,700,000 sont fixés en Asie.

En Europe, ils partagent la domination avec 2,900,000 musulmans d'origine européenne, presque tous nés en Bosnie et en Albanie. Les Bosniaques sont un rameau de la branche slave qui s'appelle Illyrové; les Albanais sont d'origne skipétare. Ils ne se sont pas convertis à l'islamisme parce qu'ils avaient la foi, mais seulement dans des vues d'intérêt et d'avidité. La pensée de changer la religion leur a été inspirée par le désir d'avoir des terres et des honneurs. Chez les musulmans bosniaques et albanais, l'amour de la patrie passe pourtant avant le fanatisme religieux.

Les Slaves occidentaux se divisent en deux branches, les Bulgarové et les Illyrové.

La population des Bulgarové (Bulgares) atteint le chiffre de 3 millions. Celle des Illyrové, qui se subdivise en Serbes, Croates et Chorbates, ne dépasse pas en Turquie d'Europe 2,800,000.

Les Grecs, ces éternels compétiteurs de Byzance, sont les moins nombreux de toutes les races enfermées dans la Turquie d'Europe. La totalité de leur nation ne va pas au-delà de 3 millions. Un million fait partie du royaume de Grèce,

un million habite la Turquie d'Europe, un autre million l'Asie.

Quant au dénombrement des Arméniens, il donne 400 mille pour la Turquie d'Europe, 2 millions pour l'Asie. Total 2,400,000.

Enfin 150,000 juifs sont répandus dans l'empire, 70,000 en Europe, 80,000 en Asie.

L'exiguité de notre cadre ne nous permet pas de parler des Druses, des Kurdes, des Syriens, des Arabes. Notre but n'est pas non plus d'entrer dans de longs détails sur l'organisation intérieure, les mœurs et l'état de ces différentes races ; nous nous bornerons seulement à jeter un coup d'œil très-rapide sur chacune de ces grandes familles.

Le génie de la plupart de ces groupes est complètement antipathique et opposé à celui des autres. Il n'y a aucune affinité entre un Turcoman, un Roumain et un Kurde. Les races qui seules pourraient se prêter à un système soit fédératif, soit unitaire, sont celles qui vivent sur les bords du Danube, de la mer Noire et de l'Archipel. Celles-là seraient accessibles à la civilisation occidentale. L'Asie-Mineure et la Turquie d'Europe doivent donc éveiller les préoccupations constantes des hommes d'État, car de la fusion des diverses nationalités fixées dans ces contrées dépendent les destinées de Constantinople. Cette ville sera-t-elle ou non la capitale du monde et l'entrepôt de l'Orient et de l'Occident ? Nous ajoutons que l'union donnerait naissance à un système politique dont l'empereur Abdul-Medjid serait la personnification, et qui tendrait à réédifier, à consolider un empire dont en aucun pays on ne trouverait l'égal en puissance et en prospérité.

Mais l'heure de cette réunion sollicitée, tant par l'intérêt bien entendu des races chrétienne et musulmane, que par celui de la civilisation européenne, semble encore bien loin de nous. Détruire tous les germes d'antipathie, de rivalité,

de haine et d'hostilité que nourrissent entre elles chacune de ces nations, serait le premier pas vers cette organisation gigantesque. Ce sera le travail d'un grand homme. Quel triomphe pour lui le jour où il aura créé une patrie à une vingtaine de millions d'hommes qui dépérissent dans l'isolement, qui s'énervent et dépensent infructueusement toutes leurs forces vitales !

L'intérêt public exige donc qu'on tente en Asie-Mineure et en Turquie d'Europe, l'essai soit d'un régime fédératif, soit d'un système d'unité appliqué aux aspirations des différentes nations. Après avoir esquissé l'œuvre de l'avenir, après avoir montré combien elle serait grande et méritoire, nous allons mesurer la distance qui nous sépare du but. Nous ferons voir que l'appréciation de tous les obstacles à surmonter n'était possible qu'à la condition de tracer le tableau de l'état présent des nations chrétiennes, arménienne et juive.

DES BULGARES.

Les Bulgares ont les mœurs douces et paisibles ; ils sont au nombre de 3,000,000 ; ils forment une branche distincte de la famille slave. Ils parlent un idiome particulier ; leur caractère n'a pas de point de ressemblance avec celui des Grecs de la Roumélie et encore moins avec celui de leurs voisins les Illyrové, dont les instincts guerriers, et souvent féroces, contrastent avec les habitudes pacifiques d'un peuple agricole et pasteur. La race bulgare est belle, les hommes sont robustes et hauts de taille ; les femmes, fortes et bien prises, sont chargées des travaux les plus durs. La famille bulgare, grave, silencieuse, hospitalière, laborieuse et digne, inspire le respect pour le malheur qui la frappe. Elle vit au milieu de la race dominante sans se mêler aux conquérants, qui se fixent de préférence dans les rajahs des villes de guerre et dans les parties montueuses. En Bulga-

rie, on sent partout la présence des Osmanlis. L'ornière des chemins est creusée par la corvée chrétienne, les traces des chevaux, à l'entrée des villages, indiquent le passage fréquent des livas et de leur suite, se rendant dans leurs commandements des forteresses du Danube. On ne rencontre généralement sur les grands chemins que des chariots attelés de bœufs, conduisant péniblement à l'ordou de Roumélie, soit une charge de blé, soit des recrues enchaînées. La tristesse des façades des maisons sans ouvertures, les plus beaux sites destinés à servir de cimetières, les aiguilles des blanches mosquées, la voix grave et forte de l'iman, les coups timides frappés sur les planchettes chrétiennes, indiquent assez que cette province, qui fut une des premières conquêtes des Turcs en Europe, gémit sous le despotisme. La Bulgarie est peu avancée en civilisation; l'intérêt du haut clergé s'oppose à son émancipation, il exploite les masses. Le bas clergé, peu éclairé, partage les superstitions du peuple. Il en est le papa ignare et le juge partial. Le haut clergé surpasse en despotisme les pachas, et rivalise de cupidité avec les sarafs arméniens. Les évêques et les primats de la Bulgarie sont d'indignes Grecs auxquels le patriarche de Constantinople a vendu le droit d'exercer à leur profit le spirituel, le temporel et le judiciaire. Ils méprisent le peuple bulgare qu'ils oppriment. Ils ont commis de si nombreuses exactions, que le Bulgare les hait et veut, comme les Serbes et les Valaques, avoir un patriarche et un clergé slaves. L'action russe est puissante sur les dignitaires de la religion orthodoxe, elle s'étend aussi sur ses papas. La Russie a fait élever à Sophia une belle église, près de laquelle elle a fondé à ses frais une école ou petit séminaire, à l'usage des pauvres Bulgares qui se destinent à l'état religieux. Elle y entretient 150 élèves qui y prient publiquement et tous les jours pour l'empereur régnant et pour la réussite de ses projets. Ceux d'entre les jeunes gens de

ce séminaire qui avaient fait preuve de quelques dispositions pour l'intrigue et la propagande, étaient envoyés, toujours aux frais de la Russie, à Odessa ; là ils se perfectionnaient et terminaient gratuitement leur instruction d'apôtres. Dès qu'ils étaient en état de servir la politique de Saint-Pétersbourg, on les renvoyait en Bulgarie. La Russie a complété son système d'envahissement panslaviste, en implantant à Sophia, centre de son action orthodoxe, la liberté de la presse. Un journal s'y imprimait en langue bulgare sous sa direction ; elle en avait confié la rédaction à Alexis, son agent principal dans cette partie de la Turquie.

La fertilité des plaines de la Bulgarie, les richesses immenses que renferment les Balkans inexplorés, les grandes forêts qui s'étendent depuis la Serbie jusqu'à la Macédoine, le chiffre élevé de la population, l'intérêt politique de l'Europe, invitent l'Occident à reconnaître l'autonomie bulgare. Le commerce d'exportation tirerait de grands avantages d'un pays dont les produits s'échangeraient très facilement contre ceux du travail des peuples européens.

Baignée par deux mers, la Bulgarie possède la baie de Varna, qui se trouve sur le Pont-Euxin, et la mer Egée qui coule près d'Orfano et du golfe de Salonique. Deux grands fleuves, la Maritza et la Sturma, enrichissent aussi cette province. La liberté de navigation, dans la mer Noire et sur le Danube, entraînera nécessairement des modifications qui influeront sur les destinées d'une nation forte, puissante et laborieuse.

On a toujours constaté chez le Bulgare de profonds instincts d'agriculteur et d'émigrant. Il a un penchant inné pour la colonisation. En remuant la terre, il tend constamment à s'étendre. C'est ainsi qu'il a fondé de très beaux établissements agronomiques dans les Principautés et jusque dans la Nouvelle-Russie. Dans l'intérieur de l'empire, il loue ses services moyennant la modique rétribution de 500

à 1,000 piastres par an ; il cultive la terre d'autrui et se livre à l'élève du bétail. Si le Bulgare voit luire pour lui le jour de l'émancipation, il devra ce bienfait à l'agriculture.

DES SERBES.

Les Serbes ou Sybové habitent sur l'Archipel le pays compris entre Capo-d'Istria et Antivari. Ils sont séparés des Madjars par la Drava. Sur les deux rives de la Theiss, ils s'étendent jusqu'aux environs de Temeswar et de Mokova. Leurs trois grands fleuves sont : la Save, la Drava, la Morava, qui se jettent dans le Danube.

Depuis les embouchures de la Drava jusqu'à celles du Mar, près de Viddin, les Serbes occupent le littoral de l'Ister. Les frontières remontent vers l'Albanie ou pays des Arnautes ; elles passent à Nissa, traversent les villes de Novôzdo, de Vrana, de Morava, et se brisent à Prizren, près du fleuve Czerny-Drinn (le noir). Ces peuples en Turquie d'Europe excèdent trois millions ; on les désigne, à tort, sous le nom de Bosniaques, de Monténégrins et d'Herzegoviens. Voici leur statistique par province :

Serbes de la principauté.	1,000,000	sur lesquels on compte 600,000 Musulmans.
Serbes Bosniaques et Herzégoviens.	1,100,000	
Serbes de Bulgarie et d'Albanie.	700,000	

Quatre tribus indépendantes serbes, celles des Piperi, des Hazes, des Vaskovitz et des Bielopawlikis, qui habitent les montagnes entre Novibazar et le Montenegro, sont de 134,000 âmes ; elles occupent un pays couvert de rochers, coupé en tous sens par des défilés. Cette région est restée inexpugnable jusqu'à nos jours.

Quelques auteurs, dans l'intention de briser l'unité Serbe, rattachent les Monténégrins à la famille Skipetare ou Albanaise. Safarika les considère avec raison comme

des membres de la race slave. Dans son excellent travail sur les Slaves de la Turquie d'Europe, Cyprien Robert se range de l'avis du savant Bohême Safarika, partagé par l'illustre poète Mickiewitz.

Peu avancé, le gouvernement même de la principauté sort à peine de l'enfance ; il n'est pas assez éclairé pour comprendre les bienfaits de la civilisation. Dix ou quinze jeunes gens qui ont fait de sérieuses études, principalement en Allemagne, ont des projets excellents, mais le temps seul pourra les faire admettre.

Deux hommes gouvernent ce petit État. C'est d'abord Garatchanine en qualité de ministre de l'intérieur. L'économie agricole occupe exclusivement ce dignitaire. Pour lui la politique consiste dans l'art d'élever les porcs, d'en améliorer l'espèce, de multiplier les troupeaux et de faire produire à la terre le plus qu'elle peut rendre. Garatchanine partage avec Voutchic, le guerrier influent de la Serbie, l'opinion que la Russie doit être ménagée. L'empire moscovite passait hier encore à leurs yeux pour la plus forte des puissances continentales. Toutefois, la politique fondamentale de ces deux personnages, qui les fait jouir d'une grande popularité, serait que la nation serbe, appelée à réunir tous ses membres épars et à se reconstituer en un seul Etat compris entre le Danube et l'Archipel, a besoin d'être respectée tant par les Turcs que par les Autrichiens.

Saraïevo attend son réveil. Cette ville semble destinée, par sa position et par sa grandeur, à redevenir la capitale des Serbes ; elle peut contenir 100,000 âmes, mais la plus grande partie des maisons est inhabitée.

Belgrade et Skadar, qui comptent chacune une population de 20,000 âmes, doivent rester, la première, le centre des affaires, la seconde, le chef-lieu de l'Albanie Serbe.

Cinq à six mille habitants, qui doubleraient en quel-

ques années, vivent dans les six places suivantes : Travnik, Mostar, Ipek, Oujitsa, Leskovats, Inagodina.

Bloqués, pour ainsi dire, en Serbie, les Ottomans sont refoulés dans les villes et dans les forteresses. Par opposition, toutes les campagnes sont serbes et chrétiennes. Admettons un cas d'insurrection. Dès que les chrétiens de Bosnie seront fermement décidés à s'unir aux Serbes de la principauté, il serait facile d'envelopper les pachas dans les places et de les forcer à évacuer le pays, situation critique et qui mérite bien d'être signalée. Les Ottomans sont maîtres, il est vrai, des forteresses sur le Danube; des trois places redoutables de Zvornik, de Novibazar et de Travnik en Bosnie; ils résident avec ceux qui sont convertis à l'Islamisme, dans les onze villes dont les noms suivent : Kostajnica, Bihac, Banjiluka, Vancac, Ostrovica, Kupris, Mostar, Sarajevo, Stolac, Visegrad, Gacko, Ljubinje et Grahovo; mais, partout au-delà des murs des villes que nous désignons, on a long-temps fait des vœux pour la fin de la domination turque.

L'intérêt de la Porte, son salut, exigeraient qu'elle donnât satisfaction aux Serbes et qu'elle constituât sous son protectorat leur existence civile et politique. Faite à temps, cette concession détruirait tous les germes d'influence étrangère, lui assurerait le concours et le dévouement d'une nation belliqueuse et invincible dans ses montagnes.

DES HELLÈNES ET DES ROMAIQUES.

La race hellénique, répandue et agglomérée dans les plus importantes localités de l'Asie-Mineure, habitait la Hellade, dont un écrivain du XIXe siècle a dit : « La Hellade, nom jadis grand et glorieux, maintenant humble et misérable, appelée la Grèce par les Européens et la Roumélie par les Turcs, comprend dans le sens le plus étendu, l'Epire, la Macédoine, l'Acarnanie, l'Attique, le Pélopo-

nèse, la Thessalie, l'Etolie, les îles nombreuses de la mer Ionienne et de la mer Egée (1). » Les siècles ont profondément modifié cette carte. Le développement de la race slave a coupé le sol de l'ancienne Hellade. Les Hellènes, pleins d'audace et de vigueur, qui font, comme par instinct, des actions héroïques, sont enveloppés par les Bulgares, qui s'étendent jusqu'aux rives des golfes de Contina et de Salonique. Toute la population hellénique, y comprise celle d'Europe et celle d'Asie, atteint à peine aujourd'hui au chiffre de 3,000,000 (2).

Préoccupés du désir de réunir en un seul État les contrées voisines du royaume où la langue grecque est parlée, les Hellènes ont souvent manifesté l'intention armée de soustraire à la domination ottomane les Epirotes et les Thessaliens. Ils ont, disent-ils, une dette de sang à acquitter envers ces derniers, rejetés au rang des raïas après avoir partagé leurs sanglants combats.

L'hétairie, qui fut le grand levier patriotique de la régénération, s'est, après bien des transformations, naturalisée sur la terre des Hellènes (3). Cette association ne s'est pas dissoute comme on l'a prétendu, à la suite de la déclaration de l'indépendance de la Grèce, elle est passée au contraire dans les mœurs. On peut dire que cette société est plus forte, plus nombreuse, plus vivace que jamais. Les fils ont

(1) Villemain, page 2. *Essai sur l'état des Grecs.*

(2) Roumélie signifie : pays des Romains. Les Turcs désignent sous le nom de Roumélie toutes leurs possessions européennes, et appellent leurs provinces d'Asie, Anatolie. L'Eyalet de Roumélie est une circonscription administrative composée d'une partie de la Macédoine et de l'Albanie. Pendant tout le cours du moyen-âge, les Grecs du Bas-Empire ont été désignés sous le nom de Roum.

(3) Sur la Société des Philomuses et l'association de l'hétairie. (Voir, dans les Mémoires sur la guerre de l'indépendance et sur la Grèce de Maxime Raybaud, l'introduction historique, par Alphonse Rabbe, pages 174 jusqu'à 184. — Tricoupis, *Histoire de la Révolution hellénique.*)

succédé à leurs pères. Comme par le passé, on y prête le serment héréditaire. De longtemps encore les efforts des Hellènes, malgré tous les encouragements qu'ils reçoivent de la Russie, ne sont à craindre. Il existe trop de germes de division parmi les partis dans le royaume de Grèce, pour qu'ils puissent se mettre d'accord sur les moyens d'exécution et s'entendre sur la question d'opportunité.

D'autres Grecs prennent entre eux le nom de *Romaïques.* 450,000 à 500,000 de ces derniers habitent Constantinople et la Thrace ; 500,000 sont disséminés en Thessalie, en Epire, dans toutes les provinces slaves et latines et dans les îles de l'Archipel qu'ils peuplent dans une proportion de trois sur quatre.

En Asie-Mineure et en Syrie, on compte un million de Romaïques fixés sur tout le littoral et dans les places de commerce.

La nation romaïque se divise en plusieurs classes : 1° le clergé orthodoxe ; 2° le clergé laïque, partagé en trois catégories. Les deux premières fournissent chacune cinq dignitaires attachés au saint-synode, la dernière comprend une foule de clercs dont les titres varient et qui occupent des emplois subalternes : 3° les Phanariotes, qui tirent leur nom d'un quartier de Constantinople dans lequel les Roumaïques ont été relégués par le sultan : 4° les négociants ; 5° les professeurs, les médecins et les lettrés ; 6° les fermiers ; 7° les artisans et les agriculteurs.

En vertu des constitutions, les membres du clergé religieux et du clergé laïque sont exempts d'impôts ; ils ne paient pas le karadj ; le patriarche leur délègue les plus importantes de ses prérogatives, ils ont une part dans les immenses revenus dont jouit ce prélat comme pape orthodoxe et comme chef civil de la nation. Nous parlons ailleurs de l'organisation du clergé et de ses attributions :

Il y a plus d'un siècle que les habitants du Phanar se

sont affublés de faux noms historiques empruntés aux héros de l'antiquité et aux familles des empereurs du temps du Bas-Empire. Le mot noble, qui a la signification de grandeur, de courage et de vertu, ne pourra jamais être applicable aux princes et aux boyards du Phanar. Plusieurs de ces Romaïques se sont distingués dans l'administration et dans la diplomatie; quelques-uns ont fait preuve d'une intelligence supérieure; tous ont cultivé avec succès les langues de l'Orient et de l'Occident, et pourtant, quoiqu'ils aient contribué à leur insu au réveil de l'esprit national et qu'ils aient une part involontaire dans la renaissance des lettres, jamais ils ne pourront trouver grâce devant l'histoire, qui ne sera que juste en les flétrissant. Ces Grecs se sont livrés sans pudeur à tous les désordres d'un luxe effréné; ils se sont adonnés aux débauches les plus cyniques. Cupides à l'excès, ils se sont familiarisés avec tous les genres de trahison. S'ils avaient leur fortune à faire ou une injustice à obtenir, ils étaient vils et rampants. Du jour où la carrière des emplois et des faveurs leur était ouverte, ils devenaient vains et altiers. Rien, ni l'exil, ni le poison, ni l'assassinat, ni les liens de famille, ni la reconnaissance, ne pouvait les faire rompre avec leurs traditions. L'intrigue les élevait, l'intrigue les abaissait, et lorsqu'ils étaient tombés, c'est encore par l'intrigue qu'ils revenaient aux affaires.

Les Phanariotes ont commencé par administrer comme membres civils du synode. Dignitaires du clergé laïque, ils étaient chargés des affaires spirituelles et temporelles de l'Église orthodoxe et de la nation Romaïque. Plus tard, la Porte ayant renoncé à employer des renégats, en qualité d'interprètes dans ses rapports avec les ambassades, elle a confié aux Grecs l'emploi de grammatiki. Leurs fonctions consistaient à lire et à traduire dans le Divan les pièces diplomatiques.

En 1669, à son retour du siége de Candie, le grammati-

kos Panoïataki fit comprendre au grand-vizir Kupruli-Ahmed-Pacha, de quelle importance il était pour la Sublime-Porte de ne plus s'en rapporter aux traducteurs des ambassades chrétiennes. Kupruli goûta ses observations, et pour le récompenser sans doute des services qu'il avait rendus pendant le siége, il le fit terziman, ou interprète du divan. Des revenus immenses, des honneurs et le privilége de s'habiller comme les seigneurs turcs, de porter un kalpack ou bonnet de fourrure, de monter à cheval et d'être suivi par quatre domestiques se servant aussi des mêmes coiffures, furent attachés à cette nouvelle dignité, qui a tant excité l'ambition des Phanariotes. Ces détails pourraient paraître puérils, mais ils peignent exactement leur caractère vaniteux.

Quelque temps après, le divan, dans l'intérêt du service, créa la charge de drogman de la marine. Le titulaire de ce nouvel emploi accompagnait le capitan-pacha lorsqu'il faisait opérer la rentrée des impôts des îles de la Méditerranée. Le revenu annuel de ce poste s'élevait à un million environ.

Chargés presque entièrement des affaires extérieures de la Turquie, mettant à profit l'ignorance, la paresse et l'incapacité des Turcs, les Phanariotes parvinrent, à force d'intrigues et d'adresse, à se faire concéder la succession des hospodars indigènes de Moldo-Valachie, liés avec Pierre-le-Grand lorsqu'il entreprit, en 1710, sa campagne de Turquie, terminée par sa défaite sur le Pruth. On ne saurait trop flétrir ce règne des Phanariotes sur les Principautés; il a duré de 1716 à 1821, l'espace de quatre-vingt-cinq ans. Jamais gouvernement n'a été plus féroce ni plus arbitraire. Sans parler des terres immenses dont ils ont dépossédé les boyards Roumains, des confiscations faites à leur profit ou dans le but d'enrichir leurs parents ou leurs clients, des sommes folles dépensées en prodigalités, on

a calculé qu'ils ont fait sortir de ce pays plus de 500,000 millions qu'ils placèrent tant à Constantinople que sur les banques étrangères.

Dispersés à la suite de la révolution de 1821, il ne reste à Byzance que quelques membres de ces dangereuses familles. Ce sont celles de Caradja, Aristarki, Vogoridès, Callimaki, Mussurus. Les autres Phanariotes, tels que les Soutzo, les Mavrocordato, les Handjerli, les Ypsilanti, se sont expatriés et servent indistinctement la diplomatie Russe ou le roi Othon. Le plus grand nombre habite la Moldo-Valachie; ayant des droits à la boïarie par suite des spoliations de leurs aïeux, ils jouissent paisiblement aujourd'hui des priviléges attachés à l'indigénat. Perpétueront-ils long-temps encore, dans ces deux plus belles provinces de l'Europe, les traditions de leur race?

Les Phanariotes sont jaloux de briller dans les emplois diplomatiques. Réchid les leur a livrés. Cette complaisance lui donne un vernis de libéralisme. Les nombreuses nominations faites parmi les Grecs du Phanar lui ont permis de se poser en ami des principes d'égalité et de progrès. Voici l'énumération des grands postes qu'ils occupent : Mussurus est ambassadeur de la Sublime-Porte à Londres, son frère réside à Turin; Caradja est accrédité en Hollande; Callimaki représentait naguère la Turquie à Paris; un Aristarki est attaché à la mission en France; son frère remplissait, ainsi que le prince de Samos, les fonctions de grand-logothète du Divan. Un Valaque qui a perdu sa qualité de Roumain, est kaïmacan de cette île. Il est allié par sa femme à la famille de Mavros. Ceux d'entre eux qui ne se sont pas exilés ont reconquis depuis toute l'influence dont ils jouissaient avant 1821. Leur crédit est si considérable aujourd'hui, qu'ils protégent même les dignitaires ottomans.

Dans les missions diplomatiques qui leur sont confiées, jamais les Grecs n'ont manqué d'accorder un appui chaleu-

reux à tous les sujets ottomans dévoués à la politique russe. Ils se sont toujours employés avec empressement pour les introduire dans les cours étrangères et auprès des souverains. Les Phanariotes sont restés secrètement attachés à la puissance du czar, qui a saisi de son côté toutes les occasions pour les combler d'honneurs et de présents.

Le contact journalier des Turcs avec les Romaïques a singulièrement altéré le caractère des employés ottomans. On ne s'en préoccupe pas assez. Ils ont pourtant adopté tous leurs vices héréditaires et sucé leur corruption.

Des négociants, des médecins, des professeurs, forment le noyau de la bourgeoisie grecque. L'amour des richesses étant le seul mobile qui reste à ce peuple dégénéré, les entreprises hasardeuses lui sourient. Plusieurs se sont enrichis dans le commerce.

A la suite des événements de 1821, le haut négoce a recherché la protection étrangère. Il essayait ainsi de se soustraire aux avanies dont les raïas étaient victimes. Depuis, ses spéculations ont prospéré. Si la réforme était pratiquée, il s'empresserait de revendiquer ses droits de cité en Orient. La Porte a donc intérêt à ramener à elle des hommes industrieux, riches, et qui jouissent d'un grand crédit sur les places d'Europe.

Les érudits et les médecins romaïques ont joui d'une célébrité méritée ; ils ont fait honneur aux écoles de France et d'Italie dans lesquelles ils ont étudié.

Ceux qui habitent le littoral sont marins. Dans les villes, ils deviennent agioteurs, constructeurs, architectes, commerçants. Ils exercent la profession de marchands de comestibles et de liquides ; ils confectionnent des vêtements. Dans les campagnes, ils se livrent à des spéculations sur les fermages.

Les classes moyennes de cette nation inspirent du mé-

pris à leurs oppresseurs, et du dédain, presque de la haine, à leurs coreligionnaires raïas ou tributaires.

A tout prendre, le peuple est pauvre. Le joug que les hommes de son sang font peser sur lui est plus cruel et plus impitoyable que celui qu'il supporte si impatiemment des Turcs.

Supérieurs par l'intelligence à toutes les autres races, les Romaïques rêvent le rétablissement d'un empire indépendant formé de tous les éléments chrétiens de la Turquie. Byzance en serait le siége. Ils y règneraient à l'état de race dominante. Le grec serait la langue d'État imposée aux Slaves et aux Latins.

La dernière partie de ce programme est ridicule et a contre elle l'histoire.

Bien des siècles avant l'établissement des Francs à Byzance, Andrinople était la ville frontière des possessions des successeurs de Constantin, du côté de l'Europe. Constantinople, qui vaut à elle seule un empire, ne saurait être sacrifiée aux intérêts d'une petite nation. Elle appartient au monde entier, elle deviendra le foyer de la civilisation orientale, la clé de deux hémisphères. Sa défense revient de droit aux peuples régénérés de l'Archipel, de la mer Noire et du Danube. Les Romaïques transigeront difficilement ; tant que le régime actuel durera, ils resteront soumis; mais si jamais ils sont émancipés, ils voudront dominer. Cela est conforme aux traditions populaires, religieusement conservées dans les masses, lesquelles annoncent que la race turque doit cesser d'être prépondérante vers la fin du ve siècle qui suivra la conquête.

La Russie compte parmi eux beaucoup de partisans, elle a su les abuser et se poser à leurs yeux en libératrice.

Ici, les hostilités de race sont plus vives que jamais. La prépondérance cléricale a intérêt à les entretenir. Ces inimitiés diminueront du jour où l'ignorance cessera, et quand

le clergé perdra son autorité temporelle. Tout ce qui serait tenté jusque-là dans le but de fusionner les Grecs et les Turcs échouerait. Il n'y a qu'un moyen d'attacher le Romaïque à la réforme, c'est de lui donner des garanties et de lui démontrer qu'il gagnerait à se mettre d'accord avec l'Ottoman.

Dans les villes principales, le Grec qui a revêtu le costume nouveau se croit en droit de prendre certains airs insolents avec les Osmanlis. Depuis que son existence n'est plus en question, il s'imagine qu'il a le pouvoir de les vexer; il n'y manque jamais tant que son persiflage ne doit pas nuire à sa fortune.

De jeunes Romaïques ont fait d'excellentes études. On pourrait citer quelques hommes supérieurs en état de remplir avec succès les plus hautes fonctions. Il serait regrettable que l'instruction qu'ils ont reçue ne les eût pas élevés au-dessus des préjugés populaires et des antipathies qui règnent encore au sein des masses.

Les femmes de ce groupe ont pris beaucoup des mœurs de l'Orient. Elles ont emprunté pourtant quelques habitudes aux usages de l'Occident. Ainsi, elles évitent de se rencontrer avec l'Ottoman, mais elles le fuient moins encore que ne le fait l'Arménienne. Vives, sveltes, actives, intelligentes et souvent très belles, elles ont, dans les villes, pour principale occupation, la toilette. La morale relâchée de Constantinople donne l'éveil à leur coquetterie. Elles conservent les traditions dissolues des Byzantines. Elles ont hérité d'une grande dose d'astuce et de fine dissimulation. Les femmes des campagnes sont laborieuses et dures à la fatigue.

DES ARMÉNIENS.

Sous le rapport intellectuel, l'Arménien ressemble aux Ottomans, c'est à cette cause qu'il faut attribuer la presque

intimité qui règne entre ces deux races. Matériel, positif, dissimulé, d'une probité équivoque, l'Arménien a tous les défauts qui proviennent de son état d'abaissement et d'ignorance. On le laisse dans un abandon coupable. Loin de le rehausser, de lui donner le respect de soi, on s'étudie à le dégrader. Ceci est l'œuvre d'un certain clergé sans élévation et privé d'instruction, qui s'occupe uniquement de questions d'argent. Ce corps sacerdotal donne souvent le scandaleux spectacle de luttes sans exemple, ayant trait à des exigences financières, entre deux partis rivaux, attachés à chacun des cultes suivis par cette nation. L'Arménien est défiant et intrigant. Les opérations mercantiles sont le principal mobile de sa vie. Il exerce les professions de saraf, de marchand, de manœuvre ; en Asie, il est cultivateur. Il pratique l'hospitalité, mais avec moins de générosité que le musulman ; on pourrait croire qu'il regrette d'être forcé de remplir ce pieux devoir.

La majorité de la nation est composée de schismatiques, qui considèrent la Russie comme leur protectrice naturelle. Dans les puissances occidentales, cette race dégénérée ne voit que des ennemies; toutefois, la haine qu'elle ressent contre elles, et qu'elle a soin de cacher, est l'objet d'une profonde dissimulation. Depuis plusieurs années, l'Angleterre, dans un but politique, nourrit l'espoir de convertir les Arméniens au protestantisme. Cette clause est relatée, prétend-on, dans une pièce très secrète et très curieuse qui compte 110 articles. Un personnage Ottoman, qui a quelques velléités d'être nommé gouverneur suzerain d'une province de l'empire, au même titre que Saïd, pacha d'Égypte, s'est engagé à faire tout ce qui serait en son pouvoir pour favoriser les apostasies.

La femme Arménienne, très attachée à sa religion, à sa famille, ne voit rien au-delà de l'horizon domestique. Elle est casanière et d'une ignorance incomparable. Elle cherche

à s'utiliser. Dans les villes, elle brode de très jolies choses; dans les campagnes, elle aide le mari aux travaux des champs. Elle porte le voile, comme la femme musulmane, et le conserve toujours en présence d'un Ottoman. Elle ne se montre à visage nu qu'aux chrétiens et à ses parents.

DES JUIFS.

Les juifs sont pauvres, malheureux, maltraités sans cesse. Ils sont en Orient les souffre-douleur de toutes les races. Ils mériteraient pourtant qu'on eût pour eux plus de compassion, car ils sont extrêmement laborieux, économes et vivent de peu. Les raïas produisent de mauvais sujets; il est bien rare de trouver un juif prévenu de vol ou d'assassinat. Aucun être pourtant n'occupe un degré plus infime dans la hiérarchie sociale. Les Israélites de Constantinople parlent généralement l'espagnol du temps de Philippe II, époque où ils furent chassés de la Péninsule et sont venus se fixer en Orient.

CHAPITRE VIII.

—

DE LA ROUMANIE. — DES PRINCIPAUTÉS MOLDO-VALAQUES. DES TRAITÉS. — DU HOSPODARAT. — DE LA BOIARIE. DES PAYSANS. — DES TZINGANES.

Nous avons pensé qu'un chapitre spécial devait être consacré à la question Roumaine. Les intérêts qui se rattachent à ce sujet important, ont déjà eu, entr'autres défenseurs, deux publicistes célèbres dans la presse française, MM. Saint-Marc Girardin, rédacteur du *Journal des Débats*, et H. de Lourdoueix, rédacteur en chef de la *Gazette de France*.

La statistique fait aujourd'hui une distinction entre la race Roumaine et la Roumanie proprement dite.

Dans l'ancienne géographie, la terre Roumaine ou Zara Românesca se composait de la Moldo-Valachie, de la Transylvanie, du Banat, de la Bukovine, de la Bessarabie, des cercles au-delà de la Theiss, c'est-à-dire du pays limité par ce dernier fleuve, le Danube, la mer Noire et le Dniester. L'ensemble de la population de cette zone, y compris celle de la Mœsie et de la grande Blakie, est de 11,300,000 habitants (1) de même origine.

(1) *Les Principautés Roumaines*, Paris, 1854, par Bolintineano.

On donne spécialement le nom de Roumanie, aux pays vulgairement appelés Principautés danubiennes, connus dans le monde latin sous le nom de Dacie trajane. Sans comprendre la Bessarabie, qui compte 1,200,000 habitants. Le territoire de ces deux provinces est d'une étendue de 5,610 lieues carrées, 4,810 lieues carrées pour la Valachie, 800 pour la Moldavie. Sa population s'élève à 3,000,000 pour la Valachie et 2,000,000 pour la Moldavie.

La fusion moldo-valaque pourrait donner naissance à un État latin qui prendrait rang, comme importance, entre le royaume de Naples, qui compte 6,000,000 d'âmes, et le royaume de Sardaigne dont les habitants ne s'élèvent pas au-delà de 4,400,000.

Vers l'an 380 avant Jésus-Christ, la terre Roumaine était habitée par des hordes de Gètes, de Massagètes et de Daces, nations de la race pélasge.

Un jour, on vit s'élancer sur Rome les Daces, qui étaient sobres et braves. Ce peuple ne s'arrêtait devant aucun obstacle ; il imposa un traité de paix à Domitien et fit payer un tribut à la maîtresse du monde. La lutte devait être sanglante.

Trajan, après dix années de combat, extermina la race Dacique, repeupla instantanément sa conquête avec des colons pris presque tous sur les bords du Tibre, et principalement chez les Vlacci qui habitaient les environs de Rome. Ce César fut guidé dans son œuvre par cette pensée que l'unité dace devait être remplacée par l'unité latine, et que sans l'homogénéité de race, le rempart vivant qu'il voulait opposer à la barbarie manquerait de force et de durée (1).

(1) Manuscrit 7512, Bibliothèque de la rue de Richelieu (livres venant de Versailles).

Il est curieux de comparer comment les peuples appellent les Italiens et

Sous les empereurs, la Roumanie devint rapidement une des contrées les plus prospères de l'empire. Trajan la mit au rang des provinces impériales, elle fut gouvernée par un seul préteur et surnommée *Dacia felix augusta* (1).

Trouvant que la Dacie était trop exposée aux attaques des barbares, Aurélien fit passer les légions et les principales familles en Mœsie, qui prit le nom de Dacie. Un peu plus tard, Constantin traversa à son tour le Danube, délivra les colons Roumains du joug des Goths, réunit la Dacie de Trajan à celle d'Aurélien et en forma un des deux diocèses de la préfecture d'Orient.

Au 12e siècle, les Roumains et les Bulgares émancipés de la domination des Grecs de Byzance, fondèrent le célèbre empire de Blakie et de Borgherie. L'époque la plus brillante des Roumains a été du XIIe au XIVe siècle. Cet État avait non-seulement les mêmes limites que la Dacie de Constantin, mais encore il occupait presque la moitié de l'empire Grec en Europe; il s'étendait depuis le bras de Saint-Georges jusqu'aux marches de Salonique.

L'illustre maison des Aszen, d'origine latine (2), a sauvé pendant deux siècles l'unité Roumaine. Son héros a été Jean Aszen, vainqueur des Francs à Andrinople. Les autres membres de cette dynastie étaient d'intrépides guerriers, qui ont lutté avec succès contre les armées de Byzance. Ils

les Valaques :

Les Allemands appellent	les Italiens	Vallios,	les Valaques,	Vallios;
Les Français du 14e s.	—	—	Valloches,	—	Vallaques;
Les Polonais	—	—	Vloch,	—	Vollowni;
Les Hongrois	—	—	Olas,	—	Olach;

La Hongrie appelle l'Italie Vloskazenie, la Moldo-Valachie, Voloskazenie.

(1) Zarmegethusa, capitale de la Dacie trajane, jouissait du droit italique. La colonie ne payait pas de tributs.

(*De Censibus*, *Pandectes*, livre L, titre XV).

(2) *Johannitius Aszen Imperator blacorum ex nobile Romanorum prosapiâ.* Lettre au pape Innocent III.

portaient le titre d'Empereur, et furent sacrés pour la première fois en 1209 par le cardinal Léon, légat du pape Innocent III (1). Depuis lors, l'empire de Blakie et de Borgherie est tombé sous les coups de Bajazet et d'Amurat. On a vu la couronne des Aszen glisser de la tête de Sisman, dernier empereur Roumain, dans le sang des batailles de Nicopoli et de Cossova, journées néfastes, à la suite desquelles l'élite et le plus grand nombre des familles de la Basse-Mœsie ont franchi le Danube et se sont jetées dans les hautes montagnes des Carpathes. A l'exemple de leurs pères, du temps d'Aurélien, elles mirent entre elles et les Turcs le rempart naturel et presque infranchissable de l'Ister. Les colons Roumains qui n'ont pas émigré au-delà du Danube, vivent par groupes. Jamais ils ne se sont mêlés aux Grecs ni aux Slaves.

Quand toute la Grèce et les pays Slaves méridionaux sont plus tard soumis aux Ottomans, quand la fleur de la jeunesse chrétienne est moissonnée par les Janissaires, quand les plus belles filles sont enlevées pour peupler les harems, quand toute la chrétienté tombe épuisée sous les coups des musulmans, les Roumains de la rive gauche du Danube résistent au choc de l'armée des Osmanlis, les battent quelquefois et conservent par leurs traités de 1460 et 1513, leur souveraineté (2) sous leurs *domni* (seigneurs).

Ces *domni* régnaient sur Fagarasch, la Transylvanie proprement dite, Almasch qui comprenait le banat de Téméswar, Maramourech, la Valachie, la Moldavie, la Bukovine, la Bessarabie, le Budjiack, c'est-à-dire sur toute la Dacie trajane. La maison Bessaraba a été une de leurs plus célèbres familles de *domni*.

(1) Voir Ducange, pages 282, 315; Henri de Valenciennes; Villehardouin, page xc; Guillaume de Tyr, lib. ij, cap. vij, lib. V.

(2) *De l'état présent et de l'avenir des Principautés*, par Félix Colson, depuis la page 267 jusqu'à 287.

A la fin du XVIe siècle, la pensée de l'unité de la Roumanie renaît avec Michel-le-Brave, qui avait conçu le projet de relever l'empire des A szen. Le prince était *domnu* de la Moldo-Valachie et de la Transylvanie. Deux fois il est allé en vainqueur jusqu'à Andrinople, la clé de Byzance, se dirigeant sur la grande-principauté de Blakie, nom que portaient les contrées voisines des montagnes de la Thessalie. Au moment où il opérait la fusion des habitants de l'empire des Aszen, ce héros est tombé sous le fer d'un assassin, payé par l'Autriche.

L'unité de la Roumanie, on le reconnaît, est une pensée qui a germé à toutes les époques : malgré la division des Principautés gouvernées par des domni particuliers, l'unité s'est produite toutes les fois qu'il a fallu courir aux armes, se fédérer, protéger des alliés et marcher contre les oppresseurs.

Du XIVe au XVIIe siècle on a vu les enfants de la Roumanie s'unir pour aller sur tous les grands champs de bataille, on les vit s'unir pour appuyer la Pologne, s'unir pour secourir Gustave de Suède, s'unir pour marcher sous les murs de Vienne, s'unir enfin, mais étroitement, pour résister malgré leurs domni aux séductions de Pierre Ier, et l'abandonner sur le Pruth, tant, dit Voltaire, l'idée de la barbarie moscovite avait aliéné tous les esprits.

Tous les sentiments patriotiques des Roumains se résument dans la pensée de l'unité, rien ne s'oppose en apparence à la réalisation de ce noble projet. Aucune des Principautés ne reconnaît le principe de légitimité, aucune n'a de corps de noblesse héréditaire. La race des *domni* Bessaraba est éteinte, les familles des guerriers ou boyards ont été dispersées, dépossédées, décimées par les Phanariotes de 1716 à 1821 ; il n'existe plus de noblesse dans les Principautés, il n'y a plus que des employés ayant rang de 1re, 2e, 3e et 4e classes. La Roumanie est restée pour-

tant maîtresse et souveraine du sol qu'elle occupe.

On admet généralement que la reconstitution du pays qui s'est appelé dans le monde romain *Dacia trajana*, importe au repos de l'Europe. La Roumanie se trouve tout-à-fait en dehors des deux grandes lignes stratégiques de la Turquie, du côté de la Russie (1). La première ligne commence au mur de Trajan et au Danube, dont les rives sont couvertes de forteresses. Quant à la seconde ligne, elle part des Balkans. Si la Roumanie n'avait pas été désarmée, il aurait été impossible aux czars de tourner contre la Turquie les immenses ressources de ces provinces, et d'avoir mis à profit des positions admirables pour fondre sur la Bulgarie.

Après avoir déclaré qu'elle ne permettrait plus à la Russie de rentrer dans les deux principautés, l'Europe doit vouloir qu'à l'avenir ces contrées soient en état de se défendre. Il serait bon qu'elles pussent opposer une résistance le jour où, à la faveur d'une conflagration générale, les Moscovites reviendraient au projet de Pierre-le-Grand. La reconnaissance de la neutralité de la Roumanie, vigoureusement organisée, rassurerait donc l'Occident.

Au reste les traités s'opposent formellement au séjour des Turcs en Moldo-Valachie. Contrairement au droit des gens qui leur interdit d'y avoir des établissements, leur sera-t-il permis d'y tenir garnison ? L'esprit de justice qui anime les cabinets ne tolérerait pas cette infraction.

Représentant le génie latin dans l'Europe orientale, les Principautés, filles de Trajan, accomplissent une œuvre providentielle en élaborant la renaissance d'un troisième État roumain. Dieu semble avoir réservé aux descendants des oppresseurs du monde antique une tâche digne du nom qu'ils portent. Après avoir expié, par plusieurs siècles d'a-

(1) Consulter le livre du major prussien Cersaki, intitulé : *De la Guerre en Turquie.*

gitation et de luttes cruelles, le crime de leurs aïeux (1), celui d'avoir pesé sur les peuples, ils paraissent être appelés spécialement à mettre en relief le principe des nationalités. Par sa configuration géographique, la Roumanie était la gardienne de la salubrité continentale (2); elle semble, en outre, prédestinée, dans l'intérêt du repos du monde, à être une barrière entre la Russie et la Turquie, et à empêcher le retour de leurs collisions. Séparer deux empires rivaux ou ennemis par une zone souveraine et neutre, est un devoir impérieux pour la diplomatie européenne. Les Principautés, envisagées sous ce rapport, sont donc en quelque sorte un sol sacré dont on doit confier la défense à une nation forte, mais pas assez puissante néanmoins pour faire craindre qu'elle ne cède à l'esprit de vertige qui change si fatalement les peuples en conquérants.

Il est superflu de dire que l'agrandissement de l'Autriche dans cette partie du monde serait contraire à tous les intérêts, à ceux de la Russie, à ceux de la Sublime-Porte, à ceux des populations indigènes et à ceux de l'Occident lui-même. Ce serait plus que de l'imprévoyance, ce serait créer un danger que de laisser cette puissance s'emparer d'une frontière méridionale d'une longueur de plus de cent lieues. Celle qui s'étend de la mer Adriatique au Danube n'est-elle pas déjà assez menaçante au point de vue commercial et au point de vue de la navigation du Danube?

En Allemagne et dans la diplomatie, on trouve des esprits qui émettent le vœu que les Principautés et les bouches de l'Ister soient cédées à l'Autriche, dans le but de

(1) *Majorum immerita lues.*

(Virgile.)

(2) Depuis que l'Europe a confié la surveillance de sa salubrité à 40,000 Roumains, elle a levé ses quarantaines. La peste, ce fléau terrible, s'est arrêtée à la ligne frontière organisée sur la rive du Danube Moldo-Valaque.

l'éloigner du midi de l'Europe. Ceux qui nourrissent ces pensées sont dans une étrange illusion, s'ils croient que, même dans le cas dont nous parlons, le cabinet de Vienne renoncerait à favoriser Trieste et à donner au commerce du Danube tout le développement qu'il est en droit d'attendre. Ce fleuve traverse la Hongrie, le Banat, la Transylvanie, pays qui frémissent encore au souvenir de secousses récentes. La liberté des transactions conduit à l'indépendance. Appauvrir les peuples non soumis est une règle de la politique traditionnelle du gouvernement autrichien.

En avançant que la France et la Turquie sont les puissances les plus intéressées dans la question Roumaine, nous ne croyons pas émettre un paradoxe. Examinons, en effet, ce qui se passe sur le continent.

Plus le temps marche, plus l'unité de races et d'intérêts tend à se réaliser en Europe. Les Slaves sont liés entre eux dans une pensée nationale. Pourquoi la France, nation latine, n'adopterait-elle pas cette politique naturelle qui consisterait à considérer les Latins comme les branches d'un même arbre, comme les parties d'un même tout, comme les membres d'une famille momentanément séparée?

Entre les divers rejetons des races slave, allemande et latine, le principe des nationalités a fait naître souvent un lien diplomatique; c'est ce lien fraternel qui a formé des coalitions contre les puissances vivant d'idées d'envahissement et de politique de convenance. N'est-il pas naturel qu'il existe aujourd'hui plus qu'une alliance diplomatique entre les membres d'une même famille, du même sang, qui partagent la même tradition, qui vivent de la même civilisation et s'animent des mêmes principes? C'est à cause de cette affinité de races que la Roumanie a espéré que la France élèverait un jour la voix en sa faveur. Appelée par

sa grandeur à sauvegarder les intérêts nationaux de l'Espagne, de l'Italie et de tous les États de race latine, pourrait-elle abandonner les Roumains sans porter une grave atteinte à sa prépondérance?

Napoléon a manifesté sa pensée sur cette question importante ; ses sentiments, à cet égard, sont exprimés dans les papiers diplomatiques de 1812. Selon l'Empereur, trois grandes influences devaient régner sur le continent européen, l'influence de l'empire français, celle de l'Allemagne, représentée par une maison germanique ; enfin, celle des Slaves. C'était chose rationnelle et utile. Il est certain que le temps a modifié ce projet dans quelques-unes de ses parties. Les changements survenus en Europe imposaient aussi des obligations aux puissants chefs de races désignés plus haut. Ces trois grandes familles ne pouvaient exister et être prépondérantes qu'à une condition : c'était que les nations de même sang, les États inégaux de même race, tout en conservant une souveraineté propre, trouveraient aide et protection. Il n'y avait, assurément, rien dans un pareil système qui pût nuire à l'équilibre européen, au contraire.

Revenons à la Turquie. Il était d'un grand intérêt pour elle à reconnaître une souveraineté intermédiaire dont les habitants, à cause de la parenté avec les peuples de l'Occident, seraient ses propres alliés éternels et ses amis naturels. Quoi qu'il arrivât, la politique des Latins du Danube serait toujours d'entretenir une entente cordiale avec le possesseur de Byzance, puisque le commerce, déjà considérable, de la Roumanie, se fait par les voies du grand fleuve que nous venons de nommer, par celles de la mer Noire et du Bosphore.

Enumérons maintenant les avantages que la Sublime-Porte retirerait en provoquant l'union et la reconnaissance de la souveraineté des Roumains, souveraineté consacrée

dans les traités et qui leur appartient en droit et en fait. On sait que l'empire ottoman ne reçoit qu'un tribut modique de 800,000 francs, qui n'est jamais payé pendant la guerre ni durant les deux premières années qui viennent après. Mais la suppression d'un tel subside serait une perte insensible. Comme compensation, le sultan trouverait un rempart formidable. Au lieu d'un pays ouvert qu'il s'est engagé à défendre, il pourrait compter sur l'assistance armée d'une population nombreuse et martiale, en état de faire respecter les limites imposées à ses envahisseurs. Du jour, en effet, où l'on restituerait la Bessarabie aux Moldo-Valaques, il ne serait plus permis aux Russes que d'entreprendre une guerre maritime ou d'attaquer l'empire d'Orient par l'Asie. En dernière analyse, on ne saurait considérer le retour des Roumains à l'état de souveraineté comme un démembrement de la Turquie.

Si l'on veut interroger l'histoire, on verra que le sol de la terre Roumaine n'a jamais cessé d'appartenir aux Latins d'Orient. Légalement, aucune puissance n'a conquis les peuples de la Moldo-Valachie, aucun empire ne se les est incorporés. En ce moment même, ce pays ne fait pas partie intégrante de la Turquie; le Croissant n'exerce sur lui qu'un droit de protection. De tout temps, les descendants des colons de Trajan n'ont consenti à payer un tribut au sultan qu'à la condition de ne pas cesser d'être un État souverain.

Dans leurs traités, les Principautés ont stipulé qu'elles conserveraient tous les caractères de souveraineté telle qu'elle est définie par le droit des gens, c'est-à-dire le privilége de se gouverner, de choisir la forme de leur gouvernement, de se donner des lois politiques et civiles, de faire la paix et la guerre et de se faire respecter à l'extérieur.

Ces traités de protection qui liaient les Principautés à la

Turquie, rentraient dans les alliances inégales, qui ne portent aucune atteinte à la souveraineté; il n'y est question, en effet, que d'une concession honorifique et d'un tribut; les déférences qui y sont spécifiées n'ont altéré en rien la juridiction absolue et l'indépendance de la Roumanie.

Rien ne l'empêcherait donc de redevenir ce qu'elle a été pendant des siècles, c'est-à-dire la sentinelle avancée de l'Europe. Aussi souvent qu'elle a eu à prendre les armes, elle n'a pas démenti sa glorieuse origine. Pendant son long et douloureux martyre, la Roumanie opposait à ses souffrances actuelles les souvenirs de ses grandeurs passées, ceux du temps des Césars. Quand le moment venait de se réveiller et de faire face au danger, elle s'inspirait de l'héroïque esprit des jours d'autrefois.

Entre autres avantages politiques, l'unité Roumaine couperait en deux le panslavisme russe et polonais ; elle rendrait à jamais impossible la jonction des Slaves du nord et du midi ; elle occidentaliserait les Bulgares. Image de la civilisation latine dans l'Europe orientale, elle y implanterait tout ce qui fait la force et la durée des institutions modernes. Son premier labeur consisterait à déraciner les anomalies sociales, l'esclavage, le servage, la misère traditionnelle et héréditaire. Ainsi, née de la triple inspiration du sol, de l'homogénéité de la race et de l'harmonie chrétienne, l'agrégation Roumaine renaîtrait dans l'esprit qui animait ses temps primitifs, c'est-à-dire qu'elle se manifesterait comme un foyer d'émancipation italique, comme une contrée bien gouvernée, comme un grenier d'abondance. Dans ce pays se trouvent des forêts immenses, qui renferment toutes les essences, des mines riches et inexploitées, un bétail nombreux, et, en un mot, tout ce qui serait propre à fonder un centre commercial et industriel.

Etant si heureusement douée, la Roumanie ne peut que

tout attendre du temps, qui modifiera la carte de l'Europe et fondra ses diverses provinces en un seul État (1).

Depuis des siècles, trois empires convoitent les Principautés danubiennes et deux nationalités leur sont hostiles. Après avoir reconnu par des traités directs passés en 1711, les droits des deux provinces à la souveraineté et à l'indépendance ; après en avoir fait une condition *sine quâ non* de la paix du monde (2), la Russie a pris part à son démembrement. Depuis 1812, la Bessarabie est sous le joug de l'empire moscovite. Dans l'espace de quatre-vingt-quatre ans, les Russes ont occupé cette contrée pendant près de trente ans. Suivant leur coutume, ils en traitaient les habitants comme leurs propres sujets. En Roumanie, tout était alors soumis à la sanction impériale ; le cabinet de Saint-Pétersbourg désignait et faisait accepter par la Porte les princes de son choix. Bientôt, grâce à l'intermédiaire de ces créatures officielles, il nommait à tous les emplois, dictait toutes les lois et les imposait au besoin violemment. Par une conséquence naturelle, il autorisait la création des impôts et il en frappait souvent lui-même à son profit. En cas d'opposition, il punissait et exilait les Roumains qui luttaient contre ses proconsuls et qui protestaient contre les empiétements de sa politique. On le voyait en

(1) Voir un très beau passage sur l'unité nationale, par le jeune et regrettable historien, N. Balcescu, page 15 de la revue *Românica Vitore*, numéro de septembre 1850.

(2) Catherine soutient, dans un Mémoire remis à la cour de Vienne. que l'honneur et la dignité de l'empire russe ne permettent pas que la Moldo-Valachie rentre sous l'autorité ottomane, que c'est pour la Porte une perte légère, et qu'il est indifférent pour la tranquillité de l'Autriche que la Moldo-Valachie soit possédée par un prince qui ne pourra jamais nuire à personne, s'il n'a pas d'autres États, et à qui, s'il est déjà puissant, cette principauté ne procurera qu'une faible augmentation de puissance. Quant au choix de celui qui obtiendra la souveraineté de ces deux provinces, Catherine déclara s'en être toujours rapportée à la cour de Vienne et à celle de Berlin.

même temps récompenser toutes les marques de dévouement données par les boyards, décorer toutes les trahisons, disposer de la fortune privée, et se livrer, en un mot, à tous les actes d'arbitraire qu'il exerce dans son propre pays. A dater de cette époque, la Russie devenait antipathique aux Latins; tant de rigueur et de cynisme lui avaient aliéné tous les cœurs.

Nous dirons plus tard quels hommes ont persisté à applaudir à son système et à s'attacher à sa fortune.

D'un autre côté, l'Autriche nourrit depuis des siècles l'espoir de s'emparer des Principautés. Englober dans ses possessions la nation Roumaine est un de ses rêves les plus constants. La première et importante acquisition sur ce peuple remonte à 1699. On se rappelle dans quelles circonstances elle se fit céder par la Porte la principauté souveraine de Transylvanie. La seconde date de 1718. Ce fut à cette époque qu'elle reçut le banat de Temeswar et celui de Craïova, c'est-à-dire toute la partie de la principauté souveraine de Valachie qui s'étend des Carpathes jusqu'à l'Aluta.

En 1736, l'Autriche fut forcée de rendre cette dernière conquête, mais elle se la fit adjuger de nouveau en 1771. Cependant, le démembrement soudain de la Pologne, qui était survenu à la même époque, l'a empêché d'en prendre possession. Quant à la cession de la Bukovine, elle eut lieu en 1767. « L'Autriche, écrit Schœll, profita de l'é-
» puisement de l'empire ottoman et de ses liaisons avec la
» Russie, pour se faire céder la Bukovine ou Forêt Rouge,
» qui est située entre la Gallicie et la Transylvanie, et qui
» faisait partie, depuis des siècles, de la *principauté sou-*
» *veraine* de Moldavie. » Enfin, elle obtint du Divan un firman, en date du 4 décembre 1786, par lequel les passages, repassages et séjours des pâtres et troupeaux de Transylvanie dans les provinces Moldo-Valaques, de-

meureraient à perpétuité dans leur entière et pleine force de vigueur. Cette clause lui permet d'inonder le pays de ses bestiaux, de ses habitants et de ses produits.

L'Autriche n'a jamais été sourde aux insinuations qui lui furent faites de prendre tout ou partie des deux Principautés. (1).

Le traité de Sistow n'est que la confirmation de la situation internationale de l'Autriche vis-à-vis de la Sublime-Porte.

En vertu du droit des gens, qui est imprescriptible, tous les démembrements que la Porte a faits de la Roumanie pour en investir l'Autriche, sont nuls et sans effet.

N'ayant sur ces pays qu'un simple droit de suzeraineté, le sultan n'a pu valablement céder une souveraineté qui ne lui appartenait pas, et que les maisons de Gottorp et de Habsbourg avaient solennellement reconnues dans leurs traités directs avec les Roumains.

Voilà pourquoi ces peuples tiennent l'Autriche pour une ennemie non moins dangereuse que la Russie (2). Les malheureux Valaques qui ont été incorporés à la Moscovie, sont assimilés à tous les serfs de l'empire; il y a, du moins pour eux, égalité dans le malheur. En Autriche, au contraire, les Roumains ont été long-temps dans un état d'infériorité civile et politique; ils étaient privés sur leur propre

(1) En remettant le Mémoire de Catherine à Lobkovitz, ambassadeur d'Autriche, le comte Panin eut une longue conférence avec lui. Il insinua que Catherine laisserait volontiers la Moldavie à la disposition de la cour de Vienne. Lobkovitz ne releva point cette insinuation, et ne parut pas l'avoir remarquée; il était d'autant moins dans le cas de répondre, qu'il savait que par le traité secret que la cour venait de faire avec la Porte, par l'entremise de l'habile baron de Thugult, l'Autriche obtenait la cession d'un territoire dépendant de la Valachie.

(2) Voir les traités de Vasvar et de Constantinople; Rousset, tome I, pages 260, 510, 518; Mably, tome V, chap. v, *Traités des puissances chrétiennes avec la Porte.*

sol, sur la terre roumaine, des droits dont jouissaient quelques fractions des peuples étrangers qui s'y sont fixés.

En ce qui concerne la Turquie, il n'y a jamais eu de doute; comment supporter en silence une oppression si perfide et si sanguinaire?

Depuis le xve siècle jusqu'en 1821, la Porte a souvent violé les traités des Moldo-Valaques; elle avait pourtant solennellement promis de les respecter. A l'époque de l'insurrection d'Ypsilanti, elle a eu une lueur d'intelligence politique en remettant en vigueur des droits qu'elle avait si souvent méconnus; mais, dans ces dernières années, sa conduite a été coupable et égoïste. Aujourd'hui même, elle n'est pas revenue à de meilleurs sentiments, elle cède à l'esprit de défiance et se pose en antagoniste des Roumains.

En regard des obstacles résultant de la domination ottomane, deux éléments contrarient la régénération de la Roumanie, l'élément panslaviste et l'élément madjiar.

L'élément panslaviste, russe et polonais, schismatique et catholique, a la prétention d'absorber toute la terre Roumaine qui sépare les Slaves du Nord de ceux du Midi. Pour nier l'origine latine des colons, qu'ils veulent à tort faire descendre de leur race, les écrivains du Nord dénaturent l'histoire. Il n'y a si mauvaise cause qui ne trouve des partisans. Mais le nombre, heureusement, de ceux qui partagent cette opinion erronée, diminue en raison des progrès accomplis par la Roumanie et des efforts qu'elle fait pour se soustraire au joug de l'étranger et reconquérir sa place parmi les nations.

D'une autre part, l'élément madjiar est composé seulement de 4,000,000 de Hongrois et de Szeklers. En 1848, ces peuples ont eu la déplorable pensée de se poser en race dominante et de contester aux Roumains des cercles de la Theiss, de la Transylvanie et du Banat, l'égalité des droits civils et politiques. Cet esprit exclusif a perdu la cause

hongroise. L'insurrection n'est pas tombée sous les coups de la Russie, par suite de la trahison de Georgey, mais elle a été bien plutôt vaincue par la faute qui fut faite de renouveler, au XIXe siècle, l'histoire de la conquête des Normands. Cette conduite impolitique, sur laquelle la Hongrie est revenue trop tard, dans les derniers mois seulement de la révolution, a donné naissance, dans les Carpathes, à une guerre d'extermination où près de 40,000 Szeklers, Hongrois et Roumains se sont entr'égorgés. Depuis lors, des efforts ont été faits pour unir et réconcilier l'élément latin avec l'élément madjiar. Porteront-ils leurs fruits? Dans l'intérêt de l'humanité, nous l'espérons.

On sait que rien n'égale la richesse territoriale de la Roumanie. Malheureusement le régime social y est affreux et nuit à son développement. Aux ennemis de l'extérieur, il faut joindre ceux plus implacables de l'intérieur. Rien aussi de plus vicieux que le système de classification entre les habitants. La Roumanie est rongée par deux lèpres, la boïarie et le hospodarat. Sur le point de la réunion du sol, il existe une communion d'idées; mais sur la question de savoir à quelle forme gouvernementale la préférence serait donnée, il y a dissidence complète. Le peuple n'étant compté pour rien, les partis, composés de gens privilégiés, laissent parler sans pudeur leur intérêt particulier.

Tel est le degré d'avilissement où sont tombés les boyards, qu'ils sont surnommés ciocoï. *Ciocoïsme* signifie l'art d'être rampant, bas, flatteur, d'être servilement soumis aux personnes élevées en rang, enfin, pour employer la définition consacrée, de lécher les mains qu'on ne peut mordre. Voici comment l'explique Nicolas Balcescu : « Le mot ciocoï a
» pris naissance à l'avènement des Phanariotes, et signifie
» valet, parvenu. Le peuple l'inventa dans ce temps-là
» pour distinguer quiconque, Grec ou indigène, arrivait
» par les emplois publics ou privés, par opposition au mot

» boyard, dont la signification est *guerrier*. Avec les luttes
» disparurent aussi les guerriers ; la boïarie, simple dis-
» tinction nationale, toute personnelle et qui ne fut jamais
» héréditaire, se recruta dans la bureaucratie, comme élle
» se recrute aujourd'hui, depuis la banquette des scribes
» jusqu'aux fauteuils ministériels. Le mot s'étendit à toute
» la caste, et ciocoï, ou parvenu, valet, répondit au mot
» *romain*, par lequel les classes supérieures, par mépris et
» injure, désignaient le peuple. Les familles d'aujourd'hui
» sont d'origine bureaucratique et leur illustration date
» de la création des mots ciocoï et ciocoïsme. »

Les ciocoïs n'ont pas plus de raison d'être que le prince. Les premiers sont des gens de rien élevés depuis 1714 au poste de boyards. Comme on vient de le voir, la plus grande partie sort des rangs de laquais ou de vatafs enrichis dans les douanes, les salines. Gens de luxe, de débauche et de corruption, ils se livrent à tous les genres de rapines tout le temps qu'ils sont en place, ils sont sauvages avec leurs inférieurs. Le ciocoï ne voit rien au-delà du règlement organique qui a consacré les priviléges exorbitants dont il jouit. Voici en quels termes singuliers s'exprime ce statut :
« Les boyards de tous les rangs, ainsi que leurs propriétés,
» sont exemptés de toute espèce d'imposition envers l'Etat ;
» ils sont libres d'exercer toute espèce de commerce sans
» être obligés d'obtenir une patente ; ils sont appelés à
» remplir toutes les charges ordinaires et extraordinaires
» de l'État sans être cependant *obligés* de servir si des
» circonstances ne le leur permettaient pas. Ils jouissent de
» ces droits ainsi que de toutes les prérogatives qui leur
» sont dévolues par le règlement. » Rien n'égale la bassesse des sentiments de cette caste indigne, détestée par les classes souffrantes et méprisée même par les Russes.

On ne saurait trop le répéter, il n'y a pas de noblesse dans les principautés, et les prétendues familles qui jouent

à l'aristocratie doivent leur élévation uniquement aux princes phanariotes et aux services qu'elles ont rendus pendant les nombreuses occupations russes depuis soixante-dix ans. Sur trente familles de boyards, on en pourrait citer dix-neuf qui remontent à peine au-delà de vingt ans.

La boïarie n'a pas un seul homme capable de diriger les affaires publiques ; mais, en revanche, elle compte par centaines des prévaricateurs, des intrigants, des espions. des joueurs qui trichent aux cartes, des illettrés. Nous lui portons le défi d'exhiber et de présenter à l'Europe un citoyen honorable, d'une valeur même relative, ayant quelques vertus.

Pour ce qui est du hospodarat, il est la personnification exacte et comme le couronnement de la boïarie ; il a tous ses vices. Comme elle, il est rapace, inintelligent, vaniteux, corrompu. Veut-on savoir ce que c'est qu'un hospodar? Qu'on médite sur le trait suivant : Patrona, qui a détrôné Achmet III, dit à un boucher, nommé Ianaki, qui le flattait : « Eh bien, je vais faire quelque chose pour » toi. Va dire au grand-vizir qu'il te donne des patentes » de prince de Moldavie à la place de Grégoire Ghika dont » nous sommes mécontents. Cette souveraineté ne te coû- » tera que cinq cents bourses que tes amis te paieront. » Le boucher fut revêtu du cafetan et admis à l'honneur de baiser la main de Sa Hautesse.

Boucher, boyard, Phanariote, pour nous, depuis 1711, les hospodars ont la même signification.

Ne pouvant soumettre les Roumains, les Turcs résolurent de les asservir. Ils profitèrent de la trahison de Cantemir, prince moldave, pour donner le hospodarat aux Grecs avilis habitants du Phanar. Nicolas Mavrocordato fut la première créature instituée par la Porte prince de Valachie. Voulant tout à la fois exécuter les ordres qu'il avait reçus, flatter le goût de son souverain, satisfaire son propre

génie, il fut le Néron des Principautés. A cette époque, les boyards moldo-valaques jouissaient encore de quelques restes de liberté ; il les détruisit. Il proscrivit, ainsi que ses successeurs, l'idiome roumain, imposa le grec comme langue de cour et d'État, vendit tous les emplois, distribua à ses courtisans étrangers les biens confisqués aux indigènes. Ses clients et ses amis sortaient des bazars de Byzance et souvent de la fange. Il en faisait des privilégiés et des boyards. Nul n'ignore que les Ghika sont des Albanais de basse extraction, et les Cantacuzène de pauvres Grecs de Roumélie qui ont pris un nom illustre, à peu près comme les noirs le font des noms de Scipion et de Marius. En général, tous les soi-disant princes du Phanar n'ont pas une origine plus relevée. (1)

En 1818, la Sublime-Porte publia un firman par lequel la Roumanie ne pouvait plus être affermée qu'à quatre familles de l'espèce des sarafs : les Callimaki, les Morousi, des deux branches de la famille Soutzo.

On ne se préoccupe pas assez en Europe de la haine séculaire que les Latins d'Orient nourrissent contre les Grecs et réciproquement. A Constantinople, au moyen-âge, les Latins et les Grecs en sont venus souvent aux mains. Cette guerre de races a amené des combats terribles. Un jour, à la suite d'une querelle entre les prétendants à la suprématie dans l'Europe orientale, la moitié de Byzance fut incendiée ; quinze mille Latins, grands ou petits, furent obligés de quitter la ville.

Les siècles n'ont pas altéré la haine qui existe entre les deux éléments. Les Roumains de la grande principauté de Blakie priaient en latin vulgaire, en langue roumaine. Cet usage fut interdit. Le clergé Romaïque a anathématisé ceux qui ne célébraient pas l'office en grec et qui se servaient

(1) Voir Zalloni, Wilkinson et Carra, traduction de Lejeune.

d'autres livres de prière que ceux autorisés. On a même donné à la persécution un tel caractère de férocité, qu'on a arraché la langue aux malheureux Valaques qui résistaient aux ordres de l'évêque.

Ce sont là les Romaïques avilis dont la Sublime-Porte a voulu se servir pour dénationaliser et ruiner la Roumanie.

En 1821, le Valaque Vladimiresco Tudor résolut de traverser les plans de l'hétairie formés par les Grecs oppresseurs de sa patrie ; il se mit en rapport avec la Porte, et combina avec elle son mouvement pour marcher contre les Greco-Russes. Son projet ayant été découvert, il fut assassiné par les hétairistes. La mort de ce martyr latin coïncide avec un hatti-chérif du sultan dans lequel il déclarait que, vu l'ingratitude des Grecs et la fidélité des Roumains, Sa Hautesse leur rendait leur prince indigène.

Par un concours de circonstances peu ordinaire, ces hospodars indigènes ont été, en Valachie, deux frères de la famille Ghika ; puis deux autres frères, Bibesco et Stirbey. Un Ghika d'une autre branche, a succédé à un Stourdza en Moldavie. Qui oserait élever la voix en faveur de princes indignes qui se sont attachés à suivre les traditions des Phanariotes et à vivre de leurs abus. Tous ces hommes devenaient des instruments de despotisme, non plus aux mains des Turcs, mais des Russes.

Il est de notoriété historique que la renaissance Roumaine a été paralysée par les hospodars même indigènes. On peut leur adresser le reproche mérité d'avoir comprimé depuis trente ans les efforts de ce pays. Il leur était enjoint de s'appuyer sur les Grecs naturalisés, comment la restitution que la Porte faisait aux Principautés aurait-elle porté des fruits ; les Morousi, les Soutzo, les Callimaki, les Mavrocordato, les Cantacuzène, les Ghika, les Mano, les Mavrogheni, les Ypsilanti, les Caradja, les Mavros, ne restaient-ils pas les associés des princes indi-

gènes, leurs alliés ou parents? Ne continuaient-ils pas les horreurs d'un régime qui a appauvri et ensanglanté la Roumanie depuis 1711 ?

En voyant revenir les princes indigènes, les Romaïques n'ont pas dissimulé leur exaspération; c'est alors qu'ils se sont le plus fortement jetés dans les bras de la Russie, et qu'ils sont devenus ses agents les plus actifs. Au reste, avec sa grande habileté, la Moscovie devait stimuler le zèle des Phanariotes en insérant dans le règlement organique, qu'ils continueraient à faire partie des classes priviliégiée, principalement de la première classe, et à jouir de toutes leurs prérogatives ; qu'ils rempliraient tous les emplois; enfin, par une clause spéciale, le cabinet russe déclarait que les hospodars ne pourraient être choisis que parmi les boyards qui font partie de cette première classe.

Usant de son machiavélisme ordinaire, le czarisme rendait aux Grecs du Phanar ou Romaïques tous leurs anciens priviléges, la famille latine était dépossédée de nouveau. Ce que le Divan venait d'abolir, une législation venue de Saint-Péterbourg le rétablissait.

Le paysan roumain est resté essentiellement latin. Sa race est pure et sans croisement. Le peuple a conservé beaucoup d'usages de Rome. Il est agricole, frugal, sobre, paisible et loyal. Dans les mains des indignes boyards, il est un des plus malheureux de l'Europe ; sa condition dans les deux Principautés est plus dure que celle qui est faite aux moujicks de la Russie.

Les paysans sont abandonnés à la cupidité des propriétaires, des hospodars et des boyards. Ils supportent seuls toutes les charges de l'État, travaillent gratuitement à la réparation des routes, des ponts, du pavage des villes ; ils sont forcés de faire toutes les corvées qu'il plaît au prince

d'ordonner, même dans son intérêt privé. Dans un pays où le cinquième du sol est à peine exploité, les villageois reçoivent quatre hectares et demi de terre, pour la location desquels ils sont tenus à quatre-vingt-cinq journées de travail en Valachie, cent dix-neuf en Moldavie; on les astreint aussi à donner la dîme sur tous les produits agricoles et de bétail; à acheter aux boyards les objets de consommation nécessaires à la vie. On les oblige pareillement à fournir un homme sur dix pour le service du propriétaire; à alimenter les greniers de réserve établis pour faciliter les invasions russes; à supporter tous les frais d'envahissement; à contribuer seuls pour la milice; enfin, à suffire à toutes les exigences d'un clergé paresseux et ignorant.

N'y a-t-il pas là assez de griefs pour faire détester les ciocoïs, qui déchirent les paysans à coup de fouets, qui les pillent et leur louent un hectare de terre six à dix fois sa valeur vénale?

Quoiqu'abruti par les mauvais traitements, le paysan roumain rêve l'union; il aime l'indépendance, il a des instincts militaires, il est courageux et brave. Il est attaché surtout aux idées de la réforme de 1848, dont le programme modéré était de nature à assurer la prospérité du pays.

En effet, le parti désigné sous le nom National, dont presque tous les membres avaient de nobles instincts, gémit depuis sept ans en exil. L'émigration Roumaine a montré beaucoup de dignité dans le malheur.

Ses membres se sont acquis les sympathies européennes. Un seul a forfait à l'honneur; nous voulons parler d'un certain Serdar, boïanarche du neuvième au douzième rang. L'histoire aura souvent l'occasion de flétrir ce petit boyard. Il s'appropria le dépôt sacré des diamants de la cou-

ronne (1) de Hongrie, dépôt que lui confia Kossuth dans une circonstance solennelle, alors que le dictateur, brisé par les forces russes, se jetait sur le sol hospitalier de la Turquie.

Représentant l'élite du pays, le parti national n'a malheureusement pas encore fourni un homme politique auquel la direction puisse être confiée. Plusieurs théoriciens ont eu cette prétention, mais ils sont bien au-dessous de leur réputation usurpée et de l'œuvre qu'ils auraient à remplir. On doit donc se tenir en garde contre les tentatives qu'ils pourraient faire tant auprès du Divan qu'à l'étranger pour saisir les rênes du hospodarat.

Parmi les personnes qui aspirent à devenir princes, nous devons citer un homme qui a joué un certain rôle dans la dernière révolution valaque. Il s'agit de M. J. Elliade, poète assez distingué. En 1848, cet écrivain jouissait d'une immense popularité en Roumanie. Par ses fautes multipliées et ses intrigues, il a perdu tout-à-coup son influence. On ne peut plus se décider aujourd'hui à voir en lui que le mauvais côté de son caractère ; ses ambitieuses prétentions le rendent ridicule. Soutenu par des hommes sans crédit, au nombre desquels on compte un ancien consul-général de France mis à la retraite, il est rentré dans le milieu médiocre d'où il était sorti à la suite de la polémique qui s'était engagée pour fixer la langue roumaine et la purger des mots slaves. Le concurrent sérieux d'Elliade a été un instant un certain Jean Ghika, caïmakan de Samos.

(1) 21, alpha Read Regent's Park, Londres, septembre 18, 1854. — Lettre de Kossuth : « Cet homme est venu en courrier de la part du général Bem, au gouvernement dont j'étais le chef ; les ministres des affaires » étrangères et des finances l'ont chargé de rapporter à feu le général, des » pierreries prises dans le Trésor d'État, montantes à 150,000 francs valeur ; il ne les a pas remis ni retourné. Donc, il en reste responsable ; » mais, proscrit comme je suis, ce n'est pas à moi, dans ma situation actuelle, à qui il appartient de lui en demander raison. — *Signé :* KOSSUTH. »

Il s'était assuré la protection de lord Redcliffe et de Réchid. Ce Ghika est boyard avant tout. On peut être assuré à l'avance qu'il maintiendrait tous les priviléges des ciocoïs, et exclurait le peuple de toute organisation sérieuse.

Sincèrement attaché à la France, qui l'a élevé, le parti national poursuivait une pensée généreuse; il ruinait les priviléges du ciocoï, inaugurait le règne du droit commun, proclamait l'émancipation des paysans, réglait les questions territoriales et brisait les fers de la malheureuse et intelligente race des Tzinganes; l'esclavage de ces derniers est un fait qui outrage l'humanité.

Toutefois les noms des J. Voïnesco, des Alexandri, des Negri, hommes d'élite et de talent, celui des honorables frères Golesco, sont connus et estimés en Europe.

La Russie comptait au nombre de ses partisans les ciocoïs seulement, les archimandrites ou directeurs des couvents, espèces de collecteurs des immenses revenus arbitrairement perçus au profit des religieux du mont Athos et du Saint-Sépulcre, et enfin, quelques membres du clergé supérieur.

On avait acheté le dévouement de cette poignée d'individus mal famés par le maintien des priviléges absurdes qui pesaient sur les habitants des campagnes. Depuis un an, on a vu tous les ciocoïs déserter la cause du czar, accourir en Europe présenter, aux différentes chancelleries, des mémoires qu'ils font rédiger à prix d'argent, solliciter des audiences et se poser partout en partisans ardents de la politique nouvelle inaugurée par la guerre. Le secret de toutes ces allées et venues, de ces intrigues souterraines, est facile à deviner. Ces ciocoïs ont la ridicule prétention d'avoir assez de mérites personnels pour fixer sur eux l'attention et le choix des grandes puissances occidentales. Ils poussent la vanité jusqu'à se croire des titres au trône hospodaral.

Le peuple a toujours été l'antagoniste des idées et de l'ambition russes. Il aime la France et était favorable à la

Turquie. Mais le Divan a commis la faute impardonnable de repousser ses vœux et de le livrer il y a six ans au czar, qui avait rivé ses fers de plus près.

La nouvelle administration ottomane a donc une dette sacrée à acquitter envers des hommes de cœur et un peuple martyr. Oubliera-t-elle que les uns et les autres ont été sacrifiés pour avoir soutenu les droits de suzeraineté de Sa Hautesse et résisté aux prétentions illégales de la Russie? Depuis 1849, la civilisation, qui florissait vigoureuse en Roumanie, s'est fanée. Toute la séve s'est perdue. La littérature est devenue stérile, et ce qui a été tenté de bien menace ruine.

Ayant repoussé aux dernières conférences de Vienne la proposition émise de réunir les Principautés et de leur donner un prince d'une maison souveraine, la Turquie pourra-t-elle, sans aller contre ses intérêts, se priver du concours d'hommes populaires et modérés ? Pourra-t-elle écarter des esprits qui sont à même par leur action de coopérer à une régénération vraie d'une contrée qui donnerait le spectacle de la plus grande prospérité si elle avait la liberté de modifier les chapitres barbares et surannés de sa législation ?

On compte en Roumanie trois à quatre cent mille Tzinganes. Ils sont originaires de l'Asie ; une grande partie de ces bohémiens, comme on les appelle en Europe, est encore réduite en esclavage. L'État ayant transformé les siens en serfs depuis 1842, ils appartiennent aux particuliers et aux monastères. Les couvents voués au mont Athos et au Saint-Sépulcre, possédant un tiers du pays roumain, sont propriétaires d'un très grand nombre de Tzinganes. Les boyards ont eu long-temps la superstitieuse coutume de donner un ou plusieurs esclaves aux archimandrites. Ces dons d'êtres vivants étaient une espèce d'expiation à la faveur de laquelle les fautes étaient remises.

Emancipés en 1848 par le gouvernement valaque, les

Tziganes ont prouvé par la sagesse de leur conduite qu'ils étaient dignes de prendre rang au nombre des hommes libres, et sans aucun doute ils inspirent plus d'intérêt que leurs maîtres, lesquels ont sollicité et obtenu des Russes, en 1849, le rétablissement de l'esclavage et du servage.

Les Tzinganes sont des hommes de couleur, au teint cuivré. Nous ne partageons pas l'opinion de quelques voyageurs qui, étonnés de l'altération de la nuance blanche qui se remarque chez plusieurs Roumains, ont avancé qu'elle était le résultat du relâchement des mœurs chez les femmes dites boyardes et la conséquence de leurs galanteries avec des esclaves. Les femmes roumaines ont, il est vrai, des mœurs excessivement dissolues; mais elles ne se dégradent pas (1). Celles du peuple sont belles, douces, laborieuses et hospitalières. Il y a beaucoup de types, même très beaux, parmi les Tzinganes; quelques-uns ont de la prestance et l'air fier.

Très industrieux, les Tzinganes excellent à forger le fer et à façonner le bois; ils sont connaisseurs en chevaux et font de bons élèves. Musiciens de naissance, ils parviennent sans maîtres à former de bons orchestres. Ils ont, nouveaux Homères, conservé la poésie traditionnelle. Dépositaire d'âge en âge des chants populaires, cette race, qui est une des plus antiques de l'Europe, colporte de ville en ville, de village en village la doïna du brigand et les poèmes héroïques inspirés par les exploits des compagnons de Michel le Brave et d'Huniade.

L'existence nomade que les Tzinganes ont menée depuis plusieurs siècles, la vie vagabonde qu'ils affectionnent ont certes contribué à perpétuer la tradition. Il faut peut-être désespérer de recueillir tous ces trésors historiques. Asser-

(1) Voir deux charmantes lettres du prince de Ligne.

vis aujourd'hui et soumis à la clacque (1), les Tzinganes perdent l'inspiration et le goût du chant; le joug odieux qui pèse sur les villageois, la vie sédentaire qui leur est imposée conduisent à l'abrutissement. Que ne se hâte-t-on de recueillir des poésies qu'ils possèdent seuls? Devra-t-on encore à l'avidité et à l'incurie des boyards la perte de tant de titres précieux pour l'histoire (2)?

Il n'y a pas de termes assez forts pour flétrir ces indolents et inutiles boyards, esclaves eux-mêmes hier encore des Russes, chrétiens sans foi et sans charité, opprobre de la civilisation, qui se font un jeu de la liberté, et qui frappent de leurs mains rapaces et privilégiées, même en public, du fond de leurs voitures ou de leurs traîneaux, des êtres qui sont remarquables par leur intelligence et leurs égaux par le droit naturel.

On retrouve les germes d'une organisation supérieure chez tous ces Tzinganes, qui ont résisté à la dégradation de l'esclavage. Nous ne chercherons pas à éveiller les sympathies en faveur seulement de quelques membres d'une race opprimée; nous réclamons l'émancipation générale au nom de la morale outragée. Rien, mais absolument rien ne s'oppose à leur affranchissement immédiat. Il n'y a pas à invoquer la raison d'État pour maintenir l'esclavage, il n'y a pas à prétexter de l'excessive chaleur, comme l'ont fait les habitants des tropiques; ni l'agriculture ni l'industrie n'exigent qu'on le maintienne. La cupidité et les intérêts égoïstes d'une caste privilégiée ne doivent plus être des motifs suffisants pour arrêter les puissances occidentales, qui ont montré tant d'ardeur au congrès de Vienne

(1) Clacque est le nom donné au servage déguisé des paysans. On peut consulter sur les Tzinganes le chapitre II, 2e partie, du livre de Félix Colson, sur *l'état des Principautés moldo-valaques.*

(2) Nous apprenons que M. Alexandri vient de publier un recueil des ballades et chants populaires de la Roumanie.

pour l'abolition de ce reste de barbarie. La morale universelle les autorise, la loi de l'humanité leur fait un devoir de poser la question de la liberté des Tzinganes et de faire cesser un état de choses anti-chrétien et avilissant pour l'Europe.

CHAPITRE IX.

ORGANISATION DE L'ARMÉE OTTOMANE. — MARINE.

Nous l'avons déjà dit, la nouvelle organisation militaire de la Turquie date de 1843. L'ordonnance constitutive qui change tout le système ottoman est de cette époque. On l'introduisit à l'aide des principes adoptés en Europe, et on substitua le recrutement par le sort aux levées irrégulières, jusque-là en usage. La cavalerie, l'infanterie, le génie ont adopté les règles suivies en France; l'artillerie suit celles qui sont en pratique chez les Prussiens. On a partagé le service militaire en trois classes : le service actif (*nizam*), la réserve (*redif*), le *djihad*, c'est-à-dire la levée en masse, qui est proclamée quand il s'agit d'une guerre pour la défense du territoire et qui rend le service obligatoire pour tous les musulmans libres ou esclaves, sans distinction d'âge ni de sexe.

La disposition qui concerne les femmes n'est jamais appliquée qu'à l'occasion de la défense des villes; c'est d'ailleurs un usage tombé en désuétude.

Toute l'armée musulmane a été divisée en six ordous ou

corps d'armée, et à la tête desquels il y a un muchir ou feld-maréchal. Chaque ordou est composé de

6 régiments d'infanterie à	2,800	hommes,	16,800
4 — de cavalerie à	720	—	2,880
1 — d'artillerie à	1,300	—	1,300
		Total.	20,980

Un ordou se divise en deux corps sous les ordres de deux fériks ou généraux de division ; une division est composée de trois brigades commandées chacune par un liva ou général de brigade. Il n'existe que deux ordous en Europe : le premier affecté au service de Constantinople et de l'Asie Mineure ; ses cantonnements européens sont : Andrinople, Uskup, Schoumla, Babadaghy, Ternova. Le second s'appelle de Roumélie ; le quartier général est à Monastir. Ses cantonnements sont : Scodra, Yania, Okri, Arta, Prevesa, Yenicheher, Sophia, Nich, Belgrade, Silistrie. Le nizam, de 35 à 39,000 hommes, recruté en Turquie d'Europe, et un nombre égal pour le rédif complètent l'effectif de ces deux ordous. Proclamé en Bosnie, dans la haute Albanie, dans les pays habités par les musulmans, chez les Tatars de la Dobrudja, le djihad produirait seulement une levée en masse de 90 à 100,000 hommes aguerris. Le maximum de tous les contingents musulmans en Turquie d'Europe ne dépasse donc pas le chiffre de 169,000. En voici le tableau :

Nizam.	39,960
Rédif.	39,900
Bosnie.	60,000
Tatars.	5,000
Volontaires. . . .	25,000
Total. . .	169,860

Dans les temps ordinaires, la dépense de l'armée est de 100 à 120,000,000 de francs par an. Depuis la guerre elle atteint 250,000,000 de francs.

Les règlements ont pourvu avec beaucoup de sollicitude à l'existence du soldat turc; mais ses chefs le dépouillent et le battent sans pitié. Sa solde ordinaire est de 25 piastres par mois, soit : 300 piastres par an.

Coût de sa ration par jour à 5 piastres, soit :	1,800 —
Deux habillements.	350 piastres.
Total. . .	2,450 piastres.

Un soldat turc coûte 525 francs environ.

Deux grandes imperfections doivent être signalées dans l'organisation militaire. Tant qu'elles ne seront pas réformées, l'armée ne pourra pas rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'elle.

Dépourvue d'une bonne intendance militaire, la Turquie devrait savoir qu'il lui est impossible de faire la guerre et de se porter facilement sur tel ou tel point. Les désastres récents de l'Angleterre tiennent à l'absence de cette organisation. Cette leçon profitera certes à l'empire ottoman. Tout le monde sait aujourd'hui que cette spécialité a sauvé le corps expéditionnaire français envoyé en Crimée. — Autre observation : il n'y a pas de proportion raisonnable dans la répartition de la solde entre les officiers. Si, d'une part, les officiers supérieurs sont infiniment trop rémunérés, ceux de second ordre jusqu'au grade de sous-lieutenant ne le sont pour ainsi dire pas. Le tableau suivant permettra d'apprécier tout ce que ce système a de défectueux. On assure que pour compléter la paie les rations en nature sont, elles aussi, distribuées dans une pareille disproportion.

SOLDE EN NUMÉRAIRE DES MILITAIRES OTTOMANS.

	Par mois.			Par mois.	
Soldat.	25	piastres.	Lieutenant	250	piastres.
Caporal	30	—	Capitaine.	300	—
Sergent	50	—	Capitaine adjudant major. . .	500	—
Sous-lieutenant. .	175	—			

Chef de bataillon. (ou 175 fr.)	700 piastres.	Génér. de brigade.	7,500 piastres.
Lieuten.-colonel.	1,500 —	Général de division.	15,000 —
Colonel......	3,000 —	Maréchal.....	75,000 —

Pas de caisses de retraite pour les invalides, pour les veuves et pour les enfants !

On a remarqué dans la guerre actuelle le courage et la bonne tenue des soldats et des officiers jusqu'au grade de capitaine. Les bulletins ont fait rarement mention d'officiers supérieurs tués ou blessés. L'armée ottomane a manqué de chefs. Il a été raconté l'anecdote suivante à propos du fils d'un vizir puissant. C'était à la suite de la bataille d'Oltenitza, à laquelle il n'avait pas assisté. S'étant présenté hardiment chez le généralissime pour lui demander s'il était sur le rapport, l'illustre général lui répondit qu'il n'était pas présent à l'affaire : « J'aurais pu y assister, » aurait répliqué le jeune liva. Le plus grand des officiers supérieurs doit ses grades à la faveur. Rien n'égale leur infériorité.

Quels sont donc les généraux de l'armée turque ? Omer-Pacha, Méhémet-Ruschdi et Méhémet-Kibrisli. A côté de ces hommes vraiment distingués on a remarqué Vassif-Pacha ; officier animé de bonne volonté ; il écoute toujours les bons avis et sait se les approprier. Nous ne répéterons pas ici les noms d'autres pachas dont nous avons fait le portrait.

La Turquie d'Europe, dont la population dépasse le chiffre de 16,000,000 d'âmes, ne contribue dans la guerre présente au contingent militaire que dans une proportion de un pour cent. Au contraire, l'ensemble de la race musulmane s'est imposé à raison de 8 0/0 ; il a fourni huit soldats pour 100 âmes. Les efforts surnaturels qui ont été faits par ces derniers, l'inaction à laquelle sont condamnés les premiers ne permettraient pas de recruter une

nouvelle armée si jamais un échec livrait la Turquie aux Russes.

En 1850, le Divan a voulu soumettre au recrutement les sujets chrétiens et les incorporer dans l'armée de terre au même titre que les musulmans. Depuis, en 1855, il a désiré renouveler cette épreuve, mais toujours sans succès. Ces deux tentatives devaient être accueillies avec défaveur. Pourquoi les populations chrétiennes accepteraient-elles des charges tant quelles ne jouissent d'aucun des droits garantis par le hatti-chérif de Gulkhané ? Ceci parle assez haut contre l'esprit étroit qui animait l'ancienne administration musulmane.

Supposons un instant que la Russie soit maîtresse de la Turquie, et étudions la défense qu'elle y organiserait. On sait qu'en temps de paix elle lève 3 hommes sur 100, et en temps de guerre jusqu'à 5. Dans les cas extraordinaires, menacée d'une invasion, y a-t-il exagération à avancer qu'elle eût porté son effectif à 840,000 hommes, c'est-à-dire qu'elle eût armé le septième de sa population ? Il y a loin de ce système à celui que les Ottomans s'obstinent à maintenir.

Il faut l'avouer pourtant, l'islamisme ne peut pas seul régénérer et protéger l'empire. Nous honorons le courage dont les musulmans et les Arabes ont fait preuve dans plusieurs rencontres ; mais nous ne pouvons admettre que la Turquie soit en état de se défendre, réduite à ses propres forces. Nous pensons au contraire, avec le maréchal duc de Raguse, que, si on conserve l'organisation militaire actuellement en vigueur, Sa Hautesse « *ne pourra exister* » *que par la protection des autres*... et que, pour que » l'alliance des puissances maritimes soit efficace, il » faut que l'occupation de Constantinople et de la Tur- » quie soit *constante*, qu'elle ne soit jamais interrom- » pue ; car au moment où elle cesserait les Russes pour-

» raient intervenir pour empêcher qu'elle se renouvelât. »

Les alliés même de la Sublime Porte ont donc intérêt à demander la réforme de l'organisation militaire. Elle leur permettra de retirer leurs troupes d'Orient sans danger pour l'équilibre européen.

L'exception faite en faveur des musulmans, l'exclusion dont sont frappés les raïas aliènent les esprits, entretiennent des germes de désaffection et privent la Turquie d'une excellente armée, dont le chiffre dépasserait un million et demi.

N'est-il pas de la plus mauvaise politique d'éloigner de la défense d'un pays les peuples qui sont propriétaires du sol, qui le cultivent et qui sont aussi intéressés à le faire respecter que la race dominante?

Admettons, ce qu'à Dieu ne plaise, que les armées turques eussent été défaites, et que l'étendard russe flottât sur Sainte-Sophie. Sont-ce les Turcs qui auraient été traités en vaincus? non, ils quitteraient l'Europe et repasseraient en Asie, où leurs possessions sont assez vastes encore pour conserver un grand État. Les chrétiens seuls seraient victimes du mauvais succès des armées ottomanes; ils seraient soumis, conquis, persécutés, dénationalisés sans même avoir pu défendre leur vie, leur fortune et leur liberté.

Ces observations méritent bien d'être prises en très sérieuse considération; car dans l'état actuel des choses, s'il y a un intérêt politique à armer les chrétiens, il y a aussi un côté moral qu'on ne peut blesser plus longtemps. Jamais à l'heure du danger on n'aurait dû persister dans le refus séculaire que la Sublime Porte fait aux chrétiens de participer à ces combats. La défense de la Turquie organisée purement au point de vue musulman est un non-sens et la conduit à un abîme.

Vient aussi l'importante question du contingent à demander aux tributaires. La Serbie ne peut plus donner le

triste spectacle de sa neutralité armée ; les ressources si grandes des Principautés appartiennent au sultan, et non aux puissances ennemies ou peu sympathiques aux alliés de la Turquie.

Ces faits font naître une réflexion d'un ordre supérieur : la patrie n'existe pas en Turquie ; tout y est hétérogène. Le drapeau créera l'unité ; le service habituera les races à s'estimer, le danger à fraterniser. L'inauguration de cette réforme fera faire un pas immense à l'empire et consacrera son indépendance réelle au milieu des peuples de l'Europe.

Nous terminerons par quelques considérations sur l'état de la marine. On trouve en Turquie trois immenses chantiers militaires propres à la construction des bâtiments de haut bord : Constantinople, Sinope et Ismid. Les navires qu'on y construit sont faits sur de magnifiques gabarrits et exécutés sur les modèles de ceux de la France et de l'Angleterre. Ce qui démontre la vitalité de la puissance navale de l'Orient c'est que la Turquie, qui a été si cruellement éprouvée à Navarin et à Sinope, compte encore neuf vaisseaux de ligne, huit à dix frégates, douze grands bateaux à vapeur et près de cent paquebots, bricks, goëlettes, etc., etc.

On sait de longue date que le territoire de l'empire est d'une fécondité peu commune. Le bois de construction et les cordages se tirent de la Turquie elle-même. Quant au charbon, il provient des mines d'Héraclée. Chose pénible à dire à propos d'un pays qui est le plus riche du monde en métallurgie, le fer est acheté dans la Grande-Bretagne ainsi que les machines.

L'administration de la marine se complique de rouages innombrables, et, comme tout ce qui touche aux branches du gouvernement, cette spécialité est excessivement chargée d'employés. Cependant le budget de ce département ne

s'élève qu'à 40,000,000 de piastres. Il est vrai que l'armement et les munitions de guerre sont à la charge du ministère de l'artillerie. Toutefois le crédit sus-énoncé n'est pas en raison de l'importance maritime qui attend cette Turquie dont presque toutes les côtes sont bordées par des ports magnifiques.

Il y a une quinzaine d'années les capitaines anglais Walker et Slade, aujourd'hui pachas, ont été chargés d'instruire les équipages turcs. Par malheur ces officiers n'ont pas cru devoir abandonner la méthode inhumaine et barbare de l'Angleterre; ils ont assommé les hommes à coups de corde; c'est ce qui faisait dire à un capitan d'alors, qui faisait les honneurs d'un bâtiment de la marine impériale au duc de Raguse: « Chacun des hommes que vous voyez a reçu plusieurs centaines de coups de fouet pour arriver à manœuvrer avec précision. » Les tristes réflexions que fait naître ce système ne sont pas de nature à encourager les Grecs à faire partie d'un corps dont l'esprit d'humanité a été exclu à dessein. Sous ce rapport, il y a beaucoup de reproches à adresser aux instructeurs anglais. On dirait qu'ils ont tout fait pour empêcher la formation d'une puissance navale forte et bien ordonnée.

Généralement, les navires composés exclusivement de turcs sont lourds au point de vue de l'équipage et peu instruits en ce qui touche leur personnel. Il y a quelques années qu'on s'est occupé d'améliorer un peu le sort du matelot et de lui donner une couverture, une capote et une ration en état de soutenir ses forces et de lui permettre de faire un travail pénible. Les mesures d'hygiène commencent à être un peu mieux observées; on a introduit à bord quelques légères améliorations; mais de là au but qu'il faut atteindre il y a loin.

A très peu d'exceptions près, les officiers de la marine impériale sont inhabiles et ignorants; les études qu'ils au-

raient dû faire n'ont été qu'ébauchées, les cours ne sont pas suivis. Au lieu de travailler, les élèves et les aspirants se sont promenés, ils ont fumé et fait le kèf, c'est-à-dire ils ont rêvé.

Tout est donc à faire et à refaire dans la marine.

Le premier devoir du gouvernement serait d'adopter un système de construction et de forces navales approprié à la défense et à la garde douanière de ses immenses côtes. Il serait aussi très opportun de se protéger contre la contrebande britannique, qui se pratique en Orient sur une vaste échelle.

Ainsi les officiers et les équipages sont à instruire et à former sous un régime qui ne soit pas celui de l'Angleterre.

Passons à quelques portraits.

Il existe à Constantinople un Turc qui s'est rendu ridicule par son anglomanie. Ce personnage aurait pu rendre de grands services; il est instruit et distingué, mais il est tellement imbu des préjugés, des façons britanniques qu'il est connu aujourd'hui sous le nom d'English-Moustafa-Pacha. Il a le rang de vice-amiral, fait partie du grand conseil maritime; mais son savoir sera stérile pour son pays, où le ridicule le poursuit.

Près de l'Anglo-Ottoman se trouve un produit de la marine turque. Nous avons nommé Ismaïl-Pacha, vice-amiral, dignitaire chargé d'embonpoint, grosse personnification de l'adoration du pouvoir, une espèce de Schahabaham. A Constantinople, on se dit qu'Ismaïl-Pacha devrait bien *maigrir* en importance et commencer à être de quelque utilité dans le poste qu'il occupe.

Terminons ce chapitre par quelques lignes sur Mahmoud-Pacha, ancien grand-amiral, auquel on a fait remonter la responsabilité du désastre de Sinope. Par suite d'une série d'intrigues qui commencent à s'expliquer, cet officier supérieur expie en exil la perte de sa flotte, brûlée dans un

port de la mer Noire. Notre sentiment est que, loin de condamner Mahmoud-Pacha au bannissement, on aurait dû le récompenser.

Dans un conseil de guerre tenu avec son état-major, le grand-amiral était d'avis (et il n'a jamais varié à cet égard) qu'il ne devait pas s'exposer dans les eaux de Sinope avec des forces comparativement trop faibles. Qu'on n'oublie pas que Sinope est un port non défendu, ouvert, éloigné de toute protection des forces supérieures des alliés. Comme c'était au commencement de la guerre, la Russie ne s'était pourtant pas élancée sur Sinope sans avoir au préalable prévenu diplomatiquement. Aussi les pièces officielles émanées du maréchal Baraguay-d'Hilliers et reproduites dans les journaux anglais prouvent jusqu'à l'évidence que lord Stratford de Redcliffe avait été prévenu directement ou indirectement, peu importe. Abordez un habitant de Constantinople, il vous dira : « Cet homme a » des passions tellement violentes qu'il détruirait l'empire » ottoman pour leur donner satisfaction. On promet quel- » quefois de le rappeler ; mais il inspire une si grande crainte » à son gouvernement que le télégraphe de Londres n'envoie » jamais l'ordre de rappel. J'ai, du reste, la certitude que » ce vieillard a choisi, comme nous le faisons nous autres » Ottomans, une place dans le Champ des Morts pour y être » enseveli au milieu de nous, qu'il gouverne depuis vingt » ans ; car il tient aux honneurs, et c'est avec ceux qui sont » dus à son rang qu'il veut devenir notre frère dans la » mort. »

D'après ce que l'histoire nous apprend de l'héroïsme des flottes ottomanes et égyptiennes, que ne pourrait-on faire de la marine turque?

CHAPITRE X.

—

SYSTÈME FINANCIER DE LA TURQUIE.

L'organisation du système financier de la Turquie tient le premier rang parmi les institutions les plus vicieuses qui soient en Europe, où généralement toutes les opérations de trésorerie sont concentrées dans un seul ministère. Rien de semblable en Orient.

Il y a toujours eu division entre les grands commentateurs (1) du Koran sur le système des impôts. Les uns ont émis l'opinion que c'était le sol qui devait être frappé de contributions, les autres que c'était le produit brut. A l'époque de la conquête on s'est prononcé pour le mode de perception le plus favorable à l'esprit arriéré des vainqueurs. Comme on a toujours fait céder l'interprétation du livre sacré à la nécessité politique du moment, on pourrait aujourd'hui, s'appuyant sur les mêmes précédents, en exiger la révision et obtenir un fetva qui changerait le régime en vigueur, c'est-à-dire qui imposerait le sol. Ce nouveau mode serait plus en harmonie avec la science moderne économique. Il établirait l'égalité dans l'impôt et des bases fixes et uniformes en même temps que la destruction des priviléges cléricaux.

(1) Voir d'Ohson, *Tableau de l'Empire ottoman.*

Ahmed-Féthy-Pacha a eu un mot heureux.—« Le Koran contient tout ce qu'on veut. Point de réforme qui n'y soit en germe. Il s'agit seulement de les vouloir pour en trouver la prescription dans les textes. »

Dans toute l'étendue de l'empire le musulman n'est pas frappé des mêmes impôts que le chrétien. Certaines villes, telles que Constantinople, qui a des priviléges, sont indemnes. Le propriétaire rural paie la dîme sur le produit du sol, la dîme sur les animaux, et puis le vergu, taxe prélevée sur sa fortune présumée, immobilière, mobilière, industrielle ou commerciale. Au contraire, le propriétaire d'immeubles n'est soumis qu'à la taxe inquisitoriale et arbitraire du vergu, qui, suivant les localités, varie de 10 à 25 0/0. Ces deux contributions sont les seules qui atteignent le commun des Osmanlis. Quant aux chrétiens, ils sont assujettis à une troisième redevance; elle est odieuse et contraire à l'esprit égalitaire du hatti chérif de Gulkhané; nous voulons parler du kharadj ou capitation. Là encore des exemptions en faveur du clergé des diverses communions et de certains privilégiés de commune. Quoiqu'on donne à cet impôt une définition autre qu'au temps de la conquête, on ne le maintient pas moins, ce qui est contraire aux mœurs modernes. Qu'importe au raïa que cette capitation s'appelle pour les beaux esprits de la Porte rachat du sang ou impôt du sang? N'en paie-t-il pas plus que l'Osmanli? Là est l'iniquité.

Par suite de cet amour de la routine, il ne faut pas, de longtemps encore, songer à trouver en Orient un budget général des dépenses et des recettes. Les éléments qui serviraient à dresser les exercices manquent complétement.

Si l'on voulait introduire dans l'empire ottoman un essai de contrôle et de comptabilité, choses inconnues à ce pays, il serait indispensable d'abord que cette tentative fût précédée d'un travail statistique, exigé des mudirs. On de-

vrait donc les astreindre à envoyer exactement un relevé de leurs comptes à une commission d'enquête ; il faudrait en même temps exiger qu'ils renonçassent à la déplorable habitude de tenir leur comptabilité sur des feuilles volantes, papiers fugitifs qu'ils brûlent généralement à l'expiration de l'année d'exercice.

En Turquie, chaque ministère est autorisé à percevoir et à régler ses dépenses pour ainsi dire sans contrôle. Chaque administration se solde par elle-même. Les pachalicks et les communes forment autant de départements distincts. Aussi rien ne peut-il être comparé à ce régime de confusion, de gaspillage, de dilapidation et de friponneries.

Par une anomalie singulière, un règlement financier en date du mois de septembre 1855 vient de consacrer les principes administratifs défectueux de cette organisation. On ne peut comprendre comment cette mesure a été prise. Quand le fond d'un système est radicalement mauvais, pourquoi essayer de le consacrer en réglementant la forme, et en consacrant les abus du passé? Des actes de cette inintelligence sont de nature à porter atteinte à la prospérité de l'empire, à son crédit et à paralyser ses projets de réforme.

Le règlement administratif désespère à bon droit les amis de la Turquie ; il fait douter des efforts persévérants qu'a faits l'Europe pour discipliner la puissance ottomane. Après avoir lu cette pièce administrative on est en droit de craindre que le *statu quo* ne s'immobilise. Laissera-t-on subsister plus longtemps l'antagonisme des influences, le conflit des autorités, les monopoles et les fermages, scandaleuses adjudications, cessions déguisées faites au profit de quelques favoris? Maintiendra-t-on le plus onéreux et le plus oppressif des impôts qui frappe de 10 à 30 0/0 le produit brut de la terre? Conservera-t-on le vergu, autre imposition plus onéreuse encore, qui atteint, dit le rè-

glement financier, la fortune ou le revenu *supposé* des particuliers? Le mot supposé fait voir que la malheureuse Turquie n'a pas cessé d'être sous le régime du caprice. Ne fera-t-on pas disparaître cette redevance outrageante pour l'humanité du kharadj ou rachat du sang par les chrétiens? Les rédacteurs du règlement n'ont pas osé en annoncer le maintien : ils ont caché son nom sous celui de contribution militaire. Cette seule spécialité rapporte 50,000,000 de piastres. Ils ont de même emprunté aux budgets européens le style convenu et les formules officielles; mais en même temps leur acte méconnaît tous les principes des sciences économiques, principes sans lesquels il n'y a pas de finances. Aux yeux du gouvernement turc l'impôt n'est pas la juste rémunération des services rendus à l'ordre social; c'est une curée qui doit alimenter des fonctionnaires prévaricateurs ou inhabiles, des agioteurs et des banquiers à la petite semaine.

En affichant un si grand mépris des usages reçus, on fait voir qu'il existe chez ceux qui dirigent l'empire une absence d'esprit d'organisation; on avoue publiquement une grande inintelligence des choses politiques et financières au moment même où l'Europe avait le droit d'attendre plus de sympathie pour ses propres institutions.

Cet amour du passé est d'ailleurs peu concevable dans un temps où le sultan, autrefois souverain maître de tous les revenus de l'État, se contente d'une liste civile bien modeste, dont les princes de troisième ordre sembleraient peu se soucier. En se tenant pour satisfait d'une allocation si humble, ce prince a donné un assez bel exemple d'abnégation pour que sa conduite serve à l'avenir de règle aux hommes qui ruinent et qui exploitent l'empire depuis des siècles. La liste civile d'Abdul-Medjid se compose seulement de 12 à 15,000,000 de francs. Ses revenus personnels, provenant de quelques fermes et fabriques élevées

pour encourager l'industrie, ne dépassent pas 5 à 6,000,000 de francs. Il y a loin de cette économie aux dilapidations qui règnent dans les ministères et dans les différents services de l'État.

En Turquie, le département des finances est uniquement autorisé à percevoir et à distribuer des sommes pour couvrir des frais spéciaux, soit dans la capitale, soit dans la province. Il a en outre pour mission de conserver en caisse une réserve métallique, ingénieux moyen propre à empêcher la création d'une dette flottante et à faire face aux dépenses extraordinaires. En réalité, ce ministère n'a donc qu'une importance secondaire, et il n'est en position de rendre aucun grand service à l'État.

Dans les pays bien organisés on a l'habitude de réunir les spécialités diverses qui se rattachent à un objet commun; en Orient on a, au contraire, la manie de diviser à l'infini. Voilà comment le ministère de la guerre est une administration distincte de celle de Top-khané, immense direction, chargée des fonderies de canons, de la manutention des vivres militaires, du matériel d'artillerie, des poudrières. Cette séparation déplorable a été la cause de bien des revers pour les armées turques. Avec le déplorable système de rivalité qui règne entre les fonctionnaires osmanlis, tel généralissime et tel ministre étaient toujours paralysés dans leur action. En second lieu, cette séparation entretient le vol avec impunité. En 1843, il a paru en Europe une brochure sous le titre singulier de *Moussa-Safetti-Pacha, ministre des finances, son associé surnommé le Petit Mallié et les finances de l'empire ottoman*. Cet opuscule, attribué à Réchid-Pacha, contient des révélations curieuses. Selon le publiciste, Riza-Pacha, alors ministre de la guerre, faisait nourrir et habiller l'armée sur le pied de 150,000 hommes lorsque son chiffre effectif n'était que de 100,000 soldats. Ainsi le tiers des millions affectés à la défense du

pays était détourné. Ce même pacha voulait pourtant passer pour réformateur.

Les vols pratiqués à la marine sur la flotte étaient encore plus hardis ; on livrait mille quintaux d'une substance quelconque, et l'on était payé pour deux mille. Les équipages et les troupes maritimes étaient à peine vêtus et ne recevaient que demi-ration.

Des abus plus scandaleux encore se passaient dans le ministère de l'artillerie, lequel coûte à l'État plus de 150,000,000 de piastres par an. L'empire ottoman dépense comparativement beaucoup moins pour sa marine, dont le budget atteint à peine 40,000,000 de piastres ; mais il ne montre pas la même parcimonie dans la rétribution des employés du corps judiciaire. Notez que par corps judiciaire il ne faut pas entendre les juges qui prélèvent un droit de 40 0/0 sur les procès, mais bien des membres de l'Uléma, des paresseux rétrogrades qui résistent à la réforme et qui remplissent des fonctions inutiles de khatibs, d'effendis, c'est-à-dire de correspondants près les tribunaux. Ce que coûte l'entretien de ces sinécuristes est un mystère ; on sait seulement que le chapitre de la dépense est énorme. Ces magistrats pour rire sont parqués à Constantinople dans les bâtiments d'un édifice qui peut avoir huit fois au moins l'étendue du ministère de la marine à Paris.

Vient ensuite la subvention accordée aux fondations pieuses ou vacoufs. Nous avons expliqué dans le premier chapitre en quoi consiste l'aspre. Il est pénible de voir le trésor payer une subvention de 14,000,000 de piastres quand au contraire il pourrait recueillir des contributions immenses et des impôts considérables.

Chaque année le sultan envoie aux villes saintes de la Mecque et de Médine un gage de sa libéralité. On a donné à cette coutume religieuse le nom de *Surè-Emini*, c'est-à-dire porteur de groupes. Ces largesses ne contribuent pas

peu à appauvrir l'État. Tous revenus abandonnés aux fondations pieuses sont perdus pour le pays qui s'en sépare. Les religieux ont l'habitude de thésauriser. De là ces contes orientaux sur la richesse prodigieuse de Médine, de la Mecque et de l'église de Jérusalem.

L'argent du ministère des affaires étrangères pourrait être mieux employé. Sans parler de beaucoup de dépenses superflues, à quoi servent ces parasites qui recueillent des traitements de 12 à 18,000 fr. par an, sous prétexte de surveiller à l'étranger l'instruction de jeunes ottomans et d'inspecter des établissements qui n'existent pas? On ferait certes mieux d'organiser des caisses de pensions civiles et militaires, dont il n'y a vestige nulle part. Nous dirons à ce propos qu'il est déplorable d'avouer que ce n'est que par une faveur toute spéciale que quelques anciens employés obtiennent une retraite sur leurs vieux jours. Or, une si grande injustice est consacrée dans un pays où tout est au pillage, où l'on solde même un corps de gendarmerie qui n'est qu'une bande de brigands (1).

La Turquie n'a encore contracté en Europe que deux emprunts, celui de Durand, qui s'est élevé à 3,000,000 de livres sterling, et celui qui a été souscrit dernièrement par la maison Rothschild, qui est de 5,000,000 de livres sterling. Ces deux chiffres totalisés donnent une somme de 120,000,000 de francs, portant intérêt à 6 0/0. L'un de ces deux emprunts, celui de Durand, a été très onéreux à l'empire; il a été si scandaleusement gaspillé que l'Europe, voulant prévenir le retour d'abus criants, a exigé l'épuration des commissions de surveillance. Dans l'origine, ces commissions étaient généralement composées de commis de banquiers et de gens sans consistance; on a voulu un comité sérieux, dont le contrôle fût efficace.

(1) Voir le *Budget turc*, par M. Cor, *Revue des Deux-Mondes*, septembre 1851.

La dette intérieure turque se résume ainsi :

Kaimès ou papier-monnaie portant intérêt à 6 0/0 l'an.	500,000,000 de piastres.
Indemnité annuelle accordée aux timars et aux moukateas.	10,000,000 —
Séhins ou rentes viagères et à fonds perdus, portant intérêt de 10 à 12 0/0. . .	200,000,000 —
Total	710,000,000 de piastres.

Quel déficit produira la guerre? On l'ignore ; mais les armements et les sacrifices de tous genres nécessiteront obligatoirement de grandes dépenses. Quoi qu'il en soit, l'arriéré de la Turquie serait bien vite comblé, ses dépenses courantes ne tarderaient pas à être couvertes et au-delà, si tout le système financier était modifié. Nous ne craignons pas d'avancer qu'en changeant la dîme en un impôt normal, en supprimant les monopoles, en renonçant aux iltizams la Porte arriverait à de très grands résultats. Non-seulement elle affranchirait la population de l'empire de plus de la moitié des contributions onéreuses et injustes qui la grèvent, mais encore elle doublerait et triplerait ses ressources.

Les mines, très mal exploitées, rendent sept millions de piastres, somme insignifiante ; mieux régies, elles donneraient deux cent millions de piastres, tant le sol renferme de richesses minéralogiques de toute nature. Il en serait de même pour les douanes, pour la poste, et ces taxes, réglementées par une sage adminstration, paieraient à elles seules la dépense du budget turc. La réforme n'est donc pas moins exigée dans l'intérêt du fisc que dans l'intérêt des particuliers.

L'ensemble de tous les produits directs et indirects qui

seraient versés au Trésor et perçus par l'État peut servir à faire une nouvelle classification des contributions. Grâce à ce premier progrès, on inaugurerait un système financier qui ne permettrait plus que quelques hommes se gorgeassent d'or ; on quintuplerait pour le moins les ressources de l'État, c'est-à-dire qu'on obtiendrait 5,000,000,000 de piastres, au lieu de 1,000,000,000 de piastres. Par suite de cet état de choses, on ne laisserait pas chaque année un déficit de 250,000,000 de piastres. Enfin de sages économies introduites dans l'administration amèneraient à ce résultat que la Turquie pourrait consacrer chaque année un milliard de francs à se transformer moralement et matériellement. Ce ne peut être qu'ainsi, du reste, que l'empire ottoman deviendrait l'État le plus prospère et le plus riche du continent européen.

Le règlement organique des finances ne parle pas des tributs payés par l'Egypte, la Serbie et les Principautés Roumaines. Cependant ces sommes, relativement peu importantes, méritaient bien une simple mention ; on pourrait en tirer un meilleur parti. Plus d'une fois, en effet, ces trois provinces se sont offertes à doubler et même à décupler le chiffre du tribut à la seule condition pour la Sublime Porte de respecter et de faire respecter leurs traités par l'Europe ; mais il y a bien d'autres lacunes à signaler dans ce travail incohérent.

Ce document, il est vrai, fait espérer qu'on créera prochainement un conseil de comptabilité chargé de l'examen des diverses matières financières ; mais les attributions de ce conseil n'ayant pas encore été définies, il doit être l'objet d'une réglementation spéciale. Jusqu'au jour où l'on appliquera cette réforme si désirable le riche empire ottoman sera pauvre, et comme par le passé, pillé sans contrôle.

CHAPITRE XI.

—

DE LA RÉSISTANCE. — DE L'ULÉMA. — DU CLERGÉ GREC ET DE SES PRIVILÉGES. — DE LA COMMUNAUTÉ ARMÉNIENNE. — DES RABBINS.

On sait que l'Uléma se partage en deux branches; la première est la branche religieuse, à laquelle appartiennent les cheikhs, les khatibs; quelquefois les imans chargés du service des mosquées et de célébrer les cérémonies relatives aux mariages et aux funérailles. Il est important de faire observer que les hommes chargés du culte ne sont cependant point revêtus du caractère sacerdotal.

La branche judiciaire compte six classes de mollas, deux de muftis et deux aussi de moulazim.

Le cheikh-ul-islam est à la tête de cet ordre, qui représente la science traditionnelle au point de vue oriental. Ses attributions sont en même temps celles du ministre des cultes et de la justice; il a, en outre, le même rang que le vizir et soumet directement ses communications à Sa Hautesse.

Les ulémas comptent parmi eux quelques hommes intelligents, mais dont les capacités sont relatives. Le cheikh actuel n'est pas personnellement ennemi des progrès; on le dit assez avancé et honnête homme.

Le rôle important que le cheikh-ul-islam pourrait jouer dans la réforme est incalculable si ce poste était confié à un homme instruit et d'initiative ; l'aspect de la Turquie changerait en quelques heures. Une transformation serait facile, car tout dépend de l'interprétation favorable ou défavorable donnée par le cheikh-ul-islam sous le nom de fetva, nulle étude ne pouvant être faite sans que le cheikh ait autorisé l'élaboration du projet. On voit par ce qui précède qu'il est un véritable oracle et que son fetva n'est autre chose que la réponse que la Pythonisse antique faisait à ceux qui venaient demander la vérité à son trépied.

Le sultan Mahmoud, qui a brisé les janissaires, aurait doublement fait acte de patriotisme non pas en détruisant les ulémas, mais en les transformant. Il ne s'agissait pas d'anéantir, il ne fallait que modifier.

Parmi les ulémas, il en est quelques-uns, comme Fuad-Pacha, qui ont visité l'Europe et qui sont devenus des hommes raisonnables. Pourquoi ne pas leur confier ce poste important? Ils y rendraient certes des réponses favorables dans le sens de l'organisation.

Les causes de la résistance des ulémas sont faciles à énumérer. Cette caste forme un ordre de paresseux entièrement à la charge du peuple. S'ils se montraient favorables à la réforme, il est évident que les idées rationnelles, implantées dans l'esprit des Osmanlis éclairés, rendraient impossible l'entretien de leurs personnes, qu'ils imposent aujourd'hui. Les mêmes motifs cupides qui font agir les autres membres des communautés en Turquie sont aussi les mobiles de l'Uléma. Il comprend que le progrès importe à l'empire ottoman, que l'Orient se perd s'il ne l'accomplit pas ; mais avant l'intérêt général il place son intérêt privé ; il veut conserver le prestige qu'il a sur le peuple grossier, car l'émancipation lui enlèverait ses moyens d'alimentation.

La réforme ne lui permettrait plus, à l'époque du ramazan, de se transporter dans les villes et villages, de s'installer chez les habitants, d'y vivre à leurs dépens et d'encaisser de bonnes sommes d'argent, qu'il dépense avec sa famille le restant de l'année, soit dans une mosquée, soit dans les madressés, soit chez un particulier, qui le loge par esprit d'hospitalité.

Par le fait, le clergé proprement dit n'existant pas en Turquie, les ulémas ne sont que des interprètes de la loi civile ou religieuse, et remplissent en même temps les fonctions de prêtres et de juges. Mais ils ne sont point l'objet du respect ni de la vénération du peuple, sur l'esprit duquel ils n'ont même pas d'influence.

Arrêtons-nous un instant sur l'organisation si défectueuse de la justice.

Toutes les places, depuis celles de cazi-askers, grands juges de Roumélie et d'Anatolie, jusqu'à celles de cadis, s'achètent à prix d'argent; mais, en revanche, la justice se vend scandaleusement au plus offrant. Par une singularité qu'explique seulement la vénalité des magistrats, les frais du procès sont à la charge de la partie gagnante, laquelle paie un droit du quarantième à celui qui a prononcé la sentence. Les juges qui ont été désignés au sultan pour remplir les postes les plus élevés de la magistrature sont souvent indignes. Ce sont des ennemis de leur pays, qui n'ont qu'une pensée, celle de s'enrichir. On montrait dernièrement à Constantinople un molla de Damas qui avait gagné 200,000 francs en une seule année d'exercice, car les fonctions sont annuelles. Les ulémas ne résident que douze mois dans un poste judiciaire. Tous les principes d'équité sont donc violés par cette corporation, qui a seule le privilége de rendre la justice. La procédure n'existe pas, il n'y a point d'avocats. Dans les questions criminelles, ceux qui seraient en état d'acheter le juge auraient d'avance la cer-

titude d'être acquittés. La réforme, il est vrai, doit être la ruine des prérogatives judiciaires de l'Uléma ; mais la raison d'État fait également une loi de réduire sa puissance et de briser le monopole dont il jouit ; elle doit le désarmer du double privilége d'invoquer Dieu et de juger les hommes. Les esprits avancés pensent avec raison qu'il est indispensable de les assimiler aux autres services de l'Etat et de leur donner des traitements fixes.

Ce qui ne contribue pas peu à entretenir la résistance de l'Uléma, c'est la question des vacoufs. Il en touche les bénéfices bien amoindris, comme nous l'avons dit dans le premier chapitre, rentes qui devaient s'appliquer à l'entretien des mosquées et des établissements de bienfaisance, lesquels tombent en ruine. Ces vacoufs, qui forment les deux tiers de la propriété foncière de l'empire, ne paient aucun impôt ; ils produisent seulement des revenus gaspillés par les ulémas. Comme on parle très sérieusement de les réunir au domaine public ou de les frapper d'une taxe annuelle à l'instar des autres propriétés, il est aisé de comprendre qu'ils cherchent à retenir l'autorité qui leur échappe.

La lutte entre le maintien de l'ancien état de choses et l'initiative des plus importantes réformes réclamées impérieusement est prochaine. Les germes de toute amélioration sont contenus dans la loi, mais ils étaient étouffés par la caste dont nous venons de parler.

Étudions maintenant les mêmes questions de résistance eu égard aux ministres des autres cultes de l'empire ottoman. Il ne s'agit pas de conclure, ce qui serait facile, mais d'exposer et de raconter des faits.

DU CLERGÉ GREC ET DE SES PRIVILÉGES.

Personne n'ignore que la possession de Byzance troublait le sommeil de Mahomet II et que ce successeur d'Oth-

man s'était promis d'y régner. Dès ce moment la crainte du nom turc était telle que du jour où ce prince fit bâtir, quelques mois avant le siége de Constantinople, le château d'Europe, ayant exigé que les travaux fussent faits par les peuples des campagnes, les grands de l'État, prévoyant la conquête et voulant faire leur cour au nouveau maître, portèrent des pierres et du bois (1) sur leurs épaules. Fils d'une princesse chrétienne, demi-chrétien et demi-musulman, Mahomet II parlait quatre langues; il joignait la science militaire à l'art des négociations. Sa fierté barbare ne dédaignait pas les subtilités et les ruses naturelles à l'esprit de la nation grecque. Constantin Dragasès, dont la mort héroïque rappelle les plus beaux dévouements de la Rome antique, avait rétabli l'union avec le pape, espérant par cette démarche tardive intéresser la chrétienté aux destinées de Byzance et provoquer l'intervention des peuples catholiques. Cet acte d'une haute politique avait été mal interprété par les grands et une partie du peuple grec attachés au rite orthodoxe. Ils se mirent en opposition ouverte avec l'empereur, et Constantinople se divisa en deux camps ennemis. Le jour où, consacrée par le cardinal Isidore, Sainte-Sophie fut rendue au culte de Constantin, les mécontents orthodoxes se mirent sous les ordres du moine Genadius, qui a été, comme dit M. Villemain, le plus grand adversaire des latins et le prophète de la victoire des Turcs.

Ce Georges Scholarius Genadius, secrétaire de Jean Paléologue, avait suivi cet empereur au concile de Florence en 1439. Après y avoir appuyé la réunion des deux Églises, il changea de système et fut un des plus ardents adversaires de l'union. A son retour à Byzance, il s'était fait moine; c'est sur cet homme que Mahomet II avait jeté les yeux

(1) Ducas, page 136. — « Les grands de l'État, *oi mégistoi*, redoutant la cruauté des Turcs, portaient des pierres et du bois pour construire les cinq tours du château d'Europe. »

pour assurer sa conquête et détourner la population valide orthodoxe de prendre part à la défense de la ville.

Le dévouement de Genadius fut récompensé par le présent d'un sceptre précieux qui lui fut donné dans un repas somptueux le lendemain de la prise de Byzance par Mahomet II. Le vainqueur eut avec lui un très long entretien alors que le sang ruisselait dans toutes les rues, que les familles grecques, ruinées, chassées de leurs demeures, pleuraient l'une la mort d'un fils, l'autre l'honneur d'une fille captive entre les mains des vainqueurs, au milieu d'une ville livrée aux ravages de l'incendie, au pillage, au meurtre. Scholarius aurait été élu patriarche dans la forme ordinaire. Cette élection dérisoire ne permet plus de douter de l'existence des relations secrètes établies depuis longtemps entre Genadius et Mahomet II. Une convention tacite devait garantir tous les priviléges du clergé orthodoxe et lui donner sur les chrétiens l'héritage de la puissance des Césars. M. de Hammer a reproduit dans son histoire les paroles officielles adressées par Mahomet II à Genadius. « Le patriarche, que le ciel protége, jouira de tous les pri-
» viléges dont ont joui ses prédécesseurs; il sera inviolable
» de sa personne; nul ne pourra l'imposer; il ne saurait
» être inquiété par qui que ce soit; lui et ses archi-prêtres
» et ses suffragants seront pour toujours exempts de toute
» charge publique. »

L'Église orthodoxe, menacée par l'union des deux Églises reconnues depuis le concile de Florence, fut donc restaurée par le conquérant musulman. Il fit plus, il revêtit le patriarcat de toute *l'autorité civile et judiciaire* appartenant aux empereurs, et le proclama *chef de la nation grecque*, qui perdait ses droits politiques et était réduite à la condition des raïas. Un moine orthodoxe devait faire peu de cas de l'indépendance d'une nation privée de libertés sous les empereurs. Il lui importait avant tout de soustraire ce peu-

ple à l'autorité de Rome, sa rivale, qu'il haïssait; de lui donner un maître qui ne traiterait jamais les questions du *filioque* et du pain azyme ; enfin de conserver intactes les prérogatives du patriarcat, que ses prédécesseurs avaient défendues avec succès. Le sultan, ayant été souvent à même d'apprécier la dégradation et l'avilissement des Grecs, résolut de faire du clergé, comme il le fit plus tard du rabbin pour les Juifs, du patriarche pour les Arméniens, des instruments de sa domination. C'est dans cette intention qu'il investit Genadius du droit de vendre tous les emplois à l'encan et de frapper des contributions sur ses coreligionnaires, de les opprimer, de les spolier, de les bâtonner et au besoin de les envoyer aux galères. Les éléments ne devaient pas manquer à Genadius pour organiser sa nouvelle autorité simoniaque et tyrannique; Byzance était la patrie des parasites.

Encore aujourd'hui toutes les dignités, toutes les places de l'Église orthodoxe s'achètent, depuis le poste du patriarche jusqu'à l'humble emploi de Papas. Ni la science, ni le mérite, ni les vertus, ni la vocation, ni l'ancienneté ne sont des titres à l'avancement. Le clergé secondaire est privé de lumière. Les Papas partagent la misère des raïas, ils ont à peine reçu les premières notions de l'instruction élémentaire. Quand un candidat se présente pour remplir une vacance, on s'informe seulement si l'adjudicataire possède les fonds pour payer le titre au comptant; on désire savoir si, dans le cas où on serait forcé de lui faire crédit pour une partie, il est assez bon administrateur pour payer régulièrement les obligations qu'il souscrira au profit de la caisse patriarcale.

L'étendue des pouvoirs et des attributions est en proportion avec le prix d'achat. L'autorité spirituelle étant toujours confondue avec l'autorité temporelle, les adjudicataires acquièrent un grand nombre de droits; on leur concède, par exemple, ceux de vendre les prélatures, l'ordi-

nation, les dispenses matrimoniales obligatoires chez les orthodoxes, et celui de rendre la justice, de réviser les jugements, de surveiller et de diriger les écoles et de frapper les impôts. Tous les produits levés sur le pauvre peuple, joints à ceux des chancelleries, auxquels s'ajoutent les droits de confession, de communion, d'excommunication, d'absolution, de baptême, d'enterrement, etc., etc., sont partagés pour ainsi dire en proportion de la mise de fonds entre les membres du clergé et les dignitaires romaïques. Ces simoniaques imitent toutefois la fable du lion. Les primes augmentent en raison de l'élévation du grade. Les moines ou caloyers jouissent en outre des immenses revenus attachés aux terres et aux couvents, principalement à ceux du mont Athos et du Saint-Sépulcre. La perception des impôts est faite par les Grecs d'une manière cruelle, arbitraire, immorale ; on exige ordinairement jusqu'à quatre ou cinq fois la valeur des taxes et des dîmes (1).

Le ministre chrétien est plus barbare que le musulman ; il faisait frapper, jusqu'au jour où le sultan a aboli les peines corporelles, les pauvres raïas à coups de nerf de bœuf par les kavas que le pacha était tenu de mettre à sa disposition, et il assistait en personne à leur supplice, qui durait aussi longtemps que le dernier para de la victime n'avait pas passé dans la bourse du clergé. Il a acheté sa charge; ne doit-il pas se rembourser de ses avances et faire honneur à ses obligations ? Tout est organisé pour que l'évêque se montre un créancier inexorable ; car le plus

(1) Par suite de dotations dénaturées, le patriarche et les lieux saints possèdent les plus belles propriétés de la Moldo-Valachie ; les revenus qu'ils en tirent en argent excèdent 7,000,000 de francs. On a calculé que dans l'intérieur de la Turquie chaque âme orthodoxe rapporte au clergé 3 francs par an en moyenne, soit environ 21,000,000 de francs. Il a été impossible jusqu'à présent d'évaluer le produit des magnifiques terres et des innombrables monastères appartenant aux schismatiques réguliers et irréguliers dans tout l'empire ottoman.

léger retard de paiement entraîne la destitution, la disgrâce et l'exil du titulaire. L'esprit de charité n'inspire pas le clergé orthodoxe. Les cruautés qu'il exerce ont été dénoncées à l'Europe par beaucoup de voyageurs et entre autres par M. de Pouqueville, qui a rapporté qu'à défaut d'argent le clergé emportait le grabat et les vêtements de la famille qui était trop pauvre pour le satisfaire. Les directeurs laïques et religieux de la nation romaïque n'ont qu'une ambition, celle de s'enrichir. La cupidité a éteint chez eux toutes les vertus chrétiennes. La plupart sont si grossièrement ignorants, que les instincts animaux sont seuls développés en eux. On a exprimé le vœu de faire cesser cette simonie scandaleuse, de réformer et instruire le clergé. Le pauvre peuple romaïque, qui a été si longtemps persécuté, supportera-t-il encore les exactions et les injustices des chefs de la religion?

Pourquoi le patriarche, dont l'autorité s'étend non-seulement sur les raïas d'origine grecque, mais encore sur tous ses coreligionnaires sujets de l'empire ottoman, qui pourrait exercer une autorité immense, ne s'applique-t-il pas à régénérer la nation romaïque et à améliorer la condition des Grecs? Toutes les réformes devant se faire aux dépens des abus dont le patriarche profite, il s'y opposera; mais il doit arriver un moment où il n'aura plus d'influence.

Le haut clergé désire que l'Europe garantisse la tradition, comme l'a demandé si habilement la Russie. L'orthodoxie veut végéter dans la paresse, grouiller dans l'ignorance et user du bien-être. — Elle est à la solde de celui qui lui en donnera une plus grande dose. — Il est impossible que cette association de Genadius faite avec Mahomet II, dans laquelle les droits civils et politiques d'une nation ont été sacrifiés à une théocratie, puisse être renouvelée en plein dix-neuvième siècle à la face de l'Europe. La question vitale

de l'empire ottoman considéré sous le point de vue politique est là tout entière (1).

Les audacieux rénovateurs qui pensent à séparer le spirituel du temporel, à fixer les traitements de chacune des créatures seront-ils écoutés?

Quelques membres du divan penchent pour le maintien du *statu quo.* — Les arguments qu'ils mettent en avant prouvent leur cécité. « La conservation des anciens mo-
» nopoles est utile, elle permet de prélever une prime
» très élevée sur la simonie; les abus du clergé garantissent
» l'abrutissement et la tranquillité des masses.» L'Osmanli qui a tenu ce langage, oubliait seulement de dire que la misère des chrétiens est synonyme de l'abaissement et de la décadence de la race turque. Pendant que les unes souffrent, l'autre doit périr. — La dernière ne pourra jamais être nombreuse et grande qu'à la condition de sympathiser avec toutes les prospérités de la première.

Quel fut donc le but de l'empereur de Russie en demandant le protectorat religieux des chrétiens? Quelle était la signification de la mission Mentschikoff? Ce prince agissait-il à la sollicitation des populations chrétiennes? Certes non. —Pourquoi exigeait-il qu'on admît FORCÉMENT le soi-disant avantage stipulé au profit des czars dans le traité de Kaïnardji; avantage que la Russie n'avait jamais fait valoir, prétentions auxquelles Repnin, ambassadeur de Catherine II, avait renoncé publiquement et souvent même avec inhumanité (2); dans quel intérêt! Uniquement parce que

(1) Voir, à la fin du volume, une Note anecdotique concernant l'ex-patriarche Anthymos.

(2) *Histoire des trois démembrements*, 1820, Paris, livre VI, pages 330 à 332. « A peine la flotte russe avait-elle quitté l'archipel que les Turcs en
» parcoururent toutes les îles; ils exercèrent les cruautés les plus horri-
» bles. Plusieurs centaines de têtes de Grecs furent envoyées à Constanti-
» nople; ceux à qui on laissait la vie perdaient leur liberté et leurs biens.
» Quelques-uns risquèrent d'aller implorer la protection du ministre russe

lors de la capitulation de la ville de Constantinople avec les Turcs, ces derniers maîtres d'une moitié de Byzance, mais excédés par les fatigues d'un long siége de cinquante-deux jours, capitulèrent avec les Grecs pour en finir, une moitié de la ville étant au pouvoir de ces derniers. Uniquement parce qu'en donnant l'investiture du patriarcat au professeur Genadius Scholarius, le conquérant le reconnut pour chef de l'Église et de la nation; parce que le patriarche, en sa qualité d'évêque de Constantinople, est le grand-juge des Grecs, résidant dans cette capitale, comme tous les évêques le sont de ceux qui se trouvent domiciliés dans leurs diocèses; uniquement parce qu'il nomme et confirme tous les évêques et tous les archevêques; parce qu'il est président du grand synode, autorité suprême qui révise et annule les jugements prononcés par les évêques et les

» Repnin; ils furent emprisonnés, chassés, mis à la chaîne, sans que Repnin fît aucune réclamation. Ce fut en Morée que les Turcs se livrèrent aux plus affreuses vengeances. Cette belle presqu'île présenta partout l'image de la terreur et de la mort. Des familles entières furent vendues et enlevées, une population entière disparut du sol qu'elle cultivait, etc., etc.; deux cents de ces malheureux avaient levé pendant la guerre à leurs frais, construit et armé des vaisseaux, fourni à Alexis Orloff des secours en argent; plusieurs s'étaient distingués dans les grades militaires, ils ne purent se persuader que Repnin refusât de les faire jouir du bénéfice de l'armistice. A travers mille périls, ils se rendirent à Constantinople et pénétrèrent jusqu'à lui. Il les consterna en leur annonçant publiquement que les Grecs ne devaient compter sur aucune démarche de sa part, ni espérer à l'avenir aucune protection de l'impératrice. — Ils furent également trompés pour les églises qu'ils avaient, tant à Constantinople que dans toute la Turquie, et dont le rétablissement avait été promis par le traité. Elles restèrent dans l'état de délabrement où elles étaient, et le droit que la Russie s'était réservé de protéger la religion grecque demeura sans effet, abandon d'autant plus inconcevable que cette prétendue prétention du rit grec avait toujours été une des bases de la politique de Pétersbourg et un des plus grands moyens de séduction envers les Grecs, tant en Pologne qu'en Turquie. Repnin tira des Turcs de très fortes sommes d'argent pendant le cours de sa mission. Près de quatre-vingts bas officiers, soldats ou domestiques de sa maison se firent turcs. Il parut lui-même dans les réunions publiques habillé en musulman. »

métropolitains; uniquement parce que toutes les affaires temporelles et correctionnelles des chrétiens de l'empire rentrent dans les larges attributions du synode.

L'empereur de Russie, despote déjà des hospodars de Moldavie, de Valachie, de Serbie, du Vladica de Montenegro, du roi Othon de Grèce, voulait s'imposer au patriarche, non pas par respect pour la religion, mais seulement parce que ce dernier est le *chef civil de la nation*. La question religieuse n'a été qu'un prétexte, l'intimidation du prince Mentschikoff avait pour but de rendre le Czar juge souverain des intérêts de famille de tous les chrétiens de la Turquie d'Europe.

Cette réunion du spirituel et du temporel entre les mains d'un clergé peu éclairé et simoniaque contribue à paralyser toutes les réformes.

Une exception doit être faite à propos des tributaires, chez lesquels le spirituel est séparé du temporel.

En Serbie et en Moldo-Valachie, il existe des tribunaux civils; le clergé n'y est chargé que de la liturgie.

Une autre question reste à traiter.

Le clergé orthodoxe seconderait-il jusqu'au bout la politique Russe ? lui serait-il favorable si elle s'emparait de Byzance ?

On ne le pense pas. Ses intérêts semblent opposés. Que désirait en effet le clergé ? se servir de la Russie pour modérer l'action du pouvoir Ottoman ; cela seul le satisfaisait. De quel influence jouirait-il si Byzance devenait le siége de l'empire Russe ? d'aucune ; il le sait, car l'église de Moscou serait réunie à celle du patriarche, et le Czar, comme le roi d'Angleterre, prendrait le titre de Pape Orthodoxe. Rétribué par l'État, le Patriarche perdrait les priviléges dont il est si jaloux. Le Czar indemniserait en argent, dira-t-on, le clergé, et achèterait son appui auprès des nationalités qui suivent le rite orthodoxe ; dépense inutile ! L'empereur

de Russie apprendrait bientôt que l'influence cléricale est nulle et que la foi n'est pas assez vive dans les masses, qu'elles sont trop ignorantes et trop superstitieuses, trop empreintes encore d'un certain esprit de localisme, pour se ranger jamais volontairement sous sa crosse pastorale. Admettons que les Russes réussissent à créer l'unité religieuse, ils échoueront dans leurs essais d'unité politique. L'or peut avoir raison de la conscience d'un clergé vénal et avili, mais les Czars n'auront de longtemps, assez de fer dans leurs arsenaux, pour imposer leur joug brutal à des nations qui se sont prononcées pour leur liberté et leur indépendance, dont quelques-unes ont des Églises séparées de celles de Byzance et de Moscou, et qui ne veulent être ni Russes, ni Autrichiennes, ni Musulmanes.

On sait qu'aujourd'hui l'influence de l'Empereur s'exerce seulement sur de pauvres Papas de Roumélie, dupes de bonne foi des intrigues et des promesses de ses agents.

Il se présente une seconde hypothèse. Essayons de la résoudre.

Il pourrait se faire que le Czar renonçât à porter le titre de Pape orthodoxe. Dans ce cas, l'Empereur confierait-il à un Grec, à un Romaïque, le pouvoir spirituel sur des millions de Slaves? Son intérêt s'y oppose, la vanité nationale s'y refuse. Admettons qu'il cède à la raison d'État, c'est-à-dire au désir de conquérir, et qu'il délègue au Patriarche de Byzance toute l'autorité épiscopale. Cette concession momentanée ne rallierait pas le haut clergé, dont l'opposition serait d'autant plus vive, qu'à ses yeux ce patriarche, instrument de conquête, serait brisé aussitôt que les Russes seraient consolidés dans leur nouvel empire et que, ce jour-là, les Moscovites les dépouilleraient des bénéfices ecclésiastiques et des revenus des couvents dont ils jouissent depuis des siècles.

La question religieuse, entre les mains de la diplomatie Russe, la question Moscovite entre celles du clergé, ne sont

que des moyens. La diplomatie de Saint-Pétersbourg parle de religion pour couvrir de grands projets de conquête et d'envahissement; le clergé affecte le dévouement le plus absolu et devient hostile lorsque la Russie dépasse les limites de son protectorat contre le despotisme Ottoman.

Il en est donc du Patriarchat Grec comme de l'Uléma, et, en général, de tous les corps théocratiques : il forme un État dans l'État; il règne plus que le sultan lui-même. Si l'on veut se donner la peine de faire un parallèle, on verra que le chef actuel de l'Église orthodoxe vit des mêmes abus que le cheik-ul-islam. Il n'y a de différence que dans les signes extérieurs du culte : l'un domine au nom du Croissant, l'autre tyrannise à l'abri de la croix Moscovite. A chacun des deux, il faut un maître couronné, mais aussi un peuple à dépouiller, des ouailles à pressurer, des générations entières à entretenir dans l'ignorance. L'histoire des dominations cléricales est partout la même. Changez le nom du culte, cette oppression se calque sur les mêmes modèles.

Passons aux Arméniens.

Ils ont jusqu'à trois Patriarches :

Le Patriarche Schismatique, qui gouverne plus de 2,000,000 d'âmes;

Le Patriarche Catholique qui a autorité sur 200,000 âmes;

Le Patriarche Protestant, création de date récente, qui a la direction de 15,000 âmes.

La communion à laquelle appartient ce dernier est connue sous le nom d'émancipation des Arméniens Protestants. On devine qu'ils sont placés sous la double influence des Anglais et des Américains, c'est-à-dire des méthodistes.

Ainsi la nation Arménienne est incessamment tiraillée par les dissidences religieuses; elle est même exploitée par la propagande de tous les schismes.

Celui des clergés qui devrait être contenu par le lien de l'unité la plus sévère, le clergé catholique Arménien, est par-

tagé en deux camps. Les prêtres désignés dans le pays sous le nom d'irréguliers, agissent sous la direction immédiate de Rome et prétendent imposer le rite latin.

D'autres ecclésiastiques, qui reconnaissent l'autorité du Pape, mais qui veulent conserver les us et coutumes et le rit de l'Église orientale catholique, luttent contre le parti exclusivement Romain. Il n'y a pas de désordres qui n'aient été fomentés par cet esprit de division intérieure.

Le catholicisme Arménien, attaché au rit de l'Église orientale, est représenté par les savants Mékhitaristes; ce sont des religieux qui ont plusieurs couvents célèbres, et notamment près de Venise une académie Arménienne où se trouvent des livres et des manuscrits qui datent des siècles les plus reculés. Les Mékhitaristes sont des hommes studieux qui, pour arracher leurs secrets à la science et à l'histoire, n'épargnent ni les recherches, ni les voyages. Pas de pays qui ait échappé à leur exploration. Éclairés tout à la fois par l'intelligence et par la charité, ils ont compris qu'il fallait conserver à la nation Arménienne ses traditions; ils ont entrepris de l'instruire et de civiliser l'Orient. C'est dans ce but qu'après avoir triomphé de bien des intrigues étrangères, ils ont fondé un établissement spécial. Nous voulons parler du célèbre collége Arménien de Samuel Moorat, autorisé le 11 juin 1846 à Paris. A dater de ce jour, ils y étudiaient et enseignaient sous l'influence particulière de la France, et, dans l'intérêt de sa grandeur, ils s'y entouraient de sujets capables, propres à défendre et à propager son nom dans le monde Oriental. Les succès littéraires des Pères Mékhitaristes ont porté ombrage à plusieurs cours rivales de celle des Tuileries. Voilà pourquoi on cherche à modifier les bases de leur enseignement, qui n'est dirigé qu'en vue de la France. Sur des rapports évidemment dictés par la malveillance, le Nonce du Pape a troublé tout-à-coup leur studieuse tranquillité. On vient donc de leur si-

gnifier de fermer leur magnifique établissement et d'avoir à déloger pour se transporter à Rome. Pourquoi cette sorte de bannissement? c'est qu'on espère que dans Rome, leurs étudiants recevront une instruction un peu plus religieuse et un peu moins Française.

Cette décision n'est certes pas sans appel. Il y a toujours lieu de suspendre ce qui doit être nuisible à la France. Dans l'intérêt de la vérité, nous regrettons que l'espace nous manque pour rendre compte du procès de Samuel Megherdich Moorat. Ses diverses péripéties lui auraient donné dans ce livre une étendue égale à celle de l'affaire de Djézaërli (1).

Toutes les luttes cléricales engagées par les divers schismes du peuple Arménien tendent, non à l'éclairer, mais à le laisser croupir dans la nuit de l'esprit.

En confessant que les abus du Patriarche Schismatique Arménien sont la reproduction de ceux de l'Uléma, nous devons cependant constater qu'il y a chez ce prélat plus de bienveillance dans la forme et de mansuétude dans les paroles.

Rien n'égale le fanatisme du corps des RABBINS. Dans leur ferveur religieuse, qui va jusqu'à l'excès, ils vexent la population Juive de l'Empire, déjà si maltraitée par les autres castes. Le temps n'a pas marché pour ces sectateurs de la vieille loi hébraïque. Ils imposent aux malheureux Israélites des formalités rétrogrades abandonnées de longue date par les Juifs plus éclairés de l'Occident. On pousse l'amour de la domination et la tendresse du passé jusqu'à forcer les fils d'Abraham à porter un costume ignoble et une coiffure gênante qui leur donne de graves maladies de tête. Du reste, mêmes prérogatives pour les Rabbins vis-à-vis des

(1) *Relation sur le Collége Arménien de Samuel Moorat.* — Paris, imprimerie de L. Tinterlin, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

Juifs que pour les ulémas et les Patriarches vis-à-vis des Musulmans et des Grecs.

Dans l'organisation nouvelle que nous proposons, les Patriarchats ne s'occuperaient plus d'affaires civiles. Comme les prêtres des pays libres de l'Occident, ils se renfermeraient dans le domaine suffisamment étendu des affaires spirituelles. Le cheik-ul-islam, les Patriarches, le grand-Rabbin, tous les grands dignitaires de religions diverses auraient tout à gagner en ne dirigeant que les âmes. Quant aux peuples, et notamment aux Raïas, ils recueilleraient le premier bénéfice de cette réforme, en ce sens qu'ils seraient exonérés des impôts qu'ils paient aux ministres des autels. Point de doute que la réorganisation Religieuse et Judiciaire de la justice ne fût saluée avec de vives acclamations par tout l'empire. Ce serait, en effet, un jour de délivrance et d'émancipation.

CHAPITRE XII.

—

DES AMBASSADES.

Les relations diplomatiques entre l'Orient et l'Europe datent de la Renaissance ; la France est la première grande nation occidentale qui ait eu des envoyés à Constantinople ; François 1er s'entretenait par ambassadeur avec le grand Suleïman. Depuis les guerres engagées entre l'Autriche, la Russie et la Sublime-Porte, toutes les puissances sont arrivées successivement à se faire représenter auprès du grand-seigneur.

Il y a déjà de longues années que la Grande-Bretagne accrédite des ministres en Orient ; mais soigneuse de ses intérêts, elle a toujours cherché des hommes capables pour remplir ce rôle. Sa première ambassade remonte au grand-vizirat de Sinam, sous Amurat III, 1588 ; elle acquit à prix d'or le droit d'être représentée à Constantinople.

Dans l'intérêt de son commerce, élément essentiel de sa prospérité, cette puissance a constamment travaillé à se créer de bonnes relations avec la Sublime-Porte. Cependant un des moyens sur lesquels elle a dû compter avant tout, a été le choix des drogmans ou interprètes.

L'Angleterre veillait avec un soin particulier à ce que les siens fussent des hommes nés dans le pays, placés de ma-

nière à bien connaître les hommes et les choses, les mœurs et les sentiments, le fort et le faible. Suivant elle, point de salut hors de cet usage.

Il y a déjà long-temps que les drogmans de l'Angleterre appartiennent à la famille Pisani, qui exerce encore une influence considérable sur le Divan. Des emplois semblables sont remplies par M. Simons et par M. Chabert, fonctionnaires d'une rare honorabilité.

Nous aurions dû peut-être commencer ce chapitre en y inscrivant le nom de lord Stratford de Redcliffe, ambassadeur des Trois Royaumes à Constantinople. Grâce aux diverses et dramatiques péripéties de la question d'Orient, ce diplomate est aujourd'hui en possession d'une renommée universelle. Quelques coups de crayon suffiront à esquisser son portrait.

En toute chose, lord de Redcliffe réalise bien l'idée qu'on est porté à se faire d'un membre de cette oligarchie Anglaise qui semble aspirer à diriger le monde. Homme de haute taille, à figure froide et sérieuse, il a en lui ce qui fait le personnage distingué, selon les idées européennes. De grandes manières, une toilette élégante même dans sa sévérité, un air altier, un luxe de prince, tel est l'homme.

Selon le rang ou l'importance des personnes qu'il reçoit, il se montre facile ou difficile. Esprit délié, il a la parole abondante ; mais ce qui est désespérant, c'est qu'il trouve des ressources de logique dans toute espèce de cause et que l'habitude de faire de la diplomatie paraît lui donner l'assurance qu'il a toujours raison.

On assure que, dans la même affaire, parlant à des intéressés ou à des personnages divers, il leur tient toujours un langage qui est divers aussi. Il possède au plus haut degré l'art de s'impressionner à froid. Nul mieux que lui ne sait passer sans transition du calme à la menace, de la gaîté à l'émotion.

Dominé par l'ambitieuse pensée d'être le seul ambassadeur influent à Constantinople, lord de Redcliffe s'est attiré des reproches mérités. Il a souvent outrepassé les limites que le droit des gens impose à l'agent diplomatique. Il a voulu diriger, gouverner la Turquie, faire tomber et nommer les ministres, éloigner ceux qui n'étaient pas ses adhérents, maintenir par tous les moyens ceux qui étaient assez complaisants pour subir ses volontés et ses caprices et ne faisaient rien qu'après avoir pris ses conseils. L'ambassadeur anglais a surtout indisposé les esprits dans ces derniers temps. Son intervention directe dans les affaires de la Sublime-Porte était devenue tellement visible et exigeante, qu'il serait facile de produire des notes diplomatiques émanant du cabinet ottoman et corrigées de la main de cet ambassadeur.

Lord de Redcliffe est très remuant. Quand l'influence lui échappe, il noue toutes les intrigues pour devenir prépotent. Si quelquefois le séjour prolongé d'un agent dans une capitale est utile aux intérêts de la puissance qu'il représente, parce que ce séjour lui permet de mieux connaître les hommes et d'avoir pu personnellement les éprouver, il arrive un âge, et lord de Redcliffe a 65 ans, où l'on se résigne difficilement à la diminution de son crédit. Dans ce cas, le chagrin qu'un homme ressent d'assister à sa propre déchéance, devient une cause de surexcitation fébrile telle qu'elle perce dans toutes les actions. Telle est la situation de lord de Redcliffe.

La France, qui tient de plus en plus une grande place en Europe, a toujours été représentée en Orient par des hommes honorables; mais ces ambassadeurs, hommes loyaux jusqu'à l'excès, ont pris à tâche de ne jamais s'écarter de la réserve imposée par les règles diplomatiques. Il eût répugné aux envoyés de la grande nation d'agrandir l'influence de leur pays par des moyens tortueux.

En Orient, on a souvent déploré que l'ambassade française fût un peu trop inféodée à une coterie placée sous l'influence de Réchid-Pacha ; nous voulons parler de la famille Alléon et Ce, banquiers, dont les gendres sont attachés à la légation. Ces gendres sont MM. Rouet, Pelletier, Longueville et autrefois Cor. MM. Cor et Rouet ont été jadis secrétaires de Réchid.

Il n'y a que le général Baraguay-d'Hilliers qui se soit soustrait à cette pression.

On remettrait utilemeut en vigueur le vieil usage diplomatique qui interdisait aux employés des ambassades de se marier au lieu de leur résidence.

Les nationaux trouvent avec raison qu'il y a un très grand inconvénient à ce que la maison Alléon et Ce ait tant de parenté parmi les drogmans, secrétaires et chanceliers de l'ambassade. Quand il s'agit de viser ou de transcrire un contrat, on peut craindre immédiatement qu'il n'en transpire quelque chose sur le marché commercial. Les négociants français établis dans le Levant désireraient vivement qu'on obviât à cet état de choses.

La même influence conduit les intérêts français à des conséquences regrettables. Quand la maison dont il vient d'être parlé fait des affaires avec un Pacha ou un homme politique quelconque, par ce seul fait, ce personnage trouve dans le personnel de l'ambassade des fonctionnaires prêts à le préconiser. Qu'arrive-t-il ensuite? C'est que la France ne voit plus dès-lors que par les yeux de ses employés, le Pacha co-intéressé. Il n'est pas besoin d'insister sur ce point. Chacun en comprendra la gravité à première vue.

En général, nos drogmans montrent peu d'aptitude à prononcer les langues orientales. Ils ont tous de singuliers accents. Ces vices de prononciation excitent l'hilarité des beaux esprits de la Sublime Porte. Les Turcs ne s'en tiennent même pas au rire, ils ont donné un sobriquet à chaque

drogman. C'est ainsi qu'ils désignaient M. Cor sous le nom de drogman femelle, parce qu'il leur semblait que, pour parler le turc, il prenait la voix et le ton d'une femme. — De M. Dauvra, ils disent : « C'est le drogman arnaute », et cela parce qu'il prononce le turc à la manière des naturels de l'Albanie. M. Scheffer est un savant orientaliste très distingué, mais il lui manque aussi de savoir articuler correctement la langue dont il est interprète.

Nos divers envoyés ont-ils bien compris tout ce qu'il y a dans les querelles religieuses qui ont donné naissance au conflit Turco-Russe ? Nous ne le croyons pas. Depuis plus de trente ans, sous quatre formes diverses de gouvernement, la France s'est obstinée à ne pas voir qu'il était de son intérêt, à Constantinople, d'être Chrétienne avant d'être Catholique, et c'est pour cela que son influence n'a pas été omnipotente du premier coup. Les Catholiques qui relèvent de l'empire turc, sont au nombre de 300,000 au plus; est-ce à comparer avec une population de 14,000,000 de Chrétiens ?

Or, les Chrétiens ne se sentant pas suffisamment garantis dans leur culte, dans leurs propriétés et dans leur liberté individuelle, ont toujours tendu les mains à un protecteur. Ils voulaient avoir le patronage de la France, qui leur était dû d'après les anciennes capitulations. Mais quoi! la France des derniers gouvernements était trop exclusivement Romaine, et voilà pourquoi ils ont invoqué la protection Russe. Il nous a paru utile de faire connaître ce fait, assez peu compris et fort intéressant. Après nos récentes et glorieuses victoires, la France est de plus en plus appelée du nom de libératrice en Orient ; qu'elle tende une main amie à toutes les communions Chrétiennes, sans exception, et elle aura sauvé l'Orient.

L'Ambassade Autrichienne, à Constantinople, date de 1699. Depuis plusieurs années, elle a été presque nulle ;

mais, dans ces derniers temps, M. de Bruck lui a communiqué tout-à-coup une vie nouvelle et une grande influence. Nous n'apprendrons rien au lecteur, quand nous dirons que ce diplomate est un esprit pratique, un homme de talent et dont les vues seront de plus en plus appréciées en Europe. On peut poser en fait qu'il a remonté l'ambassade Autrichienne, qui était en pleine dissolution.

Par les soins de cet ambassadeur, des hospices et des écoles ont été fondés au moyen de souscriptions par ceux des sujets Autrichiens qui habitent la capitale de l'Empire Turc. M. de Bruck avait peu de goût pour lord Stratford de Redcliffe.

On se rappelle, du reste, qu'en raison de son attitude dans les débats relatifs au conflit Turco-Russe, cet homme d'Etat a été appelé à occuper un poste élevé dans le cabinet de Vienne. Son successeur auprès de la Sublime-Porte est M. de Prokesh. Les ouvrages de ce dernier, qui a longtemps séjourné en Grèce, prouvent qu'il faudra compter avec le nouvel Internonce d'Autriche.

Un homme honorable, M. le colonel de Wildenbruck, représente Sa Majesté le roi de Prusse auprès du sultan ; c'est un militaire tout rond, qui, par sa loyauté, pèse naturellement dans les conseils.

Les premiers rapports de la maison de Prusse avec la Sublime-Porte remontent à 1756.

Si l'on veut jeter un coup d'œil sur les ambassades de second ordre, on est appelé à parler de M. le baron Tecco, ministre de Sa Majesté le roi de Sardaigne. Ancien drogman, devenu ambassadeur par son mérite, il présente le spectacle d'un homme hors ligne, orientaliste distingué, numismate d'un grand savoir, mais on pourrait souhaiter que les préoccupations du savant ne fissent pas oublier la tenue de l'homme du monde.

En observant un peu plus les convenances sociales,

M. le baron Tecco serait peut-être l'Européen le plus éminent parmi ceux qui ont affaire à la Sublime-Porte.

M. Blondel, ambassadeur belge, qui appartient au parti clérical, est aussi un homme distingué.

Avant même que les Russes n'aient pris rang parmi les grandes puissances européennes, leurs nombreuses ambassades avaient visité Byzance. Les relations suivies de la Russie avec la Turquie, datent de Pierre Ier; mais c'est principalement depuis Catherine et sous ses successeurs, que la Moscovie a joui à Constantinople d'une influence dont il n'y avait pas de précédent dans les annales diplomatiques. Il est vrai de dire qu'elle était toujours représentée par des agents d'un haut mérite, et qu'elle a mis à profit les guerres de la Révolution, de l'Empire, les années de la Restauration et du règne de Louis-Philippe, pour consolider son pouvoir. Toutes les fois que la Russie a eu à caresser l'empire Turc, afin de l'atténuer, elle a envoyé à Stamboul des esprits déliés, fins et froids observateurs. Il fallait que les envoyés du Czar fussent, en quelque sorte, des médecins diplomatiques pouvant apprécier au juste l'état du malade et voir dans quelle mesure il convenait de l'affaiblir. On pourrait dresser, à ce sujet, un longue liste. Nous nous contenterons de citer M. de Boutenieff, écrivain élégant, de l'école de Voltaire; nous ferons une mention semblable pour MM. de Titow, Ozerof et Oustinof, diplomates de la vieille école russe.

Tels étaient les hommes qui convenaient à l'état de paix.

Mais la Russie a toujours joué un double jeu vis-à-vis de sa voisine. Ainsi aussi souvent que les Czars ont voulu mordre les Sultans, ils ont député chez eux des hommes de sabre, menaçant, mais ne manquant jamais d'habileté. C'est dans cette deuxième catégorie d'envoyés Moscovites qu'il convient de ranger les princes Strogonof, Alexis Orlof et Mentschikoff.

Comme la Russie n'a jamais épargné l'argent pour se ménager des influences, le drogmanat de son ambassade était constitué de longue date d'une manière supérieure. Voilà comment elle a attiré à elle le concours des hommes capables qu'elle a pu avoir sous la main et particulièrement des Grecs du Phanar. Au nombre des drogmans qu'elle avait avant la guerre, il faut citer d'abord les Franchini, qui ont quitté l'ambassade française il y a trente ans environ, et qui, en passant à la légation Russe, ont amené avec eux la plus grande partie de l'influence du Levant.

Dans le même drogmanat on trouvait le prince Hangerli, homme plein de finesse, et M. Argyropoulo, ancien chargé d'affaires de Grèce, aujourd'hui ministre des finances à Athènes. Enfin le grand-logothète Aristarki qu'elle faisait payer sur la caisse du hospodar Stirbey de Valachie.

Avant de clore ce chapitre, nous extrairons d'un livre publié il y a quinze ans (1), les appréciations et les considérations qui suivent :

« En empêchant, par tous les moyens, la régénération
» de la Turquie, la Russie accrédite l'opinion que l'empire
» des Sultans n'a plus de principe vital, qu'il est condamné
» à périr, et que la nécessité autant que les intérêts de
» l'Europe entière prescrivent de céder Constantinople au
» Czar. Cependant il n'est pas vrai que la Turquie ne ren-
» ferme plus de germes de vie ; elle languit aujourd'hui,
» elle dépérit, mais elle n'est pas morte.

» La Turquie ancienne dépérit, c'est là une vérité in-
» contestable ; mais il faut bien distinguer dans la Turquie
» la race conquérante qui domine depuis six siècles, de la
» nouvelle race turque et des populations qui composent
» l'empire ottoman. M. le duc de Raguse, M. de Lamar-

(1) *De la Pologne et des Cabinets du Nord*, par Félix Colson. — Paris, Paulin, 1841.

» tine (1) et beaucoup d'hommes éminents regardent comme » inévitable la ruine de la Turquie. A leurs yeux, toutes » les réformes de Mahmoud ne peuvent rajeunir une na- » tion qui se meurt de consomption, qui n'a plus de prin- » cipe vital. Selon nous, les juges éclairés que nous avons » cités se trompent, parce qu'ils ont confondu la race do- » minante avec la population entière de la Turquie. »

Il y a quinze ans, les choses étaient donc déjà au point où nous les voyons en ce moment. Les causes du mal étaient les mêmes. Nous ferons à ce sujet un second emprunt au livre auquel nous avons déjà demandé un extrait.

« La corruption entretenue à Constantinople par la » Russie est telle, qu'elle rend au Czar les mêmes services » qu'une armée permanente de cent cinquante mille » hommes. Une foule d'agents inconnus, moines, confes- » seurs, colporteurs, etc., fonctionnaires de toute espèce, » sont aux gages de la Russie ; le divan lui-même n'a ni » dignité, ni indépendance. Les membres qui le composent » vivent au milieu d'un luxe qu'ils entretiennent par des » moyens inconnus ou plutôt très connus. Il résulte de » cette démoralisation générale de la nation turque, qu'à » quinze lieues de Constantinople l'autorité du sultan est » nulle. »

Constantinople étant un des points du monde les plus propres au mouvement commercial, presque tous les États européens y comptent des nationaux en assez grand nombre. Il est juste de reconnaître à ce sujet que l'intolérance ottomane, absolue sous vingt autres rapports, rejette toute son âpreté. Il y a déjà longtemps que l'étranger résidant en Turquie jouit, non-seulement d'une large hospitalité, mais encore d'une certaine somme d'influence. Cela est dû

(1) En 1840, M. de Lamartine disait, en parlant de l'empire ottoman : « J'ai touché ce cadavre. » Depuis lors, l'illustre écrivain a mieux examiné les faits, les hommes et les choses, et il s'est ravisé.

d'abord à l'efficacité de la protection personnelle dont il jouit diplomatiquement et aussi aux relations amicales et bienveillantes qu'il est aisé de lier avec les Turcs, car chaque Européen conserve sur le sol ottoman sa nationalité, ses lois et sa physionomie propre.

Il est très concevable d'ailleurs que les occidentaux soient de mieux en mieux reçus par les musulmans. Point de jour qu'ils ne les aident à transformer pacifiquement ce grand et magnifique pays, affaibli par l'immobilité et rongé par la routine. L'industrie, l'art, les sciences, les lettres, toutes les merveilles de l'Europe, nous les portons aux fils d'Othman, et comme ceux-ci commencent à sortir du sommeil du fatalisme, ils n'ont plus à nous refuser la main.

On sait qu'il a été organisé à Constantinople un conseil de la santé publique. Ceux des Européens qui ne s'occupent pas de politique, mais qui sont dévoués à la science, sont entrés dans ce comité et y ont rendu d'immenses services à l'empire ottoman. Le conseil de la santé publique est composé d'un délégué nommé par chaque ambassade. Pour ce qui est du président, il est choisi par la Sublime-Porte; c'est d'ordinaire un homme respectable. Plusieurs médecins européens très distingués font partie de cette commission.

Quelques-uns méritent une mention particulière. En première ligne nous citerons M. Fauvel, ancien professeur au Val-de-Grâce, maintenant enseignant à Byzance. A un talent plein de distinction, il réunit un caractère des plus honorables. Dans le même conseil, on rencontre le docteur Leval, candidat de la Turquie; c'est une intelligence puissante et organisatrice. L'Orient doit à ce dernier son service sanitaire; mais il est juste de reconnaître que, dans cette création, il a été aidé par son collègue, M. Marchand, docteur de Vienne.

Jusqu'à ce jour, il a été difficile, pour ne pas dire

impossible, d'établir une presse nationale turque. Blacke, fondateur du *Moniteur ottoman*, n'a pu accomplir l'œuvre qu'il avait commencée. En 1841, le nouveau rédacteur de cette feuille, M. Franceski, mourait en deux jours. On a cru au poison. C'était le cinquième ou sixième rédacteur du *Moniteur ottoman* qui était enlevé subitement.

Il existe encore en ce moment deux ou trois journaux à Constantinople. Il nous en coûte d'avoir à dire qu'ils sont sans influence. On ne doit attribuer leur manque d'autorité qu'à l'habitude de se poser toujours en apologistes des ministres d'État ou au système de mutisme absolu dans lequel ils se tiennent. A lire ces feuilles, on croirait que tous les fonctionnaires publics sont des hommes de cent coudées. Ces journaux ne sauraient exercer aucune action sur l'opinion publique.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans quelques détails sur la mauvaise organisation des différents services de l'administration postale confiée aux étrangers.

La France étant la protectrice naturelle des catholiques en Orient, on nous saura gré de terminer ce passage par quelques mots sur un personnage considérable de cette communion.

Peu d'existences auront été plus belles que celle du P. Boré, le jeune chef des Lazaristes. Tour à tour publiciste, voyageur, propagandiste, il fait d'importantes découvertes dans l'intérêt de l'histoire et de l'archéologie. Linguiste de premier ordre, il écrit et parle l'arabe, l'arménien, le persan; il fait autorité même à Ispahan pour la manière dont il s'exprime dans la langue du pays. Bref, il pourrait, par la seule puissance de son nom, imprimer une plus vive direction au progrès.

Il n'existe peut-être pas de pays en Europe où l'on soit plus disposé qu'à Constantinople à seconder les efforts du

clergé. L'état politique ne permettant pas d'ouvrir des universités, on comprend que l'instruction soit donnée au peuple ou par des instituteurs cléricaux, ou par des sœurs de charité. Tout le monde sait, d'ailleurs, qu'on ne saurait entourer ces dignes religieuses d'assez de témoignages d'admiration pour leur absolu dévoûment.

On regrette, d'ailleurs, que le père Boré n'impose pas une règle plus sévère à ses prêtres catholiques irréguliers. Un peu d'austérité serait d'un bon exemple dans une contrée où tous les abus sont tolérés. Les prêtres dont nous parlons s'introduisent dans les maisons sous le manteau de la foi; ils s'installent au sein des familles, et il en est résulté quelques occasions de désordre. Ne fût-ce que par opposition à l'attitude des ministres des autres cultes, il aurait été bon d'avoir une autre manière d'être et de n'offrir aux yeux du monde que des existences irréprochables.

CHAPITRE XIII.

—

CONCLUSION.

—

RÉFORMES ADMINISTRATIVES.

Il ne suffit pas de grouper des faits. De tout ce qui précède, il doit, suivant nous, résulter un enseignement et une espérance. La réforme est devenue indispensable en Turquie. En présence des événements actuels, la tâche du penseur consiste maintenant à désigner à l'attention publique le nom des hommes qui sont le plus en état d'appliquer les idées européennes en Orient et de prêter un concours énergique à la couronne d'Abdul-Medjid.

Plusieurs innovations importantes sont réclamées par les peuples qui habitent l'empire ottoman et impérieusement exigées par les circonstances politiques.

La première de ces mesures sera celle qui aura pour objet de séparer le temporel du spirituel. Il y aura bientôt un siècle que l'Europe entière, à peu d'exceptions près, a

adopté ce grand principe, qui est la puissante garantie de l'égalité civile et politique. L'Orient ne pourra manquer de l'appliquer à son tour. Pour y parvenir, on créerait un ministère des cultes, non plus dans un sens exclusivement musulman, mais animé d'un esprit de tolérance qui rassurerait pleinement les diverses communions religieuses qui vivent dans l'empire.

Il n'aura jamais été entrepris rien de plus solennel ni en quelque sorte de plus courageux à Constantinople; mais, encore une fois, cette exigence devient de jour en jour plus urgente. L'homme auquel cette grande mission sera confiée n'entreprendra d'accomplir cette tâche qu'autant qu'il aura à son service une volonté de fer, une audace sans égale et un esprit de suite inaccessible à toute espèce d'intimidation. En se mettant à l'œuvre, il devra briser du même coup le pouvoir judiciaire de l'Uléma et les prérogatives extrà-religieuses du patriarche schismatique, des patriarches arméniens et du grand-rabbin. D'un trait de plume, il leur enlèvera le droit qu'ils se sont arrogés de prélever des bénéfices sur les plaideurs. En ce qui concerne plus spécialement les patriarches et le grand-rabbin, le hardi novateur les dépouillera du privilége barbare et exorbitant, usurpé pour ainsi dire par eux, de frapper des impôts sur les chrétiens et sur les juifs, et de disposer à leur gré de la fortune et de la vie de leurs ouailles.

Celui qui aura la force de se vouer à cette réforme salutaire deviendra le point de mire de tous les traits du fanatisme. L'histoire nous apprend que c'est le partage de presque tous les amis de l'humanité. Mais qu'importe? Une gloire impérissable sera la récompense de ce grand esprit. Nous le répétons, ce projet périlleux ne peut être réalisé que par un homme nouveau. Aucun des Ottomans dont nous avons analysé le mérite, ne présente encore aux yeux

de l'observateur les rares qualités exigées pour une œuvre aussi gigantesque.

Tous ceux qui espèrent d'heureuses et de brillantes destinées pour la Turquie, renonceraient peut-être à ce beau rêve s'il était convenu que la régénération de l'Orient ne s'effectuerait que par le seul élément musulman ; mais, comme dans un avenir prochain, la direction des affaires publiques sera inévitablement le patrimoine des chrétiens aussi bien que des autres communions religieuses, on verra s'effacer insensiblement ces craintes. Disons ici qu'il serait même d'une excellente politique de diriger vers les hautes fonctions publiques, non pas un Phanariote, ni un ami exclusif du Phanar, mais bien un citoyen instruit du vaste empire d'Othman, quelle que fût d'ailleurs l'origine de cet homme nouveau. Dans les quatorze races qui composent la population de la Turquie, il deviendra facile de trouver un personnage d'élite, lutteur et modérateur tout ensemble, qui serait de taille à accomplir d'un seul jet cette réforme grandiose.

En regard du ministère des cultes dont nous venons de parler, on procédera à la création d'un ministère de la justice. Que d'études ! que de travaux pour instituer des officiers civils, pour préparer les codes civil, pénal et de commerce ! Cet immense et malheureux empire manque même des premiers éléments de garantie judiciaire. Ainsi, en même temps que le nouveau ministre brisera les anciens juges prévaricateurs, il passera au creuset la moralité des nouveaux magistrats et ne confiera les offices de judicature qu'à des citoyens assez probes pour veiller avec intégrité sur l'honneur et sur la fortune publique ; ainsi que son collègue des cultes, il aura beaucoup à combattre, car, dans cette spécialité aussi, il rencontrera l'opposition de l'Uléma démembré et dépossédé de ses privilèges ; il aura à soutenir le choc des patriarcats réduits à s'occuper des

seules choses de leur saint ministère. Enfin il aura à surveiller l'enseignement des magistrats dans un pays où la procédure est inconnue. A l'origine d'une organisation, il serait facile d'introduire des abus qui fausseraient la jurisprudence dans la pratique, et c'est une des difficultés contre lesquelles il faut se tenir en garde.

Nous nous sommes enquis avec impartialité de la question de savoir à quel homme de talent ce poste nouveau pourrait être confié. Le nom de Saïd-Effendi, sous-secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères, esprit neuf et distingué, nous ayant été désigné de plusieurs côtés, nous n'hésitons pas à l'inscrire. N'ayant pas l'honneur de le connaître, on ne pourra certes croire que nous fassions acte de flatterie ou de complaisance intéressée.

Si le même esprit de réforme doit présider à la refonte des autres ministères, des difficultés analogues attendent nécessairement ceux qui s'en chargeraient. Toutes les spécialités sont entièrement à reconstruire. La responsabilité, cet être moral sans lequel il n'y a pas d'ordre, doit peser sur chaque circonscription administrative; chaque bureau demande à être purgé des parasites qui l'entourent. Il sera d'un intérêt absolu de donner enfin congé aux employés fainéants et incapables, trop nombreux dans l'empire. On soumettra l'avancement à des règles sévères, et ce ne sera pas un progrès sans importance dans un pays où l'on a toujours beaucoup accordé au caprice. Les appointements seront fixés et non laissés à l'arbitraire. Pour leur donner plus de garantie et les maintenir à l'aide d'une sorte de frein moral, une caisse de retraite sera fondée pour ceux des employés qui, servant honorablement leur pays, ne demanderont plus à la rapine de honteux et coupables moyens d'existence.

Le ministère de l'instruction publique a, certes bien aussi, une tâche importante à remplir. Former les hommes

qui feront et appliqueront les lois, élever ceux qui dirigeront les provinces, instruire les employés, préparer, par une éducation solide et tolérante, les jeunes gens qui se destineraient plus tard à enseigner la religion, doter la Turquie d'ingénieurs, de savants et d'artistes, telle est la mission que Dervich-Pacha serait certainement très capable de remplir avec succès. Les classes inférieures ne seraient pas oubliées. Le nouveau ministre mettrait en vigueur un système d'instruction primaire obligatoire, d'après le programme européen. En même temps, il veillerait à ce que la langue de l'Etat fût aussi cultivée que celle de chacune des autres nationalités.

Encore un département à organiser tout entier. Il pourrait offrir à un sujet de race chrétienne, soit le titre de ministre, soit celui de sous-secrétaire d'Etat. Nous voulons parler du ministère des finances. Comme c'est sur la population raïa qne la dîme pèse principalement, c'est à un chrétien à faire ressortir tous les vices de ce système discrédité. En attendant, pour cette spécialité, deux hommes sont désignés par leur mérite ; ce sont Mouktar-Pacha, ministre actuel, et Kiani-Pacha, dont nous avons déjà eu occasion de dire un mot. Puisque tout le régime financier de la Turquie est à refaire, on comprend aisément qu'il n'y ait pas trop de deux hommes pour venir à bout de ce labeur. En même temps, en effet, qu'on fixera l'assiette de l'impôt, qu'on organisera le budget, qu'on créera la comptabilité et le contrôle, qu'on fixera les modes de perception, qu'on établira sur des bases européennes les octrois et les douanes, il faudra donner des soins à des institutions de crédit, à la réforme monétaire, à des banques de circulation, à la régularisation de la dette publique, à l'organisation postale, à l'administration des domaines, etc., etc.

Nous passons à la guerre.

Si l'on se reporte aux observations qui terminent notre

travail sur l'organisation militaire en Turquie, on se rendra facilement compte des difficultés immenses que Méhémet-Kibrisli et que Méhémet-Ruschdi auraient à surmonter. L'introduction de l'élément chrétien dans les moyens de défense de l'empire ottoman, est un problème bien plus important à résoudre que celui même de l'organisation de 1843. En dehors d'une grande conscription de tous les citoyens musulmans et raïas, que d'autres objets à étudier! Ne faut-il pas ouvrir des écoles spéciales et des services plus spéciaux encore? Les soldats aussi ont besoin d'une caisse de retraite. Il faut un hôtel des invalides, des arsenaux, des poudrières, des haras, des greniers d'abondance. Il faut des sous-officiers instructeurs. L'armée actuelle, héroïquement éprouvée par la guerre européenne et par la campagne de Crimée, sous les ordres d'un généralissime originaire de l'Occident, a des cadres et de nombreuses ressources, il serait donc facile de jeter les bases d'une défense de l'empire. Les recrues chrétiennes préparées par Omer-Pacha, les officiers raïas formés à son école, seraient autant de héros qui voudraient cueillir des lauriers sous ses ordres.

Quant à l'administration intérieure, ou, en d'autres termes, quant au ministère de l'intérieur, il sera aussi l'objet d'une vive sollicitude de la part du Sultan. C'est de cette branche importante de l'administration que dépend le bien-être des peuples; c'est en elle que se réunissent tous les autres départements. Ce ministère sera dirigé par le président du conseil ou grand-vizir; c'est ce qui se pratique généralement dans les pays bien constitués. Il appartiendra donc au vizir d'organiser sérieusement les communes, de transmettre les projets de réforme à tous les grands conseils spéciaux, d'étudier plus particulièrement les besoins et les ressources des quatorze races de l'empire, de les grouper, de donner satisfaction à tous leurs besoins, de veiller à la

propagation de l'instruction et de vivifier enfin les intérêts généraux et le bien-être particulier. Représentant immédiat du Sultan dans l'empire, le Vizir ne confiera des charges et des pouvoirs qu'à des préfets instruits, honorables et amis de la réforme. Il donnera aussi l'impulsion aux présidents des grands conseils d'État et de l'Empire; c'est, par exemple, dans ces corps que siégeraient des hommes considérables.

A quelle grande personnalité actuelle destinons-nous ce poste? A celle qui le méritera entre tous et qui jettera le plus grand lustre sur la couronne impériale, à l'homme qui favorisera en même temps l'épanouissement de la civilisation occidentale en Orient.

A la tête du grand conseil spécial, nommé par le Sultan sur la présentation de trois membres élus par les communes, on devrait mettre, suivant nous, A'ali-Pacha, homme studieux et qui a déjà donné tant de preuves d'une haute intelligence administrative. Ce conseil serait destiné à continuer l'œuvre du Tanzimat et à élaborer l'ensemble de la codification publique, civile et pénale, qui convient à un grand peuple.

Soit qu'on réunisse, soit qu'on sépare l'agriculture, le commerce et l'industrie, chacune de ces grandes sources de la prospérité nationale demande un homme spécial. Tous ces objets sont dans l'enfance. Tel qui organiserait l'agriculture, établirait des marchés, ouvrirait des écoles agronomiques, veillerait à l'amélioration des races d'animaux, n'aurait pas le temps utile pour s'occuper de l'industrie, pour attirer les capitaux, pour ouvrir des manufactures, et, en un mot, pour multiplier la richesse du sol par le travail. Que de mesures à prendre encore à ce sujet! Le retrait de la loi qui défend aux étrangers de posséder, ferait changer le cours de l'émigration européenne, toujours disposée à se porter sur l'Afrique française ou sur l'Amé-

rique. Quand le gouvernement ottoman sera ainsi basé sur des principes occidentaux, les colons aimeront mille fois mieux s'expatrier à quelques jours seulement de la terre natale que de traverser l'Océan ou la Méditerranée, et de s'enfoncer dans les sables de l'Atlas ou dans les terres du continent américain. Ce magnifique empire turc, qui n'est point peuplé en proportion de son étendue, serait aisément fertilisé. En se prêtant au système des colonies, il changerait à l'instant de face et deviendrait le paradis de l'univers. Nous ne sommes plus dans un temps où l'autorité ombrageuse des princes puisse fermer perpétuellement aux émigrants un pays aussi plein de ressources que l'est la Turquie. Pour se mouvoir et pour vivre, l'homme n'a qu'une certaine étendue de terre. Lorsqu'on raccourcit cet étroit espace par des prohibitions inintelligentes et cruelles, on appauvrit d'abord ce sol, et ensuite on commet un acte contre la volonté de Dieu, qui a fait du monde entier le patrimoine des fils d'Adam. Grâce au ciel, le sultan Abdul-Medjid est tout à la fois entouré de trop de lumières et animé d'intentions trop bienveillantes pour que cette double vérité ne l'ait pas frappé.

Revenons à notre analyse.

Quant au commerce, on peut, par ce qui suit, juger de son importance dans l'avenir.

Il n'y a pas de pays au monde qui, au point de vue de la richesse du sol, puisse être comparé à la Turquie. Toutes les matières premières y abondent; les mines, les forêts et les céréales couvrent la surface de l'empire. Les bestiaux s'y élèvent aisément. Pour donner une valeur immédiate à tant de productions naturelles, il ne faudrait que faire des routes; les voies de communication manquent tout-à-fait en Orient.

Cependant, on semble vouloir s'occuper prochainement des chemins de fer. Or, au moment où tous les Etats re-

noncent au système vicieux des adjudications dans les travaux publics, on a appris avec étonnement que l'Orient se montre isposé à consacrer et à rajeunir cette coutume déplorable, en l'appliquant aux voies ferrées. Des garanties plus sérieuses doivent être exigées. En matière de finances, on ne s'aurait s'abandonner à la bonne foi du premier venu.

Supposons un instant que la Russie voulût reconquérir sa prépondérance. Qu'aurait-elle à faire ? Il lui suffirait d'envoyer à l'adjudication un banquier secrètement dévoué à ses intérêts. Quant aux quelques centimes de rabais, souscrits pour tenir dans ses mains la source de la prospérité matérielle de l'empire ottoman, le Czar les paierait certes bien volontiers sur sa cassette.

La Turquie a, d'ailleurs, été récemment éclairée par une expérience cruelle ; nous voulons parler de la Banque trop fameuse de Constantinople, fondée sous l'inspiration de M. Trouvé-Chauvel. On n'a pas oublié que cet établissement naissant n'a pu subsister, précisément parce que ce Français n'avait pas le crédit qu'il annonçait. Quinze millions de traites, tirées sur diverses places de l'Europe, durent revenir à Byzance avec accompagnement de frais de retour.

Ce fait suffirait pour écarter à jamais des améliorations ottomanes les sarafs, quels qu'ils soient, indigènes ou étrangers. Au lieu de s'adresser aux hommes d'aventure, qui cherchent fortune dans tous les pays, la Sublime-Porte, ayant à cœur les intérêts de l'empire, doit se confier de préférence à des noms financiers, irréprochables, agréés par les puissances occidentales. Elle pourrait, en cela, prendre exemple sur les dernières opérations de crédit de l'Autriche.

Par sa position géographique, Constantinople est destinée à devenir le centre le plus important du monde commercial ; ce sera le point de jonction entre l'Orient et l'Oc-

cident, l'anneau qui reliera les quatre points cardinaux.

Cela est si vrai que, dans l'état d'abandon où se trouvent aujourd'hui les forces de production de l'empire ottoman, ce pays opère cependant de nombreux échanges avec l'Europe et l'Asie centrale. A quel chiffre n'atteindraient pas ces transactions si le mouvement industriel et commercial était efficacement protégé et encouragé!

Dans la situation actuelle, et abstraction faite de l'état de guerre, le seul port de Constantinople représente un mouvement de 4,000 navires, jaugeant ensemble environ 1,200,000 tonnes. Ces navires apportent de tous les points de l'Occident des produits manufacturés pour la Turquie et l'Asie centrale; ils font leur retour en Europe chargés de matières premières, le plus généralement de céréales provenant des Principautés moldo-valaques et de la Russie méridionale.

On peut calculer jusqu'à quel degré de prospérité la Turquie élèvera son commerce si elle s'applique à donner à son industrie agricole une plus large échelle. Pour accomplir des prodiges, il suffirait de créer des ports et de semer quelques centres de population le long de son littoral asiatique, depuis Ineboli jusqu'au golfe de Macédoine. Il y a longtemps que le commerce si prospère de la Russie méridionale aurait renoncé à soutenir la concurrence.

Par malheur, le *statu quo* et la routine l'emportent, et il en résulte de désastreuses conséquences. Il y a d'abord un déficit énorme entre les produits de l'exportation et ceux de l'importation. Cette première différence donne lieu ensuite à toutes les transactions de l'agiotage, autre cause de ruine pour l'empire turc. En dernière analyse, cet état de choses ne profite qu'à la Russie, du moins en temps ordinaire. En effet, presque toutes les valeurs en couverture des opérations de céréales se négocient de préférence à Constantinople d'où les remboursements sont envoyés en

métalliques. C'est ce qui fait que les espèces d'or et d'argent disparaissent peu à peu de la circulation.

Il est temps de s'occuper de ces graves questions. Si l'on tient véritablement à régénérer l'empire ottoman et à abaisser la Russie, il faut, par tous les moyens qu'indique un sage programme, pousser la Turquie à cette réforme de ses ports, de ses routes et de ses comptoirs. Ce serait le complément obligé des progrès qu'attendent le commerce et l'agriculture de ce riche pays.

Quand des ministères spéciaux seront fondés, quand la libre possession du sol sera acquise à tout homme honnête, quand des lois protégeront les transactions commerciales, les chrétiens industrieux, commerçants et agronomes trouveront dans l'empire des fonctions dirigeantes. Aussitôt la richesse coulera à pleins bords dans ce pays, déshérité depuis trop long-temps.

En ce qui touche la marine, il y a aussi beaucoup à faire. Quel événement pour l'empire que la fusion des races ! Où trouvera-t-on de meilleurs marins que ceux de l'Archipel ? Sous ce rapport, les Grecs des îles luttent d'audace et de courage avec les premiers peuples du monde, s'ils ne les surpassent pas. Y a-t-il sous le ciel une terre mieux configurée que l'empire ottoman au point de vue des ports, des mouillages et des mers ? Une marine nouvelle aura pour mission de faire sortir la Turquie des eaux calmes et bleues de la Méditerranée et de l'empêcher de s'immobiliser dans la mer Noire. L'impulsion qui viendra du dehors et l'organisation politique prochaine exigeront que ses navires marchands et ses flottes visitent l'Océan, la Chine, le golfe Persique, l'Amérique et les Indes.

Au point de vue maritime, tout le système actuel est donc à changer. Les vaisseaux turcs, au lieu de former une escadre de gardes-côtes, deviendront une escadre missionnaire qui pratiquera en grand, sur toutes les mers, l'é-

change des produits ottomans. Les moyens d'action sont donc entièrement à renouveler. Ainsi les navires eux-mêmes, construits sur les modèles du passé, ne peuvent plus être coupés sur les dessins d'autrefois.

Ces données indiquent assez qu'un homme nouveau reste encore à trouver pour prendre la haute direction de ce mouvement régénérateur.

Il serait temps d'aborder la refonte facile des affaires étrangères.

Ce département né d'hier a plus qu'aucun autre besoin d'être radicalement modifié. On a vainement pratiqué des épurations; toutes les créatures de Réchid l'ont envahi et représentent bien plus l'ex-grand-vizir que le Sultan lui-même. Il faut en finir avec ce désastreux passé d'une politique inféconde et personnelle. On ne doit pas hésiter surtout à congédier les Phanariotes et à confier les ambassades à des hommes nouveaux.

Fuad-Pacha a toutes les qualités désirables pour diriger le département des affaires étrangères.

Qu'est-ce donc que la diplomatie? L'étude du droit des gens, la connaissance des ressources, des mœurs et des richesses de pays alliés entre eux, et l'art de concilier les intérêts divers en cas de conflit. Il se présente aussi telles circonstances où les fonctions diplomatiques ne peuvent être confiées qu'à l'expérience consommée d'hommes considérables, tels que Véfik-Effendi. Ce serait, par exemple, un excellent ambassadeur en France.

En fait de diplomates, la Sublime-Porte ne serait pas en peine de faire de bons choix. Le Sultan pourrait envoyer Etem-Pacha à Vienne; à Saint-Pétersbourg (si les relations intermédiaires y étaient rétablies) Mahmoud pacha de Saïda, car celui-là est vraiment un homme capable; en Perse, à Berlin, en Belgique, en Piémont, en Espagne, en Portugal, en Amérique, des diplomates sérieux, mûrs et

observateurs. Si cette ressource de compter des personnages titrés venait à manquer, qu'on décrète un concours, mais plus d'Envoyés désignant eux-mêmes leur personnel diplomatique. Il importerait de faire de la diplomatie une science économique, politique, et, pendant plusieurs années, de confier au plénipotentiaire la surveillance active des écoles fondées en Europe par le gouvernement turc. A la Grande-Bretagne, il faut un ministre de premier ordre, sympathique aux idées reçues, ayant déjà les mœurs du monde aristocratique. Nul n'est plus en état que Réchid de représenter l'empire dans ce pays, où les études sérieuses sont pour ainsi dire sous la main de l'homme studieux qui désire se perfectionner, où des hommes tels que MM. Talleyrand, Saint-Aulaire, Thiers et Guizot ont été fiers d'être les mandataires de la France.

La Sublime-Porte, au lieu de logothètes improbes et d'agents phanariotes non accrédités, recourra à un expédient nouveau. Voulant de plus en plus sauvegarder les droits et les intérêts des peuples dont elle est la suzeraine et sur lesquels elle prélève un tribut, elle créera une branche d'administration spéciale, un ministère des tributaires. Le nouveau ministre serait chargé de suivre des rapports avec l'Egypte, Tunis, le Montenegro, la Valachie, la Moldavie, la Servie, Samos et toutes les autres contrées qui relèvent de l'autorité du sultan. Il n'est pas indifférent de remarquer ici que les tributaires sont au nombre de neuf à dix millions et forment presque le tiers de la population totale de l'empire.

Tout en respectant l'indépendance particulière et l'autonomie de chacune de ces provinces, le ministre devrait exiger l'introduction graduelle dans ces diverses contrées des grands principes européens adoptés par la métropole; il s'entendrait avec les autorités autonomes pour régler les contingents militaires en cas de guerre défen-

sive; il fixerait aussi avec elles les tarifs de douane et les bases des traités de commerce. En France et en Angleterre, il existe un ministère chargé des colonies : il faut à la Turquie une administration spéciale pour les pays tributaires. Ils auraient à Byzance des représentants diplomatiques de race indigène.

Pour ce qui concerne la liste civile, le choix du ministre continuerait, bien entendu, d'être une des prérogatives de l'Empereur. Par le caractère d'Abdul-Medjid, on pourrait être assuré d'avance qu'il désignera toujours l'homme probe, intègre, économe, éclairé, qui lui donnera les moyens de contribuer le plus possible au mouvement civilisateur qui fait renaître l'Orient.

La Turquie a aussi impérieusement besoin d'une police municipale qui veille à la salubrité et à la tranquillité de ses villes, à la protection équitable de tous les intérêts, au redressement de tous les actes de violence qui sont jadis restés souvent impunis. Il n'est pas nécessaire d'insister plus long-temps sur ce point : tout le monde l'admet.

En finissant, nous soumettrons une dernière requête, nous demanderons une réforme indispensable. La Turquie compte trente-six gouvernements généraux et des vassaux.

Il nous semble qu'il serait urgent d'envoyer auprès de chaque peuple tributaire, soit un agent dilpomatique, soit un caïmakan. Dans aucun cas, ce fonctionnaire n'aurait le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures; sa mission consisterait à renseigner le Sultan et l'Europe sur la situation gouvernementale de ces localités. Il aurait avec lui cinq à six employés faisant le service d'inspecteurs. Ces caïmakans ou agents diplomatiques seraient en correspondance tant avec le grand-vizir qu'avec le ministère spécial des tributaires.

Dans les possessions immédiates du Sultan, on diminuerait les attributions du pacha, on les réduirait peu à peu à

celles d'un simple préfet. Par chaque quatre sandjacks environ, on créerait un emploi d'inspecteur-général. Celui-là, au moyen de huit subalternes, toujours en mission, comme les *missi Dominici de Charlemagne,* informerait les ministres spéciaux et le grand-vizir touchant la réforme; il les renseignerait sur l'état des tribunaux, des finances et des mœurs. Tout son rôle se bornerait à ce que nous venons de dire.

Enfin, résumant encore cette synthèse politique, l'empire ottoman devrait attacher à chacun de ses grands centres de population un tribunal d'appel; il aurait un muchir ou maréchal chargé dans chaque grande circonscription, d'inspecter les fériks ou chefs de division. Toute province immédiate ou tributaire, deviendrait en outre le siége d'une Université; la première seule serait la résidence d'un receveur-général.

Telles sont les réformes essentielles et urgentes qui assureront prochainement l'avenir de la Turquie. Nous disons prochainement, car nous ne doutons pas une minute de leur adoption ni de leur succès.

Résumons-nous une dernière fois. Puisque le Sultan désire la réforme, puisque l'empire ottoman y est préparé, puisque les chrétiens la réclament, puisque des hommes éminents l'appuient, puisque l'Europe l'encourage, rien ne saurait donc plus en retarder l'avènement.

NOTE

SUR L'EX-PATRIARCHE GREC ANTHYMOS*.

Nous reproduisons une pièce intéressante, touchant le patriarche Anthymos, et qui complètera les renseignements que nous avons publiés sur le clergé grec :

« Constantinople, 4 octobre 1855.

» Je veux parler de la destitution du patriarche grec Anthymos.

» On ne sait guère, en Europe, ce que c'est qu'un patriarche grec à Constantinople. Le patriarche est le véritable chef de la nation, chef religieux et civil, juge souverain dans les affaires religieuses et civiles.

» Comme président du synode, il a pour assesseurs douze métropolitains. Ceux qu'il appelle aux évêchés ou à d'autres fonctions élevées du sacerdoce, lui paient une redevance qu'ils récupèrent de leur mieux sur le bas clergé.

» C'est la source et l'occasion de désordres incroyables : changements arbitraires, malversations, abus odieux de toute espèce. De là à la simonie, il n'y a qu'un pas ; aussi est-elle organisée sur une vaste échelle. On sait ce que coûte tel évêché à obtenir ; les femmes et les maris connaissent à merveille le prix d'un divorce. On vend aux familles qui croient au pouvoir du patriarche, des pièces appelées *diavatirion*, qui sont des passeports pour le ciel : ceci se paie jusqu'à 250 à 300 francs.

» Rien ne facilite plus ces honteux trafics que les pouvoirs civils donnés au patriarche : magistrat, juge, notaire et prêtre, il a la main dans toutes les affaires de la nation. C'est lui qui fait les mariages et qui prononce les divorces ; c'est lui qui rend les arrêts dans les procès, et il prélève, en droits, 10 0/0 sur la valeur de l'objet en litige ; c'est lui qui reçoit les testaments, et il peut même se faire assurer des legs *dits pieux*.

» En ressort correctionnel, il condamne à l'amende ; en ressort criminel, à la bastonnade, à la prison, à l'exil même : autant de revenus qui grossissent à son gré ou à celui de ses agents. Il a enfin le droit suprême d'excommunication, et il en use sans contrôle. Telle est, sans exagération, sans parti pris de médire, ce qu'est le patriarche de Constantinople.

* Extrait d'un journal français.

» A l'intérieur, les métropolitains jouissent à peu près de droits égaux, relativement à la position hiérarchique qu'ils occupent. Les gouverneurs et les cadis leur doivent main-forte pour l'exécution de leurs sentences, et leur prêter main-forte pour faire rentrer leurs revenus, si besoin est, lequel revenu consiste en une contribution annuelle de chaque famille.

» Il faut ajouter à ces revenus pour le patriarche et quelques évêques les sommes énormes payées par les couvents de Moldavie. C'est précisément ce revenu particulier qui a amené la chute du patriarche Anthymos.

» Ce patriarche jouit d'une fortune colossale pour le pays; on l'évalue à 25,000,000 de piastres, gagnées dans l'exercice de ses fonctions (il possède quatorze ou quinze navires); on peut la doubler en songeant aux appuis qu'il a dû se créer et conserver pendant sa vie publique. La considération dont il jouit n'est pas à la hauteur de sa fortune, tant s'en faut. Déjà Mgr Anthymos avait occupé le trône patriarcal, et un firman l'avait destitué; ce firman, qui a été publié autrefois en France (il y a quatre ou cinq ans), l'accusait de vénalité et d'immoralité.

» Notez qu'un patriarche n'est pas destitué directement par la Porte; i l'est sur la demande du synode, c'est-à-dire des évêques et archevêques, tous aspirant à le remplacer, ou sur celle de la nation prenant l'initiative par voie de pétition. Aussi est-ce un tissu d'intrigues continuelles, dans lesquelles l'argent joue un rôle considérable et décisif. Il y a à cette heure sept patriarches de Constantinople vivants; la plupart sont retirés au Mont Athos.

» La première destitution de Mgr Anthymos fut provoquée par un négociant grec, M. Ralli. Sa femme ou sa fille était morte, et le patriarche avait refusé d'autoriser l'enterrement *à la franque*, c'est-à-dire dans une bière couverte.

» Voici maintenant les causes de la chute de Mgr Anthymos.

» Il y avait, il y a quelques années, à Janina, en Albanie, un évêque appelé Joachin, de Chio. Il avait été esclave, fut acheté par son prédécesseur et provoqua plus tard son exil. Pendant son épiscopat, deux négociants, MM. Zosimas et Caplani, originaires de Janina, moururent en Russie et laissèrent des sommes considérables pour fonder des écoles et un hôpital dans leur patrie, et entretenir divers établissements de piété ou de bienfaisance.

» De plus, il recevait de Moldavie un million et demi de piastres, comme redevance de la principauté pour le monastère de Drian, situé dans son évêché. Pendant sept ans, il reçut les fonds et les garda, ou à peu près. Les écoles dépérirent, firent des dettes; elles doivent aujourd'hui, si je suis bien renseigné, 1,200,000 piastres empruntées à 12 0/0.

» Les plaintes furent inutiles; vous devinez ce qu'elles pouvaient être sous le régime que je vous ai dépeint. En récompense de ces beaux faits, l'évêque de Janina, Mgr Joachin, devint archevêque métropolitain de *Cysique*, par la grâce de Mgr Anthymos.

» Une fois l'évêque parti, les plaintes se formulèrent plus librement. Elles servaient trop bien les désirs ambitieux de quelques évêques pour n'être pas écoutées. Cependant, une enquête aurait été dangereuse pour quelques fonctionnaires; d'abord, pour l'archevêque de Cysique, puis pour quelques négociants grecs qui étaient mêlés aux affaires de l'évêché de Janina.

» L'archevêque de Cysique était devenu, sur ces entrefaites, l'ennemi déclaré du patriarche et son compétiteur ; il fallait user d'audace, et c'est ce qu'il fit. Tandis que le patriarche, inspiré ce jour-là, favorisait les démarches des habitants de Janina, le synode rédigeait un *masbata* ou rapport à la Porte, dans lequel étaient accumulées des accusations monstrueuses. Ce *masbata*, qui forme un volume complet de grosse dimension, les énumère avec détails, et va jusqu'à une accusation de meurtre indirecte.

» Averti de ces menées, le patriarche s'est retourné vers lord Stratford de Redcliffe, qui le couvrit de sa protection; M. Alison, secrétaire-interprète de l'ambassade, était l'intermédiaire. L'accusation marchait si vite qu'un jour Mgr Anthymos apprit qu'il serait destitué le lendemain.

» L'ambassade anglaise fut avertie et l'ordre de destitution rapporté. Les ennemis du patriarche ne se tinrent pas pour battus, et arrangèrent si bien les choses que le patriarche fut accusé de contrecarrer l'enquête de Janina, d'arrêter le cours de la justice qu'il avait tant d'intérêt à favoriser. Cette fois, le patriarche succomba, et l'archevêque d'Amasia fut nommé.

» La nation est fort indifférente à cette élection. Anthymos et Cyrille, Cyrille et Anthymos, c'est toujours le même système de spoliations. Les changements ne peuvent profiter qu'aux créatures de l'élu, à ceux qui l'ont secondé dans cette opération politico-religioso-financière. On cite surtout deux riches négociants, MM. Zarifi et Misri-Jani, comme ayant décidé le succès de l'entreprise.

» Vous avez là un tableau complet de l'Église grecque. Il est fâcheux que les journaux ne soient pas mieux renseignés sur les questions qui touchent de si près à la politique, et à la politique russe principalement.

» On avait proposé le patriarcat, dit-on, à l'ex-patriarche Constantius, qui vit retiré à Khalki. C'est un homme âgé aussi, de mœurs pures, d'une grande instruction, d'une sage tolérance. Il a repoussé des offres qui lui étaient faites, assure-t-on, par la Porte, qui a pu apprécier jadis ses qualités et ses vertus. »

FIN.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.